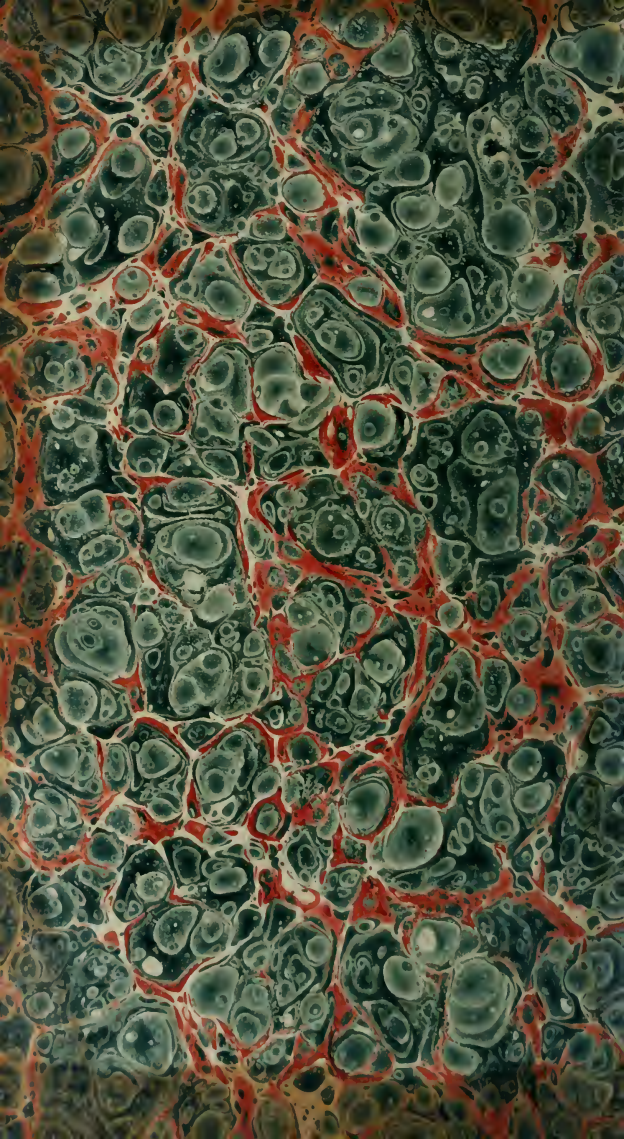
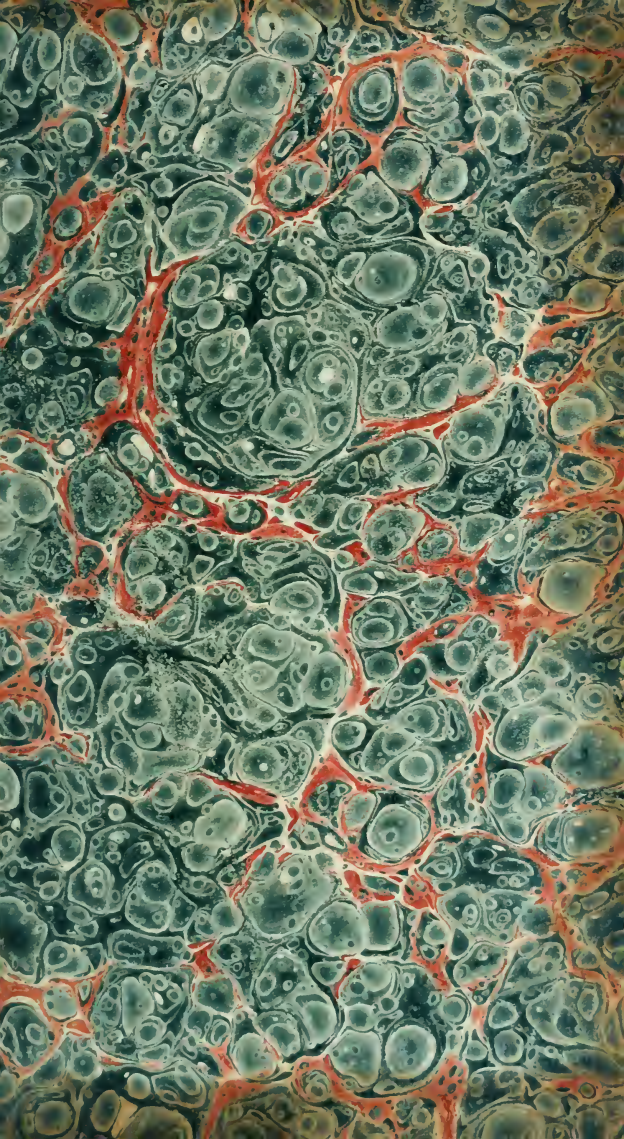


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00578577 9







ERREURS

DE VOLTAIRE.

IMPRIMERIE DE L. GAUTHIER.

V935  
Yno

# ERREURS DE VOLTAIRE,

*Claude François*  
(PAR L'ABBÉ) NONNOTTE.

TOME DEUXIÈME.

---

ERREURS DOGMATIQUES.



A PARIS,

CHEZ GAUTHIER FRÈRES ET C.<sup>c</sup>, LIBRAIRES,  
RUE DE TOURAINÉ, N<sup>o</sup> 4, PRÈS L'ÉCOLE DE MÉDECINE;

A BESANÇON,  
MÊME MAISON DE COMMERCE,  
GRAND'-RUE, N<sup>o</sup> 86.

M. DCCC. XXIII.

150791  
30/57



---

## AVANT-PROPOS.

ON auroit tort de regarder M. de Voltaire comme un incrédule, qui n'est ni touché, ni convaincu de ce que nous annonçons la religion. Il ne peut pas goûter la funeste consolation de l'incrédulité : les principes qu'il reçut autrefois des maîtres habiles auxquels il fut confié dans sa jeunesse, n'ont pu être déracinés ; et il a trop de pénétration et de lumières, pour ne pas reconnoître les absurdités, les extravagances, les impostures que renferment et sur lesquelles sont fondés les systèmes d'irréligion et d'impiété.

Cependant on reconnoît aisément par ses écrits, que malgré sa pénétration et ses lumières, il n'est aucune de ces absurdités et de ces impostures, à laquelle il ne s'efforce de donner du crédit, qu'il n'entreprenne de justifier et de soutenir, et qu'il ne tâche d'insinuer. Bayle, Hobbes, Barclay, Collins, Spinoza, de Maillet, Telliamed, quelques auteurs satiri-

ques ou médisants , ceux qui ont écrit avec plus de malignité contre l'Eglise , contre ses ministres , contre la religion , sont toujours les sources respectables où il va puiser : ce sont les heureux champs où il va glaner de temps en temps.

Car il sent son infécondité, quoiqu'il soit bien éloigné d'en convenir ; et comme Maharbal disoit autrefois au vainqueur de Cannes ; *Les dieux n'ont pas tout donné à un seul homme<sup>1</sup> ; vous savez vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Ainsi, on peut dire à M. de Voltaire ; le ciel ne verse pas tous ses dons sur un seul homme ; vous avez le talent d'embellir, Voltaire, vous n'avez pas celui de créer.

Ses recherches ainsi faites , il exerce ensuite son style en toute liberté. Avec ce secours , il fait des pièces fugitives , des Poëmes , des Mélanges de Philosophie , de Littérature , d'Histoire , de Fables , d'Allégories , et il n'est aucune de ces pièces , dans lesquelles il ne s'étudie à porter quelque coup à la religion. Il va-

<sup>1</sup> Tite-Live.

rie ses attaques de toutes les manières imaginables; tout est bon pour lui, pourvu qu'il arrive à son but : *Dolus an virtus quis in hoste requirat!* Il vous cite hardiment des auteurs qui n'ont jamais existé; il fait dire à d'autres, ce qu'ils n'ont jamais dit; il vante l'autorité des calculs, dont on a démontré la fausseté : aussi tous ses écrits attestent-ils bien que la chose dont il se pique le moins, c'est de passer pour un homme qui respecte la vérité\*.

\* Ainsi, il vous donne pour le plus ancien livre du monde le Hanscrit des Indiens, livre que personne n'a jamais vu ni connu, qui n'a jamais existé que dans son imagination : il vous cite un texte d'un autre livre indien, traduit par Pachymère, sur le mépris qu'on doit faire de toutes les disputes de religion. Lisez Pachymère, vous ne trouverez ni le livre ni le texte ; il affirme qu'Alexandre envoya de Babylone en Grèce les observations des astronomes chaldéens, lesquelles remontoient à deux mille cinq cent cinquante-cinq ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, avant Jésus-Christ ; mais remarquez que ces observations furent envoyées trois cent trente ans avant la naissance de Jésus-Christ, et qu'elles ne remontoient qu'à mille neuf cent trois ans, selon Simplicius, le seul auteur qui rapporte ce fait. Or ces deux sommes, trois cent trente et mille neuf cent trois, ajoutées ensemble, ne font que deux mille deux cent trente-trois. L'erreur est donc de trois cent vingt-deux ans qu'il plaît à M. de Voltaire d'ajouter, pour mettre

Cependant malgré ce caractère hardi, il n'ose pas toujours attaquer la religion d'une manière trop ouverte : plus les coups qu'il veut lui porter sont violents, plus il a soin de cacher la main, ou de se ménager une espèce de défense auprès de ceux que la hardiesse auroit révoltés; et c'est en cela, plus qu'en toute autre chose, qu'on remarquera dans lui la plus heureuse fécondité.

C'est pour cela qu'il emprunte des personnages étrangers ou imaginaires, qu'il fait paroître sur le théâtre, dans ses poëmes, dans ses pièces fugitives; mettant sans pudeur et sans décence, dans leur bouche, la noirceur des plus affreux sen-

Moïse en défaut. Il dit que les Croisés françois ayant pris Constantinople, portèrent partout le ravage, pillèrent le temple de Sainte-Sophie, et dansèrent ensuite dans le sanctuaire de ce même temple, avec les femmes avec lesquelles ils avoient couché. L'abbé Velly écrivit à Voltaire, pour savoir en quel endroit il avoit déterré cette anecdote curieuse. Qu'importe, lui répondit Voltaire, que l'anecdote soit vraie ou fausse. Quand on écrit pour amuser le public, faut-il être si scrupuleux à ne dire que la vérité? On pourroit citer des milliers d'exemples semblables; nous nous contentons de renvoyer à notre premier volume, et à la Réponse aux Eclaircissements.

timents. Que d'impautés révoltantes sur les lèvres de Philoctète, de Jocaste, d'Alzire, de Zamore, de Mahomet ! Que de dérisions indécentes du Baptême, dans la bouche de ses Quakers ! Que de railleries contre la sagesse du Créateur, dans son songe de Platon ! Mais on auroit tort de lui faire pour cela aucun reproche, vous dira-t-il, ce n'est point lui qui parle, ce ne sont point là ses sentiments ; ce sont les sentiments qui conviennent naturellement aux personnages de ses pièces.

C'est pour cela qu'il adopte toutes les calomnies des auteurs les plus méprisables, les plus cyniques, les plus justement détestés ; les amplifie encore, les exagère, pour faire de son Histoire générale un ramas d'horreurs contre le christianisme. Sa défense est bientôt prête ; il vous assure qu'il ne dit rien lui-même, qu'il rapporte les faits avec sincérité ; que tout ce qu'on a à faire en lisant ces horreurs, c'est de plaindre ces siècles malheureux, où les chrétiens, entraînés par le fanatisme et dominés par la superstition, ne respirèrent que le crime et la fureur.

C'est pour cela qu'il ressuscite toutes les extravagances des anciens et des nouveaux philosophes sur la matière, sur l'ame, sur la Divinité, sur l'éternité du monde, sur la religion, sur les principes de morale : il ne paroît ni les adopter ni les combattre ; il semble se contenter de les exposer. Mais on voit que dans le fond il s'efforce de donner à ces opinions toute la probabilité, et à ses objections toute la force dont elles sont susceptibles, pour faire révolter la raison contre la foi, et les passions contre la morale qu'enseigne la religion.

C'est pour cela, qu'affectant une érudition dont il n'a que l'apparence, il vous parle du ton le plus décidé sur les antiquités chinoises et indiennes : on le prendroit d'abord pour un prodige de savoir. Qu'on entreprenne de vérifier quelques points, qu'on cherche des preuves de ce qu'il a affirmé, on est surpris de ne plus trouver en lui qu'une hardiesse de romancier ou une continuelle infidélité\*.

\* Du Halde, le compilateur des meilleurs mémoires que nous ayons de la Chine, ne fait commencer cet

Après avoir ainsi déguisé sa marche , et masqué son personnage , il croit s'être mis dans une entière liberté de tout dire , de tout combattre , de tout condamner : aussi , qu'on parcoure ses écrits , et l'on trouvera qu'il n'est aucun des fondemens de la foi qu'il ne s'efforce d'ébranler , aucune des preuves de la religion qu'il ne tâche d'affoiblir , aucun des dogmes , préceptes , observances du christianisme , sur lesquels il ne répande le fiel de la satire ou la malignité de la raillerie. Que pense-t-il donc , que tient-il , qu'enseigne-t-il sur la religion ? Voici quelques-uns des articles principaux de la doctrine qu'il nous débite.

empire que long - temps après le déluge. On doit juger après lui que les mémoires du premier temps ne sont ni authentiques , ni sûrs , puisqu'il donne pour un fait certain que toutes les bibliothèques furent brûlées , par l'ordre d'un empereur , peu de siècles avant Jésus-Christ ; cependant , Voltaire fait commencer cet empire plusieurs milliers d'années , non-seulement avant le déluge , mais même avant la création. Il faut , en vérité qu'il compte bien sur la simplicité et l'ignorance de ses lecteurs. Pour les antiquités indiennes , un des anciens écrivains qui réunit le plus de lumières , d'érudition et de critique , nous apprend que les Indes n'ont commencé d'être un peu connues que vers le temps des con-

## I.

Y a-t-il un Dieu créateur? Ce qui est certain, c'est que tous les anciens philosophes ont enseigné l'éternité du monde; c'est que toute l'antiquité a cru la matière éternelle. L'argument de la succession des êtres ne prouve rien pour la création; car les athées soutiennent qu'il n'y a point de générations, qu'il n'y a point d'êtres produits, qu'il n'y a pas plusieurs substances<sup>1</sup>.

## II.

Les plus grands hommes, les oracles de l'humanité entière<sup>2</sup>, ne sont point de l'avis de saint Athanase sur la Trinité; ils vous disent nettement que le Père est plus grand que le Fils. Les Unitaires (ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ) raisonnent plus géométriquement que les catholiques<sup>\*</sup>.

quêtes d'Alexandre, et qu'on ne peut pas même compter sur les relations de ces temps-là. (Str. G. l. 15.)

<sup>1</sup> Mél. poëm sur la loi nat. — <sup>2</sup> Mél. c. des Soc. et Ar.

\* Ce *géométriquement* vient bien, en parlant de la nature de Dieu.

## III.

Les Ecritures des chrétiens, sont l'ouvrage de la nation la plus ignorante et la plus méprisable qui fût jamais : ces livres sont remplis d'absurdités, de faussetés, de traits qui ne prouvent que l'ignorance<sup>1</sup>.

## IV.

La chute d'Adam, sa punition, le péché originel, ne sont que des fables dignes de mépris<sup>2</sup>.

## V.

Il n'est pas démontré que la matière ne puisse pas penser : tous les anciens philosophes ont cru l'ame corporelle ; plusieurs des Pères de l'Eglise l'ont crue de même : il faut donc mettre la spiritualité de l'ame au rang des choses problématiques. Au reste ce point n'influe en rien dans la société civile, et l'on peut être

<sup>1</sup> Mélanges, ch. des Juifs. — <sup>2</sup> Sixième discus. phil.

Matérialiste, et en même-temps très-vertueux <sup>1</sup>.

## VI.

Si l'on admet une ame corporelle, il est fort inutile de supposer son immortalité et sa liberté <sup>2</sup>.

## VII.

Les disputes scholastiques (c'est-à-dire dogmatiques), sont de vénérables billevesées <sup>3</sup>.

## VIII.

Les martyrs, dont les chrétiens se font tant d'honneur, n'ont guère été que des hommes factieux, des emportés, des rebelles, des fanatiques : le nombre en est petit, et d'ailleurs les fausses religions ont eu aussi les leurs <sup>4</sup>.

## IX.

Ce n'est pas au sang de ses martyrs

<sup>1</sup> Mém. ch. 27. — <sup>2</sup> *Ibid.* — <sup>3</sup> Ch. des Sociniens.  
— <sup>4</sup> Mélanges, chapitre 61. Histoire générale, ch. 5.

que le christianisme doit ses grands progrès ; c'est aux violences de Constantin , aux barbaries de Charlemagne <sup>1</sup> , etc.

## X.

Les prières , les sacrifices , les offrandes religieuses , ne sont que d'adroites inventions des prêtres avides , pour leurrer et dépouiller un peuple d'imbéciles <sup>2</sup>.

## XI.

Le clergé n'est qu'un amas d'hommes vicieux , inutiles , à charge à l'état , pour la réformation duquel on devrait suivre les exemples qu'ont donnés l'Angleterre et le Nord au seizième siècle <sup>3</sup>.

## XII.

Le célibat de religion ne doit son origine qu'à la fainéantise ; c'est une perte pour l'état , une charge pour les peuples , un scandale pour la société <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Hist. gén. c. 6. etc. — <sup>2</sup> Mém. c. 78. — <sup>3</sup> Hist. gén. Pens. — <sup>4</sup> Mélanges.

## XIII.

Rien de plus mal imaginé que les conciles, qui ne sont que des cabales de prêtres pour décider sur des mots. Rien de plus pernicieux à la religion; rien de plus sage que la conduite des païens, qui laissoient à chacun la liberté de penser, de croire et de parler comme il vouloit <sup>1</sup>.

Ce n'est là qu'un échantillon de ce que débite M. de Voltaire contre le christianisme; mais, après avoir travaillé à détruire, il songe à réédifier: au christianisme, il substitue la religion naturelle, la loi naturelle; c'est-à-dire, qu'il y substitue ces grands mots que les philosophes emploient pour masquer leur impiété, dont ils seroient bien embarrassés de donner une définition juste, claire et satisfaisante, et par lesquels ils séduisent une multitude de ces petits êtres suffisants, à qui la religion est à charge, dont la lecture de quelques ouvrages ténébreux fait toute la science, et qui trouvent que

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 7.

c'est bien plutôt fait de fronder que de sonder des vérités qui dérangeront infailliblement tout leur système d'indépendance et de libertinage.

Si l'on vouloit donner une définition de la loi naturelle, on pourroit dire que c'est une lumière que Dieu met dans toutes les âmes pour leur faire découvrir les premières vérités, connoître les premiers devoirs, et discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas.

C'est-là à-peu-près l'idée qu'en donne un des plus grands hommes de l'antiquité<sup>1</sup>; mais nos philosophes à la mode ne l'admettroient pas : elle est trop juste et trop féconde en conséquences qui détruiroient tous leurs principes. Voici la sage et lumineuse doctrine que donne M. de Voltaire sur ce point fondamental.

## I.

Toute la religion consiste à reconnoître un Dieu et à être juste; le reste est arbitraire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cicero de leg. — <sup>2</sup> Poëme sur la loi naturelle.

## II.

Le déisme est la religion du bon sens, la religion des philosophes et des sages<sup>1</sup>.

## III.

Le déisme est une religion répandue dans toutes les religions : c'est un métal qui s'allie avec tous les autres, et dont les veines s'étendent sous terre ; le secret n'est que dans les mains des adeptes<sup>2</sup>.

## IV.

On peut abjurer le christianisme, devenir le scandale de l'Eglise, sans s'écarter ni de la raison, ni de la loi naturelle<sup>3</sup>.

## V.

Le préjugé nous représente Dieu comme injuste, emporté, jaloux, séducteur et barbare : idée absurde. Dieu ne se plaît

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 11. — <sup>2</sup> *Ibid.* — <sup>3</sup> Poëme sur la loi naturelle.

point à déchirer l'ouvrage de ses mains : s'il est infini, c'est dans les récompenses : et il ne punit point par des tourments affreux et éternels, quelques moments de foiblesse et quelques plaisirs passagers<sup>1</sup>.

## VI.

Comme le Créateur conduit la matière par le mouvement, ainsi il conduit les hommes par le plaisir : les hommes n'ont point d'autre moteur ; c'est par la voie du plaisir que Dieu nous appelle<sup>2</sup>.

## VII.

Les philosophes ( tels qu'ont été l'athée Spinosa, l'impie Hobbes, le sceptique Bayle, le fataliste Collins, le téméraire auteur des Pensées philosophiques, et toute cette multitude d'écrivains modernes, copistes ou échos d'impiétés ) ; les philosophes ne parlent qu'en faveur de la raison ; ils aiment la religion, ils détruisent la superstition<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Henriade chant 7. — <sup>2</sup> Discours de la nature du plaisir. — <sup>3</sup> Pensées.

Il faut donc non-seulement les tolérer, mais les regarder comme les maîtres et les bienfaiteurs du genre humain.

## VIII.

La tolérance, qui est également ennemie de la persécution et de la superstition, ramène l'âge d'or dans un Etat; la raison la conseille, l'exemple des païens nous y autorise <sup>1</sup>.

## IX.

Chez les Grecs et les Romains, aucune secte ne fut persécutante; toutes étoient paisibles: c'est ce qui nous confond; c'est ce qui nous fait voir que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres, et que ceux de l'antiquité étoient des hommes <sup>2</sup>.

## X.

Le plus cruel ennemi de la société c'est l'intolérance <sup>3</sup>; c'est elle qui a fait couler

<sup>1</sup> Let. au roi de Prusse, Mém. ch. 27. — <sup>2</sup> Mém. ch. 7. — <sup>3</sup> Mém. Hist. génér.

des rivières de sang depuis Constantin, qui a allumé les bûchers, excité les fureurs des persécutions, rempli l'univers d'assassins, de meurtres, de perfidies, etc.

## XI.

L'intolérance est le vice et le péché des Prêtres et des Théologiens<sup>1</sup>.

## XII.

Les Prêtres et les Théologiens sont des ames gonflées de vices et d'orgueil, à proportion qu'elles sont vides de vérités; ils voudroient troubler toute la terre pour un sophisme, et intéresser tous les rois à venger, par le fer et par le feu, un argument *in barbara*.

Ce n'est là qu'un léger coup d'œil, un petit extrait de la doctrine enseignée dans les Ecrits de Voltaire : ce sont là les erreurs, ou plutôt les monstrueuses horreurs que nous allons combattre. A ce seul coup-d'œil, on sent d'abord que tout

<sup>1</sup> Lettre au roi de Prusse.

réclame contre l'Ecrivain ; la raison , la religion , les sentiments gravés dans tous les cœurs , de justice , de décence , de respect pour la vérité : ce seront aussi la raison , la religion et ces précieux sentiments , qui nous fourniront les armes contre lui.

La raison est le premier flambeau dont Dieu nous éclaire , pour nous découvrir les lumières et les plus importantes vérités ; pour le connoître et nous connoître nous-mêmes , apprendre notre véritable origine , la noblesse et l'excellence de la substance qui pense dans nous , son immortalité , le don précieux de notre liberté. Avec ce flambeau , nous apercevons déjà tous les principes de la religion naturelle , des vertus morales , nous sommes déjà chrétiens à demi : *anima naturaliter christiana*<sup>1</sup>.

Et c'est ce flambeau que Voltaire s'efforce de dérober au monde : ce sont ces précieuses lumières qu'il tâche d'étouffer par ce jargon séducteur , qu'il appelle Philosophie ; par ces sophismes méprisa-

<sup>1</sup> Tertull.

bles, qui ne sont propres qu'à faire mépriser ceux qui s'y laissent prendre; parce ton hardi qui n'est appuyé que sur la présomption et l'infidélité; par ces déclamations de fureur contre tout ce qui combat et condamne le libertinage philosophique de nos jours: ce sont là les moyens qu'il prend,

Pour obscurcir l'idée d'un Dieu créateur, dont la sagesse et la puissance infinies éclatent dans toutes ses œuvres;

Pour établir, malgré les preuves victorieuses de la révélation, un monstrueux déisme, c'est-à-dire, cette religion si commode qui vous dispense de tout, et qui ne vous oblige ni à rien croire, ni à rien faire;

Pour rendre problématiques les dogmes de la spiritualité de l'ame, de son immortalité, de sa liberté;

Pour faire adopter la licence la plus extravagante de toute sorte d'Ecrivains, quoique cette licence soit la plus dangereuse pour la société, la plus funeste aux mœurs, la plus outrageante à la religion.

Ce sont là les premiers monstres contre lesquels nous allons combattre, pour ren-

dre à la raison ses droits et son empire, et pour lui faire suivre ces premières lumières qu'elle a reçues de Dieu, ces lumières précieuses qui la conduiront infailliblement jusqu'à la porte du sanctuaire de la religion et de la révélation : c'est là le premier objet des discussions dogmatiques de cette seconde Partie.

Elle est renfermée, cette révélation, dans nos livres sacrés, c'est-à-dire, dans la collection des divines Ecritures : collection où l'on trouve ces livres, que l'on démontre être les plus anciens et les plus authentiques qui soient dans le monde ; qui nous donnent les plus sublimes et les plus pures idées de la Divinité ; qui enseignent la morale la plus saine ; qui nous fournissent seuls de vraies lumières sur la naissance du monde, la première origine des nations, le commencement des anciens empires : collection qui, présentant une suite historique de plus de quatre mille ans, présente en même temps l'harmonie et la liaison la plus parfaite entre toutes ses parties ; les écrits postérieurs confirmant toujours ce que les précédents avoient annoncé : collection où

éclatent de toute part les plus brillants caractères de la Divinité, par les prodiges les plus frappants que l'esprit humain puisse concevoir; par une multitude innombrable de prophéties lumineuses, qui, perçant dans les profondeurs obscures de l'avenir, montraient, comme déjà présent, ce que les siècles suivants devoient voir, ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont attesté : collection la plus précieuse que l'homme en société, l'homme religieux, le philosophe, le savant, puissent consulter, étudier, méditer, à cause des lumières sûres qu'on y puise pour tout ce qui peut et qui doit intéresser l'homme : collection enfin, contre laquelle les ennemis du christianisme et de la vérité ne s'élèvent continuellement avec une malignité infernale, que parce que ces livres sacrés sont les flambeaux de la religion, la règle des mœurs, le fléau de l'orgueil philosophique, la censure la plus redoutable et la plus effrayante du dérèglement des passions.

Voltaire n'ose pas les attaquer de front; mais ses attaques, pour être indirectes, ne s'en font pas avec moins de violence et d'animosité. Pour inspirer du mépris

de ces livres divins , il fait la satire la plus insensée et la plus impie, contre la nation qui en a été la dépositaire il y a plus de trente siècles ; qui a été l'objet des prophéties qui y sont annoncées, des prodiges qui y sont rapportés ; qui a soumis ces grands hommes que Dieu avoit choisis et inspirés pour annoncer ses Lois et ses volontés : il calomnie les Ecritures, il altère les faits, il suppose des horreurs, des contradictions qui n'existent que dans son imagination échauffée par la haine et par l'impiété.

En suivant toujours ce même plan, il ne voit dans le dogme du péché originel, qu'une fable puérile ; dans l'histoire du déluge, qu'une absurdité ; dans la population de l'univers, telle que nous l'apprennent les Livres saints, que la preuve d'une ignorance méprisable. Les autres points de la révélation, quand l'occasion s'en présente, ne sont pas autrement traités.

Tout ce qu'il y a de téméraire, d'absurde, de calomnieux dans ces imputations ; c'est ce qui fera le second objet de nos discussions dans cette seconde Par-

tie : c'est ce que nous détruirons. Nous en démontrerons la fausseté et la témérité. Nous jetterons déjà quelques rayons de ces preuves lumineuses, que le Dictionnaire anti-philosophique, que nous préparons, présentera bientôt dans tout leur détail, et avec toute leur clarté.

Enfin c'est l'Eglise chrétienne, qui est chargée par l'autorité divine, de nous présenter ces Livres sacrés, de nous les expliquer, d'en faire la matière de son enseignement et de notre instruction. A ces titres, on peut juger combien elle doit être odieuse à un homme qui se montre comme l'ennemi déclaré de la religion et de la révélation. Aussi ses ministres sont-ils continuellement l'objet des satires les plus violentes. Ses augustes assemblées, ses conciles, qu'on peut appeler les états-généraux de la religion chrétienne, sont regardés avec le dernier mépris. Ses observances et les pratiques de son culte, sont la matière de la raillerie la plus indécente. L'usage de son autorité contre les séducteurs, les hommes sans foi et sans mœurs, est traité de fanatisme, de barbarie, de persécution intolérable.

Et quel est celui qui ose s'ériger ainsi en censeur de tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré, qui ose se donner pour l'oracle, le réformateur, le nouveau maître de l'univers? A Dieu ne plaise que je prenne ici le ton qu'il a pris lui-même dans la réponse qu'il m'a faite par ses Eclaircissements. Je ne me départirai jamais de cette sage décence dans laquelle je me renferme par goût, et que les honnêtes gens exigent toujours des écrivains; j'aime mieux mériter leur suffrage par ma modération, que plaire à d'autres, en faisant de mon adversaire un portrait où il y auroit trop de vérité; mais on le reconnoîtra suffisamment par le reste de ses erreurs, que nous allons combattre et dévoiler.

# LES ERREURS

## DOGMATIQUES.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Remarques sur les Pensées de Voltaire sur l'administration publique.*

**N**OUS proposons d'abord ces remarques sur les pensées de Voltaire , parce qu'elles peuvent répandre un grand jour sur ce que nous aurons à dire ensuite. Il les appelle : Pensées sur l'administration publique. Le titre auroit été plus juste , s'il les eût appelées : Pensées sur toutes sortes de sujets , et principalement contre la religion.

#### I.

« Les philosophes n'ayant aucun intérêt  
» particulier , ne peuvent parler qu'en faveur  
» de la raison et de l'intérêt public. Ils ai-  
» ment la religion , et ils rendent service aux

» princes, en détruisant la superstition , qui  
 » est toujours l'ennemie des princes. »

Pour comprendre les pensées de M. de Voltaire , il faut savoir ce qu'il entend par ces mots : philosophe , religion , superstition.

Le philosophe , selon l'esprit de Voltaire , c'est celui qui ne reconnoît aucune loi divine , et qui déchire toutes les lois humaines.

La religion c'est la liberté de penser comme on veut , et un mot dont on couvre l'irréligion.

La superstition , c'est un nom général qu'on donne à tous les cultes , et qu'on n'emploie jamais plus volontiers , que quand on veut décrier le seul véritable culte. La suite de ces remarques , prouvera la vérité des définitions que je donne maintenant.

Voltaire dit que les philosophes aiment la religion ; et tout de suite il met au rang des philosophes , les plus fameux impies que l'on connoisse : il y met Spinoza , Hobbes , le lord Shaftsbury , Tolland , Bayle , Collins , Becker , l'auteur des Pensées philosophiques , et d'autres dont on verra le caractère et les impiétés dans le chapitre de la tolérance des philosophes. Est-ce au nombre de ces philosophes là , que M. de Voltaire veut être mis lui-même ? Est-ce comme eux qu'il aime la religion ?

## II.

« La superstition est le plus horrible ennemi  
» du genre humain. »

Tout ce qui n'est pas philosophe, est superstitieux aux yeux de Voltaire. Tout ce qui n'est pas selon les dogmes de la philosophie moderne, est superstition. La religion est très-opposée à cette philosophie. Que conclure de là? C'est que c'est la religion qui, selon Voltaire, est le plus horrible ennemi du genre humain.

## III.

« Quand la superstition domine le prince,  
» elle l'empêche de faire le bien de son peuple;  
» quand elle domine le peuple, elle le  
» soulève contre son prince. »

Il faut donc que les Anglois, dont Voltaire fait de si grands éloges, soient bien superstitieux; car il n'est point de peuple qui se soit soulevé si souvent contre ses princes.

## IV.

« C'est la superstition qui a fait assassiner  
» Henri III, Henri IV, Guillaume, prince  
» d'Orange, et tant d'autres: c'est elle qui a  
» fait couler des rivières de sang depuis Cons-  
» tantin. »

Il y a eu des crimes affreux et des assassinats détestables, commis par des chrétiens; mais ces crimes ont été beaucoup plus rares parmi eux, que parmi les païens et les mahométans. De plus de cinquante empereurs romains qu'il y a eu avant Constantin, il en est très-peu qui n'aient été assassinés. En moins d'un siècle, après Mahomet, cinq ou six califes périrent de la même manière. La plupart de ces crimes, loin d'être détestés et punis, furent approuvés et récompensés; les chrétiens ont détesté et vengé presque tous ceux qui ont été commis chez eux. C'est donc un outrage sans fondement, que Voltaire fait ici au christianisme.

Observez que ce n'est que chez les catholiques qu'il va rechercher les exemples des grands crimes. Le duc de Guise est assassiné par Poltrot de Mère; Charles I est jugé et décapité par les ordres de Cromwel; Jacques II, roi d'Angleterre, et Sigismond, roi de Suède, sont détrônés par des sujets rebelles. M. de Voltaire ne parle point de ces crimes détestables: c'est qu'ils ont été commis par des protestants, et ce n'est point sur eux qu'il veut faire tomber l'odieux de la superstition.

C'est encore par une exagération calomnieuse, qu'il reproche aux chrétiens les rivières de sang qu'ils ont fait couler depuis Constantin. Il y a eu quelquefois, de la part des

hérétiques , de grandes rébellions. Voltaire trouve-t-il mauvais que des princes légitimes aient pris les armes pour punir des rebelles , venger la religion , et maintenir leur autorité ? D'ailleurs , l'univers a-t-il autant souffert de ces guerres , qu'il souffrit autrefois de celles dont l'empire de Rome païenne fut agité , pendant trois siècles qu'il dura ? Pendant trois cents ans ne vit-on pas , presque sans interruption , les légions romaines acharnées les unes contre les autres , et se détruire avec fureur ? Pendant trois cents ans ne vit-on pas , presque toujours , la moitié de l'univers armée pour désoler l'autre moitié , et presque tous les règnes marqués par les troubles des guerres civiles ? Et n'est-ce pas la religion chrétienne qui commença d'arrêter ces rivières de sang qui avoient coulé jusqu'à Constantin ?

Je demande à ces ignorants déclamateurs , échos de Voltaire , qui ne cessent de parler de ces rivières de sang que la religion a fait couler depuis Constantin : je leur demande quelles guerres de religion ils pourroient citer durant les douze cents premières années du christianisme ? La première que nous connoissons , n'est-ce pas celle qu'on fit au treizième siècle contre les furieux et détestables albigeois , qui ne dura que quelques années , et qui ne fut que dans le Languedoc seul et dans quelques cantons voisins ? La seconde , ne fut-ce pas

celle des hussites au quinzième siècle, et qui ne se fit sentir qu'en Bohême? En pourroient-ils citer d'autres avant les dernières suscitées par les sectateurs de Luther et de Calvin? Comment donc ose-t-on affirmer que la religion a fait couler des rivières de sang depuis Constantin?

Une malignité aussi calomnieuse et aussi manifeste que celle que montre ici M. de Voltaire, peut produire un grand bien : c'est de le décréditer.

## V.

« Il n'y a pas un seul exemple, sur la terre,  
 » de philosophes qui se soient opposés aux  
 » lois du prince ; il n'y a pas un siècle où la  
 » superstition n'ait causé des troubles qui font  
 » horreur. »

Il n'y a pas un seul exemple de ces philosophes, selon l'esprit de Voltaire, qui n'aient parlé ou écrit contre les lois. Montesquieu et Boulainvilliers blâment assez ouvertement, quoiqu'indirectement, les lois de leur patrie. Tolland fut pris les armes à la main contre son roi ; Becker fut dépossédé de sa charge, pour avoir résisté aux puissances ; Spinosa ne connoissoit point d'autres lois que celles du plus fort.

Si les philosophes n'ont pas excité des rébellions éclatantes, c'est qu'on n'a pas tenu

compte de leurs beaux raisonnements , et le monde n'en a été que plus heureux.

## VI.

« La raison , en se perfectionnant , a détruit  
» les germes des guerres de religion ; c'est l'es-  
» prit philosophique qui a banni cette peste  
» du monde. »

Les guerres de religion ont désolé l'Allemagne, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas. Qu'on examine quel a été le germe de ces guerres, on verra que ç'a été la hardiesse de quelques hommes qui ont entrepris de bannir ou d'altérer l'ancien culte : une indocilité orgueilleuse, qui n'a point voulu reconnoître d'autorité en ce qui regarde la foi et la morale; une vanité insensée, qui a cru avoir en partage les lumières et la raison, et qui n'a regardé le reste des hommes que comme de stupides esclaves des préjugés.

C'est ainsi que pensèrent, au seizième siècle, les prétendus réformateurs de la religion. Nos philosophes modernes pensent-ils autrement aujourd'hui? Avec quelle pitié ne regardent-ils pas ceux qui ont encore le courage de respecter l'autorité de la foi, et de remplir les devoirs de la religion? Quels efforts ne font-ils pas pour les rendre méprisables ou odieux? Que ne souffre pas leur orgueil, quand on dé-

voile l'extravagance de leurs pensées, l'absurdité de leurs raisonnements, la fausseté de leurs calomnies et de leurs mensonges? Que n'auroit pas à craindre d'eux l'univers chrétien, s'ils avoient autant de pouvoir et d'autorité, qu'ils ont d'audace et de présomption? Ce n'est que par impuissance qu'ils sont pacifiques; il n'y auroit certainement point de peste plus dangereuse et plus funeste au monde, que celle qu'y répandroit l'esprit philosophique, s'il étoit jamais dominant.

L'homme qui pense et qui réfléchit, reconnoitra toujours que c'est à la religion à perfectionner la raison, et que rien, en effet, ne l'a plus perfectionnée que les lumières que la religion lui a fournies. Aussi, depuis l'établissement du christianisme, on connoît beaucoup mieux la divinité, la morale, les différents devoirs de l'homme, que ne les avoient connus les philosophes de l'antiquité; mais rien n'est plus propre à égärer la raison, que l'esprit philosophique: on en pourra juger par les dogmes extravagants qu'ont enseignés les philosophes dont nous parlerons bientôt.

## VII.

« Si Luther et Calvin revenoient au monde,  
» ils ne feroient pas plus de bruit que les  
» scotistes et les thomistes. Pourquoi? Parce

» qu'ils viendroient dans un temps où les hom-  
 » mes commencent à être éclairés. »

La sentence et le fondement sur lequel elle est appuyée, sont également faux. Arius vint dans un siècle éclairé; et cependant, quels troubles n'excita-t-il pas? Les écrits de Jansénius n'ont guère paru que dans le beau siècle de Louis XIV; et cependant quels bruits et quels troubles n'ont-ils pas occasionnés en France et dans les Pays-Bas?

## VIII.

« Ce n'est que dans des temps de barbarie,  
 » qu'on voit des sorciers, des possédés, etc. »

Jésus-Christ est venu dans le beau siècle d'Auguste. Les apôtres saint Pierre et saint Paul ont été dans le même temps: ils ont délivré des possédés, confondu des magiciens; les livres sacrés en font foi. M. de Voltaire assure qu'il n'y a jamais eu ni possédés, ni sorciers dans les siècles éclairés. Qui est-ce qui mérite la préférence? Qui est-ce qui doit avoir le plus d'autorité, ou nos livres divins, ou M. de Voltaire?

## IX.

« Ce gouvernement seroit digne des Hot-  
 » tentots, dans lequel il seroit permis à un  
 » certain nombre d'hommes de dire: c'est à  
 » ceux qui travaillent de payer; nous ne de-

» vous rien , parce que nous sommes oisifs. »

C'est le gouvernement de tous les pays. Le paysan travaille et paie ceux qui ne font rien ; le noble , le magistrat , l'homme d'église , vivent de leurs revenus , et ils ne servent que quand ils sont payés , ou qu'ils s'attendent de l'être.

## X.

« Ce gouvernement outrageroit Dieu et les  
» hommes , dans lequel des citoyens pour-  
» roient dire : l'état nous a tout donné , et  
» nous ne lui devons que des prières. »

Quel outrage y auroit-il pour Dieu , que l'état fournît à l'entretien de ceux qui sont chargés du culte divin , comme il fournit à l'entretien du soldat ? Le soldat défend la patrie , et assure la paix de l'état : les gens d'église ne se contentent pas de prier , ils instruisent , ils règlent les mœurs. Si Voltaire veut dire que le clergé , en possédant de grandes terres , ne paie rien , je n'ai rien à lui répondre. Tout le monde sait que le clergé a déjà payé plus de deux cents millions dans ce siècle.

## XI.

« Il y a tel couvent inutile au monde , à tous  
» égards , qui jouit de deux cent mille livres ,  
» de rentes ; la raison démontre que , si

» on donnoit ces deux cent mille livres à  
 » cent officiers qu'on marieroit , il y auroit  
 » cent bons citoyens récompensés , quatre  
 » cents personnes, au moins, de plus dans  
 » l'état, au bout de dix ans, au lieu de cin-  
 » quante fainéants. Voilà ce que tout le monde  
 » désire , depuis le prince du sang jusqu'au  
 » vigneron. La superstition seule s'y opposoit  
 » autrefois ; mais la raison , soumise à la foi ,  
 » doit écraser la superstition. »

Le célibat de religion , inspiré par Jésus-Christ , conseillé par saint Paul , devenu respectable par le grand nombre de héros chrétiens qui l'ont embrassé , a donné lieu à l'établissement des monastères. M. de Voltaire ne les regarde que comme l'asyle de la fainéantise , et l'ouvrage de la superstition.

Ce qu'il appelle des démonstrations , est évidemment détruit par les faits ; car les faits démontrent :

1.° Qu'il n'est point de couvent en France , où les religieux aient deux cent mille livres de rentes ; ce qui est en commende ne doit pas être compté , puisqu'il est comme en la main du roi , pour récompenser ou gratifier les familles de ceux qui servent l'état.

2.° Que les bénéfices des couvents sont taxés très-haut , souvent à un cinquième pour les charges publiques de l'église et de l'état. Ils ne sont donc pas inutiles à l'état , à tous égards.

3.<sup>o</sup> Que ces couvents font des aumônes très-considérables, et qui sont d'une grande ressource pour les pauvres sujets dont l'état est rempli. Un particulier qui a cent mille livres de rentes, ne paie pas tant à l'état que ces couvents, ne fait pas de si grandes aumônes : il contribue donc moins au bien général. Faut-il pour cela lui ôter ses biens ?

4.<sup>o</sup> Que dans les familles, même bourgeoises, et encore plus dans les familles nobles, on n'est guère en usage de marier plusieurs garçons. Il y en a donc qui sont forcés au célibat ; on ne doit donc pas condamner absolument celui de la religion. S'il y a des monastères qui paroissent inutiles, il faut avouer aussi qu'il y en a de nécessaires.

## XII.

« Le prince peut, d'un seul mot, empêcher au moins qu'on ne fasse des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans, etc. »

Que gagneroit le prince à empêcher qu'on ne fît des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans ? Y auroit-il par-là beaucoup plus de mariages ? Il y a en France plus de deux millions de personnes libres et nubiles qui vivent dans le célibat, hors des couvents ; les unes, parce qu'elles n'ont pas suffisamment de bien pour s'établir selon leur état, les autres, par libertinage.

Les sujets pour le mariage ne manquent donc pas ; il n'est donc pas encore nécessaire de casser les lois de la religion , pour favoriser la population.

D'ailleurs , on travaille à la population avec une économie qui est aussi funeste aux mœurs qu'à l'état. On se contente d'un héritier ; on a plus de goût pour une volupté libertine : on a vu un grand nombre des premières maisons de Paris , n'être appuyées que sur la tête d'un seul enfant. Les familles se soutenoient mieux autrefois , parce qu'on étoit assez sage pour ne pas craindre d'avoir un grand nombre d'enfants , et assez réglé pour trouver le moyen d'en établir plusieurs. Rien ne favorise plus la population que les bonnes mœurs ; rien ne lui est plus contraire que le libertinagé.

M. de Voltaire ajoute qu'en supprimant les couvents , les filles de condition deviendroient en France ce qu'elles deviennent en Angleterre , en Hollande , etc. ; qu'elles feroient des citoyens. Mais , 1.º de l'aveu de M. de Voltaire lui-même , la France , malgré les couvents , est beaucoup plus peuplée , à proportion , que l'Angleterre : la comparaison est donc inutile. 2.º Il y a en France incomparablement plus de filles de condition qui sont condamnées à un célibat forcé dans le monde , qu'il n'y en a dans les couvents , engagées au célibat de la religion. La suppression des couvents ne pro-

duiroit donc pas le bien que le philosophe se propose ; ces grands mots ne sont donc qu'une vaine déclamation. On peut voir ce qui se dit encore sur cette matière , dans le chapitre XXII du célibat de religion.

## XIII.

« C'est un très-grand bonheur pour le prince »  
 » et pour l'état , qu'il y ait beaucoup de phi-  
 » losophes qui impriment toutes ces maximes  
 » dans la tête des hommes. »

Depuis que ces raisonneurs, qui se disent philosophes, débitent leurs belles maximes, il y a moins de mœurs chez les peuples ; la population diminue comme le libertinage augmente. Les états de Suède viennent de le reconnoître, et ils sont à chercher des moyens de faire renaître le respect pour les mœurs et pour la religion, pour assurer par-là le bien de l'état. Que les princes et les peuples seroient à plaindre, s'ils n'avoient, pour se conduire, d'autre sagesse que celle de nos philosophes !

## XIV.

« Tous les hommes sont nés égaux. »

Cette sentence est une vérité dans la bouche d'un sage. Dans une autre bouche, elle est un cri de sédition et de fureur ; c'est elle qui

mit les armes à la main à une multitude prodigieuse d'anabaptistes , et qui inonda de sang la moitié de l'Allemagne, il y a deux siècles.

## X V.

« La liberté consiste à ne dépendre que des  
 » lois ; sur ce pied , chaque homme est libre  
 » aujourd'hui en Angleterre , en Hollande ,  
 » en Suisse , à Genève , à Hambourg ; on l'est  
 » même à Venise et à Gênes , quoique ce qui  
 » n'est pas du corps des souverains y soit avili ;  
 » mais il y a encore des provinces et de vastes  
 » royaumes chrétiens , où la plus grande partie  
 » des hommes est esclave. »

Voltaire ne connoît d'hommes libres qu'en Suède , en Angleterre , en Hollande , etc. On est donc esclave partout ailleurs. Il veut toujours rendre odieux le joug de la royauté ; il voit partout le despotisme , et il dit nettement que le despotisme est l'abus de la royauté<sup>1</sup>. Ainsi pense ce philosophe, ce citoyen, ce sujet.

## X VI.

« Un républicain est toujours plus attaché  
 » à sa patrie , qu'un sujet à la sienne , par la

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 2. p. 24.

» raison qu'on aime mieux son bien que celui  
» de son maître. »

Les François sont donc malheureux d'avoir des rois. Cette pensée de Voltaire n'est ni chrétienne, ni prudente, ni vraie à bien des égards.

## XVII.

« Qu'est-ce que l'amour de la patrie? C'est  
» un composé d'amour et de préjugés, dont  
» le bien de la société fait la plus grande des  
» vertus. »

Tout ce qui ne se rapporte pas à l'intérêt personnel est préjugé, selon les philosophes modernes. Une pareille maxime anéantit toutes les vertus et presque tous les devoirs.

## XVIII.

« Le calvinisme et le luthéranisme sont en  
» danger dans l'Allemagne; ce pays est plein  
» de grands évêchés, d'abbayes souveraines;  
» de canonicats tous propres à faire des con-  
» versions. Un prince protestant se fait ca-  
» tholique, pour être évêque ou roi d'un cer-  
» tain pays, comme une princesse pour se  
» marier. »

Ce que dit Voltaire du danger de ces sectes, est vrai; ce qu'il dit des motifs de conversion est souvent très-faux. Aujourd'hui le prince

héréditaire de Hesse fait de grands sacrifices pour rester catholique : le feu électeur palatin se fit catholique, sans avoir aucune de ces espérances ; mais plusieurs princes d'Allemagne se firent protestants pour envahir les biens d'église. L'oracle de Voltaire est bien sujet à errer.

## XIX.

« Si la religion romaine reprend le dessus,  
 » ce sera par l'appas des gros bénéfices et par  
 » le moyen des moines. Les moines sont des  
 » troupes qui combattent sans cesse. »

Les moines combattent pour la religion catholique : voilà pourquoi les philosophes voudroient les détruire, et pourquoi ils s'efforcent tant de les rendre méprisables.

## XX.

« Qui eût dit, à la paix de Nimègue, qu'un  
 » jour l'Espagne, Naples, la Sicile, Parme  
 » appartiendroient à la maison de France ?  
 » Prévoyoit-on, lorsque Charles XII gouver-  
 » noit despotiquement la Suède, que ses suc-  
 » cesseurs n'auroient pas plus d'autorité que  
 » les rois n'en ont en Pologne ? »

Voilà des réflexions bien dignes d'un profond philosophe ! Qui ne sait que l'avenir est un abîme impénétrable, et que les change-

ments dépendent d'une infinité de choses que la sagesse humaine ne peut prévoir? Mais que conclure de ces grands mots? Qu'on cherche le fruit de ces pensées philosophiques!

## XXI.

« Autrefois les Russes se vendoient eux-  
 » mêmes; à présent ils s'estiment assez pour  
 » ne pas recevoir dans leurs troupes des sol-  
 » dats étrangers, et ils ont pour point d'hon-  
 » neur de ne désertter jamais; mais il leur faut  
 » encore des officiers étrangers. »

Cela prouve que la nation étoit barbare, et qu'elle ne fait encore que de sortir de la barbarie.

## XXII.

« Un compilateur des lettres de la reine  
 » Christine, a fait au genre humain l'outrage  
 » de justifier le meurtre de Monaldeschi, as-  
 » sassiné à Fontainebleau par l'ordre d'une  
 » suédoise, sous prétexte que cette suédoise  
 » avoit été reine. »

La reine Christine, après son abdication, fut toujours qualifiée et traitée de reine. M. de Voltaire, en parlant d'elle, ne l'appelle qu'une suédoise. Est-il décent de parler ainsi d'une tête couronnée? Eût-il été décent d'appeler l'empereur Charles-Quint, après son abdica-

tion , un flamand , un homme de Gand ? Vouloir justifier le meurtre de Monaldeschi , c'est la sottise d'un écrivain , qu'on méprise ; mais donner les plus sublimes louanges au parricide Cromwel , n'est-ce pas outrager la royauté ? C'est cependant ce que fait Voltaire.

### XXIII.

« Pufendorff , et ceux qui écrivent comme » lui sur les intérêts des princes font des al-  
 » manachs défectueux pour l'année courante  
 » et qui ne valent absolument rien pour l'an-  
 » née d'après. »

Pufendorff a fait une introduction à l'histoire générale , qui est fort estimée : on en a fait plusieurs éditions et plusieurs traductions. M. de Voltaire , qui a fait un essai sur l'histoire générale , méprise l'ouvrage de Pufendorff. C'est la jalousie d'un homme qui débite la même marchandise qu'un autre ; il fait tous ses efforts pour décrier celle de son rival.

## CHAPITRE II.

### *Des preuves de l'existence de Dieu.*

**I**L y a un Dieu. Il y a un Etre éternel , créateur , premier principe de toutes choses , et au-

quel toutes les créatures doivent l'hommage et l'obéissance. C'est une vérité à laquelle jamais un homme qui pense et qui réfléchit n'a pu se refuser. C'est le fondement de toutes les lois, et le lien le plus nécessaire de la société. Quelques philosophes extravagants ont voulu autrefois la combattre. Les hommes de l'esprit le plus médiocre, suffiroient aujourd'hui pour les confondre, et l'on se déshonoreroit en niant cette vérité.

En effet, les preuves en sont très-simples, très-claires; et lorsqu'on les présente sans employer le jargon scholastique, elles sont à la portée de tout le monde, et font sur tous les esprits une impression à laquelle il est impossible de se refuser. Nous en allons retracer l'idée en peu de mots.

#### PREMIÈRE PREUVE.

Il est nécessaire de reconnoître un premier Être, une première cause, qui ayant l'existence par elle-même, soit aussi le principe de l'existence de tout ce que nous voyons et de tout ce que nous connoissons.

Car l'homme, qui existe aujourd'hui, sent bien qu'il n'a pu se donner l'être, et que celui de qui il le tient, n'a pas eu plus de pouvoir de se le donner à lui-même. En remontant de générations en générations, il ne

trouve jamais que des êtres semblables à lui et aussi impuissants que lui. Admettre une succession infinie de générations, c'est choquer et révolter la raison; c'est se précipiter en désespéré, en insensé, dans un abîme où l'on ne voit plus rien. Il faut donc recourir à un Être existant nécessairement par lui-même, et capable de donner l'être aux autres. Alors, la raison a un point fixe qui la contente, et auquel elle sent qu'elle se doit arrêter: elle se confirme encore dans sa découverte, par la vue de l'ordre qui règne dans l'univers.

### SECONDE PREUVE.

L'homme qui pense et qui réfléchit, ne peut jeter les yeux sur aucune partie de l'univers, sans être ébloui de sa magnificence, et sans reconnoître aussitôt, que c'est une intelligence et une sagesse infinie, qui a établi et qui conserve ce bel ordre et cette harmonie admirable qu'on y voit régner avec tant de constance et de régularité. Au plus léger coup-d'œil, il ne peut s'empêcher de s'écrier, comme cet ancien roi, philosophe et prophète: Toutes vos œuvres, grand Dieu, attestent votre sagesse infinie; et les cieux sont les monuments les plus éloquents de votre puissance et de votre gloire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Psal. 18 et 105.

Mais, comment cet homme regarderoit-il le stupide ignorant qui viendrait lui dire : toutes ces merveilles que nous présente l'univers ont été formées par le hasard ; ou l'extravagant épicurien qui les attribuerait au mouvement de ses atômes imaginaires ?

Attribuer une chose au hasard, c'est faire l'aveu de l'ignorance la plus grossière, parce que le hasard n'est rien ; parce qu'il ne peut point y avoir d'effet sans cause, ni de production sans une puissance productrice.

Il n'y a pas plus de bon sens et de raison dans le système des atômes d'Epicure. Tout y est des suppositions imaginaires, et l'on ne présente que des causes ridicules pour rendre raison des effets les plus admirables. On ne fait des suppositions dans un système, que quand on a établi des principes, et ces suppositions doivent être des conséquences des principes. Mais où Epicure a-t-il appris, ou comment prouveroit-il qu'il y a des atômes éternels et doués d'un mouvement éternel ? Comment a-t-il aperçu que ces atômes, ou du moins une partie de ces atômes, déclinoient un peu, afin qu'ils pussent s'accrocher ? Comment ces atômes, cette poussière inerte et sans vertu, a-t-elle pu former cette multitude et cette variété admirable d'êtres que nous connoissons ; donner à toutes les espèces, ces germes et ces semences, qui font qu'elles se conservent avec

tant d'uniformité; au corps humain cette variété inconcevable de fibres, d'organes, de vaisseaux, qui jettent dans l'étonnement les observateurs les plus intelligents et les plus éclairés; aux corps célestes cette marche si rapide et si régulière, et qui ne se dément point depuis six mille ans? Comment ces atomes qui, par leur mouvement, ont fait éclore tant de merveilles, ne produisent-ils plus rien de nouveau, puisque leur mouvement est toujours le même? Comment, en conséquence de ce mouvement aveugle, ne voit-on pas des mélanges de différents êtres, des êtres ébauchés, manqués, à demi-faits, etc.?

Il faut avouer qu'en vérité Epicure est aussi digne de mépris par son ridicule système de physique, que par son système indécemment de morale.

### TROISIÈME PREUVE.

Tous les siècles, toutes les nations connues, tous les peuples les plus policés et les plus éclairés, tous les hommes qu'on a mis au rang des sages, des hommes vertueux, des hommes qui faisoient l'honneur de l'humanité; tous se réunissent à reconnoître un premier Etre, un Etre suprême, une divinité. Quelle impression doivent faire sur un homme, cette réunion, ce concert, cette attestation générale! Aussi le plus grand génie, le philosophe le plus éclairé

qu'ait eu Rome encore païenne, nous dit-il qu'il ne croit pas devoir mettre au nombre des hommes raisonnables, ceux qui nieront cette vérité <sup>1</sup>.

Dira-t-on qu'il y a eu autrefois des athées; qu'on en a vu successivement en différents siècles; qu'on trouve encore aujourd'hui des hommes qui demandent qu'on leur prouve l'existence de Dieu?

Il est vrai qu'il y a eu quelques hommes qui se sont donnés pour athées, qui ont écrit comme s'ils eussent été de vrais athées; mais les uns ont été regardés comme des insensés, et c'est ainsi que fut regardé Diagoras <sup>2</sup>; les autres ont été punis comme des hommes dangereux, et c'est pour cela que Protagoras fut banni d'Athènes et que ses livres furent condamnés au feu <sup>3</sup>. Il y a eu quelques hommes soi-disant athées, comme il y a eu un Erosstrate, un Catilina, un Julien, un Cromwel; mais ce sont là des phénomènes de folie ou de scélératesse, si singuliers et si rares, qu'ils ne prouvent rien au tribunal de la raison et du bon sens.

Ajouterait-on, avec Bayle, qu'on a trouvé des sauvages qui n'avoient aucune idée d'un Dieu, ainsi que l'attestent certains voyageurs dans leurs relations <sup>4</sup>?

<sup>1</sup> Cicero, de nat. Deor. lib. 2. — <sup>2</sup> Id. lib. 3. — <sup>3</sup> Id. lib. 7. — <sup>4</sup> Voyez pensées sur le Com.

Mais seroit-ce donc auprès de quelques sauvages brutes, et peut-être aussi brutes que les animaux parmi lesquels ils vivent, que nos judicieux critiques et nos sages philosophes iront puiser des lumières sûres pour éclairer leur raison? Leurs tristes forêts seront-elles les lycées et les académies, que ces messieurs choisiront pour s'instruire? Seroit-ce par les relations incertaines de quelques aventuriers, qu'ils croiront pouvoir contre-balancer le témoignage de tous les siècles et de tout l'univers?

Doit-on beaucoup déférer à l'autorité de ces écrivains, qui affirment sans preuves, qui citent des faits sans témoins, qui décident de la manière de penser de quelques hommes dont ils ignoroient le langage, qu'ils n'ont vu que rapidement, et que bien souvent même ils n'ont point vu du tout? Ne doit-on pas faire de leurs relations le même cas que faisoit autrefois Strabon de celles que les Grecs de la suite d'Alexandre faisoient des Indes? Le texte de ce judicieux écrivain est trop intéressant, pour n'être pas rapporté tout au long.

« Il faut être extrêmement circonspect et » attentif, dit-il, quand on traite de ce qui » regarde les Indes<sup>1</sup>. Il est peu de personnes » parmi nous qui aient vu ce pays. Ceux qui y

<sup>1</sup> Strabo, Geor. lib. 15.

» ont été, ne l'ont vu qu'en partie; ils ne par-  
» lent presque que sur des oui-dire. Ce qu'ils en  
» ont reconnu, ils ne l'ont vu que dans des  
» excursions militaires. Ceux qui se piquent  
» d'en avoir écrit avec plus d'exactitude, sont  
» sans cesse en contradiction les uns avec les  
» autres. On ne voit ni accord, ni conformité  
» dans ce que nous attestent ceux qui accom-  
» pagnèrent Alexandre dans son expédition  
» des Indes. Et si tous ces écrivains sont si  
» opposés dans le récit des choses qu'ils ont  
» vues, peut-on se fier à ce qu'ils nous di-  
» sent avoir appris par les autres? » Ceux qui  
courent le monde aujourd'hui, sont-ils plus  
dignes de foi que ces anciens conteurs de fables?  
De semblables témoignages peuvent-ils donner  
quelque atteinte à la vérité?

La raison nous démontre l'existence d'un  
premier Être; le spectacle de l'univers nous  
prouve qu'il est l'ouvrage d'une intelligence et  
d'une sagesse infinie: tous les siècles et toutes  
les nations se réunissent pour reconnoître une  
Divinité. Ainsi, douter de l'existence de Dieu,  
c'est prouver qu'on ne mérite pas d'être mis  
au rang des hommes!

M. de Voltaire n'a jamais paru avoir aucun  
doute sur ce point; et l'on ne pourroit pas  
plus le soupçonner d'être athée, qu'on ne pour-  
roit le soupçonner d'être bon chrétien. Il nous  
apprend que Newton étoit intimément per-

suadé qu'il y a un Dieu, et que la preuve de l'existence de Dieu, par la vue des causes finales, étoit la plus forte aux yeux de ce grand homme.

Cette preuve est très-bonne en effet, parce qu'elle est la plus sensible et la plus à portée de tout le monde; mais puisque c'est la seule que M. de Voltaire admette dans sa philosophie, pourquoi fait-il ensuite tous ses efforts pour la détruire? Pourquoi, dans son songe de Platon, fait-il une raillerie si impie et si indécente sur l'ouvrage du Créateur? Ce songe n'est qu'une fiction, il est vrai; mais Voltaire mépriseroit beaucoup le lecteur qui s'arrêteroît à la lettre du texte, qui ne saisiroit pas le sens de l'allégorie, et qui ne devineroit pas ce qu'il faut entendre par ce génie aveugle et étourdi, ce Démo-gorgon qui se charge d'arranger ce morceau de boue que nous appelons terre, et qui y réussit si mal. Je ne rappelle point ici les fades railleries et les minces objections qu'on trouve dans cette pièce. Je me contente de renvoyer au savant commentaire de M. l'abbé d'Asfeld, sur l'ouvrage des six jours. Les observations curieuses et sûres, les réflexions judicieuses, la sagesse, l'esprit de religion qui brillent dans cet ouvrage, feront mieux sentir l'ignorance, l'impiété et l'indécence qui règnent dans tout ce songe de Platon.

Il y a dans ce monde un ordre si admirable,

et des caractères si brillants d'une sagesse infinie, qu'on ne peut pas les examiner sans reconnoître aussitôt l'existence d'un Dieu créateur. Il y a aussi des désordres réels, et des désordres apparents, dont la raison, la tradition et la foi nous apprennent les causes. On ne peut pas raisonner juste, si l'on ne consulte et si l'on ne réunit ces différentes sources de vérité.

La révélation nous apprend que la terre, telle que nous la voyons aujourd'hui, est bien différente de ce qu'elle étoit au sortir des mains du Créateur. Lorsqu'elle eut été souillée par le péché du premier homme, Dieu la maudit<sup>1</sup>. Il la priva de cette admirable fécondité qui devoit fournir aux besoins et aux délices de l'homme innocent, et la laissa d'une stérilité qui ne devoit plus rien produire, qu'à force de sueur et de travail, à l'homme coupable.

Cette première altération ne fut rien en comparaison de celle qu'y apporta le déluge. On peut en juger par la différence de la vie des hommes, qui vivoient sept ou huit fois plus long-temps avant le déluge, qu'ils n'ont fait après. Il faut donc que ce qui servoit à entretenir la vie, n'eût plus tant de force et de vertu qu'il en avoit auparavant. Je ne prétends pas répondre sur tous ces prétendus inconvénients

<sup>1</sup> Gen. 3.

qui se trouvent dans ce monde. Nous avons déjà d'excellents ouvrages sur ce sujet. Je me contente de dire à un homme qui pense en chrétien, que l'homme pécheur et maudit ne méritoit pas de conserver tous les agréments du séjour qui n'avoit été préparé que pour l'homme juste et innocent.

« Newton, dit M. de Voltaire, ne goûtoit » pas beaucoup la grande preuve qui se tire » de la succession des êtres. Il trouvoit que » cet argument n'étoit fondé que sur l'équi- » voque de génération et d'êtres formés les » uns par les autres. Car les athées qui ad- » mettent le plein, répondent qu'à propre- » ment parler, il n'y a point de génération, » il n'y a point d'êtres produits, il n'y a point » plusieurs substances. »

Je ne sais pas si M. Newton avoit du goût pour cette preuve; mais ce grand génie ne pouvoit pas manquer d'en sentir la force: elle est simple, claire et pressante. Nous venons de le démontrer dans la première preuve de l'existence de Dieu. Voltaire, en combattant cette preuve, fait bien voir qu'il manque de droiture ou de pénétration. Il jette ensuite un mot sur le spinosisme, qui nous oblige d'en dire notre sentiment.

*Courte digression sur le Spinosisme.*

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un homme assez extravagant pour croire aux rêveries de Spinosa, que les savants méprisent, et qui ne sont vantées que par les ignorants. Je suis également surpris que quelques philosophes se soient donné la peine de les réfuter, et que M. de Voltaire ait la hardiesse de les répéter.

Car, que l'on propose cet absurde système à un métaphysicien habile, capable de pénétrer les vérités les plus abstraites, d'analyser toutes les propositions, de disséquer toutes les idées, de tout rapprocher des principes sûrs et incontestables; ou qu'on le propose à un homme qui n'est nullement exercé aux discussions philosophiques, mais qui a une raison droite et un jugement sûr; je dis que ni le métaphysicien, ni l'homme d'une raison droite, ne seront touchés ni ébranlés de tout ce qu'un spinosiste osera proposer.

Premièrement, le métaphysicien ne trouvera pas un seul principe sûr, ni une seule notion claire, ni une seule proposition prouvée, dans tout ce qui fait le fond du système de Spinosa : ainsi il pourra d'abord arrêter le spinosiste, en lui demandant des définitions claires, intelligibles et principiées; en reje-

tant toutes les suppositions qui seront sans fondement et sans preuves suffisantes; en n'admettant aucun terme dont le spinosiste n'ait donné une notion claire; en exigeant que toutes les propositions soient ramenées à des principes évidents: mais alors tout le système de Spinoza tombera nécessairement; il sera impossible au spinosiste de prouver qu'il ne doit y avoir qu'une seule et unique substance dans le monde, et de faire remonter ses preuves jusqu'aux premiers principes: il lui sera impossible de prouver que ses définitions d'attributs sont justes: cependant, le métaphysicien lui dira toujours que ce sont-là les préliminaires absolument nécessaires à la dispute, et qu'il est fort inutile de l'entamer, si l'on n'est d'abord convenu de ces points. Si le spinosiste est obligé de se tenir sur la défensive, et de fournir des preuves, il sera nécessairement forcé de reculer.

Je suis fort surpris que Bayle, dans ses longues dissertations contre Spinoza, n'ait pas employé cette voie si simple et si sûre; c'étoit couper en un moment le nœud gordien.

Secondement, l'homme qui n'est point accoutumé à cet obscur langage, qu'on appelle métaphysique, et dont il est si facile et si ordinaire d'abuser; l'homme, qui n'a d'autres armes qu'un jugement sûr et une droite raison, sera surpris qu'un spinosiste affirme gravement

qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir qu'une seule et unique substance.

Vous voulez , lui dira donc cet homme de bon sens ; vous voulez que je croie qu'il n'y a qu'une seule et unique substance dans l'univers ? Vous voulez donc que je croie que l'eau et le feu ne font qu'une même chose , et que toute la différence qu'il y a entre ces deux éléments , ne vient que de quelques modifications , que nous ne comprenons ni vous ni moi ? Vous voulez que je croie que ce qui pense dans l'homme est de la même nature que le caillou que roulent les eaux. Je ne comprends rien à vos termes et à votre jargon philosophique : tout ce que je puis vous dire , c'est que vous raillez quelquefois et avec raison , des sottises de la philosophie ancienne ; mais comment doit-on regarder celles de votre philosophie nouvelle ?

Vous dites encore , qu'à proprement parler, il n'y a point de génération ; mais quelle est la preuve que vous en donnez ? En vérité , monsieur le spinosiste , votre philosophie est admirable ; mais je trouve qu'il vaut encore mieux être raisonnable , que d'être philosophe à votre manière ; et toute votre philosophie subtile paroît trop opposée au bon sens , pour avoir des sectateurs , et pour faire tort à la religion.

## CHAPITRE III.

*Du Déisme.*

LE déisme ou théisme est l'opinion de ceux qui ne peuvent pas nier l'existence de Dieu, qui frondent tous les cultes de religion. La distinction de déisme et de théisme, si vantée par l'abbé de Prades, et nouvellement adoptée par Voltaire, est sans aucun fondement; puisque le *Théos* de la langue grecque, et le *Deus* de la langue latine, ne signifient pas plus l'un que l'autre.

Le déisme est, selon M. de Voltaire, la religion du bon sens, la religion des philosophes et des sages.<sup>1</sup> Il n'est personne dont il fasse de si beaux éloges, et pour qui il marque tant de vénération, que pour les déistes: il a d'abord la prudence de dire que la religion chrétienne est la meilleure de toutes les religions, et il a ensuite l'adresse de détruire tout ce qu'il a dit. Voici comme il s'exprime:

« Le déisme est une religion répandue dans  
 » toutes les religions: c'est un métal qui s'al-  
 » lie avec tous les autres, et dont les veines  
 » s'étendent sous terre: cette mine est plus à

<sup>1</sup> Mélang. ch. XI.

» découvert à la Chine : partout ailleurs elle  
 » est cachée , et le secret n'est que dans les  
 » mains des adeptes. Cette religion est beau-  
 » coup meilleure que toutes les sectes qui sont  
 » hors de notre Eglise ; car toutes ces sectes  
 » sont fausses , et la loi naturelle est vraie.  
 » Notre religion révélée n'est même , et ne  
 » pouvoit être que cette loi naturelle perfec-  
 » tionnée ; ainsi le déisme est le bon sens qui  
 » n'est pas encore instruit de la révélation ,  
 » et les autres religions sont le bon sens per-  
 » verti par la superstition.

» Toutes les sectes sont différentes , parce  
 » qu'elles viennent des hommes ; la morale est  
 » partout la même , parce qu'elle vient de  
 » Dieu ; enfin les déistes , qui sont partout si  
 » nombreux , n'ont jamais causé le moindre  
 » tumulte , parce que ce sont des philoso-  
 » phes. »

Voilà la doctrine de M. de Voltaire ; voici quelques réflexions sur cette belle doctrine :

1.° Assurer que notre religion révélée n'est et ne peut être que la loi naturelle perfectionnée , c'est tomber dans une contradiction des plus sensibles ; car la révélation nous découvre et nous fait connoître des vérités que la raison seule , quelque perfectionnée qu'elle soit , ne pourroit jamais découvrir ; et la loi naturelle ne nous fait connoître que des vérités qui sont toujours du ressort de la raison , ou

qui peuvent être découvertes par la raison ; ainsi , dire que la religion révélée n'est autre chose que la loi naturelle perfectionnée , c'est la même chose que si l'on disoit , que la religion révélée , n'est pas une religion révélée ; ce qui est une contradiction évidente.

Ainsi , M. de Voltaire , en faisant semblant d'admettre la révélation , la rejette réellement et l'anéantit absolument ; car puisque notre religion , avec toute sa révélation , n'est et ne peut être que la loi naturelle perfectionnée , elle ne peut donc pas aller plus loin que ne peuvent aller les lumières naturelles de l'homme. Il faudra donc rejeter tout ce qui est supérieur aux lumières naturelles de l'homme ; il faudra donc regarder comme de pures chimères , les vérités surnaturelles et les mystères de la religion chrétienne. Voilà le premier principe de la religion des philosophes modernes. M. de Voltaire semble l'avoir emprunté de l'abbé de Prades , et l'abbé de Prades , de Spinoza.

La loi naturelle est pour régler la conduite et les mœurs ; la révélation est pour régler la foi et la créance. La loi naturelle est parfaite en elle-même : la révélation ne la rend pas plus parfaite ; mais elle fournit des lumières , des connoissances , des motifs qui peuvent déterminer l'homme à l'observer plus parfaitement. L'entortillement des propositions de

M. de Voltaire n'est pas suffisant pour en excuser ou pour en cacher l'impiété.

2.° Toutes les sectes sont différentes, parce qu'elles viennent des hommes; la morale est partout la même, parce qu'elle vient de Dieu.

Si dans toutes ces sectes dont parle ici M. de Voltaire, il ne comprend pas les sectes chrétiennes ni la juive, sa proposition n'est pas plus intéressante que s'il disoit qu'il fait jour à midi: s'il y comprend la religion chrétienne, sa proposition renferme l'impiété la plus absurde; car, s'il n'y a que la morale qui vienne de Dieu, et que tout le reste vienne des hommes, il s'ensuit, 1.° que toutes les sectes ou religions sont aussi divines les unes que les autres, qu'elles sont toutes également bonnes ou également mauvaises, et qu'il est fort indifférent d'être chrétien ou idolâtre; ou juif ou mahométan: il s'ensuit, 2.° que la révélation des chrétiens n'est qu'une invention humaine; que les mystères, le baptême, les sacrements, le dogme de la divinité de Jésus-Christ, et les autres vérités surnaturelles, ne doivent être regardées que comme des chimères et des fables méprisables; mais l'extravagance est trop forte pour avoir besoin de réfutation, et l'impiété trop hardie, pour ne pas exciter l'horreur et l'indignation.

On observera encore, qu'il est faux que la morale soit partout la même; car la polyga-

mie est permise chez les Mahométans et chez plusieurs peuples de l'Orient, et elle a toujours été défendue chez les Occidentaux. La fornication n'étoit point regardée comme un crime chez les païens, et elle est proscrite par les lois évangéliques : il est bien d'autres points par lesquels nous pourrions prouver que la morale n'est pas la même partout.

3.<sup>o</sup> Le théisme ou déisme est la religion du bon sens, qui n'est pas encore instruit de la révélation : or, la révélation, selon les articles précédents, ne propose que des choses qui sont des inventions purement humaines, c'est-à-dire, de pures chimères; donc le théisme est la seule religion qui ne propose point de chimères. On est donc chrétien à pure perte; il vaudroit donc bien mieux anéantir le christianisme.

4.<sup>o</sup> En mille endroits de ses *Mélanges* et de son *Histoire générale* il reproche aux catholiques leurs superstitions; il dit ici que le déisme est beaucoup meilleur que toutes les sectes remplies de superstitions. Il faut croire, pour l'honneur de M. de Voltaire, qu'il n'a pas pensé aux conséquences et aux applications qu'on peut faire de ce qu'il avance si inconsidérément.

5.<sup>o</sup> Il dit que le déisme est une mine cachée sous terre, que le secret n'est que dans les mains d'un petit nombre d'adeptes; il en

étoit de même autrefois chez les abominables manichéens <sup>1</sup>. S'il n'y a rien dans le déisme de contraire aux intérêts de la religion et de la société, pourquoi ce secret mystérieux? Les adeptes manichéens étoient les hommes les plus détestables de toute la secte. Faut-il penser la même chose des adeptes déistes?

6.° Les impies, les déistes, les philosophes, car aujourd'hui tous ces termes sont synonymes, regardent comme insupportable le joug de la religion, et cependant ils n'osent pas le secouer ouvertement. C'est cet embarras hypocrite que Voltaire représente assez bien, quand il dit :

Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,  
Par des sentiers secrets le sage doit marcher<sup>2</sup>.

Voilà leur ressource et leur retranchement, et voilà en même temps leur opprobre et leur honte; car s'ils ont la vérité pour eux, pourquoi n'en font-ils pas une profession ouverte? pourquoi montrent-ils tant de foiblesse et de lacheté? Ces déguisements ne font guère d'honneur à leur philosophie; mais s'ils ne peuvent pas nous convaincre qu'ils ont pour eux la vérité, n'est-on pas autorisé à regarder comme souverainement odieux et détestables les ténébreux sentiers par où ils marchent? N'est-on

<sup>1</sup> Aug. de morib. Mani.—<sup>2</sup> Poème de la loi naturelle.

pas autorisé à dire, que ce sont-là les voiles avec lesquels ils couvrent le libertinage et les débauches dont ils s'enivrent en secret, et dont ils rougiroient en public ?

7.<sup>o</sup> Ces voiles seront bientôt levés, si l'on veut chercher le sens enveloppé dans la légère allégorie de Socrate<sup>1</sup> : on verra aussitôt que l'éloge du déisme, et le mépris de tout ce qui est regardé comme devoir dans le christianisme, en est l'unique but. Après avoir raillé de l'adoration dans les temples, des craintes de l'éternité, des offrandes faites à Dieu, des austérités de la pénitence, Voltaire demande, en faisant toujours parler son Socrate : Un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui ressembler, autant que le peut la foiblesse humaine, et qui fait tout le bien dont il est capable, comment nommeriez-vous un tel homme ? C'est une ame très-religieuse, lui répond-on. Fort bien. On pourroit donc adorer l'Etre Suprême, et avoir, à toute force, de la religion. Voilà le véritable esprit du déisme, développé ; voilà le déiste présenté comme l'homme le plus religieux, comme la vraie image de la Divinité ; mais ce n'est que Voltaire qui le dit.

8.<sup>o</sup> Tout ce qu'il reconnoît de déistes, ou tous ceux qu'il veut faire passer pour déistes,

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 78.

il les honore du nom de sages ; il les loue d'avoir porté la fermeté philosophique jusqu'au tombeau. C'est ainsi qu'il parle des Chaulieu, des Leibnitz, des Newton, etc. Leibnitz, dit-il, mourut en sage en Hanovre, adorant un Dieu comme le grand Newton, sans consulter les hommes ; mais ceux qui, revenant enfin de leurs égarements, rentrent dans les vues de la religion, il les regarde comme des hommes dont l'esprit s'est affoibli. C'est le jugement qu'il porte du grand Condé<sup>1</sup>. Malheur à Voltaire, s'il porte la force d'esprit et la fermeté philosophique, jusqu'à la mort !

## CHAPITRE IV.

### *De la Tolérance des Philosophes.*

**M.** DE Voltaire ne trouve rien de plus injuste et de plus déraisonnable que de ne pas tolérer toute sorte de philosophes<sup>2</sup>. Quelles que soient les extravagances qui leur pourront venir dans l'esprit, il prétend qu'on doit les leur laisser débiter ; il nous assure même que les hommes n'ont jamais été plus vertueux et plus sages, que lorsque les philosophes ont joui de cette précieuse liberté.

<sup>1</sup> Siècle de Louis XIV. — <sup>2</sup> Mélanges, ch. 27.

« Croyez-moi , nous dit-il avec le ton d'une  
» douce insinuation , il ne faut jamais crain-  
» dre qu'aucun sentiment philosophique puisse  
» nuire à la religion. Nos mystères ont beau  
» être contraires à nos démonstrations , ils  
» n'en sont pas moins révévés par nos philo-  
» sophes chrétiens , qui savent que les objets  
» de la raison et de la foi sont de différente na-  
» ture. Jamais les philosophes ne seront une  
» secte de religion. Pourquoi ? C'est qu'ils sont  
» sans enthousiasme. »

Que ces philosophes soient athées , matérialistes , déistes ; qu'ils ne croient ni Dieu ni diables , qu'ils ne reconnoissent ni conscience , ni lois , ni devoir : n'importe : l'avis de M. de Voltaire est qu'il faut les tolérer. Toutes les sectes , dit-il , étoient admises chez les Grecs et chez les Romains. « Aucune de ces sectes  
» ne fut persécutante ; mais toutes étoient  
» paisibles : c'est ce qui nous confond ; c'est  
» ce qui nous fait voir que la plupart des  
» raisonneurs d'aujourd'hui sont des mons-  
» tres , et que ceux de l'antiquité étoient des  
» hommes. »

Après cela , il nous fait une brillante liste des philosophes , qu'il faut chérir et respecter. On y trouve Spinoza , Hobbes , Bayle , Pomponace , le comte de Boulainvilliers , Tolland , Becker , l'Espion ture , l'auteur des Lettres persannes , celui des Lettres juives , des Pensées

philosophiques, etc. Enfin il n'omet presque aucun des auteurs qui ont attaqué le plus hardiment la religion.

Il nous fait observer la sagesse avec laquelle se conduisirent les Grecs et les Romains, chez qui on toléroit toutes les sectes, et chez qui aucune secte ne devint persécutante.

Mais un autre observateur, plus judicieux, pourroit bien lui faire cette réponse : il est vrai, Monsieur, qu'on toléroit toutes les sectes chez les Grecs et chez les Romains, cela n'est pas surprenant ; les sectes les plus extravagantes ne faisoient rien chez eux à la religion ; parce que la religion chez eux n'étoit pas plus respectable et ne valoit pas mieux que ces sectes : mais vous avez bien tort d'assurer qu'elles ne furent jamais persécutantes ; elles le furent avec la cruauté la plus excessive, dès qu'on voulut en démontrer la fausseté. Les chrétiens en firent une bien terrible épreuve pendant trois siècles.

Vous prétendez, continue cet observateur judicieux, que nos mystères ont beau être contraires à nos démonstrations, qu'ils n'en sont pas moins révévés par nos philosophes chrétiens ; mais faites attention, que raisonner ainsi, c'est montrer une souveraine impiété ou une souveraine extravagance ; car si ces démonstrations philosophiques sont vraies, les mystères auxquels elles sont contraires, sont

nécessairement faux ; et alors les objets de la foi ne sont plus qu'un amas de faussetés ; mais si les mystères sont vrais , il faut donc que ces prétendues démonstrations , dont vous vous vantez , soient absolument fausses.

Ainsi M. de Voltaire vous devez avouer l'une de ces trois choses : ou que vos philosophes prétendus chrétiens sont des aveugles , qui prennent pour des démonstrations ce qui est contraire à la vérité ; ou qu'ils sont des imbécilles , qui révèrent sincèrement des faussetés démontrées ; ou enfin des impies qui osent attaquer les vérités les plus respectables et les plus sacrées.

Il ne faut pas craindre , dites-vous encore , qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la religion ; mais en parlant ainsi , vous feriez presque croire que vous ne connoissez point du tout la religion , ou que vous ne connoissez point vos philosophes ; car ces mêmes hommes , que vous louez excessivement , anéantissent dans leurs écrits , tous les principes , les fondements et les dogmes de la religion. Donnons un moment à examiner et à reconnoître quelle étoit la manière de penser de ces philosophes.

Spinoza , par exemple , étoit athée et matérialiste ; il ne connoissoit point d'autre règle de mœurs que l'amour-propre et l'intérêt personnel ; il disoit que chacun étoit en droit de

se procurer tout ce qu'il pourroit de biens, de plaisir et de satisfaction. C'étoit la seule règle de mœurs qu'il crût primitive. Pensez-vous donc, M. de Voltaire, que ces opinions ne puissent point nuire, et ne soient point contraires à la religion? Bayle ne pensoit pas comme vous<sup>1</sup>; il regardoit le spinosisme comme l'entassement de toutes les extravagances qui se puissent dire; comme la plus monstrueuse hypothèse qui se puisse imaginer, la plus absurde et la plus diamétralement opposée aux notions les plus évidentes de notre esprit.

Hobbes rejetoit la révélation<sup>2</sup>, parce qu'elle n'étoit pas, à son avis, un moyen suffisant pour parvenir à la connoissance de la vérité. Il approchoit fort du matérialisme; et il n'admettoit d'autre religion que celle qui est autorisée par le prince, et d'autre règle de mœurs, que l'intérêt particulier. Croyez-vous que toutes ces impiétés et ces extravagances, puissent bien s'accorder avec la religion?

Tolland<sup>3</sup> parle de Moïse comme il parle de Numa Pompilius, de Lycurgue, de Minos, etc. Il dit que tous ces législateurs ont également feint d'être inspirés. Le dogme de l'immortalité de l'ame n'est selon lui qu'une invention humaine; et il est aussi matérialiste que Spinoza.

<sup>1</sup> Bayle, art. Spinoza, n. 1.—<sup>2</sup> Leviathan. ch. 33.—<sup>3</sup> Tolland, *Adeifidemon*.

Becker <sup>1</sup> regardoit comme une absurdité l'opinion de ceux qui croyoient qu'il y avoit eu des possédés et des magiciens. Les protestants le déposèrent de sa charge de ministre, parce qu'il ne voulut pas rétracter ce sentiment, qui contredit les divines Ecritures.

Antoine Collins, dans un ouvrage qu'il a intitulé la *Liberté de penser*, prend hardiment la défense de tous les impies, les athées et les libertins; et il les honore, comme vous faites vous-même, du beau nom de philosophes.

Pomponace a fait un traité de l'immortalité de l'ame. On ne sait guère si on doit regarder ce traité comme fait pour ou contre. Le livre sur les prestiges et les miracles est dans le même goût. Ce philosophe fait comme les autres raisonneurs modernes. Ils disent qu'il faut se soumettre à la foi, et ils s'épuisent en raisonnemens et en sophismes, pour l'affoiblir.

Bayle combat quelquefois avec succès pour certains points de la religion. Mais il tourne plus souvent ses armes contre elle, qu'il ne les emploie pour elle. Ses déclamations contre le gouvernement, les ministres et les dogmes de l'Eglise catholique, sont toujours violentes; ses critiques sur cette matière, toujours séduisantes, ou par les sophismes qu'il présente, ou par les citations dont il accable. Les témoi-

<sup>1</sup> Becker, mundus incant.

gnages contre les catholiques sont entassés avec affectation , et presque toujours admis sans examen. Ceux qui sont en leur faveur, sont supprimés ou discutés avec la défiance la plus outrée. Il n'y a que des hommes bien instruits, et d'un bon esprit , qui puissent le lire sans danger.

L'auteur des *Lettres persannes* emprunte un personnage étranger , pour répandre un ridicule odieux sur divers points et divers usages de la religion , et pour présenter des tableaux très-indécents. Celui des *Lettres juives* s'efforce d'ébranler les dogmes fondamentaux du christianisme. L'auteur des *Pensées philosophiques* n'a presque de raisonnable et de vrai que la réflexion qu'il met à la tête de son ouvrage ; c'est que , si on goûte ses pensées, il les tient pour détestables.

Je pourrois caractériser de la même manière tous ces autres philosophes que vous citez encore, et que vous nous présentez comme devant faire l'objet du respect et de l'amour des sages. Ils deviennent une preuve bien sensible de ce que vous venez de dire : que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres. Rien n'est plus vrai que cela. Vous affirmez cependant hardiment qu'il n'est pas à craindre que leurs sentiments puissent nuire à la religion. Mais avouez que si la religion n'avoit pas d'autres législateurs que ces mes-

sieurs, elle seroit bientôt le ramas de toute sorte d'extravagances et d'absurdités : et que c'est un grand bonheur pour la religion et pour la raison, que tous ces grands raisonneurs aient si peu d'autorité et de crédit.

Enfin vous concluez toujours qu'il faut les tolérer. Je crois, Monsieur, que la société doit en user envers eux, comme elle en use envers tous les autres membres dont elle est composée. Elle tolère tous ceux qui observent et qui respectent ses lois, ses usages, sa religion, son culte, et tous les devoirs auxquels chacun est tenu envers la divinité et envers ses semblables. Mais elle arrête, elle réprime, elle punit ceux qui manqueroient à quelqu'un de ces devoirs. Il y a quarante ans qu'on s'aperçoit bien en France, que les plus grands raisonneurs ne sont pas toujours les plus respectables.

---

## CHAPITRE V.

*Du Matérialisme, ou Dissertation sur l'ame.*

**D**OUZE bons philosophes, et qui le sont devenus on ne sait comment <sup>1</sup>, qui sont dans une île où ils n'ont jamais vu que des végétaux, et qui néanmoins ont lu nos Ecritures, sont rem-

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 27.

plis d'une foi édifiante, connoissent tous les systèmes philosophiques, toutes les différentes sectes qu'il y a jamais eu dans le monde, toutes les histoires, et qui sont parvenus à cette variété admirable de connoissances, on ne sait comment : voilà la supposition vraisemblable que fait M. de Voltaire, et les personnages qu'il introduit pour dissenter sur l'ame.

Ces philosophes sont subtils; mais malgré leur subtilité, ils font des raisonnements bien pitoyables, qui paroissent d'abord fort instruits et fort éclairés, et de temps en temps ils montrent qu'ils ne sont que de hardis ignorants. Enfin, leur sublime raison ne les conduit qu'au matérialisme. Voici comment ils procèdent :

Ils voient des plantes qui végètent, qui poussent; et comme ils ne comprennent rien à cela, ils concluent que la végétation est un don que Dieu a fait à la matière. Voilà l'ame végétative. Ils aperçoivent ensuite des animaux, ils y voient des marques de sentiment et de connoissance; mais ne pouvant pas savoir si ces animaux ont des ames, ni ce que c'est que ces ames, ils concluent encore que la connoissance et le sentiment pourroient bien être des propriétés données de Dieu à la matière. Pour s'instruire davantage, ces hommes pénétrants et judicieux font des expériences sur les insectes, sur les vers de terre. Ils les coupent en plusieurs par-

ties, et ils sont étonnés qu'au bout de quelques temps il vienne des têtes à toutes ces parties coupées.

Ces ames, disent-ils entr'eux, seroient-elles comme celles des arbres et des plantes? Il n'y a pas d'apparence. Il est donc très-probable que ces ames sont d'une autre espèce, que c'est encore une nouvelle faculté que Dieu a daigné donner à la matière. Voilà l'ame des bêtes.

Nous découvrons tous les jours des propriétés de la matière, continuent ces philosophes sauvages, c'est-à-dire, des présents de Dieu, dont nous n'avions pas d'idées. Ainsi, il nous paroît que la pensée pourroit bien être aussi un présent que le Créateur a fait à la matière, à ces êtres que nous nommons pensants. Voilà l'ame raisonnable. La difficulté consiste moins à deviner comment la matière pourroit penser, qu'à deviner comment une substance quelconque pense. L'ame est une horloge que Dieu nous donne à gouverner; mais il ne nous a point dit de quoi le ressort de cette horloge est composé.

Voilà la manière dont procèdent nos philosophes. Par cette manière, il paroît qu'on devroit les envoyer s'instruire auprès de quelque maître plus raisonnable et plus sûr. Je les renvoie au plus aimable et au plus chrétien des philosophes, l'inimitable auteur du *Spectacle de la nature*.

Le premier raisonnement de ces philosophes insulaires est admirable. Ils ne comprennent pas ce que c'est que ce pouvoir secret qu'ont les plantes d'attirer le suc qui les nourrit, et ils concluent que ce pouvoir est un don que Dieu a fait à la matière. C'est raisonner comme le feroit un sauvage, qui, voyant une montre, diroit : Je ne comprends pas ce pouvoir secret qu'ont les heures d'un cadran d'attirer l'aiguille; donc ce pouvoir est un don que Dieu a fait, aux heures de ce cadran.

Les observations ont appris aux philosophes attentifs et raisonnables, que chaque graine a un germe qui renferme la plante qui en doit sortir. Ce germe est ordinairement renfermé entre deux lobes, qui sont comme le sein d'une mère, laquelle le nourrit de sa propre substance, jusqu'à ce qu'il ait assez de force pour prendre une nourriture plus solide. Les lobes épuisés, le germe se trouve déjà pourvu de chevelus qui, semblables à de petites mains, vont chercher leur nourriture. Ils la trouvent dans l'humidité, les sels, les huiles répandus dans la terre. Ces sels étant mis en mouvement par la chaleur, et poussés par le ressort de l'air, s'insinuent par les pores de la plante, et lui donnent des accroissemens successifs.

Ce ressort, ce mouvement, cette insinuation des sels est démontrée par ses effets, quoiqu'on ne connoisse pas la proportion de l'action. La

formation de ces germes est l'ouvrage de la puissance du Créateur. La nutrition est l'effet du mécanisme dont nous parlons. Mais ce don fait à la matière d'attirer les sucs, n'est qu'une rêverie de ces philosophes sauvages ; puisque, si les germes étoient ôtés de la graine, on auroit une matière, qui malgré ce don de Dieu, ne pourroit plus rien attirer.

Nos philosophes, poussant plus loin leurs recherches, sont forcés de reconnoître des êtres qui ressemblent à la matière en quelque chose, sans avoir tous les autres attributs dont la matière est douée, comme le feu, la lumière ; ils jugent qu'il est très-vraisemblable qu'il y a une chaîne de substances qui va jusqu'à l'infini, sans cesser de ressembler à la matière.

Usque adeò quod tangit idem est, tamen ultima  
distant<sup>r</sup>.

Rien ne leur paroît plus digne de la grandeur de Dieu, qui a bien pu choisir une de ces substances pour la loger dans nos corps. Voilà ce que les profondes méditations de nos philosophes sauvages leur ont enfin découvert.

Mais un vrai philosophe n'auroit pas beaucoup de peine à leur faire quitter leurs rêve-

<sup>r</sup> Lucret.

ries, s'ils étoient de bonne foi ; et voici comment il pourroit s'y prendre.

J'avoue, leur diroit-il, que nous ne connoissons pas toutes les propriétés de la matière. Mais vous devez aussi avouer qu'on ne peut pas concevoir une matière sans parties. L'or, l'air, le mercure, le feu, l'eau, la lumière sont bien différents les uns des autres. Cependant vous les concevez toujours comme des amas de parties. Divisez, subtilisez, mettez en organes ces matières ; vous concevrez des parties toujours plus petites et plus délicates, mais ce seront toujours des parties. Voilà la première chose que la raison nous montre dans la matière.

Ce premier point une fois décidé, examinons l'action de la matière. Puisque vous ne pouvez point concevoir de matière sans parties, vous ne pouvez point concevoir d'action de matière sans action de parties. Lorsque vous avez une fleur entre les mains, sa beauté, l'éclat de ses couleurs, la finesse de ses nuances vous frappe, parce que les rayons de lumière réfléchis de la fleur à vos yeux, vont peindre son image avec ses graces au fond de votre rétine. Vous êtes flatté de son odeur parce que des parties imperceptibles s'en détachent, et vont causer d'agréables ébranlements dans les fibres de votre odorat. Le goût délicieux que vous trouvez à un fruit, n'est que l'action des sels dont ce fruit est pénétré, et qui se répan-

dent sur les mamelons ou extrémités des fibres dont le palais est tapissé. Les sons ne vous deviennent sensibles que par les vibrations qui sont causées dans l'air, et qui en s'étendant se communiquent par vos oreilles jusqu'aux nerfs de l'ouïe. Je pourrois faire une énumération infinie de ces actions de la matière, qui ne sont autre chose que l'action des parties de la matière.

Ainsi, si l'on prétend que la matière peut penser, il faudra avouer que la pensée peut être l'effet de l'action des parties de la matière.

Maintenant, nous ne concevons pas que la matière puisse agir autrement que le mouvement, la figure, la coupe de ses parties. Il faut donc que la pensée puisse être l'effet de ce mouvement, de cette figure, de cette coupe. Tous ces principes paroissent très-simples, très-clairs, très-liés. Il n'y a qu'à voir si l'on en peut faire l'application à la pensée.

Toute action de la matière est divisible comme la matière. Le mouvement d'une masse quelconque est le mouvement de toutes les parties de cette masse. Ce mouvement lui-même peut être conçu comme divisible, relativement à ces différentes parties qui sont mues. Si donc la pensée est l'action de la matière, elle pourra donc être divisée en plusieurs parties. Cela étant, je prends la liberté de vous faire quelques petites questions; voyez ce que vous pouvez raisonnablement y répondre.

Croyez-vous que ce sentiment qui est dans votre ame, lorsque vous saisissez une vérité, lorsque vous venez à bout de résoudre un problème abstrait ; croyez-vous que ce sentiment puisse être partagé en deux, en trois, en quatre parties, et chaque partie se subdiviser encore en d'autres ? Cela doit être nécessairement, si la pensée est l'effet de l'action de la matière.

Quand on vous fait une question, et que vous répondez oui ou non ; ce sentiment de l'ame en affirmant, ou en niant, est-il divisible ? Pouvez-vous concevoir ce que ce seroit, qu'une moitié, un quart d'affirmation ou de négation ? Ne concevez-vous pas au contraire, que l'affirmation ou la négation, est une chose infiniment simple et incapable de partage ?

Croyez-vous que les comparaisons que vous faites de plusieurs vérités, et les conclusions que vous en tirez, puissent être l'effet du mouvement, de la figure ou du choc de quelques corpuscules qui s'élèvent, s'abaissent, accélèrent ou retardent leurs courses, et que ce soit là le principe de toutes vos connoissances, vos pensées et vos sentiments ? Une pareille philosophie peut-elle contenter la raison ?

Mais voici une autre chose qui est encore bien plus inconcevable. Comment expliquerons-nous la mémoire et la ressouvenance ? Passez-moi cette expression. Si nos pensées ne sont que l'effet de l'action de la matière, elles

ne durent donc pas plus que dure cette action. Comment donc conservons-nous nos connoissances? Comment ce qu'on appelle *esprit* s'enrichit-il de tant de vérités? Comment retenez-vous la notion de tant de choses que vous savez? Qu'est-ce que cette raison qui est dans vous le juge des vérités, qui admet, qui rejette, qui approuve, qui condamne? Avouez qu'il est bien aisé de dire que la matière peut penser; mais qu'il est bien difficile de concevoir comment elle seroit capable de penser.

En admettant avec les philosophes chrétiens une substance intelligente dans l'homme, ce qu'il y a de plus effrayant dans ces difficultés s'évanouit.

C'est une pitoyable défaite, de dire que la pensée pourroit bien être un présent que le Créateur auroit fait à la matière! La pensée est un mode ou une manière d'agir; elle suppose donc une substance modifiée. Elle est une action, elle suppose donc un agent. Elle ne peut donc pas s'appliquer à une matière préexistante, comme le vernis s'applique à une boiserie, ou comme le poli se donne à un diamant.

Ce n'est pas satisfaire un homme raisonnable, de dire: il n'est pas démontré que la matière soit incapable de penser. Il est démontré qu'on ne peut pas concevoir une matière, qu'on ne conçoive des parties. Il est démontré

qu'on ne peut pas concevoir l'action de la matière, qu'on ne conçoive l'action des parties. Il est démontré que si la pensée est l'action de la matière, elle sera divisible comme la matière. Il ne faut qu'un peu de bon sens pour apercevoir l'absurdité d'un pareil sentiment, et pour connoître que tout y répugne.

## CHAPITRE VI.

### *De la nature de l'Ame.*

LES philosophes insulaires firent encore plusieurs questions au philosophe raisonnable, qui leur répondit ainsi <sup>1</sup> :

Nous pensons. Le sens intime nous l'apprend. Notre pensée ne peut pas être l'action de la matière : la raison le prouve. Il faut donc qu'il y ait dans nous un être tout-à-fait différent de la matière. C'est ce que nous appelons une ame spirituelle. Nous n'en connoissons pas parfaitement la nature. Nous disons seulement, que c'est une substance intelligente et immatérielle, parce qu'il n'y a qu'une semblable substance qui soit capable de penser en nous. Cette substance pense-t-elle toujours ? C'est ce que nous ne pouvons pas décider.

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 27.

Vous nous faites plusieurs questions, d'un air aussi suffisant que si vous aviez des démonstrations géométriques à donner. Nous vous avouons que nous n'avons pas assez de pénétration, pour entrevoir même quelque lueur de vérité dans tout ce système matérialiste.

Vous nous dites : Vous n'avez des idées, que parce que Dieu a bien voulu vous en donner : pourquoi voulez-vous l'empêcher d'en donner à d'autres espèces ? Nous vous répondons modestement que nous avons des idées, parce que nous avons une ame intelligente ; que Dieu n'en donnera qu'à ce qui est capable d'intelligence ; et que nous ne comprenons pas qu'un morceau de bois ou une pierre puissent avoir des idées aussi sublimes que les Voltaire et les Newton.

Vous nous demandez, si nous serions assez intrépides pour oser croire que nos ames sont précisément du même genre que les substances qui approchent le plus près de la divinité. Nous répondons que nous ne connoissons pas assez ces substances pour décider de ce qu'elles sont. Nous nous en tenons à ce que nous en disent les livres saints, sans nous comparer à elles.

Vous nous dites que l'ame est une horloge que Dieu nous a donnée à gouverner. Et nous, nous vous disons que votre proposition n'est qu'un amas de paroles inintelligibles, parce qu'il n'y a que deux choses dans l'homme, l'ame

et le corps. L'ame étant une horloge, et le corps un amas de matière, nous ne devinons pas quelle est cette troisième chose, ce *nous* que vous établissez pour gouverner cette horloge. Une horloge ne peut pas se monter et se régler elle-même. La matière est incapable de le faire. Quelle est donc cette troisième chose, qui la règle et qui la gouverne ?

Vous concluez votre discours par des sentiments qui paroissent également religieux et modestes. Vous bornez, nous dites-vous, la puissance du Créateur, et nous l'étendons aussi loin que s'étend son existence. Pardonnez-nous de le croire tout-puissant, comme nous vous pardonnons de restreindre son pouvoir. Vous savez sans doute tout ce qu'il peut faire, et nous n'en savons rien. Vivons en frères : adorons en paix notre Père commun ; vous, avec vos ames savantes et hardies ; nous, avec nos ames ignorantes et timides.

Je veux bien croire que ces beaux sentiments sont sincères. Mais ne seroit-il pas à craindre que quelque esprit plus amateur de la vérité que des égards trompeurs, ne vous dît que vos sentiments religieux ne sont qu'une véritable impiété, puisque vous ne cherchez qu'à rétablir le matérialisme, qui est l'anéantissement de la piété : que votre tendresse de charité n'est qu'une enveloppe de railleries injurieuses : qu'enfin il ne manque à votre modestie que

d'être sincère, et qu'on a grande raison d'être modeste quand on a raisonné comme vous l'avez fait ?

---

## CHAPITRE VII.

*De Locke.*

C'EST de Locke, que M. de Voltaire emprunte encore des armes pour favoriser le matérialisme, ou pour rendre au moins problématique la question de la spiritualité de l'ame. Ce philosophe anglois a fait un très-long et très-ennuyeux ouvrage sur l'entendement humain. Aussi est-il bien peu de personnes qui aient le courage de le lire. M. de Voltaire fait un grand cas de l'ouvrage et de l'auteur. Voici comment il en parle <sup>1</sup> :

« Jamais il ne fut peut-être un esprit plus » sage, plus méthodique, un logicien plus » exact que Locke. Ayant lui, de grands phi- » losophes avoient décidé positivement ce que » c'est que l'ame de l'homme. Mais puisqu'ils » n'en savoient rien du tout, il est bien juste » qu'ils aient tous été de différents avis. Ces » raisonneurs ayant fait le roman de l'ame, le » sage Locke est venu qui en a fait modeste- » ment l'histoire. »

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 26.

« C'est dans cet ouvrage qu'il ose avancer  
 » modestement ces paroles : Nous ne serons  
 » peut-être jamais capables de connoître si un  
 » être matériel pense ou non. Ce discours pa-  
 » rut une déclaration scandaleuse. On cria  
 » que M. Locke vouloit renverser la religion.  
 » Il ne s'agissoit pourtant pas de la religion  
 » dans cette affaire. C'étoit une question pu-  
 » rement philosophique , très-indépendante  
 » de la foi et de la révélation. Il ne falloit  
 » qu'examiner sans aigreur, s'il y a de la con-  
 » tradiction à dire : la matière peut penser,  
 » et Dieu peut communiquer la pensée à la  
 » matière. »

Après cela , Voltaire traite de superstitieux ceux qui entreprirent de combattre le sentiment de Locke ; et il donne le sentiment de ce philosophe , comme une vérité qui a toujours été vainement attaquée.

Il est vrai que Locke a avancé ces paroles remarquables que M. de Voltaire rapporte avec affectation. Mais on ne doit les regarder que comme une grossière contradiction dans Locke, ou plutôt comme des paroles inconsidérément échappées ; puisqu'en mille endroits de son essai, il établit des principes par lesquels il démontre que la matière ne peut pas penser. Nous en allons faire des extraits fideles , par lesquels on pourra juger si M. de Voltaire est bien sincère , ou s'il est bien instruit.

M. Locke établit pour principes : 1.<sup>o</sup> Que la matière ne pourroit pas nous donner l'idée de la pensée. Comme nous avons l'idée de la pensée, il faut donc qu'il y ait en nous autre chose que la matière. 2.<sup>o</sup> Qu'il est aussi impossible au mouvement et à la matière de produire la pensée, qu'il est impossible au néant de produire la matière. Il y a donc de l'absurdité à dire que la matière pense, ou qu'elle puisse penser. 3.<sup>o</sup> Que la pensée est un mode de l'esprit, et que la matière n'a point d'autre mode que le mouvement. La pensée ne peut donc pas être un mode de la matière. Voici comment s'exprime cet Anglois <sup>1</sup> :

1.<sup>o</sup> Il paroît avec la dernière évidence, que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matière que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités qui frappent nos sens ; de même, nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existe la pensée, la connoissance, le doute, etc. que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit que de celle du corps.

Donc, selon M. Locke, l'idée que nous avons de la matière ne peut pas nous conduire à l'idée de la pensée ; et l'idée de la pensée ne peut pas se concilier avec l'idée de la matière. Donc on ne peut pas supposer en aucun cas que la matière pense.

<sup>1</sup> Livre II. ch. 23.

2.<sup>o</sup> Il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment , la perception , la connoissance <sup>1</sup>. Car , divisez-la en autant de petites parties qu'il vous plaira ; ( cette division seroit le seul moyen que nous pourrions regarder comme propre à la spiritualiser et à en faire une matière pensante ) ; divisez-la tant qu'il vous plaira ; donnez-lui tous les mouvements et figures que vous voudrez : ces parties infiniment petites n'agiront pas d'une autre manière sur des corps d'une grosseur qui leur soit proportionnée , que sur des corps d'un pouce ou d'un pied de diamètre. Les parties d'un pouce ou d'un pied de diamètre se poussent l'une l'autre ; c'est tout ce qu'elles peuvent faire : les petites parties n'ont pas plus de pouvoir.

Donc si les grosses parties ne peuvent pas faire naître la pensée, les petites ne la pourront pas faire naître davantage. Donc la matière non-seulement n'est pas un être pensant, mais elle est encore incapable de penser.

3.<sup>o</sup> Le mouvement ne peut jamais faire naître la pensée, quelque changement qu'il puisse produire dans la figure et la grosseur des parties de la matière; et il sera toujours autant au-dessus des forces du mouvement et de la matière <sup>2</sup>, de produire la connoissance, qu'il est

<sup>1</sup> Livre IV, ch. 10. § 10. — <sup>2</sup> Ibid.

au-dessus des forces du néant de produire la matière. Donc il est absolument impossible que la pensée soit jamais produite par la matière.

4.<sup>o</sup> La pensée est un mode ou une action de l'ame, c'est-à-dire, de l'esprit<sup>1</sup>; or la matière ne peut pas produire ce mode ou cette action, puisqu'elle n'est capable que de mouvement. Donc elle ne peut pas produire la pensée; donc il y a une contradiction dans ces mots : matière pensante.

5.<sup>o</sup> Il s'ensuit de tous ces raisonnements, fidèlement extraits de Locke, que non-seulement la matière ne pense pas, mais qu'elle n'est pas capable de penser; car elle ne peut produire que du mouvement; et le mouvement est aussi incapable de produire la pensée, que le néant est incapable de produire la matière. Donc ces mots : matière pensante, matière capable de penser, ne présentent qu'une absurdité. Voilà la conséquence naturelle des principes de Locke, que Voltaire vante si fort en faveur des matérialistes.

S'il n'a pas lu la doctrine de Locke, je suis surpris qu'il en parle si hardiment. S'il l'a lue, et qu'il ne l'ait pas comprise, j'en suis plus surpris encore. S'il l'a lue et comprise, combien doit-on se défier de sa parole et de son autorité?

<sup>1</sup> Livre II. ch. 19.

Il trouve fort mauvais que les théologiens se soient élevés contre cette proposition de Locke, laquelle, dit-il, est une question purement philosophique, très-indépendante de la foi et de la révélation. Mais les théologiens avoient lu dans nos livres divins <sup>1</sup>, que le corps doit retourner dans la terre d'où il a été tiré, et que l'esprit doit retourner à Dieu qui l'a créé. Ils avoient appris des conciles généraux, que l'ame de l'homme étoit spirituelle. Ils étoient donc bien mieux fondés à regarder la spiritualité de l'ame, comme un article révélé, que ne l'est M. de Voltaire à dire que c'est une question purement philosophique.

Il annonce ensuite que l'évêque de Worcester, M. Stillingfléet, entra en lice contre Locke, mais qu'il fut battu, parce que cet évêque, dit-il, raisonnoit en docteur, et Locke en philosophe instruit.

C'est ainsi que nos ennemis annoncent leurs avantages quand nous les avons battus. Stillingfléet poussa Locke en philosophe éclairé et sûr dans sa marche. Locke se défendit en philosophe qui fait pitié. Car, qu'y a-t-il de plus pitoyable, que de dire qu'on ne sait pas si un caillou ne peut pas avoir des pensées aussi sublimes que Voltaire, et faire un aussi beau poëme que l'Enéide ou le Paradis perdu, ou

<sup>1</sup> Eccl. 22.

d'aussi beaux vers qu'on en trouve dans la Henriade?

---

## CHAPITRE VIII.

### *Des Sentiments des anciens philosophes sur l'ame.*

Nous ne dirons plus qu'un mot sur ce point des opinions philosophiques. M. de Voltaire met encore au rang des matérialistes la plupart des philosophes fameux de l'antiquité. Les ignorants pourront le croire sur sa parole, et les libertins lui applaudir. Nous allons mettre le lecteur à même de connoître la vérité.

« Le divin Platon , maître du divin Aris-  
» tote , et le divin Socrate , maître du divin  
» Platon , disoient l'ame corporelle et éter-  
» nelle. Le démon de Socrate lui avoit appris  
» sans doute ce qu'il en étoit. »

Je ne sais pas ce que le démon de Socrate lui en avoit appris ; mais je sais que la raison seule avoit donné à ces grands hommes , des idées de l'ame plus justes et plus nobles , que ne nous en ont présenté certains raisonneurs de nos jours. Parmi les erreurs de ces grands hommes , on voit encore de grandes lumières et des vérités très-brillantes.

Ce n'étoit pas la révélation, c'étoit la raison seule qui avoit appris à Platon que l'ame de l'homme est un être simple, inaltérable, sans composition, sans parties, et qui a plus de rapport et de ressemblance avec l'Esprit éternel qu'avec les choses corporelles et sensibles. Voici comment il s'exprime dans le dialogue sur l'ame.

« Il ne faut pas être surpris, que tout ce qui » est corporel et sensible <sup>1</sup>, soit sujet à s'alté- » rer, à se détruire, et qu'il ne reste jamais » dans un même état : les parties dont il est » composé s'évaporent, se détachent, se dissi- » pent continuellement ; mais l'ame est un » être simple, indivisible, inaltérable : les » sens peuvent bien la distraire quelquefois, » et être pour elle une occasion d'erreur ; mais » elle peut rentrer en elle-même, s'appliquer » à la connoissance de ce qui est pur, éternel » et immortel. L'homme qui médite conçoit » aisément qu'elle a plus de ressemblance avec » la beauté intelligible, immuable et éter- » nelle, qu'avec toutes les autres choses qui » peuvent agir sur nos sens. »

Son disciple Aristote ne s'explique pas avec moins d'énergie : « La pensée, nous dit-il <sup>2</sup>, la » perception, l'intelligence, le raisonnement,

<sup>1</sup> Phædon sive de animâ. p. 3. — <sup>2</sup> Apud. Cic. Tuscul. quæst. l. 1.

» le sentiment, ne peuvent venir d'aucun des  
» principes desquels sont formées toutes les  
» choses corporelles et sensibles. Il faut admet-  
» tre une substance d'une cinquième espèce,  
» toute différente des autres, une substance qui  
» ait en elle-même et par elle-même, sa force,  
» son activité, et qui puisse produire ces actes  
» dont les principes matériels sont incapa-  
» bles. » Et cette substance que désigne Aristote, est précisément ce que nous appelons l'ame ou l'esprit.

Tels sont les sentiments de ces philosophes que Voltaire met au rang des vrais matérialistes. Il a cru qu'en grossissant le nombre de ceux qui ne reconnoissoient pas la spiritualité de l'ame, il rendroit cette cause plus triomphante; il n'a fait que perdre encore un peu plus de son autorité.

Si l'on veut connoître encore plus en détail les sentiments de ces philosophes sur l'ame, qu'on lise l'excellent commentaire de Macrobe sur le songe de Scipion. Macrobe ne doit pas être suspect à nos philosophes; il étoit païen<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Macr. lib. 1. c. 9, 10, 11, 12, 13.

## CHAPITRE IX.

*De l'Immortalité de l'ame.*

**P**OUR le coup M. de Voltaire pense comme les chrétiens <sup>1</sup>. Il croit comme eux l'immortalité de l'ame; mais pour consoler les matérialistes qui combattent ce dogme, il fait de leur fondateur Epicure le plus grand saint du paganisme, et de ses disciples, des modèles accomplis en toute sorte de vertus. Il avoue bien qu'Epicure étoit dans l'erreur; mais il le plaint, il l'excuse, et fait voir qu'après tout, son ignorance étoit presque invincible. « Plaignez-moi, lui fait-il » dire, d'avoir combattu une vérité que Dieu » a révélée cinq cents ans après ma naissance. » J'ai pensé comme tous les premiers législateurs païens du monde, qui tous ignoroient » cette vérité. »

Il est bien étonnant que M. de Voltaire, qui sait si bien l'histoire, l'Écriture, la chronologie, la philosophie, fasse parler ainsi ce héros des matérialistes. Il y a presque autant d'erreurs que de mots dans ce qu'il lui fait dire; car

1.° Epicure ne vivoit que trois cents ans avant Jésus-Christ, et non pas cinq cents, comme le dit Voltaire.

2.° Parmi les législateurs païens, comme les

<sup>1</sup> De l'Anti-Lucrèce.

Lycurgue, les Solon et ceux qui ont policé l'Égypte, Rome et l'Italie, on n'en trouve aucun qui ait établi pour principe le matérialisme. Et de tous les philosophes, il n'y a guère eu que ceux qui étoient de la bande d'Epicure, qui aient nié l'immortalité de l'ame.

3.<sup>o</sup> M. de Voltaire se contredit encore ici lui-même, comme dans bien d'autres endroits. Il donne à entendre, par les paroles qu'il met dans la bouche d'Epicure, que ce dogme de l'immortalité de l'ame avoit été ignoré de tous les premiers législateurs; et dans le chapitre quatrième de l'Histoire générale, il dit que ce dogme est de la plus haute antiquité; il affirme que les anciens Orientaux ne l'ignoroient point. Un second Zoroastre, dit-il, sous Darius, fils d'Histaspes, n'avoit fait que perfectionner l'ancienne religion des Persans. C'est dans ces dogmes qu'on trouve les premières notions de l'immortalité de l'ame et d'une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est là qu'on voit expressément un enfer. Zoroastre dans ses écrits conservés par Sadder, feint que Dieu lui fit voir cet enfer, et les peines réservées aux méchants..... Ce trait fait voir l'espèce de philosophie qui régnoit dans ces temps reculés; philosophie toujours allégorique et quelquefois très-profonde.

Les matérialistes peuvent donc se plaindre à M. de Voltaire qu'il les trompe, et qu'il est un mauvais défenseur de leur cause.

4.<sup>o</sup> Faire dire à Epicure que le dogme de l'immortalité de l'ame n'a été révélé que cinq cents ans après sa naissance, ce n'est pas défendre heureusement sa cause ; c'est montrer une grande ignorance ou une impudence impardonnable. Lorsque ce philosophe débitoit toutes ces extravagances, pour lesquelles certaines personnes n'ont que trop de goût aujourd'hui, il y avoit déjà plus de douze ou quinze siècles que ce dogme important avoit été le plus clairement révélé : il y avoit plus de dix à douze siècles que Job en avoit parlé de la manière la plus frappante. Les psaumes de David et les livres sapientiaux du roi Salomon, dans lesquels ce même dogme est si souvent et si clairement annoncé, existoient déjà depuis plus de neuf cents ans. Les prophètes qui ont tous vécu plusieurs siècles avant Epicure, avoient pareillement annoncé cette vérité.

Quelle intention avoit donc Voltaire, en insinuant qu'il n'est point parlé dans l'ancien Testament de l'immortalité de l'ame ? C'étoit apparemment une petite consolation qu'il vouloit donner aux matérialistes. Qu'on juge si cette consolation est bien fondée. Les philosophes anti-chrétiens sont bien sujets à errer, et ceux qui les écoutent à s'égarer.

Avant de finir ce chapitre, nous ferons une petite remarque sur les portraits que M. de Voltaire nous fait des épicuriens ou matérialistes.

« Un véritable épicurien , nous dit-il , étoit  
 » un homme doux , modéré , juste , aimable ,  
 » et ne payoit pas des bourreaux pour assassiner  
 » en public ceux qui ne pensoient pas comme  
 » lui. »

Je crois que les épicuriens , les déistes , les libertins ou philosophes , trouveront que le portrait qu'on fait d'eux , est trop flatté. Ils se connoissent trop bien les uns les autres pour le croire fidèle. On en a vu dans ce siècle déchirer avec rage et avec fureur leurs rivaux en littérature. Voilà la preuve de leur caractère doux et aimable. Ils ne cessent de déclamer avec emportement , et de répandre les satires les plus cruelles contre les puissances qui emploient la force des lois , et qui osent sévir contre les impies , et leur ôter la liberté de répandre leurs impiétés. Voilà leur douceur et leur modération.

## CHAPITRE X.

### *De la Morale des Philosophes.*

ON entend par le mot de *morale* , ces principes qu'une raison pure présente à l'homme pour lui faire connoître ses devoirs , et servir de règle à sa conduite. Les philosophes païens nous ont laissé des ouvrages admirables sur

cette matière. On trouve sur-tout dans les trois livres des Offices de Cicéron , une sagesse , une équité , une décence qui peuvent instruire des chrétiens, et qui doivent faire rougir nos philosophes modernes. Eclairés des seules lumières de la raison , ces païens ont plus respecté ce que la raison nous présente , que ne le font des hommes élevés dans une religion divine. Ils n'ont jamais présenté un code de lubricité pour règle de mœurs ; ils n'ont point donné les plaisirs pour l'unique ressort du cœur vertueux ; ils n'ont pas déshonoré à ce point la vertu , l'honnêteté , l'humanité : cela étoit toujours réservé aux philosophes de nos jours. Voltaire a cru aussi cette matière digne de lui. Après avoir attaqué les dogmes de la religion, il a voulu aussi attaquer la pureté et la sainteté de la morale.

Son discours sur la nature du plaisir , n'est qu'un vrai épicurisme qu'on prétend établir par principes , qu'on s'efforce d'étayer par le raisonnement , qu'on présente comme autorisé et conseillé par la divinité. On garde une certaine décence dans l'expression , et l'on donne une licence entière pour la conduite : on veut de la vertu dans l'homme , et l'on veut que le plaisir soit l'unique ressort du cœur vertueux. Un homme qui sait se vaincre , qui s'élève au-dessus des sentiments les plus vifs et les plus délicats , qui aime la vertu pour la vertu même ,

et qui fait les efforts les plus généreux pour y parvenir, l'orateur romain le regarde comme la plus vive image de la divinité; et notre philosophe l'annonce, comme un rêveur fanatique, comme un ennemi du monde, comme un destructeur de l'humanité. Enfin, le plaisir est le seul moteur des hommes; Dieu veut qu'on s'y livre, et c'est une extravagance et une folie de se défendre de ses attraits. Telle est la morale qu'enseigne Voltaire.

Il n'est pas certainement difficile de faire voir combien cette doctrine est opposée à l'esprit du christianisme et à la raison. C'est les combattre l'une et l'autre, de dire :

La Nature attentive à remplir vos désirs,  
 Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaisirs.  
 Nul encore n'a chanté sa bonté toute entière,  
 Par le seul mouvement il conduit la matière.  
 Mais c'est par le plaisir qu'il conduit les hu-  
 mains....

Les mortels, en un mot, n'ont point d'autre mo-  
 teur.

Les sages disoient auparavant : résistez à l'at-  
 trait du plaisir; soutenez courageusement la  
 peine et la douleur : *abstine et sustine*. L'in-  
 trépide Scévola disoit que c'étoit à la fermeté  
 dans les travaux et dans la souffrance, qu'on  
 reconnoissoit le caractère vraiment romain.  
*Pati et facere fortia, romanum est*. Cicéron  
 emploie un livre entier de ses *Tusculanes*, à

prouver que c'est dans ce courage qui nous élève au-dessus de la douleur, et dans le mépris du plaisir, qu'est la vraie grandeur d'ame. Rien ne nous paroît plus digne de notre admiration, que ces hommes à qui l'amour du devoir fait dédaigner les cris et les besoins les plus pressants de la nature. C'est cette force qui fait les grands hommes dans tous les états, les hommes de ressource dans la société. C'est par cette force, que nous jugeons de la vertu, et que nous décidons des récompenses que mérite la vertu. Mais notre moraliste ne prêche et ne conseille que la sensibilité et le plaisir.

Et il se donne pour le premier homme qui ait été admis dans le conseil de Dieu, qui soit instruit de ses décrets, qui ait chanté sa bonté toute entière!

On avoit cru jusqu'à présent, que Dieu conduisoit les hommes par les lumières de la raison. Voltaire nous dit qu'on s'est trompé, que c'est par le plaisir qu'il les conduit; et que le plaisir est le divin ressort qui fait agir l'homme, comme le mouvement est le ressort qui fait agir la matière. Les mortels en un mot n'ont point d'autre moteur. Il faut avouer que c'est là un moyen admirable de former de grandes ames, des ames véritablement vertueuses, respectables et dignes de notre vénération!

Mais encore, quel est ce plaisir qui est le ressort qu'emploie le Créateur pour conduire

les hommes? C'est l'amour, c'est-à-dire, la passion qu'on a le plus de peine à arrêter dans l'ardente jeunesse, qui met le plus de trouble dans les familles, qui fait perdre plus efficacement le goût de tous les devoirs de la religion, qui cause le plus de dérèglement dans les mœurs, qui altère le plus la paix de la société. La plus grande partie du discours est pour vanter les douceurs de l'amour, ou pour railler ceux qui s'en défendent.

L'amour-propre, qui est si fortement condamné par le législateur divin, est encore un don céleste, à ce que nous dit Voltaire. Puisque cet amour est proscrit par l'Évangile et par la raison, il falloit bien qu'il fût adopté et loué par ce philosophe.

Chez les sombres dévots l'amour-propre est  
damné;

C'est l'ennemi de l'homme; aux enfers il est né.  
Vous vous trompez, ingrats! c'est un don de Dieu  
même.

Tout amour vient du ciel. Dieu nous chérit, il  
s'aime.

On ne s'étoit pas encore avisé de dire que Dieu avoit de l'amour-propre: c'est une découverte de Voltaire, on pourroit dire une impiété, ou une sottise. Il auroit évité l'une et l'autre, s'il avoit su distinguer l'amour-propre de l'amour de soi-même.

L'amour-propre est cet amour par lequel nous rapportons tout à nous-mêmes, nous nous recherchons nous-mêmes jusque dans les devoirs que nous remplissons. Cet amour, sans être toujours criminel, est cependant toujours vicieux. La vraie vertu ne s'arrête point à ce qui est créé, elle a une fin plus noble, elle s'élève jusqu'à Dieu, qui doit être la fin de tout, comme il est le principe de tout. Voilà pourquoi l'amour-propre est toujours vicieux.

L'amour de soi-même est naturel et essentiel à l'homme. On ne pourroit pas concevoir une créature qui ne s'aimât point. Ce n'est pas s'exprimer avec justesse, de dire que c'est un don de Dieu. Ce ne peut être un don, que comme l'existence même est un don. Cet amour peut être éclairé ou aveugle, sage ou imprudent, vertueux ou criminel. C'est pour cela que le Fils de Dieu, lorsqu'il annonçoit sa doctrine aux hommes, leur disoit : Celui qui aime son ame dans ce monde, la perd pour l'éternité ; et celui qui hait son ame en ce monde, la sauve pour l'éternité. Il y a donc différents amours ; et c'est donc une erreur d'affirmer que tout amour vient du ciel. Le beau don du ciel, que celui d'une volupté libertine qui s'attache à tous les objets qu'elle peut séduire pour se contenter !

On devoit bien s'attendre que notre moraliste seroit encore l'orateur des passions. Il

affecte d'abord le langage de la raison ; et il reprend aussitôt celui de la lubricité. Enfin , il conclut que les efforts qu'on fait pour réprimer les passions , et pour s'élever à ces héroïques vertus que nous proposent les conseils évangéliques , c'est vouloir détruire l'homme , et non le rendre parfait.

Oui , pour nous élever aux grandes actions ,  
 Dieu nous a par bonté , donné les passions ;  
 Tout dangereux qu'il est , c'est un présent céleste.  
 L'usage en est heureux , si l'abus est funeste...  
 Vous qui vous élevez contre l'humanité ,  
 N'avez-vous jamais lu la docte antiquité !  
 Ne connoissez-vous point les filles de Pélie !  
 Dans leur aveuglement voyez votre folie.  
 Elles croyoient dompter la nature et le temps ,  
 Et rendre leur vieux père à la fleur de ses ans.  
 Leurs mains , par pitié , dans son sein se plongèrent ;  
 Croyant le rajeunir ses filles l'égorèrent.  
 Voilà votre portrait , stoïques abusés ,  
 Vous voulez changer l'homme , et vous le détruisez.

Tous les nouveaux philosophes ont fait l'apologie des passions : et à la faveur de quelques équivoques , ils autorisent tout dans les passions. Il est bon de dissiper ces équivoques et de présenter la pure vérité.

Les Romains n'avoient point de mot propre pour exprimer ce que nous entendons par passion. Ils l'appeloient les troubles de l'ame , *animi perturbationes*. En effet les passions sont une effervescence et une chaleur dans le sang ,

qui donnent à l'ame des désirs plus vifs, et lui font faire de plus grands efforts pour parvenir au but où elle vise. C'est ce qui se remarque sur-tout dans les passions de la colère, de l'amour, de la gloire, de la vengeance, de l'ambition; et ceux qui n'éprouvent point ses ardens désirs, on les appelle apathiques ou insensibles.

Cependant quand on désire passionnément une chose, on est tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. L'injustice peut donc se trouver non-seulement dans ce qui fait l'objet des désirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ses désirs. L'effervescence et la chaleur du sang donnent de la force à l'ame. Cette force est un présent de Dieu; et c'est la seule chose qu'on puisse reconnoître comme louable dans les passions. Pour ce qui regarde les objets où elles se portent, et les moyens qu'elles emploient, on y trouve plus souvent le vice et l'injustice, que l'équité et la raison. Les fastes de l'univers n'en fournissent que trop d'exemples.

Aussi tous les législateurs, tous les sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juste, irréprochable, de se rendre maître de ses passions, et de les réprimer. L'expérience nous prouve la sagesse de ces préceptes et de ces conseils. La doctrine évangélique

ne nous annonce pas autre chose ; mais elle entre dans de plus grands détails , et présente des motifs bien plus sublimes. Les philosophes séduisent donc le genre humain , et ils combattent également la raison et le christianisme , lorsqu'ils se font les panégyristes des passions.

On ne cesse de nous rebattre les oreilles de ces grands mots , que ce sont les passions qui élèvent l'ame aux grandes actions. Mais combien admirons-nous d'actions vraiment héroïques , qui ne se doivent qu'au courage qu'a eu l'homme d'arrêter l'impétuosité de ses passions ? On ne voit rien de plus grand que le pardon accordé à un ennemi dont on pouvoit se venger. Cependant on ne lui pardonne qu'en réprimant la passion de la vengeance. On pourroit citer une infinité d'exemples semblables , qui prouvent évidemment que ces grands mots ne présentent que l'illusion , au lieu de la vérité.

Et quand même les passions donneroient naissance à quelques actions louables , ne donnent-elles pas aussi naissance à une multitude incomparablement plus grande de désordres et de crimes odieux ?

La lumière naturelle éclaire tous les hommes sur les vrais principes des mœurs. L'Évangile a infiniment ajouté à ces lumières. Quantité d'hommes sages , éclairés , vertueux , ont

développé tous ces principes. Les philosophes aujourd'hui s'efforcent de les obscurcir et de les combattre. Ils travestissent le vice en vertu, et la vertu en vice. Voilà le service qu'ils rendent à la religion, aux mœurs, à la société. Voilà l'obligation que leur a l'univers.

---

## CHAPITRE XI.

### *De la Liberté.*

**O**N n'auroit jamais eu de doute sur la liberté, s'il n'y avoit jamais eu de philosophes, de cette espèce d'êtres raisonneurs qui répandent l'obscurité sur les idées les plus claires, et qui, bien loin de se faire entendre et de se faire comprendre, ne s'entendent et ne se comprennent pas le plus souvent eux-mêmes.

Qu'on demande à un homme de bon sens, s'il est libre; il répondra qu'il est surpris qu'on ose faire une pareille demande. Je sens, dirait-il, que je me porte à ce qu'il me plaît; que je suis le maître de m'appliquer à une chose ou à une autre; d'employer ma puissance, mes moyens à ce que je veux, et parce que je veux. Je sens que je veux par le pouvoir qu'à ma volonté de se déterminer et de choisir. Quelquefois je me sais bon gré, et quelquefois je me repens des choix que j'ai faits. Cette satis-

faction ou ce repentir seroient déraisonnables, si je n'étois pas libre. Ce sont-là pour moi des preuves intimes et évidentes de ma liberté.

D'ailleurs ce pouvoir de se déterminer et de choisir, est le seul fondement des lois civiles et de tous les réglemens qui servent à former et à lier la société. On ne peut faire raisonnablement des promesses ou des menaces; on ne peut raisonnablement proposer des récompenses et des peines qu'à ceux de la volonté desquels il dépend de mériter les unes et d'éviter les autres. Or si cela dépend de la volonté, ils sont donc libres, puisque, par le mot de liberté, on n'entend autre chose que le pouvoir de se décider et de choisir comme l'on veut.

Ainsi raisonneroit l'homme de bon sens. M. de Voltaire pense autrement: il dit que le sage Locke n'osoit pas prononcer le nom de liberté, et qu'une volonté libre ne lui paroissoit qu'une chimère.

Qui ne croiroit pas, sur ce témoignage, que Locke ne reconnoissoit point de liberté dans l'homme? Cependant, qu'on lise Locke lui-même, on sera charmé de la manière dont il analyse, établit et prouve la liberté. La liberté, dit-il, consiste dans le pouvoir que nous avons d'agir ou de ne pas agir en conséquence de notre choix <sup>1</sup>. Mais qu'est-ce qui nous déter-

<sup>1</sup> Livre II, ch. 21.

mine et nous fait choisir ? c'est uniquement la satisfaction présente que nous trouvons à la chose que nous choisissons ; ainsi l'homme est libre autant qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, si je puis m'exprimer ainsi. C'est ainsi que parle ce philosophe que M. de Voltaire veut nous faire envisager comme un destructeur de la liberté.

Il est vrai que Locke dit que c'est une question absurde de demander si la volonté est libre ; c'est qu'il regarde la volonté comme une puissance qui appartient à un agent ; or, cet agent, c'est l'homme ; ainsi, la question ne doit pas être si la volonté est libre, ce qui est parler d'une manière fort impropre ; mais il faut demander si l'homme est libre.

M. de Voltaire nous propose ensuite gravement ses doutes sur la liberté ; c'est ce qu'il fait de mieux, parce que ses doutes sont plus propres à affermir dans la créance raisonnable et chrétienne, qu'à ébranler. Un moment d'examen suffira pour en convaincre.

« 1. Si l'on étoit libre, quel est l'homme »  
 » qui ne changeât son naturel ? Mais a-t-on »  
 » jamais vu sur la terre un homme se donner »  
 » seulement un goût ? »

Mais diroit-on qu'un bossu n'est pas libre, parce qu'il ne peut pas effacer sa bosse ; ou un borgne, parce qu'il ne peut pas voir des deux yeux ; ou un Esope, parce qu'il ne peut pas

se rendre aussi beau que Narcisse? C'est-là cependant le raisonnement que fait M. de Voltaire? La liberté est le pouvoir que nous avons de nous servir de nos facultés, de nos biens, de nos forces, et de tout ce qui dépend de nous : or il ne dépend pas de nous de changer nos goûts, notre figure, etc.

« 2. Cet univers n'est-il pas assujéti dans » toutes ses parties à des lois immuables? Si » un homme pouvoit diriger à son gré la » volonté, n'est-il pas clair qu'il pourroit alors » déranger ces lois immuables? »

Cela n'est nullement clair. On ne conçoit pas comment il s'ensuivroit, si l'homme étoit libre, que sa volonté pût avoir prise sur les lois immuables établies par la volonté de Dieu. Il y a trop loin de l'un à l'autre.

Ces lois immuables ne sont point les objets de la liberté de l'homme; et Dieu n'a point assujéti l'homme à des lois immuables quant aux objets de sa liberté.

« 3. Par quel privilége l'homme ne seroit- » il pas soumis à la même nécessité que les » autres animaux, les plantes et tout le reste » de la nature? »

Parce que Dieu l'a créé libre.

« 4. A-t-on raison de dire, que dans le sys- » tème de cette fatalité universelle les peines » et les récompenses seroient absurdes? N'est- » ce pas plutôt évidemment dans le système

» de la liberté ? En effet , si un voleur de  
 » grand chemin possède une volonté libre ,  
 » se déterminant uniquement par elle-même ,  
 » la crainte du supplice peut fort bien ne le  
 » pas déterminer à renoncer au brigandage ;  
 » mais si les causes physiques agissent unique-  
 » ment ; si l'aspect de la potence et de la  
 » roue fait une impression nécessaire et vio-  
 » lente , elle corrige alors nécessairement le  
 » scélérat , témoin du supplice d'un autre scé-  
 » lérat. »

Tout le monde convient de ce principe , que nécessité n'a point de loi. Si l'homme est entraîné par la nécessité , il est fort inutile de faire des lois qui l'encouragent par l'espérance des récompenses , ou qui l'effraient par la crainte des peines. Comment l'aspect de la potence corrigera-t-il le scélérat , s'il est enchaîné par une nécessité fatale ? malgré les roues et les gibets , ne sera-t-il pas toujours tel qu'il doit être nécessairement ?

Ne faut-il pas en convenir , qu'il ne lui sera pas plus possible de n'être pas brigand , qu'il est possible à une pierre lancée de ne pas retomber ? Il paroît qu'il y a quelque défaut de logique dans le raisonnement de M. de Voltaire ; il tombe souvent dans cette espèce de défaut.

« 5. Pour savoir si l'âme est libre , ne faut-il pas savoir ce que c'est que l'âme ? Y

» a-t-il un homme qui puisse se vanter que  
» la raison seule lui démontre la spiritualité et  
» l'immortalité de cette ame ? »

Pour raisonner sur la nature de l'ame , il faudroit savoir ce que c'est que l'ame; pour savoir si on est libre , le sentiment expérimental suffit ; pour être sûr qu'on voit , qu'on a le sens de la vue , il n'est pas nécessaire de connoître les nerfs optiques , ni la manière dont les rayons de lumière se brisent dans les différentes humeurs de l'œil. On a la perception des objets , il n'en faut pas davantage pour n'avoir pas le moindre doute ; de même on sent qu'on fait ce qu'on veut , et parce qu'on le veut ; on sent qu'on choisit , qu'on se détermine , qu'on fait usage de ses facultés , de ses forces et de tout ce qui dépend de nous ; il n'en faut pas davantage pour s'assurer qu'on est libre. Tous les raisonnemens contraires d'un philosophe sont à pure perte.

*Courte digression sur la prescience de Dieu.*

M. de Voltaire sent quelquefois la vérité : il avoue , dans une lettre au roi de Prusse , que l'homme est libre ; mais il donne dans un nouvel écart , en voulant expliquer la manière dont Dieu connoît les choses qui dépendent de la liberté de l'homme. Il est fort d'avis de ne donner à Dieu qu'une science conjecturale ;

il est vrai qu'il en fait un conjectureur plus fin que ne sont les hommes. Un théologien philosophe auroit pu l'instruire , un petit logicien eût suffi pour le redresser sur ce point.

Dieu est un être infini ; son intelligence est donc infiniment parfaite. Elle ne peut donc être sujette à aucune erreur. Elle est infiniment simple ; elle ne peut donc ni perdre ni acquérir ; elle doit donc avoir tout-à-la-fois toutes les connoissances qu'elle peut jamais avoir dans toute l'éternité ; elle doit donc voir tout-à-la-fois toutes les déterminations libres des créatures , les présentes qui existent , les passées qui ont existé , les futures qui existeront. Toutes ces déterminations sont représentées dans son intelligence comme les objets sont représentés dans une glace. La glace présuppose l'existence des objets ; l'intelligence divine présuppose la détermination libre d'une créature : dès-lors la liberté n'est plus en danger.

Voilà ce que l'analyse la plus précise peut présenter. Ma raison ne me permet pas de douter que Dieu ne soit infini , et par conséquent infallible dans ses connoissances. Mon expérience ne me permet pas de douter que je ne sois libre en agissant ; mais comment s'accorde cette infallibilité de connoissance avec notre liberté ? Dieu est trop grand , et l'homme est trop petit , pour que nous puissions le décider.

## CHAPITRE XII.

*Des Vérités révélées, et des Livres divins.*

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de ces principes généraux de religion, sur lesquels la raison nous donne déjà les plus belles lumières, et que M. de Voltaire s'efforce d'obscurcir. Nous traiterons maintenant de quelques dogmes particuliers, que nous n'avons appris que par la révélation, et sur lesquels il parle aussi hardiment que si c'étoient des opinions purement philosophiques, et que l'on pût rejeter et combattre à son gré.

Il est vrai qu'il n'attaque jamais ouvertement l'autorité des livres divins. Il montre même quelquefois pour eux une espèce de respect. Mais cela ne l'empêche pas ensuite d'essayer toute la force de sa philosophie contre les vérités qui y sont le plus clairement annoncées. Ainsi en usent quelquefois des sujets rebelles à leurs princes. Ils font des protestations de soumission, d'obéissance et de fidélité, en même temps qu'ils prennent les armes contre lui.

L'Écriture ne pouvoit pas s'exprimer d'une manière plus claire qu'elle le fait sur le péché originel, sur la propagation du genre humain,

tout sorti d'un même homme , quoique divisé en tant de nations , sur l'état des anciens Juifs , sur l'autorité de l'Eglise , etc. M. de Voltaire trouve en tout cela bien des préjugés , des erreurs , des incertitudes. Les assemblées générales tenues pour décider des dogmes de la religion , ont été , selon lui , la source de tous les troubles de l'Eglise chrétienne. Sa philosophie dédaigne et condamne bien des usages que nous respectons comme fondés sur l'esprit de Jésus-Christ , et comme autorisés par l'Evangile. L'Evangile même , il ne le regarde que comme un ouvrage fait par les hommes , et qui n'a pas la clarté et la précision requises pour une fin aussi importante que celle pour laquelle il a été écrit. La simplicité des premiers temps <sup>1</sup> disparut , dit-il , sous le grand nombre des questions que forma la curiosité humaine. Car le fondateur de la religion n'ayant rien écrit , et les hommes voulant tout savoir , chaque mystère fit naître des opinions , et chaque opinion coûta du sang.

C'est une impiété de regarder l'Evangile comme l'ouvrage des hommes. C'est cependant ce que M. de Voltaire ose insinuer. Ce livre et les autres livres divins ont été inspirés de Dieu. Les évangélistes et les autres écrivains sacrés , n'ont été que des secrétaires sous la direction et

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 7.

la dictée du Saint-Esprit. Ces livres ne sont donc pas moins respectables, que si le fondateur de la religion les eût laissés lui-même par écrit. On a donc toujours été obligé de croire d'une foi divine tout ce qui y est contenu. On n'a jamais pu se tromper en le prenant pour la règle de sa créance. Si l'on y rencontre des endroits obscurs et difficiles, il faut premièrement adorer avec respect ce que nos foibles lumières ne nous permettent pas de pénétrer, parce que les pensées de Dieu <sup>1</sup> sont aussi élevées au-dessus des pensées des hommes, que les cieux sont élevés au-dessus de la terre. Il faut ensuite écouter avec humilité l'Eglise, à qui le Saint-Esprit, qui enseigne toute vérité a donné l'intelligence infaillible de tous ces livres divins. Toute autre voie est une voie d'orgueil, d'erreur, et d'impiété.

C'est encore orgueil, erreur et impiété, de prétendre que les connoissances physiques sont la règle infaillible pour discerner les livres qui sont véritablement divins, de ceux qui ne le sont pas; ou plutôt, c'est extravagance et absurdité. Telle est cependant la règle que donne M. de Voltaire. En parlant de l'Alcoran, il dit: Les contradictions, les absurdités, les anachronismes sont répandus en foule dans ce livre. On y voit sur-tout une ignorance profonde de

<sup>1</sup> Isaïe, ch. 55.

la physique la plus simple et la plus connue. C'est-là la pierre de touche des livres que les fausses religions prétendent écrits par la Divinité. Car Dieu n'est ni absurde , ni ignorant. Mais le vulgaire, qui ne voit point ces fautes, les adore.

Après ce beau principe qu'il vous présente, examinez ce qu'il vous dit lui-même des livres de l'Écriture sainte. Jetez les yeux sur le chapitre soixantième des Mélanges , qui est de la nation juive ; parcourez le soixante-septième, qui est de la population de l'Amérique ; faites attention à plusieurs endroits de sa philosophie de Newton ; lisez le chapitre second de l'Histoire générale , où il s'efforce de prouver que l'empire des Chinois est beaucoup plus ancien que le déluge ; et vous verrez que selon Voltaire , l'ignorance de la physique , les contradictions , les absurdités , les anachronismes , ne sont pas moins répandus dans les livres que les chrétiens regardent comme divins , que dans l'Alcoran. C'est cependant ce qui caractérise les livres des fausses religions.

Cette extravagante absurdité avoit déjà été présentée par le fameux abbé de Prades. Il rejetoit les livres de Moïse pour la chronologie , la physique et l'histoire , parce que cela ne s'accordoit pas , disoit-il , avec les systèmes des philosophes. Quelques sentences , quelques maximes , quelques réglemens de police et de

discipline , quelques règles de mœurs : voilà presque tout ce qu'il vouloit admettre , comme inspiré de l'Esprit divin.

Ce n'est pas sur des principes aussi variables que le sont les opinions humaines ; ce n'est pas sur des fondements aussi ruineux que le sont les systèmes de physique , que le respect des chrétiens pour les divines Ecritures est appuyé.

Ils reconnoissent l'inspiration divine dans les livres de l'ancien Testament , à ce caractère de prophétie qui y règne continuellement , et à cette concorde admirable de cet ancien Testament et du nouveau , dont ce premier étoit la préparation ; la vie des patriarches , les oracles des prophètes , les cérémonies , les sacrifices de l'ancienne loi , n'étant que des figures , des annonces , des prédictions , qui ont eu leur parfait accomplissement dans la loi nouvelle et dans la personne de Jésus-Christ , comme l'ont si clairement et si éloquemment démontré les Eusèbe , les Bossuet , et tant d'autres grands théologiens. Aussi ce législateur divin pour prouver sa mission , son droit de législation , sa divinité aux juifs , les renvoyoit toujours à Moïse et aux prophètes , par lesquels il avoit été annoncé <sup>1</sup>. *Si enim crederitis Moisi, crederitis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit.*

<sup>1</sup> Joan. 5.

Mais ce n'est point sur cet esprit de prophétie , sur cet enchaînement de prédictions non interrompues pendant trois ou quatre mille ans , toutes liées ensemble , toutes tendantes au même but , toutes vérifiées dans le temps marqué , que Voltaire veut que nous jugions si un livre est divin ou non ; c'est sur la connoissance des systèmes de physique.

On est dispensé de faire aucune réflexion sur une absurdité et une extravagance pareille.

Je ne puis pas m'empêcher de dire encore un mot sur les dernières paroles du texte de Voltaire. Le vulgaire , dit-il , qui ne voit point ces fautes , les adore. Tout ce qui n'est pas philosophe , est confondu avec le vulgaire. Tous ceux qui adorent les oracles des livres divins , et qui se soumettent à l'autorité de la foi , ne sont pas philosophes. Ainsi tout le corps de l'Eglise enseignante , les évêques , les docteurs , les souverains pontifes , tous les chrétiens de tous les états et de toutes les conditions , toute l'Eglise chrétienne de tous les siècles depuis Jésus-Christ jusqu'à nous , n'a renfermé et ne renferme qu'un méprisable vulgaire. Voilà ce qu'annonce l'orgueil philosophique de Voltaire.

## CHAPITRE XIII.

*Du Pêché originel.*

IL est bien sûr que la philosophie moderne ne s'accommode guère du dogme du péché originel, et de ses suites. Elle paroît assez le regarder comme une fable. On n'ose pas le dire tout haut ; on se contente de le penser et de l'insinuer adroitement.

Si quelqu'un venoit dire à nos philosophes ce que la Bible nous apprend, que la terre au sortir des mains du Créateur n'étoit qu'un jardin gracieux , qui devoit faire le séjour et les délices de l'homme innocent <sup>1</sup> ; et qu'après le péché , cette même terre fut maudite , qu'elle ne devoit plus produire que des ronces et des épines , que l'homme pécheur ne pourroit rien en tirer qu'à la sueur de son front et par le travail de ses mains ; ces sages philosophes se moqueroient des bonnes gens qui s'en fient aux vieux contes de la Bible. Peut-être diroient-ils d'un ton railleur :

Peut-être qu'autrefois

De longs ruisseaux de lait serpenoient dans nos  
bois.

<sup>1</sup> Gen. 5.

La lune étoit plus grande, et la nuit moins obscure;  
 L'hiver se couronnoit de fleurs et de verdure.  
 L'homme, ce roi du monde et ce roi fainéant,  
 Se contemploit à l'aise, admiroit son néant<sup>1</sup>.

Après avoir intimidé par la raillerie, ils prendroient ensuite le ton de maîtres. Ils débiteroient gravement leurs sentences, leurs dogmes et leurs oracles. Ils vous diroient d'un ton ferme et décidé :

Tout est ce qu'il doit être.  
 D'un parfait assemblage instruments imparfaits,  
 Dans votre rang placés, demeurez satisfaits<sup>2</sup>.

Cependant il ne faut qu'un peu de bon sens pour découvrir l'absurdité de cette grave sentence, et pour connoître que tout n'est pas dans ce monde ce qu'il doit être.

Qu'on examine l'homme. Qu'on fasse attention à l'état où il se trouve. On verra d'abord dans lui des dérèglements et des contradictions qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de la sagesse et de la sainteté du Créateur. On y verra ensuite une universalité, et des excès de misère qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de sa bonté.

En effet, si l'homme est dérèglé dans ses désirs, ses goûts, ses passions, il faut avouer

<sup>1</sup> Sixième discours phil. — <sup>2</sup> Voltaire, disc. phil.

l'une de ces deux choses : ou que l'ouvrage du Créateur a été vicié et altéré, ou que le Créateur n'est pas un être infiniment saint et infiniment sage, puisqu'il met dans son ouvrage des dérèglements, qui sont si opposés à sa sainteté et à sa sagesse.

Si l'homme est si malheureux, il faut donc qu'il y ait quelque faute, quelque crime qui le rende coupable dès sa naissance, qui ait vicié son origine, et pour lequel il soit condamné à tous ces différents genres de souffrances, à cette universalité et cet excès de misères auxquelles il est sujet maintenant. Sans cela on ne retrouvera plus, on ne reconnoîtra plus la bonté du Créateur.

Voilà la difficulté. Saint Augustin en sentoit bien toute la force, quand il disoit que sous le gouvernement d'un Dieu juste et bon, nul ne pouvoit être heureux qu'il ne fût coupable.

Cette difficulté, il n'y a que le dogme du péché originel qui nous fournisse le moyen de la résoudre. La raison nous fait déjà entrevoir ce dogme, et la révélation nous l'a clairement développé.

C'est à l'occasion de ce dogme, que les théologiens distinguent trois états de la nature humaine : l'état de la nature élevée par la grace, l'état de la nature pure, l'état de la nature déchue par le péché. Dans le premier état,

l'homme élevé par la grace à une adoption divine, auroit eu en partage l'innocence et l'immortalité; et les souffrances et la douleur lui auroient toujours été inconnues. L'état de pure nature eût été celui de la nature qui n'auroit été ni élevée par la grace, ni viciée par le péché. Alors la liberté de l'homme eût été plus forte qu'elle n'est dans l'état présent, la raison plus pure, les connoissances plus parfaites. L'homme auroit été capable du bien et du mal; mais sans avoir pour l'un la répugnance et pour l'autre le penchant que nous sentons maintenant. Dans l'état de la nature déçue, les ténèbres d'une ignorance plus épaisse, l'affoiblissement de la liberté, la supériorité des penchans au vice, ont été la suite du péché.

Le premier état est celui que Dieu préparoit à l'homme : le second, celui où Dieu pouvoit nous mettre : le troisième est celui où nous sommes, et dans lequel les crimes sont plus fréquents et plus énormes. Il faut donc que les peines et les châtimens soient aussi plus grands et plus rigoureux.

Il ne faut que connoître l'homme pour convenir qu'il est comme naturellement déréglé, et presque nécessairement malheureux. La belle philosophie moderne ne peut ni l'éclairer, ni le corriger, ni le consoler; il n'y a que la religion qui puisse fournir ces lumières, ces remèdes, ces secours.

Le tout est ce qu'il doit être ; *le tout est bien* de M. de Voltaire, n'est donc qu'une absurdité qui choque la raison et une impiété qui outrage la religion. Il l'a senti lui-même après, parce que l'iniquité ne sait pas se soutenir, comme le Saint-Esprit le déclare : *Mentita est iniquitas sibi*. Il l'avoue dans ses vers sur le désastre de Lisbonne <sup>1</sup>.

Vous criez, tout est bien, d'une voix lamentable.  
L'Univers vous dément, et votre propre cœur  
Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.

La révélation nous apprend que Dieu avoit créé l'homme juste et heureux, qu'il l'avoit placé dans un lieu de délices, qu'il lui avoit permis de se nourrir du fruit des arbres qu'il avoit plantés de ses divines mains. Pour lui faire reconnoître son souverain empire, et pour exiger un léger hommage de son obéissance, il lui interdit l'usage des fruits d'un seul arbre, et il le menaça de le rendre sujet à la mort, dès le jour même qu'il auroit osé y toucher. Adam ne respecta point les ordres du Seigneur, il désobéit; et voici la sentence que Dieu porta contre lui <sup>2</sup> : Parce que tu as mangé du fruit que je t'avois interdit, la terre, chargée de malédiction pour ton péché, ne te fournira plus rien qu'à force de travail; tu seras obligé de

<sup>1</sup> Page 26. — <sup>2</sup> Gen. 3.

gagner, à la sueur de ton front, le pain que tu mangeras, jusqu'à ce que tu retournes dans cette terre dont tu as été formé. Voilà la cause de l'état présent de l'homme.

Si au lieu de donner dans les rêveries de tant de vains philosophes, M. de Voltaire eût puisé dans la source des vraies lumières, qui est la révélation, il eût évité bien des impiétés, des absurdités, des contradictions.

## CHAPITRE XIV.

### *De la Population de l'Univers.*

QUAND on examine avec soin l'idée qu'ont la plupart des nations de leur première origine, on reconnoît aisément que le genre humain doit n'être sorti que d'un seul auteur, dont les descendants se divisèrent en plusieurs familles, et ensuite en plusieurs peuples; s'étendirent de proche en proche, et habitèrent peu à peu une grande partie de la terre. La multiplication de l'espèce humaine augmentant toujours, on continua de multiplier aussi les colonies. Cette idée, si simple et si naturelle sur la manière dont la terre s'est peuplée, s'accorde parfaitement bien avec les monuments historiques, et avec ce que nous en apprend la révélation.

L'Écriture sainte nous montre dans l'Asie une famille sauvée du déluge , et destinée à repeupler l'univers. Les personnes dont cette famille est composée se séparent ; les uns tirent vers le midi , les autres vers l'occident , d'autres enfin restent dans les régions , où elles se trouvèrent au sortir de cette arche ou gros vaisseau , qui avoit conservé ces seuls rejetons de l'espèce humaine.

On sait que l'Égypte fut peuplée par des colonies venues de Chaldée. Les peuples de la Syrie et de la Phénicie , s'attribuèrent la même origine ; l'Égypte envoya ensuite des colonies en Grèce ; la Grèce en envoya en Italie et en d'autres parties de l'Europe. C'est toujours de l'orient que sont venues les colonies qui ont formé les nations qui nous sont le plus connues.

Cette manière d'expliquer la population de l'univers , qui est fondée sur l'autorité des divines Écritures , qui est si conforme à la raison , si bien établie par les témoignages de l'histoire , et si nécessairement liée avec les dogmes de la religion ; cette manière n'est point du tout du goût de M. de Voltaire. Il aime mieux faire venir les hommes dans chaque pays , comme la mousse vient sur les rochers , ou comme les arbres viennent dans les forêts ; il nous insinue qu'il y a différentes espèces d'hommes , comme il y a différentes espèces de plantes et d'animaux.

et qu'elles varient selon les climats. Nous examinerons, dans les deux chapitres suivants, les fortes raisons qu'il a de penser ainsi.

---

## CHAPITRE XV.

### *De la Population de l'Amérique.*

« UN nombre prodigieux d'écrivains, dit » M. de Voltaire <sup>1</sup>, s'est efforcé de prouver que » les Américains étoient une colonie de l'an- » cien monde. Quelques métaphysiciens mo- » destes ont dit que le même pouvoir qui a fait » croître l'herbe dans les campagnes de l'Amé- » rique, y a pu mettre aussi des hommes ; » mais ce système, nu et simple, n'a pas été » écouté. »

Après cela, il rapporte les impertinences qu'il suppose avoir été dites par ces premiers écrivains, et il finit en assurant qu'ils ne méritent que la pitié et le mépris. Voyons si son nouveau système mérite beaucoup d'estime et de respect. La première chose que je remarque dans ces métaphysiciens modestes, c'est la hardiesse avec laquelle ils donnent le démenti à la révélation. Elle nous apprend que c'est des

<sup>1</sup> Mélanges, population de l'Amérique, chapitre 67.  
— <sup>2</sup> Gen. 9. v. 19.

filz de Noé que sont venues toutes les nations qui habitent et remplissent l'univers. Cette généalogie des nations est exposée de la manière la plus claire par une quantité de savants écrivains, qui n'affirment rien qu'ils ne le soutiennent par des preuves incontestables. L'aimable auteur du Spectacle de la nature, M. l'abbé Pluche, en rapporte une partie, avec cette clarté, cette modestie et ces graces qui lui sont si naturelles; et MM. les métaphysiciens modestes trouvent qu'il est mieux de faire venir les hommes en Amérique, comme les plantes viennent dans les campagnes; ils assurent que le même pouvoir qui y fait croître l'herbe, y peut faire croître aussi des hommes. Il faut avouer que cette idée marque bien de la supériorité dans ces sublimes génies, et qu'ils sont bien autorisés à regarder avec pitié ceux qui n'approuvent pas leur système.

Je remarque ensuite, que ces métaphysiciens modestes doivent être bien embarrassés, si on leur fait certaines questions sur la religion; par exemple : Les Américains ont-ils la tache du péché originel? Sils ne sont pas une colonie de l'ancien monde, il faudra bien dire que non, puisqu'il n'y a que la postérité d'Adam qui y ait participé.

Peut-on en conscience faire embrasser le christianisme aux Américains? Nos livres divins semblent le défendre, puisqu'ils déclarent

qu'il n'y aura de vivifiés en Jésus-Christ que ceux qui sont morts en Adam : or, les Américains, selon le système de nos métaphysiciens, n'étant pas une colonie de l'ancien monde, ils ne sont pas descendants d'Adam ; ils ne sont pas morts en Adam ; ils ne peuvent pas être vivifiés en Jésus-Christ. C'est donc perdre son temps que d'en faire des chrétiens.

Parmi toutes ces différentes espèces d'hommes qu'admettent nos philosophes modestes, comment distingue-t-on celle qui vient d'Adam, pour laquelle seule doit être la religion de Jésus-Christ ? Et ne sommes-nous pas peut-être chrétiens à pure perte ? Il faut attendre la réponse de ces métaphysiciens modestes.

Au sentiment de M. de Voltaire, la population de l'Amérique, par le moyen des colonies de l'ancien monde, est une chose inconcevable. C'est une opinion risible, absurde et ridicule.

Cependant, si l'on veut examiner la chose avec quelque attention, elle ne paroîtra pas plus inconcevable, que la première population des îles de l'Europe et de l'Asie. L'île de Chypre et les îles Baléares ont été peuplées probablement, l'une par des colonies égyptiennes ou asiatiques, les autres par des colonies espagnoles ou africaines. On ne peut guère douter que le Japon n'ait été peuplé par des colonies tar-

<sup>1</sup> Saint Paul.

tares. L'Amérique peut avoir été peuplée de la même manière. Les côtes orientales de la Tartarie et du Japon, peuvent bien avoir fourni des colonies, qui, en s'avancant d'îles en îles, soient arrivées jusqu'au continent de l'Amérique.

Il est vrai que M. de Voltaire fait une furieuse objection contre cet arrangement de colonies ; et il est si assuré de ce qu'il oppose, qu'il n'y emploie que le ton railleur. « A l'é-  
» gard des Japonois, dit-il, comme ils sont  
» les plus voisins de l'Amérique, dont ils ne  
» sont guère éloignés que de douze cents lieues,  
» ils y ont été sans doute autrefois ; mais ils  
» ont depuis négligé ce voyage. »

Il faut que M. de Voltaire ait travaillé sur des mémoires bien infidèles, pour prendre un ton aussi assuré en débitant des choses dont la fausseté est démontrée. Selon nos meilleurs géographes, il peut bien y avoir près de neuf cents lieues, et non pas douze cents, depuis le Japon jusqu'en Amérique, et huit cents depuis les côtes de la Tartarie orientale. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce grand espace ne soit qu'une mer immense. Il est rempli par des terres ou des îles d'une grande étendue.

La terre de Jeco, découverte par Drack, il y a déjà plus d'un siècle, et qu'il nomma la nouvelle Albion, en occupe une grande partie. La carte que M. de l'Isle nous donna après

le voyage qu'il fit dans ces mers, nous y fait voir une grande quantité d'îles, à peu de distance l'une de l'autre, depuis la côte orientale de la Tartarie, jusqu'à la côte occidentale de l'Amérique. Les géographes et ingénieurs Russiens ont encore fait de nouvelles découvertes de grandes terres et d'îles dans ces mêmes mers, l'année 1764. Ces découvertes continuent tous les jours. La communication n'est donc pas aussi difficile qu'on pourroit le croire sur l'autorité de M. de Voltaire. Que doit-on penser de celui qui prend le ton railleur, et qui fait les plus grosses bévues, au même temps qu'il croit donner les meilleures raisons?

Lorsque Copernic disoit qu'on verroit un jour les phases de Vénus, comme on voit celles de la lune, on traitoit de rêveries toutes ses idées; on en dira un jour de même des systèmes de nos métaphysiciens modestes, lorsqu'on connoîtra encore plus parfaitement les terres qui sont entre le Japon ou la Tartarie orientale et le continent de l'Amérique.

Il est bien probable que l'idée des gros bâtimens pour aller sur les eaux, se conserva assez long-temps parmi les descendants de Noé, qui avoient vu l'arche. Ils purent bien construire quelques bâtimens à peu près semblables, pour traverser quelques petits bras de mer, et imaginer quelque moyen de les gouverner; il est très-probable aussi, que quel-

ques-uns de ces navigateurs auront été poussés par les vents jusqu'à des terres qu'ils ne cherchoient point, et qu'ils auront alors habitées et peuplées. C'est ce qui arriva, il y a environ un siècle, à quelques Anglois. Un vaisseau de cette nation ayant fait naufrage, un homme et quelques femmes abordèrent à une île déserte<sup>1</sup>. Ils s'y établirent. Ils se regardèrent échappés à ce naufrage, comme se regardèrent les enfants de Noé, échappés au déluge. Ils prirent aussi pour eux ce précepte que le Seigneur fit aux enfants de ce patriarche : *Crescite et multiplicamini, et replete terram*<sup>2</sup>; et ils l'accomplirent si parfaitement, qu'en peu de temps l'île fut très-peuplée. On aura certainement bien pu, après le déluge, en allant de terre en terre, et d'îles en îles, parvenir jusqu'au continent de l'Amérique.

Si ce système n'est pas aussi ingénieux que celui de certains philosophes, du moins il n'a rien de contraire à la révélation, et il vaut bien celui qui fait venir les hommes en chaque pays comme la mousse sur les rochers, les herbes dans les campagnes.

Avant de finir ce chapitre, j'avertirai ceux qui liront M. de Voltaire, d'une faute de géographie assez grossière. Il met une partie de la Tartarie, appelée le pays de Kamkatska, au

<sup>1</sup> Pufendorff, introduc. — <sup>2</sup> Genèse.

nord de la Sibérie. C'est comme si l'on mettoit la Provence au Nord de la Bretagne.

---

## CHAPITRE XVI.

### *De la Population du Nord.*

**L**ES Lapons, selon M. de Voltaire, ne sont pas plus descendants d'Adam que les Américains<sup>1</sup>. « C'est encore une nouvelle espèce » d'hommes qui s'est présentée à nous, tandis que l'Amérique et l'Asie nous en faisoient voir tant d'autres. Les Lapons ne paroissent point tenir de leurs voisins. La nature qui n'a mis des rennes que dans leurs contrées, semble y avoir aussi produit des Lapons. Et comme leurs rennes ne sont point venus d'ailleurs, ce n'est pas non plus d'un autre pays que les Lapons y sont venus. »

Les raisons qu'apporte M. de Voltaire pour appuyer son système, sont tout aussi surprenantes que le système même. Ces raisons sont que les Lapons n'ont pas cinq pieds de haut; qu'ils ont les yeux et le nez différents de leurs voisins; qu'ils aiment le climat qu'ils habitent; qu'il n'est pas probable que les hommes d'un autre pays se soient allés établir en Laponie.

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 98.

Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus concluant que ces preuves.

Cependant un railleur pourroit dire : Voilà une plaisante idée , de décider des différentes espèces d'hommes par la différence de taille. Selon ce principe, il arriveroit souvent que le père et le fils ne seroient pas de la même espèce, que dans une même nation, il y auroit autant de différentes espèces qu'il y a de tailles différentes. Les Arabes et les Espagnols qui sont généralement petits, ne devroient pas non plus être regardés comme des hommes de la même espèce que les Suédois, qui sont généralement d'une haute stature.

La seconde raison est de la même force que la première. Les Lapons, dit ce critique, ont les yeux et le nez différents de leurs voisins ; ils ne sont donc pas de la même espèce. Si cette différence des yeux et du nez suffit pour faire des espèces différentes, alors des Chinois, qui au lieu de nez n'en ont que la place, et dont les yeux ne sont ouverts qu'à demi ; les Grecs qui ont généralement les traits beaucoup plus grands et plus marqués que les Occidentaux ; les Américains qui ne ressemblent ni aux uns ni aux autres, seront encore des hommes d'espèces différentes. Si la différence de la figure, du nez et des yeux suffit pour cela, la différence du teint ne suffira-t-elle pas aussi ? L'Anglois au teint frais et aux couleurs vives, se-

ra-t-il de la même espèce que l'Espagnol basané, ou l'Indien olivâtre ? Alors la variété des espèces humaines ne sera-t-elle pas plus grande que celle des plantes et des simples qu'on trouve dans les prairies et sur les montagnes ? Rire de de cette philosophie grotesque , n'est-ce pas tout ce qu'elle mérite ?

« Il n'est pas vraisemblable , dit encore M. de Voltaire , que les habitants d'une terre moins sauvage aient franchi les glaces et les déserts , pour se transplanter dans des terres si stériles. On ne quitte point des habitations qui produisent quelques nourritures , pour aller s'établir sur des rochers couverts de mousse. »

On sait bien qu'un Africain ne regardera pas l'Allemagne comme un pays délicieux , et qu'un François ne préférera pas le séjour de la Laponie à celui de Paris. Le changement des climats se fait par une progression presque insensible. On ne s'en aperçoit qu'après un certain nombre de degrés.

Usquè adeò quod tangit idem est , tamen ultima distant.

Il n'y a pas plus de différence entre certains cantons de Suède ou de Russie , et certains cantons de la Laponie , qu'il y en a entre la Bourgogne et la Champagne. On ne dira pas

pour cela que les Bourguignons et les Champenois sont des espèces humaines différentes. Il est aussi naturel de croire que les Lapons sont des colonies, ou de Russes ou de Suédois, que de croire que Carthage étoit une colonie Tyrienne, ou Marseille une colonie Grecque. La différence qu'il y a entre les Russes et les Lapons, pour les usages, la taille, le tempérament, ne sera qu'une suite nécessaire de l'éducation, des nourritures et du climat qu'on ne quitte jamais.

Un peu plus de respect pour les livres divins, et d'égards pour les traditions constantes et universelles de toutes les nations, auroient épargné à M. de Voltaire bien des écarts et bien des pensées qui ne se sentent point du tout de la bonne philosophie. Il auroit été beaucoup plus raisonnable, s'il n'eût point négligé ce que la religion lui avoit appris autrefois.

---

## CHAPITRE XVII.

### *De la Nation juive.*

**L**ES Juifs sont ce peuple que Dieu choisit autrefois pour en faire le dépositaire de ses oracles, le conservateur de son culte, le témoin et l'objet de ses prodiges, le premier maître

et le premier docteur des autres peuples, quand le temps seroit arrivé d'établir le culte nouveau, et de l'annoncer à toute la terre.

Tout a été singulier chez ce peuple, le gouvernement, les lois, les mœurs, les désordres, les châtimens. Son gouvernement fut, pendant quatre cents ans, la théocratie. La nation ne dépendoit que de Dieu, Dieu étoit son roi. Chacun pouvoit cultiver en paix sa vigne et son champ, et en recueillir les fruits, dont il jouissoit entièrement; n'en réservant qu'une petite partie pour l'entretien des ministres de la religion, qui n'avoient point eu de part à la distribution des terres. Les chefs et les juges du peuple avoient les honneurs et les embarras du gouvernement, et rien de plus.

C'est un exemple unique, que cette nation dès ses commencemens ait eu un code de lois si complet, qu'on ne fut jamais obligé d'y rien ajouter et d'y rien changer, pendant plus de quatorze cents ans qu'elle subsista en corps. On ne fit pas une seule ordonnance, ni pour la religion, ni pour le civil. Tout avoit été prévu et réglé. Moïse n'avoit été que le promulgateur de ces lois; les lois elles-mêmes venoient de plus haut.

Dieu voulut que ce peuple fût distingué de tous les autres peuples, non-seulement par la sainteté de son culte (il étoit le seul qui connoît le vrai Dieu), mais encore par la singula-

rité de certains usages religieux, et par une séparation entière d'avec les étrangers. Cela devenoit nécessaire à l'accomplissement des prophéties. Il falloit cela pour conserver la connoissance des caractères et des signes par lesquels on distingueroit l'envoyé divin promis par les oracles.

Jamais nation ne fut plus heureuse que la nation juive, tant qu'elle fut fidèle à la religion. Jamais aucune ne fut plus sévèrement punie, dès qu'elle y fut infidèle. Mais ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire le bonheur ou les châtimens, ne devoient les surprendre, parce que tout étoit clairement prédit dans la loi.

Leur état présent, chez tous les peuples chrétiens, mahométans et idolâtres, a quelque chose de bien étonnant aux yeux des sages. Il ne reste pas aujourd'hui le plus léger vestige de ces nations autrefois si puissantes, les Assyriens, les Perses, les Romains. La petite nation juive subsiste toujours depuis dix-sept siècles de dispersion, d'esclavage et de désolation. Elle pourroit en sortir, en s'incorporant aux autres peuples parmi lesquels elle vit; mais ni l'avilissement ni les avantages ne la touchent. C'est qu'il y a une sagesse supérieure qui conserve miraculeusement ces témoins perpétuels de la vérité des divins oracles et de nos livres sacrés, et qui, par-là, rend toujours plus sensible la divinité de la religion.

C'est ainsi qu'on doit envisager la nation juive. Le tableau que nous en présente Voltaire n'est pas propre à faire naître ces pensées : il semble n'avoir en vue que d'affoiblir l'autorité des livres divins, en représentant, en supposant des impossibilités, des absurdités dans les choses qui y sont annoncées; en altérant les faits, les dogmes, les lois et la connoissance véritable des usages et des mœurs. C'est ce que nous allons démontrer par un petit nombre d'observations.

« Les savants, dit-il, ont agité la question :  
 » si les Juifs sacrifioient des hommes à la di-  
 » vinité; et il remarque que le Lévitique dé-  
 » fend de racheter ceux qu'on aura voués, et  
 » que c'est en vertu de cette loi que Jephthé  
 » égorga sa fille, et que Samuel coupa par  
 » morceaux le roi Agag. »

Ces savants ont agité une question fort impertinente, puisque l'homicide est si sévèrement défendu dans le code des lois judaïques. Les scélérats habitants de Chanaan furent condamnés à la mort par le Seigneur, qui voulut les punir de leurs crimes par le fer de ces Hébreux. Il ne s'agit donc point là d'immolation d'hommes à la divinité, comme l'affirme témérairement Voltaire.

Les deux autres exemples qu'il cite, montrent plus de malignité que de discernement. Il est faux que Jephthé ait égorgé sa fille; la

consécration qu'il en fit n'étoit que pour l'état de virginité, ce qui étoit un grand sacrifice, et non pas pour la mort. L'Écriture le marque bien clairement<sup>1</sup>. Pendant deux mois elle pleura sa virginité avec ses compagnes : après ces deux mois, elle retourna dans la maison de son père, qui fit la consécration qu'il avoit promise par son vœu, et sa fille resta dans l'état de virginité.

Le motif de la condamnation d'Agag, fut sa barbare cruauté : Comme tu as fait couler les larmes de tant de mères en massacrant leurs enfants, lui dit le prophète, ainsi fera-t-on couler les larmes de celle qui t'a donné le jour. La conduite de Samuel n'est donc pas aussi détestable que M. de Voltaire voudroit nous le persuader<sup>2</sup>.

Enfin, à la malignité il ajoute le mensonge, quand il dit que le Lévitique défend de racheter ceux qu'on aura voués, et que c'est en vertu de cette loi, que Jephthé égorgea sa fille; car,

Premièrement, le Lévitique dit tout le contraire. Voici le texte même de la loi : « Un  
» homme qui aura voué sa vie au Seigneur,  
» paiera l'estimation qui est réglée. Si le voué  
» est un homme depuis l'âge de vingt jusqu'à  
» soixante ans, il donnera cinquante sicles  
» d'argent, selon la mesure du sanctuaire; si

<sup>1</sup> Livre des Juges, ch. II. — <sup>2</sup> Livre des Rois, ch. 15.

» c'est une femme, elle en donnera trente.  
 » Pour le vœu d'une personne depuis l'âge de  
 » cinq ans jusqu'à vingt, on donnera vingt  
 » sicles pour un garçon, et dix pour une fille :  
 » s'ils sont depuis l'âge d'un mois jusqu'à cinq  
 » ans, on donnera cinq sicles pour un garçon,  
 » et pour une fille on en donnera trois <sup>1</sup>. »

Voilà le prix, l'équivalent, l'acquit pour la vie. C'est ainsi que le Lévitique ordonne d'égorger les hommes <sup>2</sup>.

Secondement la même loi, au même chapitre, entre dans le plus grand détail des choses qui peuvent être vouées et consacrées au Seigneur, hommes, terres, champs, maisons. Elle ordonne d'immoler les animaux qui peuvent être offerts en victimes, et de vendre tout le reste, pour en remettre le prix dans le trésor du sanctuaire.

Troisièmement, la loi conclut toutes ces ordonnances par ces paroles remarquables : Tout ce qui est consacré au Seigneur, soit homme, soit animal <sup>3</sup>, soit terre, ne sera point vendu, et il ne pourra point être racheté, c'est-à-dire, qu'on n'en pourra point faire d'autre disposition que celle qui est déclarée par le texte même de la loi : Et toute chose offerte et consacrée par un homme ne sera point rachetée, elle sera

<sup>1</sup> Lévit. 27. v. 2. etc. — <sup>2</sup> Lévit. 27. v. 9, 10 etc. — <sup>3</sup> Lévit. 27. v. 28, 29.

immolée. Il faut donc examiner sur quelles choses doit tomber ce terme d'immoler. D'abord il est évident qu'il ne peut pas être question de maisons, de terres et de champs : on ne les tue, on ne les égorge pas. Il ne s'agit pas non plus d'animaux impurs ou immondes ; il étoit défendu par la loi de les sacrifier au Seigneur. Il ne faut pas non plus en faire l'application aux hommes, puisque, dès le commencement du chapitre, il est marqué comment l'homme doit acquitter de semblables vœux. Le terme d'immolation ne peut donc tomber que sur ces espèces d'animaux que la loi permettoit d'offrir à Dieu en sacrifice.

Il faut avouer que l'auteur des *Mélanges* est un homme bien éclairé et bien véridique, et qu'il est bien autorisé à affirmer que c'est en vertu de cette loi du Lévitique, que Jephthé égorgé sa fille.

« Salomon hérite de David de vingt-cinq  
» milliards six cent quarante-huit millions  
» en argent comptant. Ses flottes lui rappor-  
» toient par an soixante-huit millions en or  
» pur, sans compter l'argent et les pierreries :  
» cependant, il n'avoit ni bois ni ouvriers pour  
» bâtir son temple ; il emprunta même de l'or  
» du roi de Tyr. Les commentateurs soupçon-  
» nent quelque erreur de chiffre. »

Il n'y a point d'erreur de chiffre dans ce que dit l'Écriture : l'erreur n'est que dans l'esprit ou dans le récit de Voltaire.

David après quarante ans de règne et de victoires continuelles , laissa à son fils cent mille talents d'or , et un million de talents d'argent pour la construction du fameux temple. A faire l'estimation de ces sommes par le grand talent d'or des Hébreux , l'exagération seroit déjà de plus des deux tiers : mais à la faire par le petit talent d'or , ce qui étoit la manière de compter la plus commune , l'exagération seroit incomparablement plus exorbitante. C'est de la même manière qu'il faut évaluer les six cent soixante-six talents que la flotte rapportoit chaque année : alors l'absurdité que Voltaire prétend faire voir dans l'Écriture , disparoît entièrement ; il ne lui reste que la honte de son mauvais calcul et de sa vaine malignité.

Il est faux que Salomon n'eût ni bois ni ouvriers pour bâtir son temple ; il avoit environ cent cinquante-trois mille ouvriers qui étoient ses propres sujets : il ne demanda au roi de Tyr que certains bois plus précieux qui ne se trouvoient qu'en Phénicie , quelques manœuvres qui s'entendoient mieux à la coupe de ces bois que ne s'y entendoient les Hébreux, et un certain artiste fameux pour diriger les ouvriers Israélites.

C'est donc bien vainement que M. de Voltaire s'efforce de faire voir du contradictoire ,

\* Paralip. ch. 2.

de l'incroyable et de l'impossible dans le texte sacré. Ce n'est donc pas ce texte, mais son calcul et ses remarques qui sont erronés.

« On avoit consacré à Sichem deux veaux,  
» et on avoit consacré à Jérusalem deux ché-  
» rubins, qui étoient deux animaux ailés, à  
» double tête, placés dans le sanctuaire. » »

La comparaison des deux veaux d'or qu'on adoroit chez les tribus schismatiques, et des deux chérubins qui étoient des ornements pour décorer l'arche d'alliance, est tout-à-fait heureuse. On peut juger par-là de la droiture, du goût et de la judicieuse critique de M. de Voltaire.

« Les Juifs esclaves à Babylone, s'y enrichi-  
» rent ; leurs gains les mirent en état d'obte-  
» nir sous Cyrus la liberté de rebâtir Jérusa-  
» lem ; il n'y eut que la plus vile partie de la  
» nation qui revint avec Zorobabel : on ne  
» put ramasser que soixante et dix mille écus  
» pour relever ce temple, qui devoit être le  
» temple de l'univers. »

M. de Voltaire fait entendre que les Juifs achetèrent la permission de rebâtir Jérusalem et le temple ; et l'Écriture dit que Cyrus le fit rebâtir par l'ordre de Dieu : il dit qu'il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui retourna en Judée ; et l'Écriture nous apprend que les prêtres et tous les chefs des tribus accompagnèrent Zorobabel. Elle ajoute que les

quarante deux mille personnes qui furent du premier voyage étoient suivies de sept mille domestiques, et de huit à neuf mille bêtes de charge. Cela n'annonce-t-il qu'une vile populace ? Il dit qu'on ne ramassa que soixante et dix mille écus pour relever le temple ; et l'Écriture dit qu'il y eut cinq mille mines d'argent, qui faisoient plus de quatre cent mille livres, et soixante et un mille sous d'or, qui faisoient une somme encore plus considérable, outre ce que les rois de Perse firent donner pour cette grande entreprise.

Est-ce aux divines Écritures qu'il faut en croire, ou à M. de Voltaire ? Nous avons vu plus haut qu'il grossissoit le calcul des richesses de Salomon, pour les rendre incroyables ; il diminue maintenant celui des contributions pour le rétablissement du temple, pour les rendre méprisables. C'est ainsi qu'il montre son goût pour la vérité et pour la fidélité historique.

« Vous demandez quelle étoit la philosophie des Hébreux. L'article sera bien court : ils n'en avoient aucune. »

La réponse est en effet bien courte, mais en même temps elle est bien fautive. Que Voltaire réunisse tout ce que les philosophes et les poètes ont dit ou écrit de plus remarquable et de plus beau, il ne trouvera rien qui égale la beauté des livres de la Sagesse, de l'Ecclésiaste,

des Proverbes, de l'Ecclésiastique, pour régler la religion, les mœurs et toute la société. Tous les divins philosophes qu'il admire, n'étoient que de très-petits hommes devant les docteurs hébreux qu'il méprise. Quand il s'agissoit de donner des idées magnifiques et vraies de la Divinité, ils ont infiniment surpassé tous les autres. Ils n'ont point eu d'hommes à système parmi eux; c'est qu'ils étoient plus sages. Le monde en est-il bien mieux aujourd'hui, pour savoir toutes les extravagances qui ont passé par le cerveau des philosophes grecs?

L'Écriture sainte nous représente toujours le pays des Hébreux comme un des meilleurs pays du monde, où les ruisseaux de miel et de lait couloient de toute part, et qui étoit d'une admirable fertilité.

M. de Voltaire nous assure que c'étoit un pays sec, misérable, qui ne valoit pas la Suisse. Il appelle Joseph un exagérateur, pour avoir dit qu'il périt un million d'ames au dernier siège de Jérusalem, et qu'il y avoit en Judée des villages de quinze mille ames.

Mais en parlant si hardiment et si inconsidérément, il ne savoit donc pas qu'il n'y a presque point de pays au monde qui ait jamais nourri tant d'habitants que la Judée. Or, la multitude des habitants est la plus grande preuve de la bonté et de la fertilité d'un pays. Il ne

savoit donc pas que du temps de David <sup>1</sup> on y comptoit plus de deux millions d'hommes en état de porter les armes. C'est l'Écriture qui le marque expressément. Il devoit donc y avoir en tout plus de huit millions d'habitants. Cependant la Palestine n'est pas plus grande que la province de Languedoc. Il ne savoit donc pas ce que rapporte Dion Cassius sous le règne d'Adrien. Cet historien païen dit, que malgré l'affreuse dépopulation arrivée sous Tite et Vespasien, on comptoit encore du temps de l'empereur Adrien plus de quarante châteaux, villes ou citadelles dans cette province, et plus de neuf cents bourgs très-considérables et très-peuplés.

Toutes ces autorités ne sont-elles pas encore un peu plus fortes que celle de M. de Voltaire ?

« Il résulte, ajoute-t-il, de ce tableau raccourci, que les Hébreux ont presque toujours été ou brigands, ou esclaves, ou séditieux, et que le caractère de ce peuple étoit d'être cruel, et son sort d'être puni.»

Leur monarchie a duré plus de quatre cents ans sur un pied respectable. Leur république subsista cinq cents ans après le retour de Babylone, et pendant ce temps-là ils furent plutôt sous la protection que dans la dépendance

<sup>1</sup> Liv. des Rois, ch. 24.

de leurs souverains. Ils eurent plus de deux siècles de prospérités sous leurs juges. Il paroît donc que leur état a été florissant plus longtemps que beaucoup d'autres.

Pour ce qui est de la révolte qu'il leur attribue sous Antiochus Epiphanes, c'est travestir l'histoire d'une manière bien indigne, de faire un crime aux Juifs des barbaries horribles et des inhumanités affreuses que le plus cruel des tyrans exerça jamais contre des sujets dociles et innocents.

Tous les désastres arrivés à la nation juive dans l'espace de quinze cents ans, Voltaire les réunit sous un seul point de vue, et il appelle cela le tableau de la nation juive. C'est comme si on réunissoit sous un seul point de vue, les brigandages de Romulus, les révolutions des Tarquins, les factions des Gracques, les fureurs de Sylla, les proscriptions des Triumvirs, les massacres continuels de presque tous les empereurs, depuis César jusqu'à Constantin, les trois ou quatre saccagements de Rome jusqu'à la ruine entière de l'empire, et qu'on dît que c'est là le tableau de l'esprit et du caractère du peuple romain. Le tableau seroit-il bien fidèle? Après cela, adorez l'oracle de Voltaire.

---

## CHAPITRE XVIII.

### *Des Conciles.*

Nous venons de voir les essais de M. de Voltaire pour combattre et contredire les divines Ecritures, et en affoiblir l'autorité. Nous allons voir maintenant ses tentatives pour décréditer l'Eglise, son autorité, ses ministres, son gouvernement et ses usages les plus respectables ; c'est le troisième objet de nos discussions dogmatiques.

D'abord, il ne trouve rien de plus mal imaginé que les conciles. Il est surpris qu'on ait eu l'imprudence d'en assembler, pour décider des dogmes les plus importants du christianisme. Il regarde les conciles comme la source de toutes les divisions et de tous les troubles dont les chrétiens ont été agités. Il assure que si l'on eût abandonné ces dogmes aux grammairiens <sup>1</sup>, l'Eglise eût été dans une paix inaltérable.

Ainsi, selon sa pensée, l'Eglise eût été dans une paix inaltérable, si l'on avoit laissé à Arius la liberté de détruire le dogme de la divinité de Jésus-Christ ; à Nestorius, de traiter d'absurdité le mystère de l'Incarnation ; à Pélage, d'anéantir la grace et le dogme du péché origi-

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 7

nel ; aux manichéens , d'enseigner leur polythéisme ou leurs deux principes , et de nier le libre arbitre , etc.

M. de Voltaire trouve que cela auroit bien mieux valu que les soins que se donnoient les conciles pour proscrire les erreurs , et pour conserver dans toute sa pureté le dépôt de la foi. L'Écriture nous dit bien qu'il ne doit y avoir qu'un Dieu <sup>1</sup> , une foi , un baptême , un troupeau , un pasteur. M. de Voltaire n'est point de cet avis là. Il croit qu'il seroit plus sage de laisser à chacun la liberté de dire , de croire , d'enseigner tout ce qu'il voudra. Ce seroit , dit-il , le moyen d'avoir une paix inaltérable. Il faut avouer , qu'en suivant cette belle idée , nous aurions bientôt un christianisme d'une espèce toute nouvelle.

Il nous donne assez à entendre <sup>2</sup> , qu'en ce qui regarde les affaires de la religion , les païens furent bien plus heureux que les chrétiens. « De pareils troubles , dit-il , n'avoient point » été connus dans le paganisme. La raison en » est que les païens n'avoient point de dogmes ; et que les prêtres des idoles , encore » moins les séculiers , ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour disputer. »

Voilà une comparaison entre le christianisme et le paganisme , qui est bien juste , bien

<sup>1</sup> Ephes. 4. Joan. 10. — <sup>2</sup> Histoire générale, ch. 7.

décente et bien digne de Voltaire. Ceux qui consacroient les adultères de Jupiter, les prostitutions de Vénus, les fureurs de Mars, les vols de Mercure, l'humeur acariâtre de Junon, n'avoient pour leur religion que les sentiments qu'elle méritoit. Ils ne devoient guère s'intéresser pour des fables grossières qui choquoient le bon sens, ou pour des divinités auxquelles les honnêtes gens auroient été bien fâchés de ressembler. Voltaire veut-il que les chrétiens regardent aussi leur religion, comme les païens regardoient la leur? S'applaudira-t-il encore de cette heureuse comparaison?

Enfin, il considère d'un même œil, et il déteste comme également funeste, tous les partis; les catholiques qui défendoient la pureté de leur foi, et les hérétiques qui s'efforçoient de l'altérer.

« Toutes ces disputes, dit-il, excitèrent des » séditions. Un parti anathématisoit l'autre. » La faction dominante condamnoit à l'exil, » à la prison, à la mort et aux peines éternelles après la mort, l'autre faction, qui s'en » vengeoit à son tour par les mêmes armes. » On voit que M. de Voltaire parle de la religion en homme très-neutre.

Il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'esprit pour bien traiter les matières de religion; il faut outre cela les avoir étudiées avec beaucoup d'application: il faut avoir une connoissance pro-

fonde des divines Ecritures ; être bien convaincu du respect qu'elles méritent , et bien instruit de la manière dont procède l'Eglise dans les décisions de foi. Sans cela , on s'expose à donner des erreurs grossières , pour des pensées justes et raisonnables. Si M. de Voltaire savoit sa religion , auroit-il la témérité d'avancer , comme il le fait , que les dogmes de la consubstantialité du Verbe, de l'unité de personne en Jésus-Christ , etc. sont des disputes de mots , des querelles de sophistes , des questions que forma la curiosité humaine ? N'auroit-il pas compris que toute l'économie de la religion chrétienne est nécessairement appuyée sur ces dogmes essentiels ; et que les regarder comme des points frivoles ou indifférents , c'est renverser cette religion même ?

Il ose blâmer la coutume de tenir des conciles. Mais par quelle autorité ou par quelle raison ose-t-il la blâmer ? Ne doit-il pas savoir que cette coutume a été introduite par les fondateurs de la religion , par les apôtres eux-mêmes , formés et instruits par Jésus-Christ ? L'homme qui a un esprit juste et solide , qui joint à cette justesse et à cette solidité la science des divines Ecritures , et qui sait la manière dont on procède dans les conciles , ne trouvera rien que de divin dans la religion ; il ne verra rien que de très-sage dans la conduite que tient l'Eglise pour décider des points qui appartiennent à la

religion ; mais la témérité impudente des philosophes ne lui donnera jamais que de l'horreur et de l'indignation.

La religion chrétienne a pour auteur la sagesse éternelle, le Verbe de Dieu, annoncé et promis au monde par une suite de prophéties non interrompue pendant quatre mille ans, et fait homme au temps marqué dans les conseils de Dieu. Tout est donc nécessairement divin dans cette religion, ses mystères, ses dogmes, ses maximes, son gouvernement, son autorité, son langage même, ses jugements, ses décisions : tout y est donc nécessairement divin, ou émané de l'autorité divine, ou fondé sur l'autorité divine? Il ne peut donc rien y avoir d'arbitraire? Il n'y a donc rien qui soit abandonné aux sentiments, aux opinions, aux jugements des particuliers. Il doit donc y avoir une soumission et une uniformité parfaite, constante et universelle dans la foi et dans le langage, dans les objets de la créance et dans les expressions que l'on doit employer.

C'est pour conserver cette uniformité et cette soumission, que se sont tenus les conciles ; c'est-à-dire, ces assemblées générales des pontifes, des évêques, des pasteurs, des ministres de la religion, lorsque des particuliers ont voulu introduire des nouveautés ou changer et altérer quelque chose dans les points de créance, dans le langage, dans les expressions. Rien de plus

respectable que les jugemens de ces augustes assemblées.

1.<sup>o</sup> Ces jugemens sont revêtus de la plus grande autorité que l'homme puisse connoître sur la terre, parce que ces ministres sont établis par l'Esprit saint pour régler et gouverner l'Eglise<sup>1</sup>; parce que le divin législateur ordonne que ceux qui n'écouteront pas l'Eglise, et qui ne se soumettront pas à ses décisions, soient regardés comme des païens<sup>2</sup>, c'est-à-dire, comme des hommes étrangers à la société chrétienne; parce qu'il déclare qu'on doit avoir pour leur parole le même respect qu'on auroit pour la sienne, et que ce seroit un crime égal de le mépriser lui-même, et de mépriser son Père.

2.<sup>o</sup> Ces jugemens sont portés d'un ton de majesté inconnu dans tous les tribunaux humains: c'est au nom de Dieu que parlent les pontifes dans les conciles; ils prononcent comme collègues et associés de l'Esprit saint. Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous d'ordonner, etc.: *Visum est Spiritui Sancto et nobis*<sup>3</sup>. Ainsi parlent les apôtres dans le premier concile; ainsi parlent encore leurs successeurs. A-t-on jamais vu cette majesté dans les tribunaux humains?

3.<sup>o</sup> Ces jugemens sont prononcés par des

<sup>1</sup> Act. 20 — <sup>2</sup> Matth. 18. — <sup>3</sup> Act. 15.

juges infailibles, lesquels ne peuvent jamais, dans ces assemblées générales, ni enseigner l'erreur, ni décider en faveur de l'erreur; parce que Jésus-Christ a promis qu'il seroit avec son Eglise <sup>1</sup> jusqu'à la fin des siècles; parce qu'il a déclaré que l'enfer ne prévaudroit jamais contre elle <sup>2</sup>; parce que ses juges sont présidés, dirigés et inspirés par le Saint-Esprit: *Sacro-sancta Synodus Spiritu Sancto congregata.*

4.° Et quand même on n'envisageroit les conciles que comme des assemblées formées et dirigées par la sagesse et la prudence humaine, ne devroit-on pas encore avoir le plus grand respect pour leurs jugemens et leurs décisions? Examinez la manière dont on procède dans ces assemblées.

Des hommes consommés dans l'étude des divines Ecritures, de l'histoire ecclésiastique et de la religion, estimables et respectables par les talents, les lumières, les mœurs, la vertu. Tels sont ceux qui sont employés pour préparer, éclaircir, discuter les points et les matières qui doivent être traitées dans des congrégations particulières, avant de les porter à l'assemblée générale où l'on doit décider. Les examens les plus exacts, les plus profonds, les plus réfléchis, pour les choses même qui paroissent d'abord les plus claires et les plus simples; pour

<sup>1</sup> Matth. 28. — <sup>2</sup> Matth. 16.

peser et choisir les termes qu'on emploiera dans les décisions ; pour tout prévoir, tout prévenir, tout assurer ; des assemblées nombreuses et fréquentes, où l'on fait les rapports de tout ce qui a été préparé et discuté ; une liberté entière de répondre , de combattre et d'opposer ; les discours les plus éloquents , les plus profonds, les plus lumineux ; la facilité à accorder ou à obtenir des suspensions , des délais , des renvois , jusqu'à ce que ceux qui doivent prononcer soient parfaitement rassurés , convaincus et intimement persuadés. Telle est la manière de procéder dans les conciles.

Ce n'est qu'après ces profonds examens , ces préparatifs , ces précautions , que les pontifes s'assemblent , et qu'ayant de nouveau imploré les lumières divines , ils portent leurs jugements et donnent leurs décisions.

Qu'on envisage donc les conciles , d'abord par les seules vues et par les seules règles de la sagesse humaine , et qu'on me dise s'il est des jugements plus sûrs et plus respectables que ceux que portent des assemblées si augustes , si sages et si éclairées. Mais si on s'élève plus haut , et qu'on les envisage par les vues de la religion , comme des assemblées présidées , dirigées et inspirées par le Saint-Esprit , avec quelle respectueuse vénération recevra-t-on leurs jugements , leurs oracles , leurs décisions ? Que M. de Voltaire a bonne grace de traiter de disputes

de mots et de querelles de sophistes , ce qui a occupé ces assemblées augustes ; de comparer les intérêts de la religion païenne à ceux de la religion de Jésus-Christ , et de préférer la sagesse des prêtres idolâtres à celle des pontifes chrétiens !

---

## CHAPITRE XIX.

*De la Politique attribuée à quelques Papes sur les matières de la Foi.*

**L** est certains papes dont M. de Voltaire fait de magnifiques éloges ; cela paroît d'abord assez surprenant. Mais la surprise cesse, dès qu'on voit le motif qui l'engage à les louer. Ces papes qu'il estime , qu'il considère , à qui il prodigue ses louanges , sont précisément ceux que des hommes ignorants ou prévenus ont accusés, ou d'avoir favorisé quelques erreurs, ou de n'avoir pas montré toute la vigueur et la fermeté nécessaires pour proscrire certaines erreurs.

« Si on se donne la peine de lire la fameuse » lettre pastorale <sup>1</sup>, dans laquelle Honorius » n'attribue qu'une volonté à Jésus-Christ, on » verra un homme très-sage. Nous confessons, » dit-il , une seule volonté dans Jésus-Christ.

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 7.

» Nous ne voyons point que les conciles ni l'E-  
 » criture nous autorisent à penser autrement;  
 » mais de savoir si , à cause des œuvres de di-  
 » vinité et d'humanité qui sont en lui , on doit  
 » entendre une ou deux opérations : c'est ce  
 » que je laisse aux grammairiens , et ce qui  
 » n'importe guère. » En faisant de ce pape un  
 hérétique monothélite , M. de Voltaire l'appelle un pontife très-judicieux.

Adrien I est un des plus grands hommes qui aient rempli le siège pontifical. Voltaire le loue beaucoup sur la conduite qu'il lui attribue , au sujet du culte des images et de l'addition *Filioque* au symbole de Nicée.

« Ce pape , dit-il , prit un tempérament po-  
 » litique , qui devoit servir d'exemple dans  
 » toutes ces malheureuses disputes. Il laisse  
 » au temps à abolir ou à confirmer un culte  
 » encore douteux ; il appaise la dispute en ne  
 » décidant rien ; il traite en un mot les affaires  
 » spirituelles en prince ; et trop de princes les  
 » ont traitées en évêques. »

Il dit que Jean VIII ne croyoit pas que le Saint-Esprit procédât du Père et du Fils , et ensuite il fait son éloge. Il assure que ce pape se conduisit avec beaucoup de prudence et de sagesse , dans les déférences qu'il eut pour le schismatique Photius.

On voit par-là , que les louanges que Voltaire donne à ces pontifes sont bien suspectes ;

Je vais faire voir que les accusations qu'il leur intente sont bien fausses.

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait ouï parler du pape Honorius, et de sa fameuse lettre au patriarche monothélite de Constantinople. Ce pape dit bien qu'il confesse une seule volonté en Jésus-Christ, c'est-à-dire, une seule volonté humaine, et non pas deux volontés humaines, comme les éprouvent si souvent les enfants d'Adam. Jésus-Christ n'a pas eu une volonté humaine qui porte au bien, et une volonté humaine qui porte au mal. Voilà tout ce qu'a voulu dire ce pape, et tout ce qu'il a dit en effet.

Cela est démontré par les textes de sa lettre même. Le Verbe <sup>1</sup>, dit-il, s'est uni à la nature humaine, telle qu'elle étoit avant le péché, et non pas telle qu'elle fut après avoir été corrompue par le péché. Le Sauveur n'a pas éprouvé dans ses membres, comme nous l'éprouvons nous-mêmes, une loi, c'est-à-dire, une volonté contraire à la loi, c'est-à-dire, à la volonté de l'esprit.

Après une explication aussi rare et aussi authentique, M. de Voltaire peut-il accuser Honorius d'avoir été monothélite? Et peut-il lui donner de si grandes louanges?

Ce qui regarde le pape Adrien est encore

<sup>1</sup> Voyez la lettre dans Baron.

plus aisé à expliquer. Il décide bien clairement le point contesté, en réfutant avec beaucoup de force toutes les raisons qui étoient rapportées dans les livres carolins contre le culte des images. Quoique ces livres fussent sous le nom de l'empereur lui-même, à qui le pape avoit tant d'obligation, il n'en montra pas moins de fermeté à défendre le dogme.

Quant à l'addition *Filioque*, le pape Léon III ne l'admit point dans l'église romaine quoique tout l'occident l'eût déjà admise. Cela ne doit point surprendre. L'église romaine est, de toutes les églises, celle qui conserve le plus fidèlement les usages anciens, et qui admet plus difficilement les nouveaux, quelque louables qu'ils soient. Il sera bon de remarquer ici une nouvelle erreur de Voltaire. La réponse du souverain pontife à l'empereur est de l'an 809; et Voltaire l'attribue au pape Adrien, qui étoit mort il y avoit déjà quinze années. C'est le pape Léon qui la donna : jugez si l'on peut être bien instruit avec un historien aussi exact. Voyez encore sur ces mêmes matières, le tome I. chap. du schisme des Grecs.

Jean VIII, dont Voltaire loue tant la sagesse et la prudence, a été condamné par tous les écrivains, pour avoir trop facilement absous des censures le patriarche Photius. C'est lui qui a été, à ce qu'on croit, appelé la papesse Jeanne, à cause de son peu de fermeté.

On a blâmé sa foiblesse , on n'a jamais condamné sa foi. Il est démontré par les actes même du faux concile que Photius tint à Constantinople , que ce patriarche falsifioit les lettres du pape Jean VIII. C'est sur une de ses lettres falsifiées , que ce pontife est accusé d'avoir traité de blasphème le dogme de la procession du Saint-Esprit. L'accusation est-elle bien autorisée ? Voltaire est-il bien véridique ?

---

## CHAPITRE XX.

### *Des Sectes persécutantes.*

**I**L est sans doute affreux que les querelles de religion aient fait répandre tant de sang chrétien ; mais c'est une injustice bien criante dans Voltaire , d'en rejeter toujours l'odieux sur l'Eglise catholique. Il parle sans cesse de la douceur raisonnable de la tolérance , et des injustes rigueurs des persécutions ; mais ce n'est qu'en faveur des hérétiques et des libertins qu'il parle. On peut lui applaudir dans une assemblée d'impies , plus empressés à déchirer la religion qu'à chercher la vérité. Des lecteurs judicieux ne verront dans ses écrits que des déclamations insensées , des sophismes odieux , des faits altérés.

Les états chrétiens ont vu souvent couler

des rivières de sang , il est vrai ; c'est qu'il y a eu souvent , ou des sectaires furieux qui soulevoient les peuples contre l'autorité légitime , ou des rebelles hardis qui ont osé , les armes à la main , renverser les anciennes lois et traiter d'égal avec leurs souverains. C'est ce qu'ont fait les huguenots en France , les anabaptistes et les luthériens en Allemagne , les puritains en Ecosse , les calvinistes dans les Pays-Bas. Il y a eu quelquefois de sanglantes exécutions ; c'est qu'il y a eu de temps en temps de grands crimes et de grands criminels : enfin , on ne peut envisager qu'avec horreur ce qui s'est passé en certains siècles , où une barbarie plus que gothique étoit universelle , soit dans les tribunaux , soit dans les armées , soit dans les cours , et influoit jusques sur les ministres de la religion. Ce qui est arrivé alors de répréhensible et de condamnable , doit être moins attribué à la religion , qu'à la barbarie des mœurs du siècle.

Nous ne rapporterons pas ici les paroles mêmes de Voltaire. Ce fiel dont son ame est remplie contre l'Eglise catholique , se distille dans tous ses ouvrages. On le retrouve partout. Trois ou quatre observations fort courtes , suffiront pour en prévenir les impressions funestes.

1.° Les princes sont les protecteurs et les défenseurs de l'Eglise. Ils doivent arrêter par

le frein des lois tous ceux qui troublent la paix de l'état ; et ils sont étroitement obligés de punir les crimes de rébellion , qui en entraînent toujours tant d'autres ; et les crimes d'impieété, qui outragent et qui bouleversent la religion.

2.° La France, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont été les plus grands théâtres des guerres de religion. Les Ziska, les Poggobrack, les Coligny, les Nassau, ont été les principaux personnages qui ont paru sur ces théâtres. Mais ils n'ont jamais été autorisés ni par le droit naturel, ni par la religion, à lever des armées pour faire la guerre à leurs légitimes souverains, et pour défendre leurs sectes.

3.° Il y a eu autrefois en France, contre les albigeois, des expéditions où la justice étoit accompagnée de trop de cruauté. Ces albigeois étoient des rebelles, des scélérats, des impies, il est vrai ; mais leurs juges et leurs vainqueurs furent souvent des barbares. La religion ne prêche que la douceur, et a en horreur les violences. Mais elle oblige les souverains et les magistrats à prendre des voies efficaces pour arrêter l'impieété, et empêcher la séduction.

C'est entre ces deux principes de direction, qu'on doit toujours marcher.

*Ultra citràque nequit consistere rectum.*

4.° Un petit nombre d'hérétiques ont été

condamnés au feu sous les règnes de François I et de Henri II. Un moindre nombre encore périt par le même supplice en Espagne et en Italie. Les règnes de François I et de Henri II, ne furent point troublés par les guerres civiles. L'hérésie n'osa se montrer à découvert, ni en Espagne, ni en Italie, ni dans le comté de Bourgogne. Ce fut l'effet de ce que M. de Voltaire appelle du nom de persécutions barbares, et contre lesquelles il ne cesse de faire ses furieuses déclamations. Mais les guerres de religion ont fait périr plus de trois millions d'hommes en Allemagne, et ont désolé pendant près d'un siècle toutes ses provinces; la France en a perdu plus de deux millions, et a été dévastée pendant plus de trente ans pour la même cause; les Pays-Bas ont été inondés de sang pendant cinquante ou soixante années, pour les mêmes raisons. Voilà les suites de la foiblesse, des ménagements, et sur-tout de la tolérance qu'on demande. Comparez et jugez.

5.° Les catholiques se sont quelquefois portés à des cruautés affreuses contre les hérétiques. Mais il faut observer : 1.° Qu'elles n'ont jamais égalé celles de Ziska en Bohême, du baron des Adrets en France, des anabaptistes en Westphalie, et de tant d'autres chefs barbares en Allemagne, en France et des Pays-Bas. 2.° Que les catholiques ne s'y portèrent presque jamais

qu'après avoir vu leurs ministres et leurs prêtres massacrés, ou leurs églises, leurs autels, leurs tabernacles pillés, brûlés ou profanés. 3.° Qu'elles n'étoient point accompagnées du crime de rébellion contre les légitimes souverains, comme l'étoient presque toujours celles des hérétiques. Je ne parle point ici de la ligue, dont la religion fut le prétexte, et dont l'ambition fut la véritable cause. J'en parlerai dans la suite.

6.° Le protestantisme, quoique établi par la rébellion et par la force des armes, n'a jamais été poursuivi en France avec autant de violence, que l'on en a employé en Allemagne, en Angleterre, en Danemarck, en Suède, pour exterminer la religion catholique. Ce n'est cependant qu'à la religion catholique, que Voltaire donne sans cesse le titre odieux de persécutrice.

C'est par ces principes, qu'on doit décider de ce qui mérite le nom de persécution et de violence, et de ce qui ne doit être regardé que comme un acte de justice ou une légitime punition. Voltaire ne les a pas suivis, ces principes. Avec lui toutes les rébellions des hérétiques sont justifiées, leurs violences excusées, leurs barbaries palliées ou supprimées : tout ce que les catholiques ont fait par représailles, ou pour une juste défense, est outré et envenimé; toutes les démarches des souverains et des su-

périeures légitimes , désapprouvées , condamnées , détestées.

L'homme qui pense , gémira des malheurs de la religion et du genre humain. Il aura en horreur les moyens que les sectaires ont employés pour s'établir , et ceux que les princes ont été forcés de prendre pour les réprimer. Mais il ne trouvera qu'infidélité , injustice , calomnie et partialité dans la manière dont Voltaire ose en parler.

## CHAPITRE XXI.

*Des Offrandes consacrées par le motif de Religion.*

**M.** de Voltaire voudroit bien guérir les chrétiens de la superstition des sacrifices et des offrandes qu'on fait à la Divinité , et de certains exercices de piété prescrits ou autorisés par la religion. Il emploie pour cela le secours d'une légère allégorie , et c'est sous le nom du sage Socrate , qu'il se couvre pour dévoiler ses horribles sentiments.

« Le moule est-il cassé , demande-t-il , de ceux qui aimoient la vertu pour elle-même , un Confucius , un Pythagore , un Socrate ?

\* Mélanges , ch. 78. Socrate.

» Il y avoit de leur temps des foules de dévot  
 » à leurs pagodes , qui couroient les pélerina-  
 » ges , les mystères , et qui se ruinoient en of-  
 » frandes. Les macérations étoient en usage  
 » les prêtres de Cybèle se faisoient châtrer  
 » pour garder la continence. D'où vient que  
 » parmi tous ces martyrs de la superstition  
 » l'antiquité ne compte pas un seul grand  
 » homme , un sage ? »

Après cela il introduit deux Athéniens dé-  
 vots , à qui le sage et religieux Socrate démon-  
 tre qu'on peut bien avoir de très-belles mois-  
 sons , sans donner de l'argent aux prêtres de  
 Cérès , ou de très-beaux fruits , sans faire d'of-  
 frande à Pomone , et qu'il suffisoit de remercier  
 le souverain Etre qui fait tout.

Pour achever de les convaincre , il leur fait  
 voir que ce n'est que l'intérêt qui a fait naître  
 l'usage des offrandes ; que les hommes du com-  
 mun n'y prennent pas garde , mais qu'il n'est  
 aucun philosophe qui ne l'aperçoive aisément.  
 Est-ce aux païens ou aux chrétiens , que M. de  
 Voltaire a voulu donner des leçons de sagesse ,  
 pour les garantir de la superstition ?

Un philosophe sage reconnoîtra sans peine ,  
 et il approuvera toujours l'esprit de religion et  
 de piété qui a donné naissance aux sacrifices et  
 aux offrandes. Il les regardera toujours comme  
 un juste hommage que la créature rend au Créa-  
 teur. Ces sacrifices et ces offrandes doivent ,

selon leur institution , être employés à la décoration et à la splendeur du culte divin , et alors c'est un acte de religion ; ou à l'entretien des ministres , et c'est un acte de justice ; ou au soulagement des pauvres , et c'est alors un acte de charité.

L'usage des offrandes et des sacrifices a été dans toutes les religions. Il a toujours été approuvé par les sages , et toujours condamné par les libertins.

Il y a toujours eu et il y aura toujours des abus jusques dans les choses les plus saintes. Mais c'est l'abus qu'il faut blâmer , et non pas les choses elles-mêmes. On dira peut-être que Voltaire ne blâme ici que les superstitions païennes. Voltaire mépriseroit fort celui qui s'arrêteroit aux termes de l'allégorie et qui n'en saisiroit pas le sens. L'application en est assez facile aux plus saints usages des chrétiens. Et il y a certainement plus d'impiété que d'imprudence dans l'allégorie.

---

## CHAPITRE XXII.

### *Du Célibat de Religion.*

**P**RESQUE tous nos philosophes modernes vivent dans le célibat. Et ils s'accordent presque tous à condamner le célibat que la religion con-

sacre et autorise. Ils ne trouvent rien de plus déraisonnable que ce célibat , rien de plus préjudiciable à un état, rien de plus digne de l'attention des philosophes et des souverains. Ainsi ils vous disent hardiment d'un célibataire, qui l'est par religion :

Quel bien fait-il au monde ?

Malgré la sainteté de son auguste emploi,  
C'est n'être bon à rien , de n'être bon qu'à soi.

Mais ces sages n'ont-ils pas à craindre qu'on leur demande aussi à eux-mêmes : Quel bien ils font au monde ? Ne pourroit-on pas dire d'eux , comme ils disent des célibataires de la religion , que c'est n'être bon rien , de n'être bon qu'à soi ?

Il est vrai que plusieurs pourroient répondre qu'ils savent bien se mettre à couvert de ce reproche. On sait assez que leur vertu n'est pas fort rigide. Mais un engagement autorisé par les lois ne seroit-il pas bien plus décent pour la philosophie, et bien plus utile à l'état ? Des amours errants et incertains ne lui sont-ils pas encore plus préjudiciables que le célibat de la religion ? Y a-t-il quelque chose qui arrête plus la population ?

Les empereurs romains furent obligés de faire des lois contre les célibataires qui n'avoient

<sup>1</sup> Sixième discours philosophique.

de l'éloignement pour le mariage, que parce qu'ils s'accommodoient mieux d'une volupté libertine. Quel avantage pour l'état, si on portoit aujourd'hui de semblables lois contre les philosophes modernes, et contre ceux qui suivent leurs maximes, leurs exemples ! Il n'est point de grande ville qui ne vît bientôt de nouvelles familles se former par milliers.

Mais portons nos vues plus haut. Envisageons les choses par des endroits plus respectables et plus sacrés. Comment le souvenir du baptême qu'il a reçu, et le respect dû au divin Auteur de la loi chrétienne, n'ont-ils pas arrêté la plume de Voltaire, lorsqu'il a osé répandre un ridicule impie sur le célibat évangélique ? Le détour qu'il prend, fait voir qu'il sent lui-même toute l'horreur de ce sentiment. Il tâche de l'envelopper et de la couvrir ; mais cette enveloppe légère ne dérobe presque rien à ce que lui suggère l'impiété.

Jésus-Christ nous dit dans son Evangile <sup>1</sup> : Il y en a qui sont forcés à un célibat cruel par l'inhumanité de leurs tyrans. Il y en a qui s'engagent volontairement à un célibat de piété, pour se rendre plus dignes du royaume des Cieux. Que ceux qui seront capables de ces efforts généreux, les fassent. Loin de respecter ce conseil divin, Voltaire ne représente que

<sup>1</sup> Matth, ch. 19.

comme un misanthrope extravagant, celui qui inviteroit les autres hommes à suivre le conseil de Jésus-Christ. Il voudroit en faire regarder la pratique comme déraisonnable, injuste, impossible. Voici comment il en parle dans ses discours philosophiques.

Le Ciel nous fit un cœur, il lui faut des désirs.  
 Des stoïques nouveaux le ridicule maître  
 Prétend m'ôter à moi, me priver de mon être.  
 Dieu, si nous l'en croyons, seroit servi par nous,  
 Ainsi qu'en son serrail un musulman jaloux,  
 Qui n'admet près de lui que ces monstres d'Asie,  
 Que le fer a privés des sources de la vie.

Quelle glose affreuse sur un texte divin, sur un conseil évangélique ! Voilà les excès dont sont capables les libertins qui se nomment philosophes. Malgré leur attention à s'envelopper, à se tenir cachés, il faut cependant que l'horreur de leurs principes, la noirceur de leurs ames, le révoltant de leur impiété échappe toujours par quelque endroit. Rien ne leur est plus odieux que les vertus évangéliques ; et plus ces vertus sont pures, courageuses et sublimes, plus elles leur deviennent odieuses.

Ce maître ridicule dont parle ici Voltaire, c'est M. Pascal ; et M. Pascal ne fait que répéter les paroles de Jésus-Christ. Mais c'est là le ton de la philosophie moderne, de traiter de ridicule ce que Jésus-Christ conseille, ce que les apôtres et tant de grands saints ont courageuse-

ment pratiqué, ce que les hommes animés de l'esprit évangélique conseilleroient à quelques ames privilégiées. Car le célibat n'est pas un précepte de l'Évangile ; c'est un conseil qui ne regarde qu'un petit nombre de chrétiens plus courageux et plus parfaits.

Enfin Voltaire trouve fort mauvais que ceux qui sont destinés au culte et au ministère de la religion, vivent dans le célibat évangélique.

Mais pourquoi refuse-t-il pour le bien de la religion, ce que les princes exigent pour le bien de leurs armées ? Un prince qui n'a pas dans ses états mille célibataires de religion, entretient plus de cent mille hommes qui sont forcés au célibat par la profession des armes. Il ne convient pas de désapprouver ce que les princes ordonnent. Mais il convient encore moins de désapprouver ce que Jésus-Christ conseille et ce qu'ordonne l'Église. Il y auroit une témérité punissable dans le premier cas. Dans le second, il y a une impiété qui doit faire horreur.

Les réflexions que fait Voltaire sur le même sujet en divers endroits de son histoire, sont dans le même esprit que les conseils qu'il donne en qualité de poète-philosophe. Il n'y a pas plus de sagesse dans les unes que de décence dans les autres.

« Il n'est point de royaume », dit-il, où

1 Histoire générale, ch. 117.

» l'on n'ait souvent proposé de rendre à l'état  
 » une partie des citoyens que les monastères  
 » lui enlèvent. Mais ceux qui gouvernent sont  
 » rarement touchés d'une utilité éloignée ,  
 » quand elle est balancée par les difficultés pré-  
 » sentes. »

A cette proposition on pourroit en opposer une autre qui seroit bien plus avantageuse encore. Je l'ai déjà insinuée. Ce seroit de faire une loi , qui obligerait tous les célibataires libres et nubiles de se rendre utiles à l'état. Il n'y auroit pas alors une année où il ne se fît en France au moins vingt-mille mariages de plus qu'il ne s'en fait. Paris seul peupleroit bientôt une partie de nos colonies désertes ; et le nombre des personnes débauchées de l'un et de l'autre sexe diminuant toujours , à quel point n'iroit pas la population ? Mais, dit M. de Voltaire , ceux qui gouvernent sont rarement touchés d'une utilité éloignée , quand elle est balancée par les difficultés présentes. Je ne vois pas quelles sont ces difficultés. Je vois seulement qu'il y auroit alors moins de libertinage et plus de mœurs.

Les philosophes qui veulent réformer le monde, portent toujours leurs premières vues sur la religion. Que ne les portent-ils aussi sur le luxe ! Il y a à Paris cent mille domestiques, hommes jeunes et pleins de force, qui étant célibataires, sont comme perdus pour l'état. Quelle matière de réforme ! Quelle ac-

quisition à faire pour l'état ! Dira-t-on que leur condition exige qu'ils soient libres ? Je répondrai que le service de la religion exige encore bien plus que ses ministres le soient aussi.

« Une femme, dit encore cet écrivain pensant ; une femme qui nourrit deux enfants ,  
» et qui file , rend plus de services à la patrie ,  
» que tous les couvents n'en peuvent jamais  
» rendre. »

On doit avouer aussi qu'un artisan qui a un métier , un négociant qui fait un grand commerce, un magistrat qui remplit bien une charge, rendent plus de services à la patrie, que tous les philosophes réformateurs, dont le monde est rempli maintenant. Le ton hardi et décisif ne suffit pas pour régler un état ; il faut encore des lumières étendues, et une sagesse pénétrante. Nos philosophes montrent bien que la hardiesse ne leur manque pas. Mais ont-ils le reste, c'est-à-dire, les lumières et la sagesse ?

« La politique semble exiger qu'il n'y ait  
» pour le service des autels, et pour les autres  
» secours, que le nombre nécessaire. L'Angle-  
» terre, l'Ecosse et l'Irlande n'en ont pas vingt  
» mille : la Hollande, qui contient deux mil-  
» lions d'habitants, n'a pas mille ecclésiasti-  
» ques. »

Il étoit bien naturel que les Anglois et les Hollandois ayant réformé la religion, ils réformassent aussi les ministres de la religion ;

mais nous , qui respectons encore les conseils évangéliques , qui admettons sept sacrements , qui reconnoissons une hiérarchie établie par Jésus-Christ , nous sommes obligés d'avoir un plus grand nombre de ministres. J'avoue bien qu'il y en a d'inutiles parmi eux : mais y a-t-il quelque société humaine, où il n'y ait pas quelque membre inutile ? Quand on parle de réforme , il ne faut jamais séparer la religion , de l'état ; c'étoit la pensée d'Henri IV : c'est celle de tous lessages , mais ce n'est pas celle des philosophes modernes.

Il y a de la différence entre penser à l'angloise et penser à la catholique. M. de Voltaire a beaucoup de goût pour la manière de penser des Anglois , et quelquefois sur les matières les plus délicates : nous en verrons les preuves dans le chapitre qui suit.

## CHAPITRE XXIII.

### *De la Subordination.*

QUE penseront l'homme citoyen , le sujet fidèle , le politique sage , de ce que raconte avec affectation , M. de Voltaire , du succès des guerres civiles d'Angleterre ; des louanges qu'il donne à certaines rébellions , et à certains rebelles plus fameux ; des maximes qu'il rapporte

et qu'il approuve sur l'égalité entre tous les hommes ; de ce qu'il dit des terreurs du despotisme et des douceurs de la liberté ? Tout cela est-il bien propre à entretenir les sentiments de soumission dans les sujets, et la paix dans les états ?

La loi chrétienne ordonne de respecter les souverains , de payer fidèlement les impôts , de nous soumettre aux lois , de remplir tous ces devoirs , non par un esprit de crainte , mais par principe de conscience , de les remplir envers les maîtres mêmes qui seroient les plus fâcheux. On ne trouvera pas chez nos philosophes réformateurs, des règles si sages et si propres à maintenir l'ordre, l'union, la tranquillité et la paix dans la société. Voici la manière dont M. de Voltaire parle des guerres civiles d'Angleterre.

### §. I.

« Le fruit des guerres civiles de Rome a été  
» l'esclavage ; celui des troubles d'Angleterre ,  
» la liberté. La nation angloise est la seule de  
» la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir  
» des rois en leur résistant. C'est dans des mers  
» de sang qu'elle a noyé l'idole du pouvoir des-  
» potique. Les autres nations n'ont pas moins  
» versé de sang qu'eux ; mais ce sang qu'elles  
» ont répandu pour la cause de leur liberté, n'a  
» fait que cimenter leur servitude. »

Qu'est-ce que les peuples apprendront par ces contrastes frappants, ces grandes images, ces expressions si fortes de M. de Voltaire ? Qu'est-ce qu'ils doivent en conclure ? C'est qu'il faut résister aux rois pour venir enfin à bout de régler leur pouvoir ; c'est qu'il ne faut pas craindre de faire couler des fleuves de sang, pourvu qu'on y puisse noyer leur despotisme ; c'est que la liberté ne peut être le fruit que de ces horribles carnages. Tous ces beaux principes sont-ils bien dignes d'un philosophe et d'un chrétien ?

Mais examinons un peu plus en détail tout ce qu'avance ici M. de Voltaire. Quelles sont donc ces guerres dont il admire avec extase les succès ? Ce sont celles qui se firent contre Charles I, le plus doux et le plus modéré des princes, qui le conduisirent jusque sur l'échafaud, qui mirent sur son trône et en sa place un homme de rien, à qui de grandes qualités ne servirent que de moyen pour commettre heureusement les plus grands crimes, et qui remplirent toute l'Europe d'étonnement et d'horreur. Ce sont ces guerres qui, se renouvelant quarante ans après avec le fanatisme, ont enfin entièrement chassé du royaume, les princes qui en étoient les seuls et légitimes héritiers. Voilà ce que M. de Voltaire loue et admire.

Venons maintenant à un autre point. Est-il bien vrai que la liberté ait été le fruit de ces

guerres civiles? Je remarque d'abord que le parlement d'Angleterre avoit autant d'autorité sous les règnes du dernier Édouard et de Jacques I, qu'il en a eu ensuite sous les deux reines Stuart et sous les princes de la maison d'Hanovre. Je remarque encore que le peuple Anglois a été, pendant ces deux derniers règnes, incomparablement plus vexé par les impôts, qu'il ne l'avoit été sous les règnes qui précédèrent les guerres civiles. En quoi consiste donc cette liberté acquise par tant de sang?

Il nous dit enfin, que c'est en résistant à ses rois, que la nation angloise est parvenue à régler leur pouvoir. Mais quel droit avoit donc cette nation de résister à Charles I, et de lui faire couper la tête? Quel droit avoit-elle de chasser Jacques II, et de déshériter Jacques III? Que l'on consulte sur cela la raison et la conscience. N'est-il pas bien étonnant que M. de Voltaire, né françois et écrivant en France, ose proposer et louer de pareils attentats?

## §. II.

Pour faire connoître sa manière de penser sur les rébellions, je ne parlerai que de celle de Hollande et de celle d'Angleterre. Il n'est pas assez imprudent pour s'exprimer bien clairement. Mais tout ce qu'il loue ou qu'il blâme, tout ce qu'il approuve ou qu'il censure, tout ce

qu'il admire ou qu'il déteste , ne tend qu'à justifier la rébellion. Il ne laissera entrevoir que par un mot , les heureux effets de la rébellion. Il se contentera de faire remarquer que c'est là la vraie époque de la liberté angloise <sup>1</sup>. Il représentera les Hollandois comme de pauvres pêcheurs , simples dans leurs mœurs , devenus, depuis la rébellion, une des plus redoutables puissances de l'Europe. Après cela peut-on, selon Voltaire, regarder la révolte contre le souverain comme un crime si odieux ? Avec de tels succès, ne doit-on pas encore s'en glorifier et s'en réjouir ? Avec de pareils exemples, ne s'y sent-on pas encouragé et animé ?

Pour mieux éloigner l'horreur de ce crime, il ne fait presque rien remarquer que de grand, de généreux et de juste dans les démarches des peuples révoltés, et dans celles de leurs chefs. Il ne voit presque rien que de tyrannique, d'injuste et de méprisable dans celles des souverains légitimes.

Ainsi Cromwel, selon M. de Voltaire, n'abusa jamais de son pouvoir. Il fit respecter les lois, protégea le peuple, mit l'Angleterre au plus haut degré de puissance où elle fût encore parvenue, et mourut avec la réputation d'un grand roi, qui couvroit les crimes d'un usurpateur; mais Charles I ne fut qu'un prince foi-

<sup>1</sup> Siècle de Louis XIV. --- <sup>2</sup> *Ibid.*

ble , et qui ne fut précipité du trône que parce qu'il visoit au despotisme.

Le prince d'Orange Guillaume de Nassau , selon M. de Voltaire , étoit un de ces esprits fiers et profonds , un de ces hommes d'une intrépidité tranquille et opiniâtre <sup>1</sup> , à qui il suffisoit de son mérite et du secours de ses amis , pour trouver des soldats. Proscrit par Philippe , il lui est supérieur , en ce que pouvant le proscrire à son tour , il abhorre cette vengeance , et n'attend sa sûreté que de son épée. Mais Philippe II est un prince superstitieux , hypocrite , cruel , sanguinaire , voluptueux , et digne d'être mis en parallèle avec Tibère , plus méchant même que Tibère.

Charles , duc de Sudermanie , soulève la Suède contre le roi Sigismond <sup>2</sup> ; il chasse tout ce qu'il y a de sujets fidèles au souverain légitime ; il se fait déclarer roi par une troupe de factieux et de révoltés. Charles , dit M. de Voltaire , n'étoit regardé que comme un usurpateur par les alliés de Sigismond ; mais en Suède , il étoit roi légitime. Avec M. de Voltaire , les légitimes souverains sont toujours coupables , condamnés et détestés ; et les rebelles sont toujours justifiés , loués et admirés.

Il n'y a que l'histoire , lorsqu'elle est sûre , lorsqu'elle est écrite sans passion , qui puisse

<sup>1</sup> Hist. générale, ch. 155. ---- <sup>2</sup> *Ibid.*

nous apprendre à rectifier ces odieuses décisions.

### §. III.

Nous avons déjà dit, dans notre discours préliminaire, que ces maximes, si équivoques et si dangereuses de l'égalité entre tous les hommes, ne devroient jamais être proposées que par des sages, qui en fissent connoître l'étendue et les bornes, l'usage et l'abus; qui fissent bien comprendre en quoi consiste cette égalité, et qui en donnassent une connoissance claire et précise : sans cela ces maximes ne sont propres qu'à inspirer le fanatisme, la rébellion et la fureur; et c'est l'effet qu'elles produisirent, il y a deux siècles, dans la Westphalie et dans plusieurs autres provinces d'Allemagne.

Ce sont ces maximes que M. de Voltaire propose cependant, sans précautions et sans ménagements : « Les anabaptistes, dit-il, dévo-  
 » loppèrent cette vérité dangereuse qui est  
 » dans tous les cœurs : » c'est que tous les hommes sont nés égaux; et pour les mieux imprimer dans tous les cœurs, il ajoute aussitôt : « Il  
 » faut convenir que les demandes faites par les  
 » anabaptistes, et rédigées par écrit au nom  
 » des hommes qui cultivent la terre, étoient  
 » toutes très-justes; mais c'étoit déchaîner des

» ours, en faisant, en leur nom, un manifeste  
» raisonnable <sup>1</sup>. »

Nous allons d'abord expliquer ce que c'est que l'égalité qui est entre tous les hommes, et nous ferons ensuite quelques observations sur les paroles de M. de Voltaire.

Tous les hommes sont nés égaux, parce qu'ils sont tous également sortis des mains du Créateur; qu'ils en ont tous également reçu la liberté et la raison; qu'ils sont tous créés pour une même fin, et qu'ils ont tous, chacun dans leur état, le moyen de parvenir à la même fin: ils sont tous nés égaux, parce qu'ils sont tous sortis d'une même souche, et qu'il n'y a pas des hommes de différentes espèces, comme l'ont rêvé quelques philosophes extravagants, et comme le prétend souvent M. de Voltaire. Ils sont donc tous également hommes; et c'est ce qui fait naître dans nos cœurs les précieux sentiments d'humanité, ce qui fait que nous nous intéressons et que nous devons nous intéresser mutuellement les uns pour les autres; mais il ne s'ensuit pas de-là que tous les hommes soient hommes égaux. C'est ce que M. de Voltaire n'a pas su distinguer. Il a fallu nécessairement de l'inégalité à bien des égards; il a fallu une inégalité de pouvoir et d'autorité pour établir et maintenir l'ordre dans le monde; il a fallu de

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 110.

la différence entre les conditions pour se procurer et se rendre des services nécessaires et mutuels ; il a fallu des partages de biens , pour entretenir la tranquillité et la paix.

M. de Voltaire a bien senti que son texte avoit besoin de glose. Il l'a donnée dans ses pensées sur l'administration publique. Tous les droits naturels, dit-il, appartiennent également au sultan et au bostangi. L'un et l'autre doivent disposer avec le même pouvoir , de leurs personnes, de leurs familles et de leurs biens.

Mais il faut avouer que cette glose ne vaut guère mieux que le texte. Car qui est-ce qui pourra décider sûrement de tout ce qui appartient au droit naturel ? A qui appartiendra-t-il d'en décider ? Les souverains le resserreront ; les sujets l'étendront. Si chacun peut disposer, avec le même pouvoir, de sa personne, de sa famille et de ses biens, il faut donc casser presque toutes les lois des princes, et les regarder comme autant d'attentats au droit naturel. On ne retrouve dans ces belles sentences de M. de Voltaire , ni la sage pénétration d'un vrai philosophe , ni les pensées raisonnables d'un bon citoyen.

M. de Voltaire nous assure que les demandes des anabaptistes étoient toutes très-justes. Qu'on en juge par quelques-unes que nous allons rapporter.

Nous voulons , disent ces paysans révoltés ; nous voulons avoir désormais nous seuls le droit de choisir nos ministres <sup>1</sup> , lesquels ne nous expliqueront que la pure parole de Dieu ; et nous voulons avoir aussi le droit de les déposer , s'ils le méritent.

Nous ne voulons plus payer d'autre dîme que celle du froment. Un de nous sera choisi pour la lever ; elle ne sera employée qu'à l'entretien de nos ministres , au soulagement des pauvres , et au paiement des charges publiques.

Nous voulons avoir partout le droit de chasse et de pêche. Si quelqu'un prétend avoir acheté la propriété d'une rivière , il faut qu'il nous le prouve par de bons titres.

Nous prétendons la même chose pour les forêts. Nous prétendons en tirer tout ce que nous voudrons de bois de charpente et de bois de chauffage.

Nous voulons qu'on remette en commun les prairies et les champs qui appartenoient autrefois aux communautés ; sauf toutefois les droits d'achat , qu'il faudra alors justifier et prouver par des pièces authentiques.

Si dans nos demandes il y a quelque chose contre la pure parole de Dieu , qu'on nous le fasse voir , et nous nous en désisterons. Si la

<sup>1</sup> Ulemberg. Vit. Luth.

parole de Dieu nous découvrent encore quelques nouveaux droits, nous les ajouterons dans la suite.

Telles furent les demandes des anabaptistes ou paysans révoltés. M. de Voltaire les trouve toutes très-justes. Je doute que les jurisconsultes les plus éclairés en pensent de même; que ceux qui sont bien instruits de l'origine des privilèges et des servitudes, les trouvent raisonnables; que les seigneurs et les souverains les approuvent, puisqu'elles ne tendent qu'à anéantir tous leurs droits.

Il n'est pas surprenant qu'il y ait eu de l'excès dans quelques-uns de ces droits. Plusieurs n'ont point eu d'autre origine que la force, que l'autorité barbare de ces Francs, de ces Goths et de ces Bourguignons, qui se jetèrent sur l'empire romain dans les cinquième et sixième siècles, et qui ne connoissoient point d'autre droit que le droit du plus fort, et point d'autre loi que celle de l'épée. Une jurisprudence plus équitable a réformé dans la suite une partie de ces excès. Mais ce mal ne fut jamais comparable à celui qu'éprouveroit la société, s'il n'y avoit ni privilèges, ni droits, ni réserve, ni prohibitions. Les forêts dégradées, les rivières épuisées, l'état sans ressource dans les besoins pressants : tels seroient les premiers effets et les moindres désordres que produiroit le fanatisme de l'égalité. Les provinces d'Alle-

magne en éprouvèrent de bien plus grands, lorsqu'on osa prêcher ces fanatiques maximes. Tout cela nous fait voir combien il y a de différence entre un vain déclamateur, et un vrai philosophe; entre un homme raisonneur, et un homme raisonnable.

#### §. IV.

Le despotisme est l'abus de la royauté <sup>1</sup>, dit M. de Voltaire. Cette pensée est fort raisonnable. Mais n'est-il pas bien dangereux pour les rois, et bien outrageant pour eux, qu'on les représente presque tous comme changeant, ou comme ne cherchant qu'à changer leur autorité en un véritable despotisme? N'est-ce pas leur susciter autant d'ennemis qu'ils ont de sujets? N'est-ce pas tenter les sujets de travailler sans cesse à affoiblir l'autorité de leurs maîtres et de leurs souverains? N'est-ce pas souffler le feu des révoltes et des séditions?

Maintenant, qu'on parcoure l'histoire de M. de Voltaire: on verra qu'il n'inspire aux peuples autre chose que ces terreurs. Tantôt il accuse Philippe II d'un despotisme sangui-naire <sup>2</sup>. Tantôt il remarque que Charles-Quint n'étoit pas aussi despotique dans ses états, que l'étoit François I dans les siens <sup>3</sup>. Charles XII,

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 2. — <sup>2</sup> Histoire générale, ch. 135.  
— <sup>3</sup> *Ibid.* ch. 102, 104.

dit-il, régnoit despotiquement en Suède. Il représente Jacques I et Charles I comme des princes qui ne cherchoient qu'à établir le despotisme en Angleterre. Louis XI est accusé d'avoir eu les mêmes vues par rapport à la France. On adoucit un peu les termes pour Louis XIV<sup>1</sup>. On se contente de le représenter comme absolu. Mais ailleurs on confond le gouvernement absolu avec le despotisme. Et ce qui mérite d'être encore plus remarqué, c'est que le même auteur qui ne cherche qu'à répandre l'odieux du despotisme sur la plupart des princes chrétiens, n'oublie rien pour en justifier les ottomans. Il semble que les chrétiens devroient gémir de n'être pas sous un gouvernement turc.

C'est ce qu'il paroît vouloir encore confirmer par ses belles pensées sur l'administration publique. Un républicain, dit-il, est toujours plus attaché à sa patrie, qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître. Mais comment les hommes instruits regarderont-ils cette belle sentence? Excepté la république des Suisses, où le gouvernement et les mœurs sont uniques à cause du caractère et de la situation du pays, y a-t-il donc tant de différence entre les républiques et les monarchies? Est-on plus libre

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 2.

à Venise, en Hollande, à Gènes, qu'on ne l'est en Espagne, en France, en Danemarck? Y est-on moins soumis aux lois? Y a-t-on moins d'impôts à payer? Ne semble-t-il pas que M. de Voltaire ait voulu inspirer de l'horreur pour la monarchie?

### §. V.

Il semble que M. de Voltaire veuille faire un crime aux François de n'avoir pas pris les armes pour se donner une sage liberté, comme ont fait les Anglois. On a vu au commencement de ce chapitre comment il parle des guerres civiles d'Angleterre; voici comment il s'exprime sur celles de France. Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes que celles d'Angleterre<sup>1</sup>. Mais de toutes ces guerres, aucune n'a eu une liberté sage pour objet. Dans le temps détestable de Charles IX et de Henri III, il s'agissoit de savoir si l'on seroit l'esclave des Guises.

Mais en quoi consistoit donc cette sage liberté que se sont donnée les Anglois par les guerres civiles? Est-ce de proscrire et de chasser leurs rois, et de les faire périr publiquement comme des scélérats et des malfaiteurs?

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 21.

Est-ce de pouvoir trahir indignement et impunément leur foi et leur serment, comme fit le fameux duc de Marleborough, en quittant le parti de son bienfaiteur Jacques II? Est-ce de mettre une indolence toujours suspecte dans les officiers de leurs armées et de leurs flottes, comme plusieurs Anglois le reprochent à leurs compatriotes? Est-ce de pouvoir se déchirer mutuellement dans leurs états-généraux qu'on appelle parlements? Est-ce de pouvoir former de temps en temps des factions, exciter des séditions, qui sont presque toujours suivies d'exécutions sanglantes, comme on l'a vu sous les règnes de Charles I et de Jacques II? Si cela est, les François ne sont point jaloux de la liberté angloise.

Il est bien vrai qu'on est moins libre en France, à certains égards, qu'on ne l'est en Angleterre; mais qu'on compare les désavantages de ces lois et de cette police, qui sont quelquefois un peu gênantes, avec le bien qui ne laisse pas d'en résulter; et l'on verra que la tranquillité des citoyens, la paix de l'état, la sûreté des fortunes, en est la suite : c'est un mal léger qui procure un grand bien. M. de Voltaire, à qui la vérité échappe quelquefois, ne peut pas s'empêcher de dire, en parlant du François, que

De l'Anglois libre et sage il est encore l'envie<sup>1</sup>.

En effet, la liberté de l'Anglois ne consiste guère que dans la liberté de penser, qui est la source de l'irréligion et des plus absurdes impiétés, et dans la liberté de parler du gouvernement, laquelle est presque toujours le principe des séditions et des troubles.

Après tout cela, si nous remontons aux principes de la religion, de la raison et de l'humanité, pourrons-nous, comme M. de Voltaire, donner le nom de sagesse aux affreuses entreprises des guerres et des dissensions civiles ? La religion les défend, et nous avertit de ne nous pas laisser vaincre par le mal<sup>2</sup>, mais de vaincre le mal par le bien. La raison les abhorre à cause des secousses qu'elles donnent toujours aux états, et des maux qu'elles entraînent. L'humanité en gémit, à cause des fureurs, des crimes, des désastres qui les accompagnent toujours.

Lorsque M. de Voltaire parle des rigueurs des tribunaux ecclésiastiques contre les hérétiques, et de la sévérité des princes chrétiens contre des sectaires dangereux ou rebelles, il ne présente, il ne montre que des horreurs ; sa plume ne distille que le fiel et l'amertume ; il déclame avec fureur contre ces lois et ces

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 2. — <sup>2</sup> Ad. Rom. 12.

exécutions sanguinaires ; les expressions dont il use alors, font frémir ; et quand il nous présente les mers de sang formées par les guerres civiles, alors il s'adoucit, il s'appaise ; il dit qu'elles ont eu pour objet une sage liberté. Quel philosophe ! Quel citoyen ! Quel homme pour nous apprendre à juger et à penser !

Avant de finir, je ferai encore une observation sur les qualifications qu'il donne aux guerres civiles de France, en les comparant à celles d'Angleterre. Il nous dit qu'elles furent plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes ; et moi je lui dis qu'aucune de ces qualifications ne s'accorde avec la vérité.

Nos plus longues guerres civiles furent sous Charles IX et Henri III, et elles ne durèrent qu'environ trente ans, en y comprenant des intervalles longs et fréquents. La guerre civile qui divisa en Angleterre les maisons d'Yorck et de Lancastre, et qui, par intervalle, se suspendoit et se renouveloit, dura près de quatre-vingts ans. Nos guerres civiles ont occasionné des cruautés et des crimes qui font frémir. Dans les guerres civiles d'Angleterre<sup>1</sup>, on a vu périr quatre-vingts princes en trente-six ans, et des rois jugés par leurs sujets, et mourant sur des échafauds. Je ne parle point des fureurs particulières : on en peut juger par le

<sup>1</sup> : Mémoire de Castelnau.

caractère des deux nations. Il paroît donc que les horribles qualifications qu'à imaginées M. de Voltaire, conviennent bien mieux aux guerres civiles des Anglois, qu'à celles que nos ancêtres ont essuyées.

---

## CHAPITRE XXIV.

### *Des Richesses et de la Puissance du Clergé.*

ON ne peut guère parcourir les ouvrages de M. de Voltaire, sans s'apercevoir qu'il y a deux choses qui l'offensent et le choquent toujours : les richesses du clergé, l'autorité et la puissance dont sont revêtues quelquefois les personnes d'église. Il trouve qu'il est contre le bien de l'état, de laisser à l'Eglise les richesses qu'elle possède ; et il voudroit que tout ce qui est prêtre, moine ou religieux, demeurât toujours caché dans les couvents, dans les cures, dans les monastères, et ne fût jamais revêtu d'aucune autorité. Voyons d'abord comment ce réformateur zélé s'exprime sur ces objets, et nous examinerons ensuite si ses décisions et ses arrêts sont bien raisonnables et bien fondés.

Tantôt il met sur la scène un presbytérien pour railler de ces églises <sup>1</sup>, où quelques ecclé-

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 78.

siastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rente, et où le peuple est assez bon pour le souffrir et pour les appeler : Monseigneur, votre Grandeur, votre Eminence. Tantôt il loue la sagesse des usages qu'on a faits des biens d'église envahis par les protestants. En général, dit-il, toute nation qui a converti les couvents à l'usage public, y a beaucoup gagné, humainement parlant, sans que personne y ait perdu. En les dépouillant, c'étoit une injustice d'un jour, qui a produit un bien pendant des siècles. Les biens des monastères ont été mis presque partout entre les mains de l'état, et appliqués aux hôpitaux <sup>1</sup>.

Ensuite pour vous frapper encore davantage, il vous présente le contraste du faste des catholiques et de la modestie des ministres protestants <sup>2</sup>. Les prélats, dit-il, vivoient en princes voluptueux ; on voyoit, avec douleur, des moines entourés du faste et du luxe des souverains. Un religieux oisif <sup>3</sup>, devenu abbé, et non moins oisif, possède une fortune immense, et il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, et sur-tout en Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Voilà comment M. de Voltaire parle du

<sup>1</sup> Histoire génér. ch. 114. — <sup>2</sup> Ibid. ch. 106. — <sup>3</sup> Siècle de Louis XIV, ch. 32.

clergé catholique. Voici la circonspection avec laquelle il s'exprime sur les protestants. Les pasteurs calvinistes et luthériens s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient<sup>1</sup>; ils ont eu partout des appointements qui ne leur ont point permis le luxe<sup>2</sup>. Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestants. Nous ferons quelques réflexions sur ces différents traits d'éloges ou de satire, après que nous aurons traité ce qui fait ici notre principal objet.

D'abord, malgré cette assurance avec laquelle Voltaire décide de tout, il n'est pas difficile de montrer que les biens du clergé ne sont pas moins utiles à l'état, et qu'ils sont beaucoup plus utiles à la société que s'ils étoient entre les mains des laïques; que l'abus que l'on en fait quelquefois, est du nombre de ceux contre lesquels on crie quelquefois par raison, souvent par envie, et plus souvent encore par aversion pour l'Eglise; et qu'enfin rien n'est plus mal conçu, ni plus indécent, que l'opposition que l'on fait des ministres protestants au clergé catholique.

Un homme instruit et sincère sera bien éloigné de regarder les richesses du clergé comme des biens perdus pour l'état, puisque l'état en tire habituellement de si grands secours. En

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 113. — <sup>2</sup> *Ibid.* 107.

effet, nous voyons que pour la seule guerre de 1741, le clergé a fourni cinquante-quatre millions dans l'espace de sept années; douze millions en 1742<sup>1</sup>, quinze en 1745, onze en 1747, et seize en 1748; depuis lors, le clergé en a encore accordé presque autant au roi : auparavant, il avoit toujours montré le même zèle à secourir l'état. On ne doit donc pas dire que ces richesses soient, par rapport à l'état, comme un bien inutile et perdu.

Outre cela, les abbayes et les autres bénéfices qui sont de nomination royale, ne sont-ils pas encore un secours réel et très-considérable pour l'état? Le roi ne récompense-t-il pas quelquefois un officier qui a bien servi, dans la personne d'un fils, d'un frère, d'un neveu, à qui on donne un bénéfice qui devient un secours pour toute une famille, et pour l'éducation et l'établissement des enfants? Lorsque quelques évêques ou quelques autres personnes du clergé sont employées par le roi, ne trouve-t-on pas, dans les bénéfices auxquels on les nomme, de quoi fournir à une partie des dépenses nécessaires, et de quoi récompenser les services, sans qu'il en coûte presque rien d'ailleurs à l'état.

Mais, ces richesses du clergé deviennent un secours bien plus considérable encore par les

<sup>1</sup> Procès-verbaux des assemblées du clergé.

aumônes immenses que font quantité d'évêques. On a vu M. de Saléon, archevêque de Vienne, abandonner aux pauvres de son diocèse tous les revenus de son archevêché, ne vivre que de ses biens patrimoniaux, dont la moitié étoit encore employée en aumônes ; M. de Janson, archevêque d'Arles, de quarante-cinq mille livres de rente qu'il avoit, ne s'en pas réserver quinze mille, et employer tout le reste à nourrir les pauvres, et plusieurs honnêtes familles qui étoient sans ressource ; M. de Rochebonne, évêque de Carcassonne, vivre plus pauvrement qu'un religieux dans un cloître, et consacrer tous ses biens au soulagement des indigents et des malheureux ; M. de Mareville, évêque de Chartres, abandonner pendant plusieurs années, presque tous ses revenus, s'en priver pour fournir aux dépenses des hôpitaux : je ne parle que des évêques morts depuis peu d'années. Nous en avons encore aujourd'hui qui donnent le spectacle d'une charité aussi héroïque. Combien de citoyens, combien de familles périroient sans ce secours ? L'homme qui examine, qui réfléchit, qui calcule, en sera aisément convaincu. Ce n'est donc que la jalousie, la malignité et la haine, qui fait parler ces aigres censeurs et ces aveugles réformateurs du clergé.

Si des évêques nous passons aux religieux, nous pourrons démontrer aussi aisément que

les biens des monastères sont également d'une ressource immense pour la société. Quelle prodigieuse quantité de grain ou de pain ne distribuent pas les PP. bénédictins aux pauvres dans plusieurs de leurs abbayes? Combien n'y a-t-il pas de monastères et de couvents où les malades des environs trouvent et reçoivent gratuitement tous les remèdes qui leur sont nécessaires? J'ai vu à l'abbaye des Sept-Fonts les paysans venir de trois ou quatre lieues, demander toute sorte de remèdes, les recevoir gratuitement de ces respectables solitaires, et s'en retourner en comblant de bénédictions leurs charitables bienfaiteurs. Faites de ces sortes d'abbayes et de ces couvents les biens de quelques particuliers, vous laissez dès-lors les pauvres de ces cantons sans ressource. Voilà ce que nos censeurs et nos déclamateurs ne savent ni marquer, ni respecter.

J'avoue bien que tous les riches bénéficiers n'imitent pas cette charité; j'avoue même qu'il y en a qui excitent l'indignation publique par l'usage qu'ils font des biens de l'Eglise, et par le faste orgueilleux avec lequel ils paroissent. Il y auroit des moyens de les forcer d'employer ces biens selon leur véritable destination; mais ce n'est point à moi de toucher aux principes de la plupart de ces abus, ni d'en prescrire les remèdes; il en est cependant qu'on pourroit employer aisément, et par lesquels les pau-

vres, les artisans, les vieillards et les autres membres foibles de la société seroient secourus et encouragés, sans qu'on s'éloignât des fins auxquelles ces biens ont été originairement destinés. C'est d'une semblable réforme qu'on pourroit dire, avec bien plus de raison que Voltaire ne le dit de la suppression des monastères : voilà ce que tout le monde désire, depuis le prince du sang jusqu'au vigneron <sup>1</sup>.

Si, au lieu de corriger, on supprimoit tout ce qui est sujet à l'abus, il n'est aujourd'hui aucun établissement, aucune autorité, aucune société qui méritât d'être conservée. Il ne faut pas être surpris de voir des abus, lorsqu'on voit des hommes. Le sage ne s'en étonne pas, mais il les réforme avec prudence. Il redresse, mais il ne détruit pas.

M. de Voltaire oppose ensuite doucement la modestie des ministres protestants au faste du clergé catholique. Mais y a-t-il de la décence à faire des comparaisons, des parallèles, des oppositions semblables? Une partie de ce qu'il y a de plus grand dans le monde, pour le génie, les talents, les vertus, fait aussi une partie du corps épiscopal. On voit à la tête du clergé catholique les mêmes noms qu'on trouve à la tête des armées, à la tête du gouvernement des empires et des royaumes, quelquefois même

<sup>1</sup> Pensée.

sur les trônes les plus augustes. On y voit des hommes qui relèvent encore l'éclat de leur naissance, par les lumières, la science, l'érudition la plus étendue, et qui honorent la noblesse et les talents par les plus hautes vertus. Quel corps trouvera-t-on dans les états catholiques ou protestants, qui soit, à tous égards, aussi digne d'être révééré, estimé, respecté, que le corps épiscopal?

Mais que trouve-t-on ordinairement parmi les ministres protestants? De la bourgeoisie, quelques gens de lois. La comparaison est-elle décente, est-elle raisonnable<sup>1</sup>? Le connétable de Lesdiguières étant encore huguenot, parloit des évêques avec une considération que plusieurs de nos écrivains, prétendus catholiques, devroient au moins imiter. Mais il n'avoit pas pour les ministres protestants, un respect et des égards si grands qu'en a M. de Voltaire. Le connétable savoit bien les faire ressouvenir qu'ils n'étoient la plupart que des gens de rien en comparaison des prélats catholiques.

C'est une affectation bien méprisable dans M. de Voltaire, d'oser dire que les ministres calvinistes et luthériens s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient. Il n'y avoit guère alors

<sup>1</sup> Vie de Saint François de Sales par Masalier.

que des princes et des seigneurs de la plus haute noblesse, qui possédassent leurs grands bénéfices d'Allemagne. Voltaire vouloit-il donc qu'un petit moine défroqué, comme Luther, les fît chasser par les armes du duc de Saxe et du landgrave de Hesse, pour se mettre lui-même à leur place? Vouloit-il que Calvin, qui n'étoit qu'un petit bourgeois de Noyon, engagât les Genevois à le mettre en la place du cardinal de la Baume Montrevel? Vouloit-il que Pierre Martyr, ou que Bucher prît la place du prince Albert de Brandebourg, archevêque et électeur? Des hommes comme ceux-là n'étoient pas faits pour remplir de semblables sièges, ni leurs successeurs non plus.

C'est leur faire un honneur qu'ils ne méritent point, de dire qu'ils se contentèrent par bienséance d'appointements médiocres. Ce furent les princes qui les y réduisirent. Cranmer sut bien allier le luthéranisme avec les revenus immenses de l'archevêque de Cantorbéry. Les protestants crièrent contre les biens de l'Eglise pour rendre les ecclésiastiques odieux, et pour gagner la faveur des princes. Les princes les tinrent dans la modestie qui convenoit à leur condition, et qui étoit selon leurs principes.

M. de Voltaire dit encore avec indignation, qu'un religieux oisif, devenu abbé et non moins oisif, possède une fortune immense, et reçoit

des titres fastueux. Il ajoute que cet abus va beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne et en Allemagne. Je ne veux point parler ici des pays étrangers. Mais je voudrois bien que M. de Voltaire nous citât quelques-uns de ces abbés réguliers du clergé de France, qui sont dans ce cas. L'abbé de Cîteaux, général de tout l'ordre des bernardins, est celui des abbés réguliers de France, qui est le plus distingué par les honneurs et par les revenus dont il jouit.

Cet abbé a sous sa juridiction un grand nombre d'abbayes de religieux et de religieuses ; c'est à lui que se rapportent continuellement une grande multitude d'affaires qui intéressent ces différentes maisons. Cet abbé, selon M. de Voltaire, n'est cependant qu'un religieux oisif. On sait bien qu'il ne fait pas grand cas de ces sortes d'occupations. Mais en doit-on faire davantage de celles d'un philosophe, qui fait des volumes de tout ce qu'une imagination sans frein enfante, sans respecter ni la religion, ni les mœurs, ni la décence, ni les devoirs de l'homme et du chrétien ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'il demeurât oisif ?

Tous les souverains catholiques sont en usage d'accorder des honneurs distingués aux généraux des ordres religieux. C'est une preuve de la piété des princes et de leur religion. On accorde des honneurs aussi grands à bien des personnes qui ont moins de mérite que les gé-

néraux d'ordres. M. de Voltaire décide que les honneurs et les distinctions ne conviennent point à ceux qui se sont voués à l'humilité. Mais Jésus-Christ a dit que ceux qui s'humilieroient seroient honorés. Les princes catholiques vérifient cette prédiction. J'aime mieux croire qu'ils ont raison, et que M. de Voltaire a tort, que de croire qu'ils ont tort, et que M. de Voltaire a raison.

Rien ne nous irrite plus, dit-il encore, qu'un religieux devenu puissant. Jene dirai qu'un mot sur cela. C'est que cette parole montre beaucoup d'orgueil et fort peu de raison. Car, s'il se trouve un religieux qui soit un homme d'un grand mérite; et si un prince vient à le connoître, qu'il veuille s'en servir, et lui confier une partie de son autorité et de sa puissance, seroit-on raisonnable de s'en irriter? Les François devoient-ils s'irriter, lorsque Louis le Jeune déclara le moine Sugerrégent du royaume? Jamais régence ne fut plus sage et plus douce. Les Espagnols devoient-ils s'irriter lorsque la reine Isabelle nomma le père de Cisneros, ensuite le cardinal de Ximerès, à l'archevêché de Tolède? Jamais ministre ne fit plus d'honneur, ne procura de plus grands avantages à l'Espagne, et ne servit mieux ses maîtres, que ce religieux devenu archevêque, ministre, et enfin régent de toute la monarchie espagnole. Mais, dit M. de Voltaire, nous regardons cela

comme une violation de son vœu. Je lui répondrai, pour le rassurer, qu'il n'est pas assez au fait de ces matières pour en juger; que sa conscience est trop délicate, sa morale trop austère, et son zèle trop rigoureux.

## CHAPITRE XXV.

### *Des Mœurs et de l'Esprit du Clergé.*

**I**L n'est point de crime si noir et si odieux, dont le clergé ne se soit rendu coupable. Il n'est point de fanatisme si extravagant et si funeste, où le clergé n'ait donné. Il n'est point d'hommes aussi méprisables et aussi inutiles que ceux qui forment ce corps nombreux. Tel est le jugement de Voltaire sur le clergé. Tout ce que le fiel, la satire, le mensonge, la calomnie, la fureur peuvent enfanter, il en charge les prêtres. Ce nom seul est le grand objet de son mépris et de ses haines. C'est - là ce qui retentit le plus dans ses chants, ce qu'il rebat presque toujours dans son histoire, ce qui fait le plus souvent l'objet de ses réflexions philosophiques. Qu'il traite ainsi le clergé, cela n'est pas surprenant. Le clergé enseigne la religion, la venge, la soutient; il doit donc être infiniment odieux à tous les ennemis de la religion.

C'est le clergé qui a porté la religion dans tous les climats où elle est connue , et qui dans tous les climats l'a cimentée et scellée de son sang. Il y eut peu de villes dans l'empire romain , qui ne vissent immoler ceux par qui elles avoient été éclairées des lumières de l'évangile. Dans les trois premiers siècles de l'Eglise, plus de cinquante papes périrent dans les tourments pour la foi. Ce sont des prêtres qui , dans ces deux derniers siècles , ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang les immenses régions de l'Amérique et des Indes , pour y établir le christianisme. Est-ce à cause de ses travaux évangéliques , que Voltaire se déchaîne avec une fureur si opiniâtre contre le clergé ?

C'est le clergé , qui , dans les siècles de barbarie et d'ignorance , a conservé ces précieux restes de lumières , à la faveur desquelles les connoissances et les sciences se sont ranimées. C'est aux prêtres et aux moines qu'on est redevable de presque tout ce que nous possédons encore de monuments de l'antiquité , en lois , en histoire , en poésie , en éloquence ; parce qu'ils étoient presque les seuls alors qui sussent écrire et instruire , au moins selon la portée du siècle.

C'est le clergé qui a toujours instruit le peuple grossier et ignorant de tout ce qui concerne les mœurs, la foi , les devoirs du christianisme. C'est le clergé qui a toujours fait tête aux hé-

révêques et aux hérétiques. C'est au clergé qu'on doit tant d'ouvrages admirables, qui font la gloire et le triomphe de la religion, dont ils démontrent invinciblement la vérité, la sainteté, la divinité; ouvrages qui démasquent la fausse sagesse de nos philosophes, manifestent leur ignorance, confondent leurs calomnies, les livrent au mépris que méritent leurs honteux égarements et leur vaine malignité, et auxquels ces orgueilleux et suffisants génies n'osent pas entreprendre de répondre.

Voilà les services que rend le clergé; c'est par-là qu'on peut juger de l'esprit du clergé.

Nos philosophes nous disent que dans ce clergé, il est des hommes qui, engraisés des biens de l'état, ne se font remarquer que par leur inutilité, leur vie fastueuse et voluptueuse, leur oisiveté.

Je puis répondre d'abord à ces aigres censeurs, que l'état ne leur demande point leurs lumières, et ne leur sait aucun gré de leur zèle. On n'ignore pas que leur zèle n'a pour principe que leur aversion pour les ministres de la religion.

Mais je leur demande : Y a-t-il une société humaine dont tous les membres remplissent tous les devoirs, et se présentent avec toutes les qualités qu'on exige d'eux? Tous ceux qui sont chargés de juger les peuples, ont-ils la science, les lumières, l'intégrité, la constante

application , la fermeté qui fait les grands magistrats ? Tous les militaires ont-ils cette bravoure, cette noblesse de sentiments, ce dévouement courageux pour le prince et pour la patrie, qui rendent cet état si brillant et si cher à une nation ? Tous les financiers ont-ils la modération, l'humanité et la modestie qui devraient faire le partage des gens de finances ?

J'avoue que dans l'état ecclésiastique il y a des hommes qui ne sont pas sans reproches. Le sage, le philosophe raisonnable n'en est pas surpris. Il seroit même surpris du contraire. Mais on peut dire qu'on trouve aujourd'hui en général dans le clergé une décence , une vertu, des lumières , qui rendent le sacerdoce respectable à tout ce qui n'est pas corrompu par l'esprit philosophique du siècle ; qu'on verra dans tous les différents grades de l'ordre sacerdotal, des hommes admirables par la pureté de leur zèle , de leur désintéressement, de leur charité, de leur générosité ; que les vices de quelques particuliers ne doivent retomber que sur eux ; que c'est une injustice criante de s'acharner avec tant d'opiniâtreté à déchirer , à déshonorer tout le corps des ministres de la religion , pour l'inutilité, les vices, l'oisiveté de quelques-uns de ses membres. Au reste, on sait assez que la cause qu'ils défendent et qu'ils vengent , fait tout leur crime ; et l'on ne cherche à les rendre odieux ou méprisables, que pour par-

venir plus aisément à ce qui fait le vœu de tous les impies , qui est l'anéantissement de la religion.

Comme Annibal autrefois voua dès son enfance une haine implacable aux Romains ; ainsi Voltaire dès ses premières années , a voué une haine implacable aux ministres des autels. Ses premiers chants dans sa jeunesse , furent des déclamations de fureur contre eux. Jugez - en par l'Œdipe et le poème de la ligue. Sa bile est encore plus envenimée dans les tristes jours de sa languissante vieillesse ; et il pourroit compter les années de sa longue et funeste carrière , par les coups qu'il s'est efforcé de leur porter.

On a déjà vu dans la première partie , chapitre vingt-quatrième , la réfutation des calomnies atroces sur les excès de l'incontinence des prêtres. Voyons ici celles dont il les charge sur leur fanatisme sanguinaire. Ce sont d'abord des prêtres qu'il rend coupables de toutes les horreurs de la Saint-Barthélemy.

Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre ,  
 Ce que vous-même encore à peine vous croirez :  
 Ces monstres furieux de carnage altérés ,  
 Excités par la voix des prêtres sanguinaires ,  
 Invoquoient le Seigneur en égorgeant leurs frères <sup>1.</sup>

.....  
 Oui , j'ai vu les François massacrés par leurs  
 frères ;

<sup>1</sup> Henriade , chant II.

C'étoit vous, Prêtres saints , qui conduisiez leurs bras ;  
Coligny , par vous seuls , a reçu le trépas <sup>1</sup>.

Voilà ce que dit la calomnie , pour faire détester les ministres des autels ; et voici ce que dit la vérité , pour confondre le calomniateur.

La sanglante et horrible scène de la Saint-Barthélemy, fut conseillée par des seigneurs laïques , et ordonnée par un roi atrabilaire. Quelques évêques eurent une charité assez hardie pour en empêcher l'exécution dans leurs diocèses , et pour devenir les défenseurs de ces pauvres huguenots , qu'ils regardoient comme leurs ouailles. On vit, en plusieurs endroits, des prêtres retirer des huguenots , pour les dérober à la furie des massacreurs. Nul mémoire du temps n'a nommé aucun prêtre qui se soit trouvé au massacre de l'amiral. N'importe : le sacerdoce est trop odieux à Voltaire , pour ne le pas charger de ces atroces calomnies.

Il faut avertir que, dans son histoire, il fait monter le nombre des huguenots massacrés à soixante mille : dans le détail des faits qui sont le sujet de la Henriade , il le fait monter à cent mille ; et les historiens les plus exacts n'en mettent que vingt-cinq mille.

De ces fanatiques fureurs du clergé François , il passe à celles de l'église romaine ; et voici

<sup>1</sup> Henriade, chant IV.

comme il les peint. C'est le fanatisme personifié, qui parle par la bouche du poëte.

Du haut du Capitole il crioit aux païens :  
 Frappez , exterminiez , déchirez les chrétiens :  
 Mais lorsqu'au Fils de Dieu Rome enfin fut soumise ,  
 Du Capitole en cendre il passa dans l'Eglise :  
 Et dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs ,  
 De martyrs qu'ils étoient , les fit persécuteurs.  
 Dans Londre il a formé la secte turbulente ,  
 Qui , sur un roi trop foible , a mis sa main  
     sanglante.  
 Dans Madrid , dans Lisbonne , il allume ces feux ,  
 Ces bûchers solennels , où des juifs malheureux  
 Sont tous les ans , en pompe , envoyés par des  
     prêtres ,  
 Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.  
 Toujours ils revêtoit dans ses déguisements ,  
 Des Ministres des Cieux les sacrés ornements <sup>1</sup>.

Voilà donc ce que nous annoncent ces vers enthousiastes de Voltaire ; c'est que ce fanatisme affreux , qui dans Rome seule fit couler le sang de plus d'un million de chrétiens , devint le partage des chrétiens mêmes , dès que Rome adora Jésus-Christ ; c'est que la barbarie des Césars et de leurs satellites passa toute entière dans l'âme des pontifes romains et de leurs prêtres ; c'est que les ornements sacrés des ministres des cieux , sont les voiles dont le fanatisme est toujours enveloppé , et qu'autant qu'on

<sup>1</sup> Henriade , chant V.

voit de prêtres, autant on voit d'hommes couverts des livrées du fanatisme. Voilà donc le bien que le christianisme a fait au monde. Il est donc aussi détestable et aussi funeste à la société, à la vraie religion, que l'a jamais été le paganisme. Il l'a été encore plus ; car, selon le même Voltaire, Rome devenue chrétienne devint encore plus abominable, plus criminelle et plus odieuse, que ne l'avoit été Rome en adorant les faux dieux.

Rome, depuis ce temps, puissante et profanée,  
Aux conseils des méchants se vit abandonnée ;  
La trahison, le meurtre et l'empoisonnement  
De son nouveau pouvoir fut l'affreux fondement.  
Les successeurs du Christ, au fond du Sanctuaire,  
Placèrent, sans rougir, l'inceste et l'adultère :  
Et Rome, qu'opprimoit leur empire odieux,  
Sous ces tyrans sacrés regretta ses faux dieux.

Si un écrivain en fureur osoit traiter ainsi quelque puissance, il ne trouveroit aucun asile nulle part. Toute la société s'intéresseroit à la punition d'un attentat aussi odieux. L'Eglise de Jésus-Christ, la mère de toutes les Eglises et de tous les chrétiens, est ainsi outragée par un homme élevé dans son sein ; les vicaires de Jésus-Christ sont traités de tyrans sacrés, d'incestueux, d'adultères ; et la société chrétienne ne s'élève pas contre l'audacieux écrivain ! et l'on lui applaudit ! et il s'applaudit ! C'est ici

qu'il faut dire avec le Prophète : Levez-vous donc , Seigneur , et prenez vous-même la défense de votre cause. Prêtez l'oreille aux outrages qu'un insensé ne cesse de vomir contre vous.

Remarquez que celui qui parle ainsi de la religion de l'Eglise , c'est le même qui , dans sa lettre aux frères Cramer , ses imprimeurs , proteste de son profond respect pour la religion dans laquelle il est né , et pour ceux qui sont à la tête de cette religion , et qu'il ne croit pas que dans aucun de ses ouvrages il y ait un seul mot qui démente ces sentiments. Qu'on juge après cela Voltaire , et qu'on reconnoisse son atroce malignité.

Il n'y a jamais eu aucun trône où l'on ait vu placés tant de grands hommes , où l'on ait vu si souvent briller les vertus les plus admirables et les plus sublimes , que sur le trône des pontifes romains. De ce grand nombre de papes que l'on compte depuis saint Pierre , près de quarante ont donné leur sang pour la religion , plus de soixante autres ont été placés sur les autels. Pendant près de dix siècles , à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obscurci les vertus et la sainteté qui avoient toujours distingué ce siège.

Au dixième siècle , tandis que toute l'Europe

étoit dans le bouleversement et la confusion , deux princesses redoutables se rendirent toutes-puissantes dans Rome , disposèrent à leur gré du trône pontifical , y placèrent leurs enfans , leurs amis , et quelquefois même leurs amans ; mais ces temps de scandales et de désordres ne furent pas de longue durée , et ce siège reprit bientôt son premier éclat. Les désordres d'Alexandre VI font ensuite un exemple unique. Malgré les oppositions d'intérêt qu'il y a eu de temps en temps entre les princes et les pontifes , on a toujours vu sur ce siège des hommes qui , ou par leurs talents , ou par leur sagesse , ou par leurs vertus , ont été infiniment dignes du respect et de la vénération du monde chrétien. Quelle différence entre ce tableau , que la simple vérité nous présente , et celui que la noire calomnie a tracé dans ces vers !

A ces attaques ouvertes faites au sacerdoce , Voltaire en joint d'autres qui , pour être déguisées , n'en montrent pas moins de haine et de malignité.

Un de ses coups d'essai contre le clergé fut la tragédie d'OEdipe ; on y voit un jeune poëte qui ne connoît ni raison , ni vraisemblance , ni vérité , et qui , saisi par un enthousiasme infernal , présente en vers pompeux toutes les plus noires horreurs contre les ministres des autels. Les prêtres païens , dans cette pièce ,

ne sont que des personnages qu'on présente ; c'est aux prêtres de la religion chrétienne qu'on en veut. Les expressions sont claires et choisies ; l'application en est nécessaire et inévitable. Ecoutez-le dans l'acte troisième, scène cinquième : c'est Philoctète qui parle à OEdipe.

Mais un prêtre est ici d'autant plus redoutable,  
Qu'il vous perce à nos yeux par un trait respectable.

Fortement appuyé sur des oracles vains,  
Un pontife est souvent terrible aux souverains ;  
Et dans son zèle aveugle un peuple opiniâtre,  
De ses liens sacrés imbécile idolâtre,  
Foulant, par piété, les plus saintes des lois,  
Croit honorer les Dieux en trahissant les rois ;  
Sur-tout quand l'intérêt, père de la licence,  
Vient de leur zèle impie, enhardir l'insolence.

Rien de tout ce que fait débiter ici le poëte ne pouvoit convenir, ni au peuple de Thèbes, ni au grand prêtre des Thébains.

Le peuple de Thèbes est plein de respect, de zèle et d'amour pour ses souverains ; il est prêt de donner son sang pour eux ; et il ne parle que de l'amour que ses souverains ont pour lui, comme on le voit dans la première scène du second acte, et dans la quatrième scène de l'acte troisième. Il étoit donc contre la raison, de représenter ce peuple comme opiniâtre dans son zèle aveugle, comme imbécille idolâtre de ses liens sacrés, comme foulant, par piété, les plus saintes lois, comme croyant

honorer les dieux en trahissant les rois. Le poëte a donc un autre peuple en vue, et c'est le peuple chrétien.

Rien de tout ce qui se dit dans les mêmes vers ne pouvoit convenir aux grands-prêtres des Thébains. L'accusation que leur fait Philoctète, d'être souvent des hommes terribles aux souverains, étoit sans fondement et sans exemple. Jamais les grands-prêtres païens ne s'étoient avisés de proscrire les princes, et leur autorité n'étoit ni assez grande, ni assez respectée, pour donner des impressions funestes. On les laissoit bien amuser le peuple; on ne pensoit pas à eux dans le conseil des rois: ainsi, l'on n'aperçoit dans cette pièce ni la raison, ni la vérité; on n'y retrouve que les noirceurs de la méchanceté.

Les Sophocle, les Corneille et d'autres ont traité ce même sujet, mais ils ont gardé les décences, ils ne se sont point écartés du respect pour la religion; on ne voit rien dans eux de ces détestables sentiments. Voltaire ne pense pas comme eux.

Le poëte n'est pas plus excusable, lorsqu'il fait dire à Jocaste, en parlant du grand-prêtre :

Cet organe des dieux est-il donc infallible?  
Un ministère saint les attache aux autels,  
Ils approchent des dieux; mais ils sont des  
mortels....

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple  
pense ;

Notre crédulité fait toute leur science !

Un comédien disoit un jour, dans une bonne compagnie, qu'il avoit toujours remarqué, lorsqu'on prononçoit ces vers sur la scène, l'application qu'en faisoient en même temps les spectateurs. Sans doute que le poète l'a également remarqué, et s'en est applaudi.

Lorsqu'on a représenté à Voltaire la noirceur de ces sentiments, il a répondu que ce n'étoit que dans des bouches païennes qu'il les mettoit : il a protesté, à son ordinaire, de son profond respect pour la religion ; il s'est récrié contre l'injustice de ses ignorants et aveugles calomniateurs ; mais Bayle va lui montrer l'insuffisance de ses défenses et de ses raisons.

« Il n'y a point de gens, dit cet écrivain,  
» qui puissent se donner plus de carrière, en  
» fait de maximes impies et libertines, que  
» ceux qui composent des pièces de théâtre ;  
» car si l'on vouloit leur faire un crime de  
» certaines licences qu'ils prennent, ils peu-  
» vent répondre qu'ils ne font que prêter à  
» des profanes, ou à des personnes dépitées  
» contre leur fortune, les discours que le vrai-  
» semblable exige. Il est bien certain qu'il se-  
» roit injuste d'imputer à l'auteur d'une tra-

» gédie tous les sentiments qu'il étale; mais il  
 » y a des affectations qui découvrent ce qu'on  
 » doit mettre sur son compte; et quelque chose  
 » qu'on allègue en faveur des poètes, on peut  
 » justement interdire le théâtre à certaines  
 » pièces, soit que l'auteur y débite, soit qu'il  
 » n'y débite pas ses sentiments. »

Si l'on se conformoit à ces réflexions si vraies et si judicieuses de Bayle, à combien de pièces de Voltaire le théâtre ne seroit-il pas interdit?

C'est avec le même esprit de malignité, qu'en parlant de la religion de la Chine, il attribue aux bonzes toutes les superstitions de la populace chinoise<sup>1</sup>. Pourquoi, demande Confucius, y a-t-il plus de crimes chez la populace ignorante, que chez les lettrés? C'est que le peuple est gouverné par les bonzes.

Ce que dit en cet endroit Voltaire, n'est qu'une allégorie. La populace criminelle, c'est le peuple chrétien; les lettrés, ce sont nos philosophes; le gouvernement des bonzes, c'est l'autorité ecclésiastique. Mais c'est dommage que ce beau trait ne présente que l'orgueil, l'erreur et la calomnie. L'orgueil: nos philosophes se donnent pour des exemples au genre humain. Quels modèles de vertus! L'erreur: dans l'énorme et informe compilation de l'his-

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 2.

toire de la Chine, on trouve tout ce qui reste de Confucius, et l'on n'y trouve rien de ce que dit ici Voltaire. La calomnie : elle est dans l'application naturelle qui se présente à l'esprit du lecteur. Qu'on juge de la vérité et de la certitude des choses que Voltaire débite contre le clergé.

---

## CHAPITRE XXVI.

### *De la Nation françoise.*

CE chapitre paroît ne point appartenir à l'objet principal que nous nous sommes proposé; mais l'amour de la patrie est si naturel et si doux, que j'ai cru devoir dire quelque chose en faveur de ma nation, si souvent maltraitée. M. de Voltaire prétend que l'amour de la patrie<sup>1</sup> n'est qu'un composé d'amour-propre et de préjugés. Le reste des hommes pense différemment; c'est pour cela que nous répondons, en peu de mots, à tout ce qu'il dit contre sa nation et contre sa patrie.

On peut dire, sans crainte, que M. de Voltaire, né françois et catholique, n'aime pas plus sa nation que sa religion; il n'épargne pas plus l'une que l'autre. Les parallèles qu'il fait

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 2.

des Anglois et des François sont toujours dans le même goût que ceux qu'il fait de la religion catholique avec les autres religions. Il loue quelquefois en général les François ; dans les détails il les rabaisse , il les méprise presque toujours. Il nous représente les Anglois comme ayant le génie et la liberté en partage , et il laisse à deviner quel est le partage des François.

L'homme judicieux et équitable sera aussi éloigné de rabaisser les Anglois , que de s'en fier aux décisions de M. de Voltaire. Il respectera toujours ces illustres et dignes rivaux de notre nation pour les sciences et les arts : il se fera un plaisir de leur rendre justice ; il admirera toujours les sublimes génies que l'Angleterre a fournis , et les savants hommes qu'elle a donnés ; il avouera qu'elle a eu des Newton , des Pope , des Milton ; mais il ne lui donnera pas le privilège exclusif de produire les grands génies : il ne trouvera , parmi les Anglois , ni des Molière , ni des Racine , ni des Corneille. Encore moins y trouvera-t-il des hommes d'une éloquence aussi élevée et aussi sublime que celle du grand Bossuet , ou des ingénieurs tels que le marquis de Vauban , ou des architectes tels que Blondel et Bullant. Je ne parle point de certains arts , comme la peinture , la sculpture , la musique. Ils ne prétendent pas même nous le disputer , ni entrer en parallèle avec nous sur ce point-là.

Cette nation, profonde et savante, paroît en général plus propre à s'enfoncer dans les raisonnements, qu'à faire sa cour aux graces. Elle réussit mieux dans ce qui n'est que pour instruire, que dans ce qui peut plaire : elle a beaucoup plus à nous envier du côté du goût, que nous n'avons à lui envier du côté de la profondeur, de la sublimité, de la fécondité, de l'élévation. Il n'est presque aucun genre où nous ne les ayons égalés ; il en est plusieurs où ils n'ont rien qu'ils puissent nous opposer, et en quoi ils puissent se comparer avec nous.

Que M. de Voltaire cite tant qu'il voudra les Shakespear, les Driden, les Adisson, les Waller ; qu'il choisisse les plus beaux endroits de ces auteurs, qu'il traduira et qu'il embellira encore de son mieux, pour les proposer à notre admiration : nous reconnoîtrons avec plaisir et avec équité les beautés qui y brillent : Mais que n'auroient pas à admirer les Anglois, si on leur présente en détail les beaux endroits de nos grands auteurs ? Les jugemens qu'ils en porteroient sur des morceaux détachés, seroient bien plus sûrs que ceux que nous pourrions porter sur les extraits que M. de Voltaire nous présente. La raison de cela est que nos ouvrages sont généralement mieux soutenus que ne le sont la plupart des ouvrages anglois. Nous ne retombons pas si aisément, après nous être relevés ; nous ne donnons pas

si aisément dans les deux extrémités du sublime et du bas, du grand et du puéril, de la décence et de la bouffonnerie.

Dans la comparaison que fait M. de Voltaire, des ouvrages anglois avec les nôtres, il paroît qu'il juge plus par prévention et par passion, que par raison et par goût. Et si nous en jugeons nous-mêmes par les morceaux qu'il nous cite, nous en concevrons plus de défiance que d'admiration. En effet, la plupart de ces morceaux ne sont que des satires contre les catholiques, ou des insultes aux François, ou bien des traits d'impiété. On laisse à deviner la raison qui a décidé M. de Voltaire dans ce choix.

Mais il n'est guère de pièce où il marque plus hardiment son mépris outrageant pour sa nation, et son admiration outrée pour les Anglois, que dans l'impie apothéose qu'il a faite de sa comédienne, mademoiselle le Couvreur. Voici comment il s'exprime :

Ah! verrai-je toujours ma foible nation,  
 Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire,  
 Nos mœurs avec nos lois toujours se contredire,  
 Et le Français volage endormi sous l'empire  
 De la superstition!

Quoi! N'est-ce donc qu'en Angleterre,  
 Que les mortels osent penser!

O rivale d'Athènes! O Londres! heureuse terre,  
 Ainsi que des tyrans vous avez su chasser  
 Les préjugés honteux qui vous livraient la guerre!  
 C'est là qu'on sait tout dire et tout récompenser.

Quiconque a des talents, à Londres est un grand homme.

L'abondance et la liberté

Ont, après deux mille ans, chez vous ressuscité

L'esprit de la Grèce et de Rome.

Il faut avouer qu'on ne pouvoit dire en plus beaux vers des injures plus grossières à la nation François, et des injures moins méritées. Ce qui échauffe tant la bile de M. de Voltaire contre les François, c'est le refus qu'ils ont fait de dresser des autels à une comédienne, qui avoit toutes les vertus qu'ont ordinairement les filles qui montent sur le théâtre. Y avoit-il là un motif suffisant pour nous maltraiter si fort; et la faute n'étoit-elle pas excusable et pardonnable? Il est bien plus indulgent pour les Anglois; il ne les élève pas moins, quoiqu'ils fassent mourir les rois sur les échafauds, et qu'ils raillent de toutes les religions.

Le François catholique n'est, selon M. de Voltaire, qu'un homme volage, superstitieux, foible, honteux, esclave des préjugés. Mais l'Anglois qui ne croit rien, qui tantôt plie avec lâcheté sous le joug d'un tyran comme Cromwel, tantôt entre en fureur contre ses rois légitimes, les détrône et les banit; l'Anglois est un homme qui sait, qui ose penser, qui sait se délivrer de ses préjugés, ainsi que de ses tyrans.

La France, selon M. de Voltaire, n'est plus qu'un stérile champ; elle n'est plus la patrie

des talents et de la gloire. Mais Londres, qui est si souvent obligée d'emprunter de la France et de l'Italie les beaux arts, et de payer tribut aux habiles artistes qu'elle en tire; Londres est cependant la rivale d'Athènes, et réunit l'esprit de Rome et de la Grèce.

Tout ce qu'on peut dire de ces vers, c'est qu'ils montrent un auteur hardi, qui se met aussi peu en peine de la décence que de la vérité.

Cependant il paroît quelquefois rendre justice à sa nation; mais ce n'est que pour lancer ensuite des traits encore plus piquants. On le reconnoîtra aisément par ces vers, qu'il a, dit-il, traduits d'une pièce angloise :

Tel est l'esprit François : je l'admire et le plains ;  
 Dans son abaissement quel excès de courage !  
 La tête sous le joug, les lauriers dans les mains,  
 Il chérit à la fois la gloire et l'esclavage.  
 Ses exploits et sa honte ont rempli l'univers :  
 Vainqueur dans les combats, enchaîné par des  
 maîtres,  
 Pillé par des traitants, aveuglé par des prêtres,  
 Dans la disette il chante, il danse dans les fers.  
 Fier dans la servitude, heureux dans sa folie,  
 De l'Anglois libre et sage il est encor l'envie.

Je demandai un jour à un Anglois s'il connoissoit la pièce d'où M. de Voltaire avoit tiré ces belles pensées; il me répondit que non. Ensuite l'ayant examinée avec un peu d'atten-

tion , il me dit qu'il croyoit que les vers dans les deux langues étoient du même auteur ; parce que les Anglois n'auroient dit ni tant de bien , ni tant de mal des François. Ce jugement me parut bon.

Il y a de la différence entre le caractère anglois et le caractère françois ; il est naturel qu'il y en ait dans la manière de penser et de gouverner des deux nations. Les Anglois ont l'avantage sur nous à certains égards ; à certains autres égards nous l'avons sur eux. L'homme sage et judicieux observe la différence des mœurs , des usages , des caractères ; et c'est sur ces observations qu'il décide de ce qui convient à une telle nation , ou de ce qui convient à une autre. Les déclamations des censeurs à imagination ne le touchent point. L'homme satirique n'écoute que la malignité , et ne consulte guère la raison.

La hardiesse des expressions n'empêche pas qu'il n'y ait souvent beaucoup de faux dans les pensées , dans les réflexions , dans les portraits qu'on présente. L'homme superficiel et qui ne pénètre rien , se récrie , que cela est beau ! L'homme sensé dit froidement : il y a là beaucoup de brillant et bien peu de solidité.

## CHAPITRE XXVII.

*Examen du Poëme sur la Loi naturelle.*

**M.** de VOLTAIRE peut déjà compter plus de quarante campagnes contre la religion. Il l'a combattue avec un acharnement dont on n'avoit point encore eu d'exemple. Tout ce qu'il a répandu de traits dans ses autres ouvrages, pour la rendre odieuse : tout ce qu'il a donné de principes, pour l'attaquer et pour l'ébranler, il les réunit dans le poëme de la loi naturelle. C'est le dernier coup qu'il s'efforce de lui porter ; ce sont les adieux qu'il lui fait : *Extremum hoc munus morientis habeto*<sup>1</sup>.

Il en a fait comme le sommaire et l'abrégé de sa doctrine ; et nous, nous en ferons aussi le sommaire et l'abrégé de notre réfutation. Mais comme il embellit toujours tout ce qu'il touche, nous serons aussi obligés de faire quelque nouvelle remarque. Nous examinerons encore ce qu'il nous proposera de nouveau, et nous tâcherons d'y donner aussi une nouvelle réponse.

Nous analyserons son poëme, nous le partagerons en différents articles, pour mieux

<sup>1</sup> Virg. *Æneid* .

conserver l'ordre et la clarté que nous nous sommes toujours proposés dans cette réfutation. Les principaux de ces articles seront, de la création, de l'âme raisonnable, du culte de religion, de la divinité de la religion chrétienne, du tolérantisme, des avantages du tolérantisme, du gouvernement de la religion, des persécutions pour cause de religion, des vertus des païens; et nous ajouterons quelques observations fort courtes, sur divers endroits de ce poëme.

Voltaire dit dans sa préface, qu'il seroit juste d'avoir de l'indulgence pour cet ouvrage, parce qu'il vient d'un laïque, et non pas d'un théologien; et qu'il a été tiré de l'obscurité contre l'intention de l'auteur.

Voilà de plaisantes raisons d'indulgence! Parce qu'un homme est laïque, a-t-il droit d'outrager la religion? a-t-il droit de débiter toutes les extravagances et impiétés qui lui viendront dans l'esprit? S'il n'entend pas les matières de religion, pourquoi en traite-t-il? L'ignorance doit-elle autoriser la licence et assurer l'impunité?

Cet ouvrage, dit-il, avoit été condamné à l'obscurité, et il s'en répandit quelques copies dans Paris, où il fut imprimé d'une manière aussi furtive, que les autres écrits sortis de la même plume. Ce tour est trop usé pour n'être pas méprisable; c'est la soixantième fois

que Voltaire l'emploie : il n'en impose à personne. Au reste , si son poëme a besoin d'indulgence , le public n'avoit pas besoin de son nouveau code de déisme. Il l'a fait imprimer et réimprimer plusieurs fois : on est en droit de l'examiner et de le juger.

## ARTICLE PREMIER.

### *D'un Dieu Créateur.*

QUI le croiroit , qu'un génie aussi sublime et aussi profond que M. de Voltaire , montre de l'incertitude sur la question de la création ; qu'il ne sache pas s'il faut admettre un Dieu créateur de toutes choses ; qu'il n'ose pas se décider sur un point aussi essentiel , que la révélation nous apprend et que la raison elle-même nous découvre ! Telle est cependant l'incertitude de ce grand philosophe. C'est par-là que commence son poëme de la loi naturelle ; c'est ce qu'il annonce dès les premiers vers :

Soit qu'un être inconnu , par lui seul existant ,  
 Ait tiré depuis peu l'univers du néant ,  
 Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle ,  
 Qu'elle nage en son sein , et qu'il règne loin d'elle.

Un pareil début est-il propre à bien commencer un ouvrage de morale ? Est-il digne

d'un philosophe chrétien ? Voltaire lui-même a compris combien il étoit dangereux que cela ne prévînt les lecteurs. Et c'est pour parer à cet inconvénient , qu'il dit dans une note , que comme cet ouvrage est tout philosophique , il a fallu rapporter les sentiments des philosophes.

Mais c'est appliquer un remède insuffisant au mal qu'il fait avec connoissance. Etoit-il donc fort nécessaire de rapporter gravement et sérieusement des sentiments qui peuvent surprendre les ignorants , quoique les hommes éclairés en voient d'abord l'absurdité ? Pour qui prétend-il écrire ? Si c'est pour les ignorants , il les induit en erreur ; si c'est pour les hommes éclairés , qu'il juge lui-même s'il se fait beaucoup d'honneur.

Il avoue ailleurs que , si la Grèce fut le berceau des beaux arts , elle le fut aussi des erreurs. Il avoue qu'il n'est point de pays où l'on ait poussé plus loin la grandeur et la sottise de l'esprit humain<sup>1</sup>. Et pourquoi respecte-t-il maintenant ces mêmes sottises et ces mêmes erreurs ? Pourquoi les présente-t-il comme un problème indécis ?

Car , peut-on concevoir une sottise plus grande que de douter de la création ? Douter que Dieu ait la puissance du créateur , lui ôter le titre de créateur , c'est douter de son exis-

<sup>1</sup> Mélanges , ch. de Locke.

tence , c'est la nier en quelque manière. En effet , réfléchissons un peu sur l'idée que nous avons de Dieu. La première pensée qui se présente à notre esprit , c'est qu'il est , et qu'il doit être nécessairement infini. Nous ne concevons rien de borné dans lui , nous ne concevons rien qui puisse limiter ses perfections , son être , sa puissance.

Or , s'il est infini , il doit avoir l'être par lui-même. Son existence , sa manière d'agir , sa volonté , sa puissance doivent également être infinies. Sa puissance est infinie , elle peut donc donner l'être , créer , faire que ce qui n'existoit pas , existe. C'est-là la plus grande preuve que sa puissance est véritablement infinie.

Un Dieu infini , un Dieu créateur : voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Être-Suprême ; voilà ce que notre raison en peut concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu , qui ne seroit que l'ordonnateur d'une matière préexistante , et d'un Dieu créateur , qui peut commander à la matière d'exister ? Quelle différence des rêveries des philosophes grecs , et des pensées des philosophes chrétiens , éclairés et guidés par la révélation ! Développons les raisonnements et les pensées de ces philosophes chrétiens.

Si l'on rejette l'idée de création , parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'est que de sortir du néant , et commencer d'exister ; on sera

encore bien plus embarrassé en admettant une matière éternelle. Car, conçoit-on ce que c'est qu'une matière qui, pour exister, n'a nul besoin d'un auteur et d'un créateur, et qui néanmoins a attendu pendant une éternité que Dieu l'arrangeât et la rendît active? une matière qui est elle-même le principe de son être, et qui est d'elle-même incapable de rien produire, qui n'a d'elle-même ni force ni activité. Cette matière éternelle, et éternellement incapable de tout, n'est-ce pas une chose qui contente encore moins la raison, et qui est encore moins concevable que la création?

J'ajoute qu'il n'est pas plus difficile de concevoir la création de la matière, que la fécondité admirable donnée à la matière par la seule volonté de Dieu. Ainsi dès qu'on est obligé d'admettre l'une, on ne peut refuser d'admettre l'autre.

Il est démontré que la terre ne peut rien produire, que par le secours des germes qu'elle renferme dans son sein; qu'elle ne produit rien, qu'en développant et en nourrissant ces germes préexistants. Cette beauté si touchante de fleurs, ce coloris si tendre et si brillant; ces nuances si fines et si douces, cette utilité, cette variété si prodigieuse de plantes et de productions, dont la terre est embellie et enrichie, on ne les doit qu'aux germes que Dieu a formés en

arrangeant la matière. Or, cette formation des germes que Voltaire lui-même est obligé d'admettre en admettant un Dieu ordonnateur, cette formation des germes est aussi admirable et aussi inconcevable que la création. Si elle est aussi admirable et aussi inconcevable, et que d'ailleurs l'idée de Dieu renferme nécessairement l'idée de créateur; la difficulté de concevoir ce que c'est que la création, ne peut ni ne doit arrêter l'homme qui examine et qui réfléchit: puisqu'on est toujours forcé d'admettre une chose aussi incompréhensible, qui est le don de fécondité donné de Dieu à la matière.

Bien plus, dès que j'admets un Dieu infini, et par conséquent incompréhensible, un Dieu infiniment parfait et infiniment puissant, je trouve qu'il est bien plus raisonnable d'attribuer à sa puissance infinie la création, que je ne puis pas concevoir, que de supposer l'existence éternelle d'une matière qui a tout d'elle-même, et qui d'elle-même est incapable de tout. Cette supposition d'une pareille matière, présente quelque chose de bien absurde: elle ne contente, et n'éclaire nullement la raison: elle anéantit ce qu'il y a de plus beau et de plus grand, ce qu'il paroît y avoir de plus essentiel dans l'idée de l'Être-Suprême.

En un mot, refuser de reconnoître un Dieu créateur, c'est mesurer Dieu à nos petites idées,

et le faire petit , parce que nous sommes petits nous-mêmes ; c'est se contenter de le concevoir comme un habile architecte , au lieu de s'en former la sublime idée d'un être infini dans sa puissance ; c'est se réduire à la nécessité d'admettre , sans fondement et sans preuve, une chose aussi peu compréhensible que la création même , qui est cette fécondité inépuisable et toujours uniforme d'une matière qui est d'elle-même sans activité et sans vertu ; ou bien , c'est donner enfin dans l'absurdité et le ridicule des atomes crochus d'Épicure , dans ce système qui fait pitié , et qu'un homme qui raisonne , ne croiroit pas pouvoir défendre sérieusement sans se déshonorer , comme nous l'avons démontré dans le second chapitre de cette seconde partie.

Nos livres sacrés nous parlent d'une manière bien plus digne de Dieu , et bien plus satisfaisante pour la raison de l'homme. Dieu , nous disent-ils , au commencement créa le ciel et la terre<sup>1</sup> . La terre étoit d'abord sans force , sans activité et sans parure ; elle étoit toute couverte de ténèbres. Le Seigneur dit : que la lumière soit faite , et la lumière fut faite à l'instant. Il dit : que la terre se couronne de verdure , et produise des herbes , des plantes et des arbres qui renferment des

<sup>1</sup> Gen. 1.

germes de fécondité , pour se reproduire toujours de nouveau ; et la terre les produisit selon l'ordre du Seigneur. Il dit : que la terre se peuple d'animaux et de reptiles ; les eaux de poissons ; les airs , de toute sorte d'oiseaux ; et les ordres du Seigneur furent aussitôt accomplis. Il dit : faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; qu'il soit le roi , le maître , le souverain seigneur de tous ces biens , dont j'ai enrichi la terre ; et il créa l'homme à son image et à sa ressemblance.

Cette manière de représenter l'origine du monde , est bien plus sublime et bien plus raisonnable , que tout ce que les philosophes ont rêvé et imaginé. Il est surprenant que M. de Voltaire paroisse indécis entre les lumières de nos livres divins , et les erreurs et les sottises de tous les philosophes.

---

## ARTICLE II.

### *De la Nature de l'Ame.*

**I**L seroit bien difficile de connoître quels sont les sentiments de M. de Voltaire sur l'ame. L'ame est-elle matière , est-elle esprit ? Il doute , il hésite , il n'ose répondre d'une manière nette et précise. Cependant il laisse toujours échapper quelque indice d'inclination pour le

matérialisme. Non-seulement il ne cache pas ses doutes ; mais il dit hardiment :

Que l'ame , ce flambeau si souvent ténébreux ,  
Ou soit un de nos sens , ou subsiste sans eux.

Il s'efforce en plusieurs endroits de ses ouvrages , de prouver qu'il est fort indifférent à la religion et à la société , qu'on croie l'ame matérielle ou spirituelle ; et que jamais on ne pourra démontrer que la matière soit incapable de penser<sup>1</sup> . Ses raisons sont :

1. Ce grand oracle que Locke a prononcé : Nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense ou non.

2. L'impossibilité où l'on est de démontrer qu'il y a de la contradiction à dire : la matière peut penser.

3. Qu'on ne pourra jamais assurer , sans une impiété absurde , qu'il est impossible au Créateur de donner à la matière la pensée et le sentiment.

4. Que si on refuse au Créateur le pouvoir de communiquer la pensée à la matière, il faut avouer de ces deux choses l'une : ou que les bêtes sont de pures machines , ou qu'elles ont des ames spirituelles. Il paroît démontré que le premier point est faux ; on ne doit

<sup>1</sup> Ch. sur Locke.

pas accorder le second : il faut donc convenir que Dieu peut communiquer à la matière , des pensées , des connoissances , des sentiments.

5. Qu'enfin il importe fort peu à la religion de quelle substance soit l'ame , pourvu qu'elle soit vertueuse.

Nous avons déjà fait voir dans le chapitre septième de cette seconde partie , qu'il n'y a qu'une hardiesse assez mal soutenue dans ce ton si décisif que prend ici M. de Voltaire. Cependant nous rappellerons encore en peu de mots les principales réponses. Elles seront dans le même ordre que les cinq objections qui viennent d'être présentées.

### *Réponse à la première objection.*

Si la matière pouvoit penser , elle pourroit faire naître l'idée de la pensée. Or , M. Locke affirme que la matière ne nous peut donner aucune idée de la pensée ; donc , selon M. Locke , la matière ne peut pas penser <sup>1</sup>. Le même Locke affirme qu'il est impossible de concevoir , que la matière puisse tirer de son sein le sentiment , la perception et la connoissance ; donc il est impossible , selon M. Locke , que la matière ait la faculté de penser <sup>2</sup>.

Toutes ces propositions , ou pour mieux dire ,

<sup>1</sup> Locke , l. 21 , ch. 21 , §. 4. — <sup>2</sup> Locke , l. 4 , ch. 10 , §. 16.

tes démonstrations sont contradictoires à cet oracle, que Voltaire rapporte avec tant de complaisance et d'affectation; cela est vrai. Locke, par-là, détruit d'une part ce qu'il établit de l'autre; cela est encore vrai. Mais si l'auteur se contredit lui-même, quel cas devons-nous faire de ses principes? Devons-nous les regarder comme des principes sûrs? M. de Voltaire est-il bien autorisé à les vanter comme des oracles?

*Réponse à la seconde objection.*

Il n'est pas aussi difficile que le dit M. de Voltaire, de montrer qu'il y a de la contradiction à dire : la matière peut penser. Il n'y a pour cela qu'un raisonnement bien simple à faire, et le voici. Il a de la contradiction de dire que la matière n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Or, affirmer que la matière peut penser, c'est dire qu'elle n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Il y a donc de la contradiction à dire que la matière peut penser. Examinez, en effet, l'idée que vous avez de la matière; consultez M. Locke lui-même, ce grand philosophe, cet oracle infailible de M. de Voltaire; il vous dira au même endroit, et en même temps, que la matière n'est capable que de recevoir et communiquer

le mouvement; et qu'il est aussi impossible au mouvement de produire la pensée, qu'il est impossible au néant de produire la matière. Donc, selon les principes de M. Locke lui-même, il y a de la contradiction à dire que la matière peut penser <sup>1</sup>.

*Réponse à la troisième objection.*

M. de Voltaire nous assuré qu'il y a une impiété absurde à dire, qu'il est impossible à Dieu de donner la pensée à la matière.

Que M. de Voltaire fasse le dévot, le pieux, l'homme zélé pour les droits de Dieu, cela est beau; mais cela est surprenant, et en même temps un peu suspect. Il regarde comme impies et absurdes, les raisonnements et les pensées de ceux qui sont anti-matérialistes; et nous, nous regardons comme absurdes et ridicules, les prétentions de ceux qui disent que la pensée peut être communiquée à la matière. Car la pensée est le mode ou l'action d'une substance, qui ne peut produire que du mouvement. Le mouvement, selon M. Locke, ne peut pas produire la pensée. Comment M. de Voltaire voudroit-il donc que la pensée pût être le mode, ou l'action de la matière? La véritable absurdité est donc de dire que la matière peut penser.

<sup>1</sup> Liv. IV, ch. 10, §. 10.

D'ailleurs, le mode ou l'action d'une substance dépend essentiellement de la substance; il est essentiellement attaché et inhérent à la substance qui agit et qui est modifiée. Comment pourroit-on concevoir que les pensées fussent attachées à la matière? Comment pourroit-on concevoir que Dieu attachât à un caillou les actions, les pensées, l'intelligence d'une substance angélique? Que répondroit M. de Voltaire à un homme qui lui diroit: Monsieur, vous ne pouvez pas assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible à Dieu de communiquer à un morceau de bois des pensées aussi sublimes que celles du grand Newton; de le faire raisonner aussi bien que l'admirable Locke; de lui faire faire des vers aussi remplis de sentiments délicats que ceux du tendre Tibulle. Avec quel mépris ne regarderoit-il pas celui qui lui proposeroit de pareilles extravagances? Il n'y a cependant point de différence de cette proposition à celle qu'il a osé faire lui-même.

Enfin, si la pensée peut être communiquée à la matière, il faut avouer de ces deux choses l'une: ou que la pensée est une substance qui peut être unie à la matière, comme l'ame est unie au corps, ou que la pensée n'est précisément que l'effet du mouvement de la matière. Voilà deux grandes absurdités. Que M. de Voltaire choisisse?

*Réponse à la quatrième objection.*

Un des plus grands efforts que fasse M. de Voltaire pour montrer la possibilité du matérialisme, c'est le raisonnement qu'il fait sur la nature des bêtes <sup>1</sup>. Il faut, dit-il, nécessairement l'une de ces trois choses : ou que les bêtes soient de pures machines, ou qu'elles aient des âmes spirituelles, ou que la matière soit capable de perception, de sentiment et de connoissance : il paroît démontré que les bêtes ne sont pas de pures machines; il n'est point d'homme raisonnable qui ose leur donner des âmes spirituelles. Il ne reste donc autre chose à dire, sinon que Dieu a donné à leurs organes, qui ne sont que matière, la faculté de sentir et d'apercevoir. La connoissance et le sentiment peuvent donc être communiqués à la matière.

Voilà une plaisante manière de raisonner. Les bêtes ne sont pas de simples machines; elles n'ont pas des âmes spirituelles : donc la matière peut avoir des connoissances, des pensées, des sentiments; mais M. de Voltaire est-il bien assuré, et peut-il nous démontrer qu'il n'y a point de milieu entre une substance intelligente, et une substance purement maté-

<sup>1</sup> Œuvres de Voltaire, édit. de 1748, ch. sur Locke.

rielle? C'est-là, cependant, ce qu'il devroit démontrer, pour que la conséquence qu'il tire fût juste.

J'avoue bien que l'idée de Descartes, qui ne faisoit que de simples machines de tous les animaux que nous voyons, et qui nous amusent ou qui nous servent; j'avoue bien que cette idée est plus digne d'un burlesque romancier que d'un grave philosophe. On doit bien regarder comme une absurdité ce qu'ont pensé quelques autres, qui assuroient que les bêtes avoient des ames spirituelles; mais faut-il en conclure que la matière peut penser?

Il y a une différence infinie entre une substance spirituelle et une substance matérielle. Ce sont-là comme deux termes infiniment éloignés l'un de l'autre. Cette distance infinie peut être remplie par une multitude innombrable de substances, qui seront d'une espèce toute différente des deux premières. Et qui oseroit refuser à Dieu le pouvoir de créer quelque espèce de substance, qui ne fût ni étendue ni intelligente? Qui oseroit lui refuser le pouvoir de créer quelque espèce d'être qui eût une petite portion de sentiments nécessaires à sa conservation, sans avoir cependant ni liberté, ni intelligence, ni le pouvoir de penser, de réfléchir, de comparer? Le hardi Voltaire oseroit-il refuser ce pouvoir à Dieu?

Et qui empêchera de conjecturer que l'ame

des bêtes est une substance à-peu-près de cette espèce que nous indiquons? Faut-il en venir à l'extravagante absurdité d'une matière pensante? On peut encore voir les chapitres cinquième, sixième et septième de cette seconde partie, où toutes ces preuves sont plus étendues.

*Réponse à la cinquième objection.*

Enfin, on nous assure qu'il importe peu à la religion de quelle substance soit l'ame.

Mais il importe beaucoup à la religion de ne pas donner hardiment le démenti aux Ecritures sacrées, aux conciles généraux, au sentiment de toute l'Eglise chrétienne. C'est cependant ce que font les matérialistes.

Nos livres divins nous apprennent que l'ame de l'homme est un esprit. Souvenez-vous de votre Créateur dès votre jeunesse, et n'attendez pas ces tristes jours où tout finira pour vous, et où votre corps retournera dans la terre, d'où il a été formé, et votre esprit à Dieu, qui l'a créé<sup>1</sup>. Les évangélistes et saint Paul répètent mille fois cette même vérité; le concile général de Vienne l'a expressément décidé; les Pères de l'Eglise l'ont enseigné: M. de Voltaire ignore-t-il cela? Comment donc

ose-t-il dire qu'il importe peu à la religion de quelle substance soit l'ame ?

D'ailleurs , en niant l'immatérialité de l'ame , on passeroit bien aisément jusqu'à nier son immortalité. Quel motif et quel secours resteroit-il alors à la vertu , et dans quelles affreuses conséquences n'entraîneroit pas ce matérialisme ?

### ARTICLE III.

#### *Du Culte de Religion.*

**M.** de VOLTAIRE ne se déclare pour aucun culte de religion ; mais il les combat tous : il ne reconnoît aucune autorité divine ou humaine : il les dédaigne l'une et l'autre avec un mépris égal. Ce que les livres divins décident , ce que la raison découvre , il l'attaque indifféremment ; et dans ses efforts hardis , il s'élève également contre la révélation et contre la raison. Il ne voudroit point de culte de religion ; c'est le vœu de plusieurs philosophes modernes. Rien ne fait mieux voir combien cette philosophie est impie et déraisonnable. Avant d'examiner les pensées de M. de Voltaire sur ce point , nous rappellerons , en peu de mots , les principes sur lesquels le culte de religion est fondé.

Dès qu'on est convaincu qu'il y a un Dieu, on reconnoît aussitôt la nécessité d'un culte de religion. Dieu est le premier principe de tout, et il est la fin de tout ; il est créateur et bienfaiteur ; il est père et maître souverain. Voilà les titres de ses droits sur les créatures, et en même temps les titres des engagements des créatures envers lui : ces droits sont inaliénables, ces engagements sont indissolubles. C'est sur ces droits et ces engagements, que sont fondés le culte et les hommages que les créatures doivent à l'Être-Suprême ; et c'est ce culte et ces hommages, qu'on appelle du nom de religion. De ces principes si simples, on peut tirer ces deux conséquences : Premièrement, qu'il faut un culte de religion ; secondement, que Dieu n'est pas indifférent à toute sorte de cultes de religion. J'ajouterai un mot, pour montrer que Dieu a prescrit et établi un culte de religion.

Il faut un culte de religion. Cette première conséquence est si clairement renfermée dans les principes que nous venons de proposer, qu'elle n'a pas besoin d'une nouvelle preuve. Reconnoître un Dieu, et avouer qu'il faut lui rendre des hommages, ce ne sont pas, en quelque manière, deux choses différentes ; ce n'en est qu'une, c'est la même : aussi le plus grand homme qui ait été parmi les Romains, disoit-il qu'il n'y avoit point de nation si sauvage

et si barbare qui ne reconnût des Dieux, et qui n'eût par conséquent des rites et un culte pour les honorer<sup>1</sup>. Je ne m'arrêterai donc pas à ce point qui est évident ; je passe tout de suite à la deuxième conséquence.

Dieu n'est pas indifférent à toute sorte de cultes de religion ; car si dans quelques-uns des cultes qui sont établis sur la terre, il y a quelque chose qui soit opposé à la loi naturelle, ou qui renferme quelque impiété, on ne peut pas dire que Dieu agrée ces sortes de cultes, et qu'il les regarde du même œil dont il regarderoit un culte pur et innocent : ainsi, les impudicités autorisées et prescrites chez les païens, pour les fêtes de la bonne Déesse, pour celles de Vénus, d'Adonis, etc. n'étoient pas des hommages, c'étoient de vrais outrages faits à la Divinité. Les sacrifices de victimes humaines, qui ont été en usage chez les Africains, les Gaulois, les Mexicains, n'étoient que des actes de cruauté et de fureur, et non pas des actes de piété et de religion. On ne peut pas dire que Dieu fût indifférent pour ces sortes de cultes, il les détestoit.

Si du paganisme nous passons aux autres religions, les difficultés ne seront pas moins grandes. Le Juif maudit et déteste Jésus-Christ, fondateur de la religion des chrétiens ; le So-

<sup>1</sup> Cicero, Tuscul. quæst. l. 1. n. 13.

einien ne le regarde que comme un grand homme , chéri de Dieu ; le Musulman le respecte comme un prophète ; le déiste ne tient compte de ses lois ; le chrétien l'adore comme son Dieu, et l'écoute comme un législateur divin , suprême et absolu. Dieu regarde-t-il d'un œil égal les malédictions du Juif , l'indifférence du socinien , le foible respect du Turc , le mépris du déiste , ou l'adoration du chrétien ? Que l'homme raisonnable réfléchisse là-dessus , et qu'il juge !

Dieu , en exigeant un culte et des hommages de l'homme , auroit pu absolument laisser à son choix les expressions et les pratiques de ce culte , pourvu qu'elles fussent saintes et innocentes. On pourroit croire que les choses furent en cet état durant les temps de la loi naturelle. Mais afin que le culte fût plus saint , plus parfait et plus digne de lui , il a voulu ensuite lui-même en prescrire un spécialement , et le régler , et c'est le culte des chrétiens. Il avoit été annoncé par les oracles des patriarches et des prophètes , près de deux mille ans avant son établissement ; et il se soutient depuis plus de dix-sept siècles. Qu'on lise les savants ouvrages d'Eusèbe de Césarée , sur la préparation et sur la démonstration évangélique , ou la huitième partie du spectacle de la nature , par M. l'abbé Pluche , le plus aimable , le plus raisonnable et le plus chrétien

des philosophes de ce siècle ; on ne pourra plus douter que le culte des chrétiens ne soit d'institution divine. On ne trouvera rien de plus lumineux , de plus convaincant et de plus persuasif sur un sujet si important. Nous n'avons point parlé du culte des Hébreux , que Dieu avoit d'abord établi. Il étoit saint ; mais il n'étoit que pour une nation et pour un temps ; et il ne devoit servir que de préparation au culte des chrétiens.

Cependant , malgré la force et l'éclat de ces preuves , M. de Voltaire ne paroît pas fort persuadé que Dieu exige effectivement un culte de ses créatures. Il ne croit pas que cela soit fort digne de Dieu. Vous êtes , dit-il au commencement de son poëme ,

Vous êtes sous la main de ce maître invisible ;  
 Mais du haut de son trône obscur , inaccessible ,  
 Quel hommage , quel culte exige-t-il de vous ?  
 De sa grandeur suprême indignement jaloux ,  
 Des louanges , des vœux flattent-ils sa puissance ?

Si Voltaire eût consulté la raison , les divines Ecritures , les traditions les plus authentiques , il eût compris que les louanges , les vœux , les prières , les sacrifices , et toutes les autres pratiques du culte , ne sont que des expressions d'hommages , d'adoration , de reconnaissance et d'amour des créatures pour l'Être-Suprême. Il auroit appris que tout cela a

été en usage dès le commencement du monde, sous la loi naturelle. Abel, Noé, Abraham, Melchisédech nous en ont donné l'exemple. Rien de plus magnifique que les cantiques que composèrent Moïse, David et les autres prophètes, pour faire connoître les grandeurs de Dieu, et les devoirs des créatures. Mais on diroit que Voltaire ignore tout cela, ou qu'il n'en tient compte.

Il demande si l'Être-Suprême est indignement jaloux de sa grandeur, et s'il est flatté par des louanges et par des vœux? Mais quelle indignité y auroit-il dans Dieu, qu'il exigeât de ses créatures, 1.° des hommages, comme les princes en exigent de leurs sujets; 2.° de la reconnoissance, comme un bienfaiteur, de celui qui a reçu quelques bienfaits; 3.° des témoignages d'amour, comme un père de ses enfants? Et faudroit-il pour cela accuser Dieu d'une indigne jalousie? Un pareil discours déshonore encore plus celui qui le tient, qu'il n'outrage la religion.

Mais Voltaire s'exprime d'une manière encore bien plus hardie, quand il ajoute :

Usages, intérêts, cultes, lois, tout diffère,  
Qu'on soit juste, il suffit : le reste est arbitraire.

Il n'est point d'impie et de libertin, qui ne doive répéter ce dernier vers avec complaisance.

En méprisant tous les exercices du culte divin , en dédaignant les lois les plus respectables et les plus sacrées, il pourra toujours dire, qu'il suffit d'être juste, et que tout le reste est arbitraire. Toute la religion consistera alors à avouer qu'il y a un Dieu; c'est un point qu'on ne peut plus nier aujourd'hui; ce sera là son dogme unique. Toute sa morale sera renfermée dans ces deux mots : qu'on soit juste; et c'est lui-même qui décidera de tous les droits et de toutes les obligations de cette justice, parce que le reste est arbitraire.

M. de Voltaire a entrevu toutes les conséquences affreuses qui suivent de ces principes. Il s'efforce d'en couvrir l'impiété par cette note : il est évident, dit-il, que cet arbitraire ne regarde que les choses d'institution, les lois civiles, la discipline, qui changent tous les jours selon le besoin.

Mais le baptême et les autres sacrements des chrétiens sont des choses d'institution; peut-on dire qu'il soit arbitraire d'en user ou de ne pas en user? Les lois qui furent données autrefois aux Hébreux, ne regardoient, si l'on en excepte le décalogue, que des choses d'institution. Etoit-il arbitraire pour eux de s'y soumettre, ou de ne pas s'y soumettre? C'est donc une impiété horrible, ou un écart de raison bien pitoyable, de dire qu'il suffit d'être juste; à moins que dans cette justice on ne

comprenne les devoirs de la religion. Que les vers de Voltaire sont beaux ! c'est bien dommage qu'ils ne renferment que des impiétés ou des absurdités.

---

#### ARTICLE IV.

##### *De la Divinité de la religion.*

LES oracles des prophètes, qui plus de mille ans avant la naissance de la religion chrétienne, en avoient déjà annoncé les grandeurs ; la force invincible et toute divine de tant de millions de martyrs, qui ont donné leur sang, et qui ont soutenu les plus horribles tourments, pour en attester la vérité ; l'éclat des miracles qui ont fait voir toute la nature docile et obéissante à la voix de Jésus-Christ, et des adorateurs de Jésus-Christ. Tels sont les principaux points par lesquels les chrétiens prouvent et démontrent aux esprits raisonnables la divinité de leur religion. Nous les indiquons. On peut les trouver magnifiquement développés dans l'admirable Discours sur l'histoire universelle du célèbre évêque de Meaux, M. Bossuet ; dans le Traité de la vérité de la religion chrétienne, par M. Abbadie ; dans le catéchisme de Louis de Grenade, et dans les ouvrages de plusieurs savants Pères de l'Eglise, des Justin, des Ori-

gène, des Tertullien, des Chrysostôme, des Augustin, des Lactance.

M. de Voltaire n'aperçoit en tout cela que les préjugés, dont tous les sectateurs des différentes religions ont été susceptibles. Il fait également honneur des prophéties, des miracles, des martyrs, à toutes les religions, c'est-à-dire, à toutes les rêveries et extravagances des diverses superstitions. A l'entendre, toutes les sectes ont eu pour elles, ce que nous croyons être les seuls à avoir pour nous. Il confond tout, pour décréditer tout. Voici comment il débute dans la troisième partie de son poème :

L'Univers est un temple où siège l'Eternel ;  
Là, chaque homme, à son gré veut bâtir un  
autel :

Chacun vante sa foi, ses saints et ses miracles,  
Le sang de ses martyrs, la voix de ses oracles.

Ces quatre vers ne renferment que des absurdités. Ce seroit faire également injustice à M. de Voltaire, de croire qu'il les ait avancées par ignorance ou sans malignité. Mais qu'il ait la bonté de nous dire quels étoient les martyrs, les miracles et la foi que vantoient les idolâtres ?

Il nous dit en mille endroits de ses ouvrages <sup>1</sup>, que les prêtres païens n'avoient point de dogmes. S'ils n'avoient point de dogmes,

<sup>1</sup> Mélanges, ch. 61.

quelle étoit donc leur foi ? Comment pouvoient-ils vanter leur foi ? Pour ce qui est des miracles , ils ne les ont pas vantés davantage. Parmi les païens mêmes , il n'y avoit personne qui ne méprisât le peu de sottises en ce genre , qu'a recueilli Valère-Maxime.

Il n'est point de critique aujourd'hui , qui ne regarde les prodiges dont Tite-Live a rempli son histoire , comme des taches qui gâtent un peu un si bel ouvrage , et comme une foiblesse qui fait un peu tort à ce grand écrivain. Enfin , pour ce qui est des martyrs , il faut attendre que M. de Voltaire déterre quelque martyrologe païen , afin que nous connoissions ceux qui ont souffert la mort pour l'honneur de Jupiter , de Vénus ou de Junon.

Les mahométans n'ont jamais songé à vanter leurs miracles. Mahomet lui-même avouoit franchement , qu'il n'étoit pas assez habile pour en faire. Ce n'est que long-temps après lui , qu'un dévot musulman dit que Mahomet avoit une fois partagé en deux la lune avec son doigt<sup>1</sup> , mais ce miracle ne fit pas fortune. Et les musulmans sans s'embarrasser de miracles et de prophéties , se sont contentés de prêcher leur religion les armes à la main. Ce n'est pas ainsi que les apôtres établirent la religion de Jésus-Christ.

<sup>1</sup> Histoire générale , ch. 7.

Il est bien odieux de combattre la vérité quand on la connoît, ou de blasphémer ce qu'on ignore. Il est bien honteux, quand on n'a que des connoissances superficielles, de se laisser surprendre au seul ton de hardiesse qu'affectent certains écrivains qui osent décider de tout. Voilà ce qui convient aujourd'hui à bien des lecteurs et à bien des auteurs!

---

## ARTICLE V.

### *Du Tolérantisme.*

**L**E tolérantisme, n'est autre chose qu'une indifférence dédaigneuse pour toute sorte de religions, un amour de l'indépendance qui fait qu'on ne se veut asservir à aucune loi de conscience, un air de philosophe qu'on se donne, et par lequel on se croit en droit d'examiner et de juger toutes les religions, quoiqu'on n'en estime et qu'on n'en respecte aucune.

Un tolérant regarde les religions comme les modes. Parmi les hommes, les uns portent des turbans à la turque, les autres des bonnets à la moscovite, et d'autres encore des chapeaux à la françoise. De même, ceux-ci sont mahométans, ceux-là idolâtres, d'autres sont chrétiens; on les regarde tous du même œil; on ne fait

pas plus de cas des uns que des autres. Telle est la manière de penser des philosophes modernes.

Il n'est pas surprenant qu'ils prêchent avec tant de zèle la tolérance. Il n'est personne qui en ait plus besoin qu'eux, et qui en mérite moins ; parce qu'il n'est personne qui fasse plus de mal dans la religion. Le châtiment de leur audace est du ressort des lois. L'exposition des extravagances du tolérantisme est du ressort de la critique. Le magistrat peut punir un séducteur. Le philosophe chrétien doit prévenir ceux qui pourroient se laisser séduire. La chose n'est pas bien difficile. Il n'y a pour cela qu'à exposer ce que pensent ces graves philosophes, penser ce qu'ils disent, développer ce qu'ils ont tant de soin d'obscurcir et d'embrouiller, et montrer quelles sont les affreuses conséquences du tolérantisme. Ces messieurs annoncent toujours avec orgueil le bien que la philosophie fait au monde. On fera voir le mal que leur philosophie fait à la religion.

Un des plus grands hommes qu'ait eu le calvinisme en France <sup>1</sup>, et qui avoit été élevé dans le système du tolérantisme, trouva dans l'examen de ce système, les premiers motifs de son retour à l'Eglise, et de sa conversion. Il comprit et démontra ensuite dans un excellent ouvrage <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> M. Papin. — <sup>2</sup> Ouvr. de M. Papin. Exam. de la tol.

que la première conséquence de cet affreux système étoit le renversement entier et l'anéantissement total de la religion. Ce qui effraya Papin, c'est ce qu'enseigne Voltaire. Ce qui parut l'extravagance la plus déraisonnable aux yeux du ministre calviniste, c'est ce que le poète philosophe donne pour la vraie sagesse.

Il commence d'abord par se moquer de ces bonnes gens de chrétiens, qui sont assez simples pour croire que les païens, les infidèles, les hérétiques ne seront pas sauvés. Si les Turcs nous damnent, dit-il,

Nous le leur rendons bien; nous damnons à la  
fois

Le peuple circoncis, vainqueur de tant de rois,  
Londres, Berlin, Stockholm et Genève; et vous-  
même,

Vous êtes, ô grand roi<sup>1</sup>, compris dans l'anathème.  
De fort savants esprits jurent sur leur salut,  
Que vous êtes sur terre un fils de Belzébut.

Après cette petite raillerie, il prend un ton plus sérieux. Il canonise, de sa pleine autorité, les grands saints du paganisme; mais je ne sais s'il seroit content d'être placé à côté d'eux dans l'autre monde, et s'il borne là toutes ses espérances et tous ses désirs. Penses-tu, dit-il en parlant à un chrétien :

Penses-tu que Socrate et le sage Aristide,

<sup>1</sup> Le roi de Prusse.

Solon , qui fut des Grecs et l'exemple et le guide :  
 Penses-tu que Trajan , Marc-Aurèle , Titus ,  
 Noms chéris , noms sacrés , que tu n'as jamais lus ,  
 Aux fureurs des démons sont livrés en partage  
 Par le Dieu bienfaisant dont ils étoient l'image.

Ensuite , tendrement intéressé pour ses chers  
 Anglois et pour tous ceux qui aiment leur ma-  
 nière de penser , il demande grace pour le so-  
 cinien ou arien Newton , pour Locke , qu'il  
 représente comme l'apôtre du matérialisme , etc.

Sois sauvé , j'y consens : mais l'immortel Newton ,  
 Mais le savant Leibnitz , et le sage Adisson ,  
 Et ce Locke , en un mot , dont la main courageuse  
 A , de l'esprithumain , posé la borne heureuse :  
 Ces esprits qui sembloient de Dieu même éclairés ,  
 Dans des feux éternels seront-ils dévorés ;  
 Porte un arrêt plus doux , prends un ton plus mo-  
 deste.  
 Ami , ne préviens point le jugement céleste ;  
 Respecte ces mortels , pardonne à leur vertu ,  
 Ils ne t'ont point damné , pourquoi les damnes-tu ?

Je ne sais pas pourquoi , dans ce catalogue  
 des saints , il n'a pas encore mis quelques comé-  
 diens et quelques comédiennes ; car ces sortes  
 de personnes ont bien autant de droit que des  
 hérétiques et des païens , au paradis de Vol-  
 taire. Il est vrai qu'il a déjà fait l'apothéose de  
 quelques-unes , entr'autres celle de mademoi-  
 selle le Couvreur. Cette actrice fut enterrée dans  
 un champ sur les bords de la Seine. M. de Vol-

taire , dans la pièce qu'il a faite sur la mort de cette comédienne , s'exprime assez énergiquement sur le culte qu'il croit lui devoir ; et il témoigne assez ouvertement le mépris qu'il a pour sa religion et pour sa nation.

M. de Voltaire ose nous avertir de respecter ces illustres païens , déistes et hérétiques , qu'il canonise. Mais ne sommes-nous pas plus en droit de l'avertir lui-même de respecter un peu plus les oracles évangéliques ? car nous supposons qu'il n'a pas encore renoncé à son baptême , comme son grand saint l'apostat Julien , ni abjuré l'Evangile , quoiqu'il fasse tant d'efforts pour l'outrager. Jésus-Christ nous dit que ceux qui n'auront pas reçu une seconde naissance spirituelle par le baptême , ne pourront pas entrer dans le royaume des Cieux. Pourquoi donc veut-il y placer , malgré Jésus-Christ , les Tite , les Trajan , les Marc-Aurèle , qui n'ont point reçu la grace du baptême ? L'Ecriture nous apprend que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu ; que ceux qui n'auront pas la foi , seront condamnés ; et que ceux qui n'écoutent pas l'Eglise, doivent être traités comme des païens<sup>1</sup>. Et pourquoi donc veut-il remplir le paradis de tout ce qu'il y a d'hérétiques , de païens , de gens qui ne croient ni aux Ecritures ni à l'Eglise ?

<sup>1</sup> Marc. 16.

Qu'on cherche , après ce que nous venons d'exposer , la différence qu'il peut y avoir entre ces philosophes , qui veulent tout tolérer , et des hommes sans religion , et dont les principes ne mènent qu'au mépris et à l'anéantissement de la religion.

---

## ARTICLE VI.

### *Des Avantages du Tolérantisme.*

APRÈS avoir entrepris de prouver que , de quelque religion qu'on fût , tout étoit égal ; après avoir mis pêle-mêle en paradis, l'idolâtre, l'arien , le déiste , le catholique , le luthérien , M. de Voltaire prend une autre voie pour persuader la tolérance : c'est de la faire regarder comme la mère de la paix et comme le premier des biens.

Que conclure à la fin de tous ces longs propos ?

C'est que les préjugés sont la raison des sots.

Il ne faut pas pour eux se déclarer la guerre :

Le vrai nous vient du Ciel , l'erreur vient de la terre

Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher ,

Par des sentiers secrets le sage doit marcher.

La paix , enfin , la paix que l'on trouble et qu'on  
aime ,

Est d'un prix aussi grand que la vérité même.

Il y auroit bien des observations curieuses et des questions délicates à faire sur ce qu'on doit entendre par ces préjugés qui sont la rai-

son des sots ; par ces chardons qu'on ne peut arracher ; par ces sentiers secrets dans lesquels le sage doit marcher. Quel dangereux usage ne peut-on pas faire de ces expressions ? Quelle défiance ne doivent-elles pas inspirer ? Quels abominables principes ne peuvent-elles pas couvrir ? N'est-ce point sous ces mots qu'est caché le détestable secret des déistes adeptes, dont nous parle M. de Voltaire dans son chapitre du déisme ? Ne sont-ce pas nos dogmes respectables qu'on désigne ici par le mot de préjugés ? Ces sots , aux yeux de la cabale philosophique et anti-chrétienne, ne sont-ce pas les fidèles dociles et soumis ? Ces chardons qu'on ne peut arracher, ne sont-ce pas les pratiques du culte et les observances de la religion, dont on voudroit enfin se débarrasser ? N'est-ce pas là le but qu'on entrevoit dans toutes les parties de ce poëme ? Mais ne creusons pas davantage dans cet abîme d'horreur ; arrêtons-nous aux deux derniers vers :

La paix , enfin, la paix que l'on trouble et qu'on  
 aime ,  
 Est d'un prix aussi grand que la vérité même.

Il est bien vrai que la paix est un des biens les plus doux et les plus précieux : mais comme il y a des paix solides et honorables , il y en a aussi de funestes et de dangereuses. Si l'on sa-

crisoit , par exemple , la religion et la vérité pour avoir la paix , pourroit-on dire alors que la paix est d'un aussi grand prix que la vérité même qu'on auroit trahie ?

Lorsqu'on vouloit forcer les chrétiens des premiers siècles à regarder l'Evangile comme une fable , et les idoles comme de véritables divinités ; lorsqu'on leur faisoit voir les bûchers, les glaives et les roues qui leur étoient préparés, s'ils refusoient de faire ces aveux et ces déclarations, auroit-on pu dire alors qu'en cédant pour le bien de la paix , ils auroient obtenu des avantages d'un aussi grand prix que la vérité même ?

Lorsque les raisonneurs juifs accusoient Jésus-Christ <sup>1</sup> de troubler la paix en annonçant son divin Evangile , auroit-il dû se taire , par égard pour leur fausse sagesse ? et cette paix auroit-elle été d'un prix aussi grand que les vérités mêmes qu'il annonçoit ? Il n'y a que le mépris de la vérité , et l'indifférence pour la religion , qui puissent inspirer et faire goûter cette captieuse maxime que M. de Voltaire ose avancer. Il n'est point d'homme sage qui n'en pénétre aisément les conséquences affreuses , et qui ne voie le but que se proposent les insensés qui l'avancent.

Il est des vérités indifférentes ; il en est de

<sup>1</sup> Luc.

nécessaires ; il est , par exemple , assez indifférent dans les systèmes philosophiques , de tenir pour l'attraction de Newton ou pour les tourbillons de Descartes , nouvellement rajustés par Molière ; il est assez indifférent , dans un système de chronologie , de placer une époque quelques années plus tôt ou plus tard ; dans des faits particuliers , de donner une telle cause à un événement , ou d'en assigner une telle autre : de prétendre , par exemple , qu'Ovide fut exilé pour avoir fait des vers licencieux , ou pour avoir paru trop aimable à la fille d'Auguste. Ce n'est pas la peine de troubler la paix , pour établir une de ces opinions sur la ruine de l'autre.

Mais il est des vérités nécessaires et d'un si grand prix , que nul autre avantage ne les peut égaler. Telles sont les vérités fondamentales et essentielles à la religion : c'est de la religion que dépend l'intérêt de l'éternité : tout autre intérêt doit céder à celui-ci. La tolérance , en cette matière , n'est pas seulement une impiété qui outrage Dieu ; c'est une extravagance qui déshonore la raison ; c'est un scandale funeste qui précipite dans l'éternelle damnation.

Le tolérant regarde tout d'un œil égal : calviniste , déiste , socinien , catholique , quaker , musulman. Ce que je dois conclure de son indifférence , c'est que le tolérant est un homme qui n'a point lui-même de religion. Si l'on est

persuadé que la religion chrétienne est divine, et que les oracles de l'Évangile sont vrais, on ne verra plus qu'une sagesse insensée dans les grands axiomes et dans les beaux principes des tolérants.

---

## ARTICLE VII.

### *De l'Intolérance.*

LES philosophes ne cessent de déclamer contre l'intolérance de l'Église catholique, pour la rendre odieuse; et ils n'observent pas que c'est cette intolérance même qui la rend encore plus respectable aux yeux de quiconque a du discernement, de la droiture, du respect pour la vérité. Toutes leurs déclamations ne servent qu'à manifester l'esprit qui les inspire, les sentiers ténébreux dans lesquels ils marchent, et les détestables principes selon lesquels ils se conduisent; et elles deviennent en même temps le témoignage le plus glorieux qu'on puisse rendre à l'esprit de vérité et de sainteté, qui dirige invariablement cette Église.

Car, qu'est-ce que c'est que cette intolérance de l'Église catholique? C'est sa fidélité et sa fermeté à conserver, dans toute sa pureté, le dépôt sacré des vérités divines. Cela étant, l'intolérance lui est aussi essentielle que sa sainteté même.

En effet, si l'Eglise catholique est la dépositaire de la vérité, elle ne peut et ne doit enseigner que la vérité; elle ne peut et ne doit jamais ni la dissimuler, ni la trahir, ni la déguiser, sans quoi elle ne seroit plus ni une dépositaire fidèle, ni une Eglise sainte : et la religion qu'elle enseigne ne pourroit plus être regardée comme une religion essentiellement vraie, divine, dont tous les dogmes et les préceptes sont émanés de l'autorité de Dieu, et fondés sur la parole de Dieu. Elle doit donc être intolérante; elle est donc essentiellement et nécessairement intolérante : elle doit donc toujours enseigner, soutenir, défendre la vérité, proscrire tout ce qui est opposé à la vérité.

En conséquence de ce principe, et pour éclaircir encore davantage ce principe, regardons que la tolérance, en matière de dogmes et de morale, ne peut être appuyée que sur deux points, ou l'ignorance de la vérité, ou l'indifférence pour la vérité. Or rien de cela ne peut se trouver dans l'Eglise catholique.

Elle ne peut pas ignorer la vérité, parce qu'elle est dirigée par l'Esprit saint, qui enseigne toute vérité<sup>1</sup>; parce que son divin fondateur lui a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles<sup>2</sup>, pour être sa lumière et son

<sup>1</sup> Joan. 16. — <sup>2</sup> Matth.

soutien, parce qu'i l'a assurée que jamais l'enfer ne prévaudroit contre elle <sup>1</sup>, c'est-à-dire, qu'elle ne seroit jamais ni séduite, ni entraînée par l'esprit d'erreur.

Elle ne peut pas être indifférente pour la vérité, parce que cette indifférence seroit une infidélité véritable, ce qui est opposé à son caractère de sainteté; parce qu'elle est obligée d'enseigner <sup>2</sup> tout ce que son divin chef lui a révélé; parce qu'elle sait qu'il n'est point libre à l'homme de choisir entre les différents points de créance, tous venant de la même source divine et de la même autorité; parce qu'enfin elle nous apprend elle-même, après un de ses premiers fondateurs <sup>3</sup>, que si un homme, étant soumis à tous les points que nous enseigne la religion, s'écartoit cependant d'un seul, il seroit, pour cette seule infidélité, aussi criminel aux yeux de Dieu, que s'il s'étoit encore écarté de tous les autres.

L'intolérance est donc une suite nécessaire de la sainteté et de la certitude où elle est qu'elle n'enseigne que la vérité. Cette intolérance devient donc la preuve la plus convaincante de la vérité et de la sainteté de tout ce qu'elle nous enseigne.

Il n'est rien, dit Horace <sup>4</sup>, qui soit capable

<sup>1</sup> Matth. 16. — <sup>2</sup> Matth. 29. — <sup>3</sup> S. Jacques, ch. 1 —  
<sup>4</sup> Horat. od.

d'ébranler l'homme véritablement juste et vertueux. Les fureurs des citoyens factieux, ni les menaces des tyrans les plus cruels, ne l'intimideroient pas; le ciel même seroit prêt à s'écrouler et à l'ensevelir sous ses ruines, qu'il ne perdrait rien de son intrépidité. Or, si l'amour naturel de la vertu peut inspirer une fermeté si invariable, que ne doit pas inspirer à l'Eglise catholique l'assurance où elle est que le dépôt des vérités divines lui est confié, et l'obligation où elle est de le conserver dans toute sa pureté.

Aussi, ni les puissances les plus redoutables, ni les dangers les plus pressants, ni les pertes, ni les révolutions les plus dommageables, n'ont jamais pu l'amener à aucune composition, ni ménagement, ni tolérance, lorsque quelque chose blessait la vérité. Les ariens, soutenus de toute la puissance de Constantius, refusent d'admettre le mot de consubstantiel, qui est essentiel à la religion; l'Eglise catholique sacrifie tout l'Orient, plutôt que de dissimuler la nécessité de cette expression: les Grecs, quelques siècles après, ne veulent point reconnoître la procession du Saint-Esprit: elle croit devoir sacrifier tout un empire. Luther et Calvin attaquent plusieurs dogmes reçus dans toute l'Eglise; elle aime mieux sacrifier la moitié de l'Europe, que de tolérer la plus légère altération. Dans tous les cas où il s'agit de dog-

mes, d'enseignement, de déclaration de sa créance, elle montre toujours cette fermeté généreuse que montra son premier chef, lorsqu'il fut cité au grand conseil de Jérusalem. Décidez-le vous-même, dit ce grand apôtre, en répondant aux représentations et aux menaces qu'on lui faisoit : En matière de religion<sup>r</sup>, est-ce à Dieu ou à vous que nous devons obéir ? Pour nous, nous vous déclarons que rien ne nous empêchera jamais d'annoncer ce que nous avons appris de l'Esprit saint, de notre maître, de notre Dieu, et que nous rendrons toujours avec la même constance le même témoignage à la vérité.

Voilà en quoi consiste l'intolérance de l'Eglise catholique, dont le libertinage et la philosophie lui font aujourd'hui un si grand crime. Si elle est infiniment respectable par la sainteté de sa doctrine, elle ne l'est pas moins par la qualité de ceux qui se déchaînent contre elle. Des auteurs de pièces de théâtre, de petits écrivains, faiseurs des feuilles périodiques, des hommes voués à la volupté, des politiques indifférents, de petits êtres à lumières courtes, qui croient se donner du relief en parlant fièrement sur la religion : tels sont ceux qui s'élèvent contre les livres sacrés, qui frondent la doctrine de l'Eglise, qui

<sup>r</sup> Act. 4.

insultent à la soumission de ce qu'il y a encore de chrétiens, qui osent nous dire que c'est eux qui sont assis sur la chaire de vérité, que c'est eux qu'il faut écouter. Je pourrois en nommer ici un grand nombre. Le beau contraste qu'ils feroient avec les grands hommes, les grands docteurs de l'Eglise et du monde chrétien ! Est-il rien qui fasse plus d'honneur à la religion et à l'Eglise, que d'avoir de pareils ennemis ?

## ARTICLE VIII.

### *Des Guerres et des Persécutions pour cause de religion.*

DES Chrétiens divisés les infâmes querelles,  
 Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux,  
 Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux,  
 Que le prétexte vain d'une utile balance  
 N'a désolé jamais l'Allemagne et la France.

Voici le point où l'enthousiasme de Voltaire s'échauffe toujours le plus ; celui qu'il traite toujours avec plus de satisfaction et de complaisance ; celui qu'on retrouve le plus souvent dans ses pièces fugitives, dans ses Mélanges, sa Henriade, ses pièces de théâtre, dans plus de trente chapitres de son Histoire générale. Rien ne lui paroît plus digne d'un grand phi-

losophe comme lui, que de déployer ses justes fureurs contre la religion catholique, et de faire tous les efforts imaginables pour la rendre odieuse et pour en inspirer de l'horreur.

Ce sont-là les déclamations que tous les libertins, échos de Voltaire, ne se lassent jamais de renouveler. Ils ne cessent de crier que la religion chrétienne est une religion de sang. Ils ne cessent de citer les guerres affreuses qui ont désolé l'Europe dans le seizième siècle. Il est vrai que les cruautés et les fureurs, où l'on s'est porté durant ces guerres, font horreur. Mais cette horreur doit-elle retomber sur la religion, ou sur les sectaires qui avoient renoncé à la religion? Que Voltaire paroisse, s'il l'ose, qu'il réponde sur ces faits que l'univers entier peut attester!

Ces guerres n'ont-elles pas commencé en Flandres par les sanguinaires exécutions, les horribles ravages et les saccagemens affreux, que les hérétiques firent à Anvers, à Moirs, à Tournai et dans tant d'autres villes, sous le gouvernement pacifique de la fille de Charles-Quint<sup>1</sup>? N'ont-elles pas commencé en France par la conjuration d'Amboise, en Allemagne par les efforts que firent le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe, pour établir leur nouvel

<sup>1</sup> Strada, de bello Belg. 1. 2. 3. Sébast. Le Clerc. Histoire des Provinces-Unies.

évangile les armes à la main? M. de Voltaire a-t-il bonne grace d'appeler ces guerres les infâmes querelles des chrétiens divisés? Un peu de droiture ne lui eût-il pas fait avouer, qu'elles ne furent l'effet que de la rébellion de quelques apostats, lesquels après avoir renoncé à la foi de leurs pères, renoncèrent aussi à l'obéissance qu'ils devoient à leurs maîtres légitimes?

Il n'est rien de plus contraire à l'esprit de l'Évangile, que les guerres de religion. Il n'est rien que les vrais chrétiens aient plus en horreur. L'Europe n'en eût pas été désolée pendant près d'un siècle, si les sectaires qui les excitèrent avoient respecté l'esprit du christianisme. C'est l'oubli ou le mépris de la religion<sup>1</sup>, qui en fut la véritable cause, qui viola les droits les plus sacrés, souleva les peuples, et porta le fer et la flamme jusques dans les lieux les plus respectables et les plus saints.

Aux fureurs générales des guerres, Voltaire joint encore les fureurs particulières; et voici comment il les représente :

On vit plus d'une fois, plein d'une sainte ivresse,  
Plus d'un bon catholique, au sortir de la messe,  
Courant sur son voisin, pour l'honneur de sa foi,  
Lui criant : meurs, impie, ou pense comme moi.

Je demande à M. de Voltaire quels sont les graves auteurs, où il a lu que les catholiques

alloient s'enivrer de rage et de fanatisme à la messe, et qu'au sortir de là ils couroient, le poignard à la main, sur les premiers huguenots qu'ils rencontroient, pour les massacrer ou les forcer d'être catholiques? Sa noire imagination enfante et multiplie les horreurs dont il charge les catholiques, et son infidélité dérobe la plupart de celles dont se rendirent coupables les huguenots.

L'homme raisonnable sera bien éloigné d'approuver les excès où quelques catholiques ont donné dans les temps malheureux de nos guerres de religion. Mais après tout, ces excès furent-ils comparables à ceux où donnèrent les hérétiques? Les roches de Mornas et de Montbrison, les ruisseaux de sang que faisoit couler de toute part le furieux Baron des Adrets, et sur lesquels Bayle lui-même ne peut pas le justifier<sup>1</sup>, le sacagement de presque toutes les villes du royaume: voilà des excès bien plus horribles que ceux des catholiques, et dont M. de Voltaire ne dit pas un mot. S'il faut citer des exemples de cruauté et de fureur, c'est toujours chez les catholiques qu'il les cherche; et il les trouve quelquefois. Mais il ne parle point de ceux des huguenots, infiniment plus multipliés et plus criants. Excepté les jours malheureux, où l'on craignit en France de voir sur le trône un roi huguenot,

<sup>1</sup> Voyez Bayle, art. F. de Beaumont.

les catholiques ont-ils jamais pris les armes , que par les ordres ou pour la défense de leurs princes ? Armés par ordre de leurs souverains , ils ont massacré souvent sans pitié des sujets révoltés , il est vrai. Mais les huguenots, armés contre leurs souverains, n'ont-ils pas massacré bien plus souvent encore des sujets fidèles ? Cependant ce n'est que sur ces sujets fidèles que M. de Voltaire répand toute l'amertume de son fiel. Il n'y a qu'eux qui soient les objets de ses furieuses déclamations.

L'inquisition ne pouvoit pas manquer d'avoir place dans le tableau des fureurs des catholiques :

Un doux inquisiteur, un crucifix en main ,  
 Au feu, par charité, fait jeter son prochain :  
 Et pleurant avec lui d'une fin si tragique ,  
 Prend, pour s'en consoler, son argent qu'il s'applique.

Les philosophes modernes ont autant d'intérêt que les plus grands hérétiques , à décrier l'inquisition. Ils ne trouvent pas que la vérité suffise , pour en dire tout le mal qu'ils voudroient. Qu'on consulte ce que nous avons dit dans la première partie , d'après l'abbé de Vayrac sur ce point ; et l'on verra que c'est la calomnie qui a imaginé cette application des biens des condamnés aux inquisiteurs.

Les relations françoises font de si effroyables

portraits de l'inquisition , qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir la plus grande horreur ; mais elles ne donnent aucune preuve de ce qu'elles affirment. Un homme sage voit à-peu-près ce qu'il peut regarder comme vrai , et ce qu'il doit regarder comme exagéré dans ces sortes de relations. Mais si les rigueurs de l'inquisition sont toujours redoutables , ne sont-elles pas quelquefois utiles et nécessaires ?

Si des hommes d'une lubricité et d'une impiété plus qu'inférieure, osent répandre jusque sur la personne adorable de Jésus-Christ et sur la Vierge sa Mère , des blasphêmes inouïs jusqu'à ce siècle , et les infâmes ordures dont leurs cœurs sont remplis ; blasphêmes et ordures pour lesquelles des musulmans feroient empâler ces abominables écrivains ; pourroit-il y avoir des inquisitions trop rigoureuses pour eux ? Y auroit-il des supplices assez horribles , pour venger la religion et la société chrétienne , de l'outrage qui lui est fait par certaines poésies , qui ont paru depuis quelques années. Et si Voltaire a jugé digne du fagot , Rousseau accusé d'être l'auteur des fameux couplets ; de quoi jugeront-ils dignes ceux qui sont les auteurs de l'épître à Uranie et de l'infâme poëme de la Pucelle ? Qu'il prononce lui-même l'arrêt.

## ARTICLE IX.

*Du Gouvernement de la Religion.*

**L**E fameux Hobbes , aussi téméraire dans ses pensées sur les dogmes , qu'extravagant dans ses principes sur la morale , ne vouloit de la religion , que ce que les princes en permettoient , et ce qu'ils autoriseroient. M. de Voltaire a à-peu-près les mêmes pensées. Il souhaiteroit fort que la religion fût traitée comme les autres choses qui sont du ressort de la politique , et que les princes en fussent les chefs , les maîtres , les législateurs.

Pour donner plus d'autorité et de force à sa pensée , il cite et il propose l'exemple des empereurs romains , qui étoient autrefois les souverains pontifes de l'idolâtrie. Il ne met point de différence entre le culte extravagant des idoles , institué par des hommes aveugles et corrompus , et la religion divine , établie par le Fils unique de l'Eternel. Voici comment il propose sa pensée :

Le Sénat des Romains , ce conseil de vainqueurs ,  
 Présidait aux autels , et gouvernait les mœurs ,  
 Restreignait sagement le nombre des Vestales ,  
 D'un peuple extravagant réglait les bacchanales.  
 Marc-Aurèle et Trajan mêlaient aux champs de  
 Mars ,  
 Le bonnet de Pontife au bandeau des Césars ,

Il ne voudroit pas cependant qu'un roi prît la mître et la crosse , qu'il allât en mission , et donnât des bénédictions aux peuples. Il laisse tout cela aux prêtres, et donne tout le reste aux rois.

Jésus-Christ avoit bien dit que c'étoit à saint Pierre et à ses successeurs qu'il confioit le gouvernement de l'Eglise, et il avoit chargé les Apôtres d'enseigner à toutes les nations ce qu'elles devoient croire et ce qu'elles devoient faire. M. de Voltaire a d'autres pensées. Il voudroit qu'on en chargeât maintenant les rois et leurs ministres.

Il y avoit eu , jusqu'à nos jours, une religion dont l'autorité et les lois avoient été respectées et protégées par les maîtres du monde , par les Constantin , les Théodose , les Charlemagne ; et les plus grands princes se sont ensuite fait une gloire de les imiter. C'est sur les traces des empereurs païens , qu'il voudroit que les princes marchassent aujourd'hui , afin que le christianisme fût mieux réglé , gouverné et mis sur le pied où il doit être. Voilà ce qu'une raison plus éclairée a découvert à ce grand philosophe. Il faut avouer que ces vues sont nouvelles. Il ne faudra pas une autorité moins respectable que celle de Voltaire, pour les faire adopter. Il continue , et dit :

Le marchand , l'ouvrier , le prêtre , le soldat ,

Sont tous également les membres de l'état.

De la Religion l'appareil nécessaire

Confond , aux yeux de Dieu , le grand et le vulgaire ;

Et les civiles lois , par un autre lien ,

Ont confondu le prêtre avec le citoyen.

C'est encore le vœu de ce sage , qu'on regardât dans l'état politique , le prêtre comme on regarde un artisan, un fantassin, un marchand; qu'on mît sur ce pied en France les Rohan , les Luine , les Choiseul , les la Rochefoucaut : en Allemagne et en Italie , les Bavière , les Colonne , les Ursin. Aussi pourquoi ces princes et seigneurs se faisoient-ils prêtres ?

Dans un état la noblesse a ses privilèges , les hommes de lois ont les leurs : ces privilèges sont fondés sur les services qu'ils rendent à l'état. Le clergé en rend aussi d'importants ; mais notre philosophe n'en fait pas grand cas. C'est pour cela qu'il ne veut pas que le clergé ait aucun privilège au-dessus du simple citoyen. Tels sont les nouveaux plans de ce réformateur de la religion.

Avant de finir cet article , nous avertirons M. de Voltaire qu'il s'est mépris , en disant que le sénat romain présidoit aux Autels. Le sénat n'y a jamais présidé. C'étoit toujours des hommes tirés du corps sacerdotal. Il est vrai que parmi les prêtres , il y en avoit qui étoient en même temps sénateurs. Nous avons aussi des prêtres

dans les conseils des rois et dans les parlements. Mais nous ne disons pas pour cela que le conseil du roi et que les parlements président aux Autels. Nous parlons d'une manière plus juste.

Il s'est mépris encore, en disant que ce sénat restreignoit sagement le nombre des Vestales. C'est sous les rois de Rome, que les Vestales furent instituées. Loin d'en restreindre le nombre, on étoit souvent embarrassé pour le compléter. Les filles romaines n'avoient pas plus de goût pour un célibat limité, que nos philosophes pour l'engagement perpétuel du mariage.

## ARTICLE X.

### *Des Vertus des Païens.*

**R**IEN n'est plus propre à faire couler dans les cœurs le dégoût du christianisme, et à donner le goût de l'irréligion, que les horribles couleurs dont on peint la vie des chrétiens, et les portraits avantageux qu'on fait de celle des païens. C'est toujours de ceux-ci, que M. de Voltaire prend les modèles des vertus; et c'est toujours de ceux-là qu'il emprunte les exemples des vices. Après avoir dit que la loi naturelle est gravée dans tous les cœurs, il s'exprime ainsi :

De Socrate en un mot, c'est-là l'heureux génie ;

C'est-là ce Dieu secret qui dirigeait sa vie ;  
 Ce Dieu qui, jusqu'au bout , présidait à son sort,  
 Quand il but , sans pâlir , la coupe de la mort.  
 Marc-Aurèle , appuyé sur sa philosophie ,  
 Porta cet heureux joug tout le temps de sa vie.  
 Julien , s'égarant dans sa religion ,  
 Infidèle à sa foi , fidèle à la raison ,  
 Scandale de l'Eglise , et des rois le modèle ,  
 Ne s'écarta jamais de la loi naturelle.

Il ne parle point ici de Trajan, de Solon, d'Aristide, de Zoroastre, d'Alexandre, parce qu'il leur avoit déjà donné leur place dans le catalogue des saints.

Quoique la plupart de ces princes et de ces philosophes aient eu des qualités très-estimables, on pourroit bien cependant combattre encore leur canonisation. On sait jusqu'où alloit l'intempérance de Trajan, et son goût pour un genre de débauche qui outrage la nature. Marc-Aurèle, tout respectable qu'il étoit par sa sagesse et par sa douceur, se fit mépriser par la foiblesse qu'il eut pour sa famille, et par son entêtement pour les plus ridicules superstitions. Pour Alexandre, personne n'ignore les fureurs où il donnoit de temps en temps, les excès de son intempérance et l'extravagance de son orgueil. Certainement ces princes là n'étoient pas comparables aux Théodose, aux Charlemagne, aux saint Louis. Enfin, pour Julien, on peut s'en tenir à ce que M. de Voltaire nous

en dit lui-même. Tout est remarquable dans le caractère qu'il en fait.

La première chose qu'il annonce de ce fameux renégat, c'est que bien qu'il eût abjuré le christianisme, et qu'il se fût fait purifier de mille manières par les prêtres païens, pour effacer, s'il étoit possible, son caractère de chrétien; Julien, selon M. de Voltaire, fut cependant toujours fidèle à la raison. C'est donc la raison qui le rendit infidèle à sa foi, et qui lui fit abjurer le christianisme? M. de Voltaire n'a-t-il pas un peu de cette raison du renégat Julien?

Ensuite il le donne pour le scandale de l'Eglise et le modèle des rois. Que cela est bien trouvé, bien pensé et bien dit! Le beau modèle à proposer aux rois, que celui d'un empereur qui a donné au monde chrétien un spectacle unique, et le spectacle le plus horrible et le plus scandaleux qui ait jamais été donné!

Enfin, il assure qu'en s'égarant dans la religion, Julien ne s'écarta jamais de la loi naturelle. Je ne sais s'il faut regarder cette proposition comme une impiété ou comme une extravagance. La loi naturelle nous commande également, et d'adorer un Dieu, et de lui rendre un culte tel qu'il le prescrit, s'il en prescrit effectivement quelque'un. Si Dieu a véritablement prescrit le culte des chrétiens, et s'il est prouvé et démontré qu'il l'a prescrit; un esprit raison-

nable qui le connoît , est donc obligé de l'embrasser. S'il ne s'écarte point de la loi naturelle, il l'embrassera ; et jamais, après l'avoir embrassé , il ne l'abjurera.

Est-ce donc en suivant fidèlement la loi naturelle , que Julien quitta le christianisme ? Est-ce la raison qui lui fit embrasser toutes les extravagances de la religion païenne , et la folie de tous ces dieux qui avoient chacun père et mère , femme et enfants ; de toutes ces divinités , dont les unes commandoient , les autres obéissoient , etc. Lequel des deux doit être ici regardé comme le plus raisonnable : ou Julien dans ce qu'il fit, ou Voltaire dans ce qu'il loue ?

Il a beau citer les Brinvilliers , les Borgia , les Jacques Clément. Cela ne fait ni honneur à son jugement , ni tort à la religion. On sait qu'il y a eu de temps en temps des scélérats chez les chrétiens. Parmi les Apôtres il y en eut un qui fut déclaré par l'oracle de Jésus-Christ <sup>1</sup>, comme égalant le démon même en méchanceté. Cela n'est pas surprenant. La religion chrétienne ne change pas la nature de l'homme. Elle fournit des lumières , des secours , des motifs puissants pour surmonter les mauvaises inclinations de la nature. C'est à l'homme à profiter de ces moyens. Il n'en profite pas toujours , et c'est sa faute.

<sup>1</sup> Saint Jean.

Maïs, quoi qu'en dise Voltaire, il ne pourra jamais, malgré tous ses efforts, rien trouver parmi les païens, qui soit comparable à l'héroïsme et à la pureté des admirables vertus dont une multitude innombrable de chrétiens ont donné dans tous les siècles le frappant spectacle à l'univers.

---

## ARTICLE XI.

*Analyse du Poëme sur la Loi naturelle, avec de courtes Observations sur divers endroits de ce Poëme.*

TOUT ce poëme ressemble assez aux vers que la Sibylle écrivoit sur des feuilles desséchées que le vent emportoit, et qui les mêloit de telle manière, qu'on n'y trouvoit plus que des paroles sans liaisons; des paroles qui ne présentent rien qui fût suivi, qui se soutînt, et qui pût contenter la raison. Ce beau chef-d'œuvre est composé de quatre parties.

Dans la première, on nous promet de nous développer l'essence de la loi naturelle, et de nous prouver son existence. Une vingtaine de vers sont employés à cela; le reste est pour nous parler de toute autre chose que du sujet.

Dans la seconde, on entreprend de répondre aux objections contre l'existence de la loi

naturelle ; et le contraste des crimes commis par des chrétiens , et de la sagesse de quelques païens , est ce qu'on y trouvera de plus capable de frapper.

La troisième , est une touchante exhortation à la tolérance , dont on prouve la nécessité , en présentant les spectacles de cruauté et de fureur où l'intolérance a entraîné les catholiques.

Dans la quatrième , on instruit les princes de leur droit sur la religion. On leur apprend que c'est à eux de régler ce qui concerne le culte , le dogme , les devoirs , les observances. On y amène tout , on confond tout , culte , religion , morale , loi naturelle , institutions divines , institutions humaines ; et ces quatre pièces cousues ensemble , font ce que Voltaire appelle le poëme sur la loi naturelle. Jugez d'abord de l'unité de cet admirable poëme.

On ne sera pas moins frappé de l'exécution , que de l'unité. Les hommes sont plongés dans l'erreur , ils ignorent la loi naturelle. Le dessein de Voltaire est de les éclairer ; et c'est ce qu'il annonce par ces beaux vers adressés à un grand roi <sup>1</sup>.

Philosophe intrépide , affermissiez mon ame ,  
Couvrez-moi des rayons de cette pure flamme

<sup>1</sup> Le roi de Prusse.

Qu'allume la raison , qu'éteint le préjugé.  
 Dans cette nuit d'erreur où le monde est plongé ,  
 Apportons , s'il se peut , une foible lumière <sup>1</sup>.

Cette lumière nous est apportée par ce beau vers :

Adore un Dieu , sois juste , et chéris ta patrie.

Il faut avouer que le vers est beau ; mais il auroit été plus beau encore , et en même temps plus juste , s'il eût dit :

Adore un Dieu , sois juste , et chéris les humains !

C'étoit la pensée de M. de Fénélon : J'aime mieux ma famille que ma personne , disoit-il ; j'aime mieux ma patrie que ma famille : j'aime mieux le genre humain que ma patrie.

On devoit s'attendre que M. de Voltaire auroit développé ce que le raison nous apprend sur les hommages et le culte que nous devons à Dieu , sur les devoirs de la justice , sur l'amour de la patrie ; mais apparemment que sa raison ne lui a rien appris sur tout cela. Après avoir fait sa proposition , il oublie d'en faire le développement ; il fait même entendre que cela n'est point nécessaire. Car

<sup>1</sup> Exorde du poëme.

Usages, intérêt, culte, lois, tout diffère.

Qu'on soit juste, il suffit : le reste est arbitraire.

Nous voilà bien instruits sur la loi naturelle !  
Voilà un dessein bien rempli !

Le raisonnement dans le poëme répond parfaitement à l'unité et à l'exécution du dessein. Malgré le ton d'oracle qu'affecte l'auteur, les contradictions, les inconséquences, les absurdités y fourmillent. On y trouve des raisonnements plats en beaux vers, des raisons foibles en termes pompeux, des puérités et des erreurs présentées avec l'assurance la plus fière. On en a déjà vu les preuves dans les articles précédents ; nous allons en ajouter encore quelques autres dans ces courtes observations.

## I.

Dès le premier vers du poëme, il parle de Dieu comme d'un être inconnu ; et quarante vers plus bas, il assure qu'on ne peut pas le méconnoître. Cela prouve bien que son enthousiasme n'est qu'un égarement.

Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,  
Ait tiré depuis peu l'univers du néant.

Voilà le Dieu inconnu.

Quoi le monde est visible et Dieu seroit caché !  
Non, le Dieu qui m'a fait, ne m'a point fait en  
vain :

Sur le front des mortels , il mit son sceau divin !

Voilà le Dieu qu'on ne peut méconnoître.

## II.

Selon le nouvel apôtre de la loi naturelle ,  
les mortels ne peuvent ignorer ce qu'ordonna  
le Seigneur ; et selon le même apôtre , les mor-  
tels ne le connoissent pas.

Je ne puis ignorer ce qu'ordonna mon maître ;  
Il m'a donné sa loi , puisqu'il m'a donné l'être...  
La morale uniforme , en tout temps , en tout lieu ,  
A des siècles sans fin nous parle au nom de Dieu.  
De ce culte éternel la nature est l'apôtre.

Voilà la loi manifestée à tous les mortels :

Des louanges , des vœux , flattent-ils sa puissance ?  
Est-ce le peuple altier , conquérant de Bysance ,  
Le tranquille Chinois , le Tartare indomté ,  
Qui connoît son essence et suit sa volonté ?  
Différents dans leurs mœurs , ainsi qu'en leur hom-  
mage ,  
Ils lui font tous tenir un différent langage.  
Tous se sont donc trompés ; mais détournons les  
yeux  
De cet amas impur d'imposteurs odieux.

Voilà la volonté , c'est-à-dire , la loi du Sei-  
gneur inconnue à tous les mortels.

Ainsi nous éclaire ce nouvel Orphée , ce sage

qui traite la théologie de labyrinthe obscur, et les théologiens de docteurs du vulgaire.

### III.

Notre législateur, en exposant la diversité des lois civiles, ecclésiastiques et religieuses, dit que toutes ces lois sont inconstantes et fragiles, que tous ces usages et ces cultes sont l'ouvrage d'un moment; et voici la conséquence qu'il en tire :

Qu'on soit juste, il suffit : le reste est arbitraire.

Ce raisonnement, cette conclusion, a cela de particulier, c'est qu'elle réunit tous les défauts possibles d'absurdité, d'inconséquence, d'impénétrabilité, etc. Il est absurde de dire que tous les devoirs de l'homme se renferment dans la justice sociale, parce qu'il est encore des devoirs envers Dieu. Il est des devoirs de l'homme envers lui-même.

C'est une impiété de traiter d'arbitraire tout ce qui ne se rapporte pas à la justice sociale, parce que les choses d'institution divine sont aussi respectables que la loi naturelle elle-même. Il étoit libre à Dieu de les établir; il n'est pas libre à l'homme de les rejeter.

Il n'est pas nécessaire de montrer l'inconséquence du raisonnement. Ce que nous venons de dire, la rend sensible.

## IV.

Aurons-nous bien l'audace, en nos foibles cervelles,

D'ajouter nos décrets à ces lois immortelles ?

Hélas ! seroit-ce à nous, fantômes d'un moment

Dont l'être imperceptible est voisin du néant,

De nous mettre à côté du maître du tonnerre,

Et de donner en dieux des ordres à la terre ?

On ne peut pas voir des vers plus pompeux et plus vides de sens. Voltaire, en parlant des lois données par le Créateur au monde physique, demande si les foibles cervelles des hommes oseront aussi entreprendre de donner des lois à ce même monde ? A quel homme cette folie est-elle jamais venue dans la tête ?

Ces vers ne renferment pas cependant tant d'extravagance que d'impiété, dans le nouvel interprète de la loi naturelle. Qu'on examine tout son but : on verra que c'est à toutes les lois positives, sur-tout ecclésiastiques et divines, qu'il en veut.

## V.

Voltaire, en déplorant les maux qu'a causés dans le monde l'intolérance, en rapporte trois causes ; et il s'exprime ainsi :

D'où vient que deux cents ans cette pieuse rage

De nos aïeux grossiers fut l'horrible partage ?  
 C'est que de la nature on étouffa la voix ;  
 C'est qu'à sa loi sacrée on ajouta des lois ;  
 C'est que l'homme amoureux de son sot esclavage ,  
 Fit, dans ses préjugés , Dieu même à son image.

Voilà une confirmation bien claire de ce qui a été dit dans l'observation précédente.

Si l'on vouloit rechercher les causes de l'intolérance païenne , on pourroit dire , avec bien plus de raison :

D'où vient que trois cents ans cette pieuse rage ,  
 Des Romains furieux fut l'horrible partage ?  
 C'est que de la nature on étouffa la voix , etc.

Les spectacles sanglants que donna pendant trois siècles Rome païenne , en immolant des hommes admirables par leurs vertus , et les édits cruels qui furent portés contre eux , nous apprennent assez jusqu'à quel point la voix de la nature fut méconnue , et quelles sont les lois qu'on ajouta à la loi sacrée. Des divinités impudiques , barbares , vindicatives , comme Jupiter , Mars , Vénus , Mercure , montrent assez jusqu'à quel point le paganisme fut aveuglé par ses préjugés. Cet aveuglement , cette rage , ces fureurs , le sage Voltaire ne les connoît que dans les chrétiens. Ce n'est que les chrétiens qu'il entreprend de charger de haine et d'horreur.

Nos aïeux grossiers sont les seuls qu'il condamne.

## VI.

Le philosophe Voltaire s'emporte avec fureur contre ceux qui damnent les déistes, les païens, les renégats, les sociniens : il leur donne de sa propre autorité, place dans le ciel ; il fait une longue liste de prédestinés de cette espèce nouvelle <sup>1</sup>.

Et le religieux Voltaire dit en même temps, dans une note, qu'il respecte cette maxime : hors de l'Eglise point de salut.

Est-ce dérision, est-ce impiété, est-ce hypocrisie dans Voltaire ? C'est tout cela à la fois. Avec cette platte adresse, on se contente en débitant l'impiété ; et l'on croit se sauver en faisant semblant de l'envelopper dans une note trompeuse.

D'où vient que les enfants de Calvin, de Luther,  
 Qu'on croit de là les monts bâtards de Lucifer,  
 Le Grec et le Romain, l'empesé quiétiste,  
 Le quakre au grand chapeau, le simple anabap-  
 tiste,  
 Qui jamais dans leur loi n'ont pu se réunir,  
 Sont tous, sans disputer, d'accord pour vous  
 bénir ?

C'est que vous êtes sage, et que vous êtes maître.

<sup>1</sup> Loi naturelle, III partie.

La raison nous dit qu'il seroit à souhaiter que tous les hommes fussent réunis dans un même culte, parce qu'il y auroit plus d'union et de paix dans la société. La sagesse dit aux princes, qu'ils doivent faire servir leur autorité à maintenir cette union et cette paix pour le bien de leurs états. La religion leur ordonne d'employer les voies de douceur, et les moyens qui ne blessent point les droits naturels, pour conduire leurs sujets à la vérité. L'indifférence pour la religion ne s'accorde ni avec la raison, ni avec l'esprit de Jésus-Christ; et l'indifférence pour la religion est le vœu de tous les philosophes. C'est bien d'eux qu'il faut dire avec Voltaire :

Tous se sont donc trompés; mais détournons les-  
yeux  
De cet amas impur d'imposteurs odieux.

### VIII.

Mais Valois aiguïsa le poignard de l'Eglise,  
Ce poignard qui bientôt égorgea dans Paris,  
Aux yeux de ses sujets, le plus grand des Henris.

Quelle expression! Quelle image! L'Eglise armée d'un poignard! Quel a été l'Apollon de Voltaire? Il n'est pas surprenant qu'il annonce aux princes qu'ils doivent s'emparer du gouvernement de l'Eglise; sans cela, elle est trop

dangereuse, trop redoutable. Il a senti l'horreur que devoit inspirer cette expression ; il tâche de l'adoucir par une note , où il dit qu'il ne faut pas entendre par ce mot, l'Eglise catholique, mais le poignard d'un ecalésiastique, le fanatisme de quelques gens d'église.

Mais si l'expression fait horreur, pourquoi ne la pas corriger ? Pourquoi ne corrige-t-on pas également un des vers qui précèdent, où il représente Jacques Clément comme imitateur de Judith ? L'heureuse comparaison ! Judith ôte la vie à un général ennemi, un agresseur injuste, l'oppresser de son peuple ; et Jacques Clément assassine son roi légitime. On ne rapproche l'exemple de Judith de celui du moine assassin, que pour rendre toujours plus odieuse la religion. L'esprit de Dieu conduisit Judith, canonisa Judith ; ne voudroit-on pas encore la faire passer pour fanatique ? ne seroit-ce pas joindre le blasphême à l'atrocité des expressions ?

## IX.

Qui conduit des soldats, peut gouverner des  
prêtres.

La sentence est vuide de sens ou pleine d'absurdité. Veut-il dire qu'un roi qui se fait obéir par cent mille hommes armes, peut bien se

faire obéir par des prêtres qui ne savent qu'administrer des sacrements et dire un bréviaire? C'est une puérilité, une platitude. Veut-il dire qu'un roi qui règle la discipline militaire, et tous les mouvements de ses troupes, peut régler également la discipline ecclésiastique, les sentiments, les dogmes, les fonctions de la religion? C'est une absurdité. Il est des choses qui sont du ressort de la puissance royale; il en est qui appartiennent à la puissance ecclésiastique; il en est qui exigent le concours des deux puissances.

## X.

M. de Voltaire nous dit que

. . . . L'homme, amoureux de son sot esclavage,  
Fit, dans ses préjugés, Dieu même à son image.  
Nous l'avons fait injuste, emporté, vain, jaloux,  
Séducteur, inconstant, barbare comme nous.

Ce Dieu, tel que le dépeint ici Voltaire ressemble bien au Dieu de l'atrabilaire Calvin ou du fougueux Luther; mais il ne ressemble nullement au Dieu des catholiques. Calvin <sup>1</sup> a bien osé dire que c'est par la volonté et par les ordres de Dieu, que l'homme tombe dans l'a-veuglement et dans le péché; que le péché du

<sup>1</sup> Calvin. Instit. l. 1. c. 13.

premier homme <sup>1</sup> est une suite des dispositions et du consentement même de Dieu. Bèze <sup>2</sup>, son fidèle disciple, et son cher confident, ose bien dire que Dieu prédestine les hommes non-seulement à la damnation éternelle, mais encore aux péchés qui sont les causes de la damnation. Luther, dans son livre du Serf-arbitre, c'est-à-dire, de la liberté esclave, débite bien les mêmes blasphêmes; mais les catholiques n'ont jamais rien dit de semblable. Nos dogmes, nos catéchismes, nos théologiens, les Pères de l'Eglise, nous présentent un Dieu tout différent. Si M. de Voltaire se rappeloit encore les leçons de son catéchisme, il pourroit rendre le même témoignage que nous.

## XI.

Enfin, grace en nos jours à la philosophie,  
 Qui de l'Europe au moins éclaire une partie,  
 Les mortels mieux instruits en sont moins inhumains.

On croyoit autrefois que la religion avoit beaucoup servi à adoucir les mœurs des hommes, et il paroît qu'on étoit bien fondé à le croire: en effet, depuis l'établissement du christianisme, on ne vit plus, comme auparavant, les empereurs presque tous assassinés, et finir

<sup>1</sup> Calvin. in Gen. c. 3. — <sup>2</sup> Bez. l. de prædest.

par des morts violentes; les spectacles inhumains de l'amphitéâtre cessèrent; l'autorité dont on usoit si cruellement envers les esclaves, fit place à des sentiments plus humains; l'homme s'accoutuma à regarder un autre homme comme son semblable. C'étoit-là des suites, comme naturelles, des lumières et des vérités évangéliques.

M. de Voltaire n'est point du tout de cet avis: c'est à la philosophie qu'il fait honneur de ces heureux changements; il prétend que c'est elle qui a fait renaître dans les cœurs les sentiments de l'humanité, que les dogmes des différentes sectes chrétiennes avoient détruits.

Malgré la multitude des hérésies, l'Eglise a subsisté pendant plus de mille ans, sans qu'il y eût du sang répandu dans des guerres de religion: il faut donc qu'elles aient eu ensuite quelque autre cause que la religion même; elles ont commencé dans le quinzième siècle par la fureur des hussites qui désolèrent la Bohême; elles ont continué dans le seizième par les rébellions des luthériens et des calvinistes: or, on ne trouvera rien dans l'Évangile, ni dans les Pères de l'Eglise, qui autorise les rébellions. La barbarie et l'indocilité les firent naître, la force les a terminées.

## XII.

Un jardinier voisin n'eut jamais la puissance  
 De diriger des cieux la maligne influence ,  
 De maudire ses fruits pendants aux espaliers ,  
 Et de sécher , d'un mot, sa vigne et ses figuiers.

Tous les philosophes modernes ont pris le ton de Luther et de Calvin , pour déclamer contre le célibat de la religion. Ce sont les modèles qu'imite ici M. de Voltaire. Jésus-Christ a conseillé pour quelques-uns le célibat , afin qu'ils devinssent plus dignes du royaume des cieux. Saint Paul le représente comme un état plus parfait et plus agréable à Dieu ; cependant les philosophes et les hérétiques le condamnent et le détestent. Entre cette autorité des philosophes et des hérétiques d'une part , et celle de Jésus-Christ et de saint Paul de l'autre ; pour laquelle doit-on incliner ? Quelle est celle qui mérite d'être la plus respectée ! Il peut y avoir des abus et des scandales dans les institutions les plus saintes : ce n'est que sur les scandales et les abus que le vrai sage parlera ; mais pour les institutions elles-mêmes , il les respectera toujours.

## XIII.

M. de Voltaire témoigne toujours un souverain mépris pour les théologiens ; mais il parle

sans connoissance de cause , et il condamne ceux qu'il n'est pas en état de juger. Cependant il n'en montre pas moins d'assurance. Il dit :

Ne pouvons-nous trouver l'auteur de notre vie  
 Qu'au labyrinthe obscur de la théologie ?  
 Origène et Jean Scot sont chez vous sans crédit :  
 La nature en sait plus qu'ils n'en ont jamais dit.  
 Ecartons ces romans qu'on appelle systèmes.

Il paroît que M. de Voltaire n'a pas une vraie idée de la théologie : c'est pour cela que nous allons la lui donner. La vraie théologie est la science de la religion ; c'est la connoissance de ses principes , de ses preuves , de ses dogmes, et de tout ce qui est nécessaire pour la démontrer, la défendre, la venger. Cette science suppose nécessairement une profonde connoissance des livres divins , et des traditions apostoliques et dogmatiques. Ces traditions se retrouvent dans les ouvrages des principaux écrivains des quatre ou cinq premiers siècles ; mais c'est là un genre d'étude , dont on peut croire que M. de Voltaire n'a guère essayé, non plus que bien des docteurs. Il peut répéter sans crainte ce qu'il a dit de lui-même dans le poëme sur le désastre de Lisbonne :

Je suis comme un docteur , hélas ! je ne sais rien.

Quant à la théologie scholastique qui a en-

fanté tant de volumes qui ne sont lus de personne, et tant d'opinions inutiles qui ont absorbé et fait disparaître les points auxquels on devoit s'attacher par préférence, elle a eu des défauts, il est vrai. On ne peut pas nier que les différentes écoles ne s'en soient trop servies pour établir leurs opinions particulières, et trop peu pour faire connoître les sublimes grandeurs et les preuves victorieuses de la religion; qu'elle n'ait répandu quelquefois l'obscurité et l'inintelligibilité sur des vérités très-simples, et poussé trop loin la chicane sur des inutilités; cependant, elle n'a jamais mérité, elle mérite encore moins aujourd'hui que jamais, le mépris qu'on affecte d'en inspirer: elle fournit encore de grandes lumières et de grandes connoissances; mais elle pourroit les mieux dépouiller, et les faire moins acheter.

Il semble que M. de Voltaire ait voulu nous donner dans ce poëme un abrégé de théologie dogmatique et morale; mais on voit que cet abrégé n'est ni des mieux raisonnés ni des vraiment raisonnables. Il n'enseigne que les principes du déisme, et son déisme n'est qu'une irréligion sans principes: il combat les vérités les mieux démontrées, et la hardiesse du ton fait toute sa preuve; il ne se soutient pas lui-même, il se contredit. En lisant les graves sentences, qu'il débite de temps en temps, on croit entendre encore ce discoureur dont il est parlé dans

le livre de Job , et de qui le Seigneur dit : *Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis ?* C'est-là l'écueil où donnent tous ceux qui ne vont pas à la source de la vérité , laquelle on ne trouve que dans la révélation , et dans une raison soumise à la révélation.

Lorsque l'auteur du Cid et de Cinna donna son Agésilas , on s'aperçut que le génie du grand Corneille avoit bien vieilli. En lisant le poëme sur la loi naturelle , on s'aperçoit que tout a vieilli dans Voltaire , que tout s'est affoibli dans lui , excepté la haine du christianisme. On trouve un poëme sans unité , un dessein sans exécution , des raisonnements sans justesse , des imputations odieuses sans preuves , des déclamations toujours violentes , impies , absurdes , et dignes d'un ennemi déclaré du nom chrétien. L'examen que nous venons d'en faire , et l'analyse que nous en avons présentée , en sont des preuves convaincantes. Ce beau poëme est terminé par cette dévote prière.

#### PRIÈRE DE VOLTAIRE.

O Dieu qu'on méconnoît , ô Dieu que tout annonce ,

Entends ces derniers mots que ma bouche prononce :

Si je me suis trompé , c'est en cherchant ta loi !  
 Mon cœur peut s'égarer , mais il est plein de toi.  
 Je vois sans m'alarmer , l'éternité paroître ,

Et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître,  
Qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bien-  
faits ,  
Quand mes jours sont éteints , me tourmente à  
jamais !

Un homme qui respecte sincèrement la religion, en lisant cette prière, fit sur-le-champ cette glose dans son indignation.

O Dieu qu'on méconnoît, et que la cabale philosophique s'efforce de faire toujours plus méconnoître, entends ces derniers mots que ma bouche prononce, c'est-à-dire, toutes ces impiétés et ces blasphêmes que je viens de consigner dans mes vers, comme un monument éternel de mon aversion et de ma haine pour ta religion; si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi, non pas pour la respecter et l'accomplir, mais pour la déshonorer, l'outrager, la combattre; mon cœur peut s'égarer, comme se sont égarés les esprits de ténèbres; mais il est plein de toi, comme en sont pleins ces ministres des enfers. Je vois, sans m'effrayer, l'éternité paroître; car je ne crois rien de toutes ces fables qui nous sont débitées par des prêtres, et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître, qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits, quand mes jours sont éteints me tourmente à jamais. Quel mal, en effet, te font nos plaisirs et nos badinages? Tu ne peu-

ses pas comme les dévots, et tu n'es pas aussi implacable et aussi barbare qu'ils s'efforcent de te représenter.

---

## CHAPITRE XXVIII.

*De quelques ouvrages attribués à M. de Voltaire, mais non avoués.*

CE siècle s'appelle aujourd'hui le siècle philosophique. N'est-il pas probable que la postérité l'appellera le siècle des blasphèmes et de l'impiété? Il n'est plus rien de respectable et de sacré pour certains écrivains. Dieu, la religion, les dogmes, la morale, les pratiques du culte divin; tout cela est l'objet des raisonnements insensés, du fiel, de la satire, des raileries de plusieurs auteurs de nos jours. On donne le nom de philosophie à l'impiété la plus détestable; on traite de plaisanterie et de badinage, des écrits dont la lubricité fait frémir les débauchés; on se repaît avec avidité des ouvrages qui ne respirent que le libertinage et l'indépendance, ou qui ne tendent qu'à éteindre dans les cœurs le respect et l'obéissance dus à la religion.

Il a paru un grand nombre de ces sortes d'ouvrages, depuis quelques années. L'impunité

les fait multiplier tous les jours. Quelques-uns sont attribués à Voltaire, entr'autres l'épître à Uranie et le poëme de la Pucelle. Il méconnoît l'un, il s'excuse sur l'autre; il prétend qu'on a ajouté et inséré dans ce poëme bien des choses dont il n'est pas l'auteur. Je n'examine point si cette défense est recevable. On y reconnoît aussi aisément le caractère d'esprit, que le style de Voltaire. On sait d'ailleurs quelle est sa hardiesse à nier en public, ce dont il se fait gloire en secret. Mais quelle que soit la source d'où un si détestable poison est sorti, il est sûr qu'on n'a jamais réuni tant d'impiétés et de blasphêmes, tant d'infâmies et d'ordures, tant de grossièretés brutales et d'indécences révoltantes, qu'il y en a dans le poëme de la Pucelle.

La différence qu'il y a entre ces deux ouvrages, c'est que dans l'épître on voit un jeune insensé, à qui une hardiesse infernale tient lieu de génie; le délire, d'enthousiasme; le blasphême, d'essor; et l'impiété, de guide et de raison.

Dans le poëme, on voit un vieux scélérat, instruit et expert dans tous les genres de luxure haletant encore après les ordures les plus honteuses, ne respirant et ne goûtant de joie, que dans les plus sales plaisirs, et qui, mêlant indistinctement le sacré et le profane, le divin et l'humain, enveloppe Jésus-Christ, la sainte

Vierge, les Saints, dans les mêmes infamies ; qui raille en blasphèmes, s'égaie en impiétés, s'extasie en luxure ; capable d'en donner des leçons plus abominables que celles que donneroit l'enfer même.

On ne réfute point de pareils ouvrages ; ce seroit un nouveau scandale. Les auteurs en rougissent eux-mêmes : ils n'osent s'avouer, ils se cachent pour se dérober à la vengeance publique. Quelle est en effet la société chrétienne, qui pourroit supporter le monstre infernal qui a produit ces détestables chants ? Quel est le magistrat qui pourroit arrêter le glaive de la justice ? Heureux ceux qui ne connoîtront cet infâme poëme, que pour le dévouer aux flammes, l'exterminer, et dérober s'il est possible, à la connoissance de nos descendants, ce qui fait l'exécration de la religion, l'horreur du chrétien et la honte de ce siècle !

## CHAPITRE XXIX.

*Résumé général de toute cette réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penser, et comment on doit regarder les ouvrages de M. de Voltaire.*

CE que nous avons présenté jusqu'ici des Erreurs de M. de Voltaire, n'en est encore qu'un abrégé. Nous n'avons point parlé des déclamations hardies et scandaleuses qu'on trouve dans plusieurs de ses pièces de théâtre; du libertinage affreux que respirent plusieurs de ses pièces fugitives; des dogmes impies qu'il établit dans plusieurs endroits de sa Henriade. Il est plusieurs morceaux très-considérables dans son Histoire et dans ses Mélanges, que nous n'avons point discutés, quoiqu'ils fussent également dignes de censure. Nous avons craint de lasser les lecteurs. Ce que nous avons dit, nous a paru suffisant pour leur donner une idée des ouvrages de ce fameux écrivain.

Qu'on ait l'attention de ne pas se laisser surprendre par ce brillant coloris dont il embellit toutes les matières qu'il traite. Mais qu'on les examine en critique judicieux, et l'on verra que malgré tous ses talents, il est presque toujours sans principes, sans justesse dans

le raisonnement, sans respect pour tout ce qu'il y a de plus respectable. C'est presque toujours la hardiesse qui lui tient lieu de lumière; la malignité, de guide; une lecture assez variée, mais superficielle, de science et de connoissances; et ce sont des erreurs de toute espèce qui en sont le fruit. Aussi détruit-il souvent dans un endroit, ce qu'il a établi dans un autre. Il se combat lui-même, il se contredit, il se laisse aller au feu, ou plutôt aux écarts de son imagination. Et c'est pour cela, que ses jugemens sur les mêmes points, sont si souvent contraires les uns aux autres, comme on l'a pu remarquer dans plusieurs endroits de cette critique.

Son Histoire générale semble n'avoir été entreprise, que pour faire mépriser et détester la religion des chrétiens. Il débute par les éloges, ou par la justification des princes qui ont persécuté le christianisme avec le plus de fureur. Il ne parle qu'avec extase de l'apostat Julien; il pallie les horreurs de Néron; il excuse les fureurs des Dèce et des Maximin. Mais il ne voit le plus souvent dans nos martyrs, que des hommes factieux, justement condamnés à la mort; et dans les fastes de l'Eglise, qu'un ramas de fables, qui ne sont dignes que de mépris. Pour les princes qui se sont distingués par leur respect, leur zèle, leur amour pour la religion, comme les Constantin, les Théo-

dose, les Charlemagne : ce n'est qu'avec les traits les plus horribles et les plus noirs, qu'il se plaît à les représenter.

Dans une suite de plus de dix siècles, il ne dit pas un mot des grandes vertus qui ont illustré tant de héros chrétiens ; sa plume se refuse toujours à leurs éloges ; mais elle distille avec abondance le fiel et l'amertume sur les désordres qui ont éclaté parmi eux. Il épuise également ce que la triste vérité fournit, et ce que la noire calomnie a osé inventer.

Les malheurs de la religion et de l'Europe, par les hérésies du seizième siècle, lui ouvrent ensuite un nouveau champ. Il parcourt l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, l'Allemagne, la Suède, pour nous faire déplorer les maux que la religion catholique y faisoit, et nous faire reconnoître les biens que l'hérésie y a procurés. Il n'avoit pas dit un mot de l'édifiante sainteté des fondateurs du christianisme, et des vertus admirables des premiers chrétiens ; mais il est toujours saisi d'un respect religieux, quand il parle des luthériens, des calvinistes, des anabaptistes, des quakers, et de tous ceux qui ont abjuré la religion catholique romaine.

Enfin, dans les derniers morceaux de cette belle histoire, il prodigue les louanges les plus excessives à ces philosophes et à cette philosophie moderne, qui donnent tout à la raison

et rien à la foi ; qui ne reconnoissent ni révélation , ni dogmes , ni règles de mœurs ; et qui cachent , sous les mots de religion et de loi naturelle , l'irréligion la plus déraisonnable et la plus dangereuse.

On peut regarder une bonne partie de ses *Mélanges* , comme un extrait ou un recueil de tout ce que l'impiété a enfanté dans ce siècle contre la religion. Cependant il faut remarquer qu'alors il n'est plus auteur ; il n'est plus que copiste servile , dangereux et séducteur. C'est dans ses *Mélanges* , qu'on verra les maximes les plus pernicieuses pour les mœurs , la religion et l'état , présentées avec hardiesse , mais enveloppées avec tout l'art possible ; le déisme partout insinué , conseillé , représenté comme le fruit de la raison pure , et le partage des vrais sages ; les sophismes sur toute sorte de matières , multipliés ; le matérialisme , favorisé ou présenté d'une manière problématique ; le mépris des dogmes les plus respectables et les plus sacrés , partout inspiré. Voilà tout ce qu'on trouvera , et tout ce qu'on apprendra dans une bonne partie des *Mélanges* de Voltaire.

Le jugement que nous portons sur ses ouvrages , est la suite nécessaire de l'examen que nous en avons fait ; et la réfutation que nous donnons , fournit les preuves les plus évidentes de la vérité et de l'équité de ce jugement.

Ce qu'il en résulte , c'est que la lecture de ces

ouvrages n'apprendra à regarder la religion chrétienne que comme une religion sangui-naire, et la véritable cause de presque tous les désastres qui ont désolé l'univers; la plupart de ses lois et de ses usages, que comme le fruit d'un fanatisme aveugle, imbécille ou furieux; et ses ministres, que comme des hommes ambitieux, ou méprisables, ou inutiles.

Elle apprend à regarder d'un œil égal les différentes sectes, cultes, religions du monde; à les tolérer, à les mépriser toutes, à n'en respecter aucune; à mettre toujours les hérétiques au même niveau que les catholiques pour la foi, et toujours fort au-dessus d'eux pour la sagesse et les mœurs; à élever encore beaucoup au-dessus des uns et des autres, les déistes, les libertins, les prétendus philosophes, et tous ceux qui n'ont point de religion, ou qui ont la hardiesse d'attaquer et de combattre la religion.

Elle n'inspirera que le goût et l'amour de ces orgueilleuses maximes, qui ne tendent qu'à faire mépriser toute autorité religieuse et ecclésiastique, haïr et redouter la puissance civile la plus légitime, regarder comme un vil esclavage l'obéissance la plus raisonnable et la plus juste; admirer et louer les plus criminelles rébellions.

Elle ne remplira l'esprit que des idées funestes, que l'impiété, le libertinage, la satire,

la calomnie, peuvent inspirer. Enfin, elle fera bientôt excuser, pardonner, chérir tous les vices les plus odieux, et abhorrer toutes les plus respectables vertus.

J'avoue qu'il y a plusieurs pièces très-belles dans la collection des ouvrages de M. de Voltaire. Mais il y en a un plus grand nombre encore, que l'homme, qui aime et qui respecte la religion, ne pourra pas lire sans horreur, l'homme raisonnable sans indignation, l'homme peu instruit ou peu capable de réfléchir, sans le danger le plus évident d'abjurer bientôt toutes les maximes du christianisme et des bonnes mœurs.

---

# RÉPONSE

## AUX ÉCLAIRCISSEMENTS

HISTORIQUES

DE M. DE VOLTAIRE.

Causa patrocinio non bona pejor erit.  
*Ovid.*

L'ACCUEIL favorable que le public a fait au livre des Erreurs, et l'impression que cet Ouvrage a faite en particulier sur M. de Voltaire, ont déterminé l'auteur à en donner une seconde édition. Il faut en effet, que le livre ait pris quelque faveur dans le public éclairé et ami du vrai, puisque la première édition est entièrement épuisée. Quand à M. de Voltaire, qu'une vingtaine de sciences, comme il l'annonce lui-même, partagent malgré ses fréquentes infirmités, il a pris la peine de le lire; il l'a lu avec attention, il l'a même cru digne d'une réponse qu'il a rendue publique par la voie de l'impression, sous ce titre : Eclaircissements historiques, à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'Essai de l'Histoire générale.

Mais comme il a senti l'insuffisance de ses éclaircissements, il a fait encore imprimer, pour sa justification, un second écrit sous le

nom de M. Dam... ayant pour titre : Additions aux observations sur le libelle intitulé : les Erreurs de M. de Voltaire , par M. Dam...

La peine qu'il a prise de retravailler et de refondre pendant trois ans ces éclaircissements, et de les faire reparoître en 1765 , tout différens de ce qu'ils étoient en 1762 , donne lieu de croire que ni lui ni le public n'en étoient contents. On les trouve au huitième tome de son édition de cette année-là , chez les frères Cramer. Ce soin de la part de M. de Voltaire à parer les coups que lui porte le livre des Erreurs , a flatté l'auteur. Car , de tous les ouvrages faits pour examiner ceux de ce grand écrivain , celui-ci est peut-être le seul auquel il ait daigné répondre. Mais comment n'a-t-il pas craint de lui donner par-là même quelque célébrité ? Comment cette pensée d'Ajax , dont il a les sentiments élevés , ne l'a-t-elle pas retenu dans le silence ? *Mecum certasse feretur.*

Il dira peut-être , que la lecture du livre des Erreurs l'a ennuyé ; qu'elle lui a fait perdre un temps précieux ; et que s'il répond , c'est avec ce ton de supériorité qui lui est propre ; et que ce sera aussi avec le souverain mépris , dont il honore quiconque a la hardiesse d'entrer en lice contre lui.

Je conviendrai sans peine que la lecture du livre des Erreurs l'a ennuyé ; elle auroit ennuyé tout autre qui eût été à sa place. Il n'y a rien

là qui doit surprendre personne. On l'auroit bien pensé, quand même il n'auroit pas pris la peine de nous le dire. Pour ce qui est de la perte de son temps précieux, ce n'est qu'à lui seul qu'il doit s'en prendre. Il ne tenoit qu'à lui de profiter de sa lecture, ou de ne la pas continuer, s'il n'y trouvoit rien dont il pût profiter. Personne ne l'obligeoit de le faire, et encore moins de perdre son temps précieux à fondre et à refondre, à plusieurs reprises, les justifications qu'il a cru nécessaires pour effacer les fâcheuses impressions que le livre des Erreurs faisoit sur le public, indépendamment de l'ennui qu'il lui a causé.

Quant au ton de hauteur, de véhémence et de mépris avec lequel M. de Voltaire traite l'auteur du livre des Erreurs, nous verrons tout-à-l'heure quelle conséquence on doit en tirer. Toujours est-il vrai qu'il a lu et relu avec attention cet ouvrage, et qu'il y a répondu à plusieurs reprises, sans aucune nouvelle attaque de la part de l'auteur.

Nous avons dit que nous verrions quelle conséquence on pourroit tirer du style véhément et du ton de hauteur et de mépris dont il a tâché d'étayer sa réponse. Nous avons déjà reconnu dans notre discours préliminaire les talents de M. de Voltaire. Nous nous sommes fait un devoir de leur rendre toute la justice qu'ils méritent. Nous sommes toujours dans

les mêmes sentiments ; nous ne rétractons rien de ce que nous avons dit, quoique des personnes éclairées nous aient trouvés trop prodigues d'éloges et de louanges pour ce fameux écrivain. Nous ne dissimulerons pas que l'usage qu'il a fait de ses talents , et sur-tout de la force de son imagination , dans ce ton de hauteur et de mépris qu'il emploie dans sa défense, ne soit ce qu'il y a de plus fort et de plus imposant contre le livre des Erreurs. Mais nous prétendons aussi que ce moyen de défense, tout séduisant qu'il est pour la multitude qui ne réfléchit pas , et qui est plutôt entraînée par une injure véhémence, que par un raisonnement solide ; nous prétendons que ce moyen de défense fait sur le lecteur judicieux une impression toute contraire. Que doit-on penser en effet , si l'on rapproche les traits les plus frappants qui remplissent une bonne partie des cinquante pages qui forment les éclaircissements ? L'auteur du livre des Erreurs y est traité de libelliste , de fripon , d'ignorant , de téméraire , d'impudent , d'insolent , de malheureux , de calomniateur , de docteur prétendu , du plus vil des hommes, de fanatique , d'audacieux , de falsificateur , d'oison ; et les applaudissements que lui prodigue son illustre apologiste , ne sont que l'éloge du crime , du mensonge et de l'ignorance , fait par un complice.

Certainement ces termes sont d'une grande énergie, et supposent évidemment que la lecture du livre des Erreurs a fait sur M. de Voltaire d'autres impressions que celles de l'ennui et de l'humeur occasionnées par la perte d'un temps précieux. Il y a ici de la colère et de l'emportement. M. de Voltaire est hors de son assiette. Il a perdu cette égalité d'ame, qui est le fruit le plus doux de la philosophie. Ceux mêmes qui sont ses plus extasiés admirateurs, et qui lui donnent, dans l'empire des lettres, la même place que Jupiter a dans les cieux, sentent qu'on est en droit de lui appliquer le bon mot de Lucien : O Jupiter ! tu te faches ; tu as donc tort ?

Mais ne nous arrêtons pas à ces petites observations amusantes : examinons de plus près les raisonnements de M. de Voltaire. Quoiqu'ils soient comme noyés dans un déluge d'injures, s'ils ont quelque force, je m'efforcerai d'y répondre. Je le considérerai lui-même comme un autre Lucilius, et je lui rendrai la justice qu'on rendit autrefois à ce dernier. *Cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.* Je me conformerai aux sages maximes qu'il donne dans sa préface sur la tragédie d'Alzire. Il est bien honteux, dit-il, pour l'esprit humain, que la littérature soit infectée de haines personnelles. Que gagnent les auteurs en se déchirant mutuellement ? Ils avilissent une pro-

fession qu'il ne tient qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des hommes, devienne une source de ridicules; et que les gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles les jouets des sots, soient les bouffons d'un public, dont ils devraient être les maîtres? Il est sûr qu'un homme qui n'est attaqué que dans ses écrits, ne doit jamais répondre aux critiques; car si elles sont bonnes, il n'a autre chose à faire qu'à se corriger, et si elles sont mauvaises, elles meurent en naissant.

Il est des hommes dont on peut suivre hardiment les belles maximes, mais dont il faudroit bien se garder de suivre les exemples. Ces beaux raisonneurs peuvent dire comme Poliphème; *video meliora proboque, deteriora sequor*<sup>1</sup>.

Je commence avec plaisir à reconnoître que M. de Voltaire a adouci dans ses éclaircissements quelques-uns des traits, dont par méprise il avoit noirci un aussi grand prince que Charlemagne; qu'il a fait quelques efforts pour sauver les contradictions où il est tombé par inadvertance; qu'il a substitué adroitement, à certains textes hasardés, des textes un peu moins censurables. On en trouvera bien des preuves dans la suite de cette réponse.

<sup>1</sup> Ovid.

J'observe encore, et quand je ne l'observerois pas moi-même, tout le monde s'en apercevrait assez, que sur plus d'un millier d'erreurs qui ont été remarquées dans une partie des ouvrages de Voltaire, il ne se défend que sur un très-petit nombre. Son silence est une sorte d'aveu qu'il abandonne les autres. Je dois lui en tenir compte; d'autant plus que, s'il avoit voulu, il auroit trouvé dans son imagination féconde en expédients, à-peu-près les mêmes moyens pour se tirer d'affaire, qu'il avoit employés pour la défense de ceux que nous allons examiner.

*Examen des points sur lesquels M. de Voltaire réclame dans ses Eclaircissements.*

Nous suivrons pas à pas les trente-deux articles que renferment les Eclaircissements, après avoir fait une observation nécessaire sur le petit préambule qui les précède.

M. de Voltaire donne au livre des Erreurs, le titre de libelle calomnieux.

Le libelle est un écrit où l'on emploie la médisance, le mensonge, la calomnie, les expressions outrageantes, pour diffamer une personne. Je n'ai écrit que pour relever les erreurs odieuses répandues dans des ouvrages publics, et avoués par M. de Voltaire lui-même. Je n'ai rien avancé que je n'aie prouvé et démontré.

J'ai eu pour sa personne tous les égards et les ménagements que l'honnêteté et la décence pouvoient exiger. Lui, de son côté dans ses *Eclaircissements*, représente son adversaire comme le plus vil des hommes; il le décore de tous ces titres honorables qu'on a vus dans ce qui a précédé. Il ne se justifie de rien de ce qu'on lui reproche, il ne prouve rien de ce qu'il avance. Que le public juge lequel des deux ouvrages mérite mieux le nom de libelle calomnieux; lequel des deux écrivains mérite mieux le nom de calomniateur.

Nous allons maintenant entrer dans la discussion des points. Nous présenterons d'abord le texte de Voltaire, tel que nous l'avons de l'édition de l'année 1765, afin qu'on juge plus aisément des réponses qui suivront toujours le texte.

### §. I.

#### *Première calomnie du Libelliste.*

« Le libelliste accuse l'auteur de l'Histoire  
 » générale d'avoir dit<sup>1</sup> : L'ignorance chré-  
 » tienne se représente Dioclétien comme un  
 » ennemi sans cesse armé contre les fidèles. Il  
 » n'y a point l'ignorance chrétienne; il y a  
 » dans toutes les éditions : L'ignorance se re-

<sup>1</sup> Texte de Volt.

» présente d'ordinaire Dioclétien , etc. On voit  
 » assez comment un mot de plus ou de moins  
 » change la vérité en un mensonge odieux. »

*Réponse.*

J'ai cru devoir ajouter en italique le mot de *chrétienne* ; en voici les raisons.

1.<sup>o</sup> Voltaire , dans le chapitre soixante et unième de ses *Mélanges* , raille des actes des martyrs , écrits par des auteurs chrétiens ; il y remarque des singularités , des impossibilités , des absurdités.

2.<sup>o</sup> Il trouve étrange que Fleury <sup>1</sup> , auteur chrétien , ait rapporté un nombre si prodigieux de faits cités dans ces actes , bien plus propres , dit-il , au scandale qu'à l'édification.

3.<sup>o</sup> Il croit <sup>2</sup> que la juste douleur des chrétiens se répandit alors en plaintes exagérées.

4.<sup>o</sup> Il dit que le zèle de Lactance <sup>3</sup> , auteur chrétien , contre Dioclétien , n'est pas adroit.

5.<sup>o</sup> Il affirme que l'abbé Euker <sup>4</sup> ( Saint Eucher , archevêque de Lyon ) n'a écrit l'histoire du martyre de la légion thébaine que sur des ouï-dire , et qu'il est fort douteux qu'il y ait eu une légion de ce nom.

6.<sup>o</sup> Il assure <sup>5</sup> que le vain plaisir d'écrire des

<sup>1</sup> *Mélanges* , ch. 61. — <sup>2</sup> *Ibid.* — <sup>3</sup> *Ibid.* — <sup>4</sup> *Histoire génér.* ch. 5. — <sup>5</sup> *Ibid.*

choses extraordinaires, et de grossir le nombre des martyrs, a fait ajouter des persécutions fausses et incroyables, à celles qui n'ont été que trop réelles.

N'est-ce donc pas sur les chrétiens que Voltaire fait toujours tomber le blâme d'ignorance? L'auteur du livre des Erreurs a ajouté, en caractère italique, le mot de *chrétienne* à celui d'ignorance, pour mettre au grand jour la pensée que Voltaire veut en même-temps présenter et cacher. Jugez par ce qui vient d'être dit, s'il étoit autorisé à le faire.

Si le libraire Fez, qui a fait un nombre prodigieux de fautes dans l'impression de ce livre, n'a pas mis le mot de *chrétienne* en italique, comme il le devoit; que Voltaire aille lui en porter ses plaintes; mais cela n'empêchera pas que ce mot ne paroisse dans cette édition.

## §. II.

### *Petite témérité du Libelliste.*

« Il s'agit d'un chrétien qui déchira et qui  
 » mit en pièces publiquement un édit impé-  
 » rial. L'auteur de l'Histoire générale appelle  
 » ce chrétien, indiscret. Le libelliste le justi-  
 » fie et dit : un semblable édit n'étoit-il pas  
 » évidemment injuste? On peut répondre que  
 » c'est trop soutenir les maximes tant condam-

» nées par tous nos parlements. L'auteur du  
 » libelle devoit savoir qu'il faut respecter les  
 » rois et les lois. » Après cela M. de Voltaire ,  
 avec ce ton de politesse et de décence qu'on  
 voit dans quelques-uns de ses écrits , dit à l'au-  
 teur : « Monsieur, vous êtes un ignorant ou  
 » un fripon.... Si vous avez lu Eusèbe , dont  
 » Fleury a tiré ce fait, vous êtes un fripon de  
 » falsifier ce passage pour me calomnier. Si  
 » vous ne l'avez pas lu, vous êtes un ignorant,  
 » à quoi j'ajoute que vous êtes un impudent  
 » de parler de ce que vous ignorez.... Mais je  
 » ne puis m'empêcher de dire à ce Monsieur,  
 » qu'il me fait perdre un temps précieux à lire  
 » son libelle qui m'ennuie. »

### *Réponse.*

Pour moi je ne puis m'empêcher de dire à M.  
 de Voltaire , que je suis fâché qu'il se montre  
 si sensible , et qu'il se défende si mal. Les gran-  
 des ames ont plus de modération , et ne se ré-  
 pandent point en expressions pareilles à celles  
 qu'il emploie ici. Si mon livre l'ennuie si fort ,  
 comme il le dit , et comme je le crois , il peut  
 le laisser. Les goûts et les intérêts sont diffé-  
 rents. D'autres le lisent avec plaisir , et c'est  
 pour cela que le public en a demandé une se-  
 conde édition.

Pour venir maintenant au détail de ses dé-

clamations, il cite Fleury, il renvoie à Fleury, il tâche de donner le change. Mais non, on ne le prendra pas, M. de Voltaire. Il ne s'agit point ici de Fleury, mais d'Eusèbe de Césarée duquel je me suis autorisé pour vous convaincre de vos erreurs.

Vous dites que l'édit de Dioclétien <sup>1</sup> de 303, ne décernoit aucune peine de mort contre les chrétiens. Et moi je vous dis que vous avez ignoré la vérité, ou que vous l'avez trahie. Vous outragez le martyr qui arracha cet édit; et moi je vous dis qu'il n'est pas surprenant que le panégyriste de Dioclétien exhale sa bile contre les chrétiens. Vous traitez votre adversaire de falsificateur, de fripon, de calomniateur, d'impudent, d'ignorant; et moi je puis démontrer que toutes ces accusations retombent sur l'accusateur.

Il falloit profiter de la citation marquée dans le livre des Erreurs, et du renvoi au livre huitième d'Eusèbe; vous auriez vu au chapitre sixième le détail des deux édits donnés presque en même temps contre les chrétiens, et au chapitre huitième le martyre de celui qui arracha un de ces édits, et auquel Eusèbe donne le titre de *vir illustris*. Mais puisque vous avez ignoré ces choses, je vais opposer l'historien grec, témoin oculaire, à votre infidèle narration.

<sup>1</sup> Histoire générale, ch. 5.

Voici comment il s'exprime :

« *Anno decimo nono imperii Diocletiani,*  
 » *mense Dystro (qui à Romanis Martius no-*  
 » *minatur <sup>1</sup>) cùm salutaris Passionis Domi-*  
 » *nicæ festum jam pro foribus esset, omnibus*  
 » *in locis per imperatoris litteras palàm edic-*  
 » *tum fuit, ut tùm deturbarentur Ecclesiæ,*  
 » *soloque æquarentur, tùm Scripturæ absu-*  
 » *merentur igni, tùm qui honorem fuissent*  
 » *adepti, de gradu turpiter deponerentur; tùm*  
 » *privati, si modò in professione christianá*  
 » *perstarent, libertate penitùs privarentur.*  
 » *Ac primum edictum contra eos tale fuit. Non*  
 » *longo tempore post, aliis litteris exeuntibus,*  
 » *mandatum est ut omnes Ecclesiarum præsi-*  
 » *des ubique gentium in vincula conjicerentur,*  
 » *deindè omnibus machinis adhibitis, idolis*  
 » *victimæ immolare cogerentur. Tunc igitur*  
 » *inciderat tempus ut sicut plurimi, qui Ec-*  
 » *clesiis præerant, libentibus animis, verberis-*  
 » *bus graviter cæsi in Christi stadio luctati sunt,*  
 » *et in gravibus certaminibus præclarè obeun-*  
 » *dis præclara spectacula hominum oculis sub-*  
 » *jecerunt ad contemplandum; sic alii infiniti*  
 » *formidine percussi succubuerunt. Ex cæteris*  
 » *autem quisque varia tormentorum genera*

<sup>1</sup> Eusèbe, histoire ecclési. liv. 8. ch. 6.

» *alteris subiit. Hic plagis toto corpore dila-*  
 » *ceratus, ille excruciatu distorsione membro-*  
 » *rum, alius acutis et intolerabilibus novacu-*  
 » *lis dilaniatus, etc.* La dix-neuvième année  
 » de l'empire de Dioclétien, au mois Dystros,  
 » qui est le mois de mars chez les Romains,  
 » lorsqu'on étoit près de la fête de la passion  
 » du Seigneur, il y eut un édit public qui or-  
 » donnoit que toutes les églises fussent par-  
 » tout démolies et rasées, que les Ecritures  
 » fussent brûlées; que ceux qui étoient revê-  
 » tus de quelque dignité en fussent dépouil-  
 » lés; que ceux qui étoient dans un état privé,  
 » s'ils continuoient à professer le christia-  
 » nisme, perdissent leur liberté. Tel fut le  
 » premier édit contre les chrétiens. Peu de  
 » temps après il fut ordonné, par un second  
 » édit, que tous les chefs des Eglises dans  
 » toute l'étendue de l'empire, fussent mis aux  
 » fers, et qu'on employât toute sorte de moyens  
 » pour les forcer à sacrifier aux dieux. Ce fut  
 » dans ces jours funestes, que la plupart des  
 » chefs des Eglises furent horriblement déchi-  
 » rés par les verges, soutinrent couragement  
 » les supplices, combattirent généreusement  
 » dans le champ du Christ, et donnèrent par  
 » leurs glorieux combats, les plus frappants  
 » spectacles à l'univers; mais il y eut un grand  
 » nombre d'autres chrétiens que la frayeur et  
 » la crainte des tourments fit succomber: ce-

» pendant les autres étoient successivement  
» éprouvés par divers supplices; l'un avoit le  
» corps affreusement déchiré et tout couvert  
» de plaies; on disloquoit tous les membres à  
» un autre; on faisoit souffrir à quelques-uns  
» les douleurs les plus aiguës en leur dissé-  
» quant, avec des rasoirs, toutes les parties  
» du corps. » Après cela Eusèbe, continuant  
ces détails, présente une multitude immense  
de chrétiens expirant sous le glaive, dans les  
flammes, sur les roues, et par tous les plus  
horribles supplices qu'on puisse imaginer.  
Ainsi parle Eusèbe.

L'auteur du livre des Erreurs n'est donc ni ignorant, ni frippon, ni impudent, comme le dit le poli et modéré M. de Voltaire. Il n'est pas ignorant, puisqu'il confirme si bien maintenant, par Eusèbe même, ce qu'il avoit auparavant avancé sur l'autorité de cet historien; il n'est pas fripon; il ne falsifie pas les passages pour calomnier, puisqu'il les rapporte entiers, et cite les livres et les chapitres d'où ils sont tirés; il n'est pas impudent, puisqu'il prouve si bien qu'il a parlé avec connoissance de cause. Mais quels titres mérite M. de Voltaire? Et si on lui parloit sur le même ton sur lequel il parle à son adversaire, qu'auroit-il à dire pour sa défense?

Il dit qu'il a appelé indiscret le chrétien qui déchira l'édit de Dioclétien. Mais s'en est-il

tenu là? Ne l'a-t-il pas traité d'emporté et de révolté<sup>1</sup>? Ne dit-il pas que ce n'étoit pas là un acte de religion, mais un emportement de révolte?

Il ajoute que l'auteur du livre des Erreurs justifie encore ce chrétien, et dit : Un semblable édit n'étoit-il pas évidemment injuste?

Oui, il l'a dit et il le dit encore; mais il s'est en même temps exprimé d'une manière bien plus sage et bien plus juste que ne fait Voltaire<sup>2</sup>. Il est certain, dit-il, que l'action de ce chrétien fut répréhensible, parce qu'il n'est jamais permis aux sujets de manquer de respect aux puissances, quand même les puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux sujets.

Il fait un procès à son adversaire pour avoir dit : Un semblable édit n'étoit-il pas évidemment injuste?

Et l'on demande à Voltaire s'il le regarde comme juste? Etoit-il juste de torturer, brûler, hacher en pièces, faire expirer par des supplices d'une cruauté inouïe, des chrétiens, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à Jésus-Christ? Etoit-il juste, pour la faute d'un seul, d'inonder de sang tout l'univers? Etoit-il juste de faire passer au fil de l'épée des villes entières, hommes, femmes et enfants, parce qu'ils n'a-

<sup>1</sup> Mél. ch. 61. — <sup>2</sup> Erreurs de Volt. 1.<sup>re</sup> édit. l. 1, p. 20.

doroient pas les dieux de l'empire , comme le rapporte Eusèbe ?

Comment Voltaire , ce zélateur ardent de la tolérance , qui a répandu tant de fiel sur ceux qui ont sévi contre les infames albigeois , ou qui ont poursuivi les rebelles sectateurs de Calvin ; comment change-t-il ici de ton , en se déchaînant avec tant de fureur contre les persécutés , et en faisant de si brillants panégyriques des persécuteurs.

L'auteur du libelle , ajoute-t-il , devrait savoir qu'il faut respecter les rois et les lois.

Et vous , M. de Voltaire , qui vous donnez ici pour le vengeur des rois , souffrez qu'on vous le demande : Parlez-vous en vengeur des rois , lorsque vous dites que la nation angloise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant <sup>1</sup> ? Parlez-vous en vengeur des rois , lorsque vous donnez à nos rois de la première race le beau titre de chefs sauvages <sup>2</sup> ? Parlez-vous en vengeur des rois , en disant de Louis XI , qu'il y a peu de tyrans qui aient fait périr plus de citoyens par la main des bourreaux et par des supplices plus recherchés , et qu'il augmenta son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs <sup>3</sup> ? Parlez-vous en vengeur des rois , lorsque vous

<sup>1</sup> Mélanges , ch. 21. — <sup>2</sup> Histoire générale , ch. 10.  
— <sup>3</sup> Ibid. ch. 20.

dites que Louis le Juste étoit cruel; qu'il avoit commencé à seize ans par faire assassiner son premier ministre; qu'il souffrit que le cardinal de Richelieu, plus cruel que lui, fît couler le sang sur les échafauds<sup>1</sup>; que Louis XI vouloit être absolu; que Louis XIV l'étoit; et que vous faites entendre, en divers endroits de vos œuvres, qu'absolu et despote sont à-peu-près la même chose? Parliez-vous en vengeur des rois, lorsque vous disiez, il y a quatre ans, dans une assemblée nombreuse en votre maison (un des premiers magistrats de Lyon étoit présent), qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût dans les monarchies un Cromwel, de cinquante en cinquante ans? Ne pourroit-on pas vous dire à vous-même, que vous êtes l'ennemi le plus envenimé des monarchies et des monarques et que vous vous efforcez toujours de les rendre odieux?

### §. III.

#### *Autre insolence du Libelle.*

« Un centurion nommé Marcel, près de  
 » Tanger en Mauritanie, dans une revue, jeta  
 » sa ceinture militaire et ses armes, et cria :  
 » je ne veux plus servir ni les empereurs, ni  
 » leurs dieux. L'auteur du Libelle trouve cette  
 » action fort raisonnable. Il fait un crime à

<sup>1</sup> Mémoires, chap. 2.

» l'auteur de l'histoire générale, de dire que  
 » le zèle de ce centurion n'étoit pas sage ; mais  
 » il n'en est pas dit un mot dans l'histoire  
 » générale, c'est dans un autre ouvrage qu'il  
 » en est parlé. »

*Réponse.*

Il faut que Voltaire sente fortement qu'il est dans son tort, puisqu'il déguise et pallie ici ce qu'il affirme ailleurs avec hardiesse. Je dis d'abord qu'il est faux que cet officier ait crié : je ne veux plus servir ni les empereurs, ni les dieux. Voici le fait, tel qu'il est rapporté dans les actes.

Saint Marcel, capitaine dans la légion Trajane, étant en Mauritanie, on ordonna une fête à l'honneur des empereurs. Dans ces fêtes, il falloit sacrifier aux idoles. Comme on pressoit Marcel de sacrifier, il dit : Si telle est la condition des militaires, qu'ils soient obligés de sacrifier aux dieux et aux empereurs, je jette ma baguette et mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, et je renonce aux armes. Cette réponse est tirée mot pour mot des actes du procès ; et c'est sur cette réponse qu'il fut condamné à mort. Voltaire, toujours ennemi des martyrs et de la vérité, prononce d'un ton ferme que le zèle de Marcel n'étoit pas raisonnable ; que le christianisme ne lui ordonnoit point de

donner l'exemple de la sédition , et qu'il n'est point de pays au monde où l'on ne punit une action aussi téméraire.

Voilà deux articles de suite, où Voltaire tombe dans une double infidélité; il déguise dans ses Eclaircissements ce qu'il a avancé dans son Histoire générale, et il impute à son adversaire ce que cet adversaire n'a point dit: dans l'article précédent, il ne donne que le nom d'indiscret au chrétien, qu'il traite de révolté et d'emporté dans l'histoire; et il dit que je justifie une action que je me suis contenté d'excuser en la condamnant. Ici il déclare seulement, que le zèle de saint Marcel n'étoit pas sage; et dans l'histoire, il traite ce martyr de séditieux, et de téméraire digne de punition.

L'auteur du livre des Erreurs s'est contenté de dire : Qu'y a-t-il dans les paroles de saint Marcel qui montre un zèle déraisonnable, un esprit de sédition, une témérité punissable? Il demande où est l'insolence. Est-ce dans celui qui démontre modestement ce qu'il a avancé avec certitude, ou dans celui qui déguise et qui nie ce qu'il a affirmé, et ce que tout le monde retrouve encore dans ses écrits?

#### §. IV.

*De l'Histoire admirable de saint Romain.*

« Notre libelliste trouve beaucoup d'impiété

» à nier l'aventure du jeune saint Romain.  
 » L'Histoire générale ne parle point de ce saint  
 » Romain. C'est dans les Mélanges de littérature  
 » et d'histoire , etc. »

*Réponse.*

Les Mélanges de littérature et d'histoire sont de Voltaire , et ce sont les erreurs de Voltaire que l'on combat ; sa remarque ne signifie rien.

Pour décréditer les actes des martyrs , donnés par D. Ruinart , savant bénédictin et critique judicieux , il rapporte un conte fait à plaisir , rempli d'absurdités , et il le donne comme une pièce tirée des actes sincères. L'auteur du livre des Erreurs démontre 1.<sup>o</sup> que Voltaire se contredit lui-même pour les dates dans le même chapitre ; 2.<sup>o</sup> que les actes du martyre de saint Romain sont tout différents de ce qu'il rapporte.

On ne s'arrête pas davantage sur ce point , parce que sa discussion s'en trouve dans le chapitre III des Erreurs historiques , telle que les amateurs de la vérité peuvent la désirer.

Il ajoute à la fin de cet article : « L'auteur » du libelle peut aussi croire , s'il le veut , l'apparition du labarum ; mais il ne faut pas injurier ceux qui ne sont pas de cet avis. » Puisqu'il ne dit que ces mots sur ce point , il faut qu'il ne se soit pas trouvé en état de donner une meilleure réponse.

## §. V.

*De l'Empereur Julien.*

« On peut s'épuiser en invectives contre  
 » l'empereur Julien, on n'empêchera pas que  
 » cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures.  
 » On peut le plaindre de n'avoir pas été chré-  
 » tien ; mais il ne faut pas le calomnier. »

*Réponse.*

On aura beau s'épuiser en éloges pour faire de ce fameux apostat le premier, ou du moins le second des hommes ; on n'empêchera pas que les païens ne lui aient reproché des vices et des défauts très-méprisables. On peut en dire bien du mal sans le calomnier.

## §. VI.

*De la Légion Thébaine.*

« L'auteur du libelle fait des efforts assez  
 » plaisants pour accréditer la fable de la légion  
 » thébaine, toute composée de chrétiens, toute  
 » environnée dans une gorge de montagnes,  
 » où l'on ne peut pas mettre cinq cents hom-  
 » mes en bataille au pied du mont Saint-Ber-

» nard , où deux cents hommes arrêteroient  
 » une armée; et voici les preuves que notre  
 » critique judicieux donne de cette aventure.  
 » Eucher , dit-il ( qui rapporte cette histoire  
 » deux cents ans après l'événement ), étoit ri-  
 » che. Donc il disoit vrai. Eucher l'avoit en-  
 » tendu raconter à Isac , évêque de Genève ,  
 » qui sans doute étoit riche aussi. Isac disoit  
 » tenir le tout d'un évêque nommé Théodore ,  
 » qui vivoit cent ans après ce massacre. Voilà  
 » en vérité des preuves mathématiques. Je  
 » prie le libelliste de venir faire un tour au  
 » grand Saint-Bernard , il verra de ses yeux  
 » s'il est aisé d'y massacrer une légion toute  
 » entière : ajoutons qu'il est dit que cette lé-  
 » gion venoit d'Orient , et que le mont Saint-  
 » Bernard n'est pas assurément le chemin en  
 » droiture , etc. »

### *Réponse.*

M. de Voltaire fait des efforts assez plaisants pour se défendre; il veut que nous croyions les anecdotes qu'il débite et qu'il tient de M. le duc , M. le comte , etc; et il ne cite jamais que des mots , et il ne veut pas que nous croyions ce qu'un riche et puissant sénateur , que son mérite et sa sainteté placèrent sur le premier siège épiscopal des Gaules , a écrit après les recherches les plus éclairées. Ce sénateur ar-

chevêque , en recueillant sur les lieux les monuments de cet événement , y joint les circonstances qu'il a apprises de l'évêque du lieu. Voltaire désapprouve cette manière de s'instruire pour écrire l'histoire ; on sait bien que ce n'est pas la sienne ; il invite son adversaire d'aller faire un tour au mont Saint-Bernard ; on lui répond qu'il vaut mieux être en France , et qu'il est très-fâché d'être lui-même si près de ces monts. Le reste de sa défense , sur l'espace resserré où il suppose qu'étoit la légion , et sur la direction de la marche , ne vaut pas la peine d'être relevé ; elle tombe d'elle-même.

### §. VII.

#### *D'Ammien Marcellin , et d'un passage important.*

« Le libelliste s'exprime ainsi : Ammien  
 » Marcellin ne dit nulle part qu'il ait vu les  
 » chrétiens se déchirer comme des bêtes féro-  
 » ces. L'auteur de l'histoire générale calomnie  
 » en même-temps Ammien Marcellin et les  
 » chrétiens. Qui est le calomniateur , de vous  
 » ou de l'auteur de l'histoire générale ? Pre-  
 » mièrement , vous citez faux ; il n'y a point  
 » dans le texte , qu'Ammien Marcellin ait vu :  
 » il y a , que de son temps les chrétiens se dé-  
 » chiroient. Secondement , voici les paroles

» d'Ammien Marcellin. *His efferatis hominum*  
 » *montibus..... iram in Georgium episcopum*  
 » *verterunt viperinis morsibus ab eo sæpiùs*  
 » *appetiti.* On demande au libelliste quel est  
 » le caractère des vipères. Sont-elles douces ?  
 » Sont-elles féroces ? Jusqu'à quand arborera-  
 » t-on l'intolérance et le mensonge ? »

### Réponse.

Ne diroit-on pas cette fois-ci que Voltaire est sûr de son fait, et qu'il a pris son censeur en défaut ? Mais il est toujours Voltaire. Pour en imposer, il paie d'assurance ; lors-même qu'il est le moins assuré. Vous citez faux, me dites-vous. C'est vous qui errez, vous répondrai-je ; c'est vous qui donnez dans le faux en attribuant à Marcellin ce que vous ne deviez attribuer qu'à Julien, et en mettant sur le compte de Marcellin, ce que Marcellin lui-même met sur le compte de Julien. J'ai rapporté tout le texte en françois dans le livre des Erreurs : je veux bien vous le rapporter encore tout entier en latin, de l'édition de Henri Valois à Paris, chez Camusat, 1636. Le voici :

« *Ubi verò abolitis quæ verebatur, adesse sibi*  
 » *liberum tempus faciendi quæ vellet, adver-*  
 » *tit ; sui pectoris patefecit arcana, et planis*  
 » *absolutisque decretis aperiri templa, arisque*  
 » *hostias admoveri, et reparari Deorum sta-*

» *tuit cultum. Utque dispositorum roboraret*  
 » *effectum, dissidentes christianorum antistites*  
 » *cum plebe discissâ in palatium admissos mo-*  
 » *nebat ut civilibus discordiis consopitis, quis-*  
 » *que, nullo vetante, religioni suæ serviret*  
 » *intrepidus. Quod agebat ideò obstinatè, ut*  
 » *dissentiones augente licentiâ, non timeret*  
 » *unanimantem postea plebem. Nullas infestas*  
 » *hominibus bestias, ut sunt sibi ferales ple-*  
 » *rique christianorum, expertus. Sæpèque dic-*  
 » *titabat : audite me quem Alamini audierunt*  
 » *et Franci*<sup>1</sup>. »

Répondez maintenant, M. de Voltaire : ce passage est-il bien d'Ammien Marcellin ? Prouve-t-il ce que j'ai avancé ? Qui est le calomniateur, de vous ou de moi ?

Vous citez ensuite avec votre bonne foi ordinaire un autre passage qui regarde l'évêque George. Hé ! que fait ici cet évêque George ? Ni vous ni moi n'avons rien à faire avec lui. Il s'agit d'un texte qui prouve la méchanceté de l'empereur Julien contre les chrétiens. Je vous rapporte ce texte : je fais voir la vérité de ce que j'ai dit. Les sentiments de ce fameux apostat, vous les attribuez à un historien estimable et estimé. Vous vous êtes trompé. Je vous le démontre. Tout est dit. Pour donner le change, vous rapportez un

<sup>1</sup> Ammien Marcell. lib. 22.

texte étranger à la question ; et vous ne trompez personne.

Vous me demandez si les vipères sont douces. Tout autre que moi vous feroit en un seul mot une réponse personnelle. Je me contenterai de vous dire qu'il est des écrivains dont la plume distille un venin infiniment plus dangereux que celui de la vipère.

### §. VIII.

#### *Calomnie du Libelliste sur Charlemagne.*

« Il accuse l'auteur de l'histoire générale ,  
» d'avoir dit que Charlemagne n'étoit qu'un  
» heureux brigand. Notre libelliste calomnie  
» souvent. »

Voici comment l'auteur du livre des Erreurs commence son chapitre dixième : Charlemagne, qui étendit les bornes de l'empire françois depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, et depuis les portes de Rome jusqu'au nord de la Germanie ; qui fut comme le nouveau fondateur de l'empire d'occident ; qui subjuga cette fière Allemagne qui avoit résisté à toute la puissance romaine ; qui étendit la religion aussi loin que ses conquêtes, et que quelques églises honorent comme un saint ; Charlemagne, si nous en croyons Voltaire, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant injuste, et peut-être même un père incestueux.

Non, Monsieur, je ne calomnie point en vous attribuant cette manière de penser et de juger de ce grand prince.

Vous le représentez, tantôt faisant égorger tous les habitants d'Eresbourg, après la prise de cette place, p. 113; tantôt faisant massacrer les prêtres, sur les débris de l'idole renversée, p. 113; tantôt faisant poignarder par des espions les Saxons qui retournoient à leur ancien culte, page 115. Voilà bien le conquérant inhumain<sup>1</sup>.

En parlant de cet acte de sévérité; lorsqu'après le gain d'une bataille il fit couper la tête à quatre mille cinq cents prisonniers, qui avoient plusieurs fois repris les armes, malgré leurs serments, vous dites que, traiter ainsi des hommes qui combattoient pour leur liberté et pour leurs lois, c'est l'action d'un brigand, p. 115. Voilà encore l'heureux brigand.

Enfin, on a écrit, dites-vous p. 127, qu'il avoit poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles<sup>2</sup>. Voilà le père incestueux. Oh! que M. de Voltaire a bonne grace de dire à l'auteur du livre des Erreurs, qu'il calomnie souvent.

<sup>1</sup> Histoire générale, chap. 8. petite édition de 1737.

— <sup>2</sup> Chapitre 9.

## §. IX.

*Des Rois de France , bigames.*

« Notre libelliste assure , à l'occasion de  
» Charlemagne , que les Rois Gontran , Ché-  
» bert , Sigebert , Chilpéric , n'avoient pas  
» plus d'une femme à la fois. Notre libelliste  
» ne sait pas que Gontran eut pour femmes  
» en même temps Vénérande , Marcatrude et  
» Austregilde ; que Sigebert épousa Brunehaut  
» du temps de la première femme ; que Che-  
» rebert eut à la fois Méroflède , Marcovèse  
» et Théodegilde , etc. »

*Réponse.*

Oh ! pour cette fois voici du nouveau. Les historiographes de France ne s'étoient pas encore avisés de faire le chapitre des rois bigames. Cette découverte étoit réservée à M. de Voltaire. Aussi bien a-t-il eu pendant quelque temps le titre d'Historiographe de France. Mais que ce grand écrivain fasse attention à ce que signifie le mot de bigame. Peut-être l'ignore-t-il. On n'est pas bigame , pour avoir plusieurs femmes en même temps. Cela dépend du titre sous lequel ces femmes seroient avec un homme , c'est-à-dire , de

maîtresses ou d'épouses. Si on mettoit au nombre des bigames tous les rois qui ont eu des maîtresses, la liste des rois bigames seroit fureusement grande. Mais on ne doit y mettre que ceux qui auroient eu en même temps plusieurs femmes à titre d'épouses et de reines, lesquelles auroient été épousées solennellement et publiquement.

Cela étant, je l'affirme encore, que les rois Gontran, Chérebert, etc. n'ont pas eu plus d'une femme à la fois; que Voltaire se trompe, et qu'il nous trompe en donnant le nom de femmes, c'est-à-dire d'épouses, à celles qui n'étoient que maîtresses ou concubines; que Grégoire de Tours, chez qui il a puisé le nom de ces dames, le condamne clairement. A-t-il véritablement lu cet historien, ou le cite-t-il infidèlement? Peut-il ici se défendre d'ignorance ou d'infidélité? Mais pour assurer les droits de la vérité, je vais présenter les passages de Grégoire de Tours lui-même sur ces faits. Voici comment il s'exprime dans le livre quatrième de son histoire, chapitres 25 et 26, édit. de D. Ruinart 1699.

« Guntchramnus autem, rex bonus, primò  
 » Venerandum cujusdam suorum ancillam pro  
 » concubinâ toro subjunxit, de quâ Gundobaldum filium suscepit. Postea verò Marcatrudem, filiam Magnariï, in matrimonium accepit. Gundobaldum verò, filium suum,

» *Aurelianus transmisit.....Non multo post*  
 » *tempore mortua est. Postquàm rex Austre-*  
 » *childem, cognomento Bobilam, accepit, de*  
 » *quá duos filios habuit.»*

» *Posteà Charibertus rex Ingobergam ac-*  
 » *cepit uxorem, de quá filiam habuit, quæ*  
 » *posteà in Cantiam ad virum est deducta.*  
 » *Habebat tunc temporis Ingoberga in servi-*  
 » *tium suum duas puellas pauperis cujusdam*  
 » *filias, quarum prima vocabatur Marcovesa,*  
 » *religiosam vestem habens : alia verò Mero-*  
 » *fledis, in quarum amore rex valdè detine-*  
 » *batur. Erant enim, ut diximus, artificis*  
 » *lanariï filicæ. Æmula ex hoc Ingoberga, quòd*  
 » *à rege diligenterur, patrem earum secretiùs*  
 » *operari fecit, futurum credens ut dùm hæc*  
 » *rex cerneret, odio filias ejus haberet. Ille*  
 » *autem sperans aliquid novi videre, adspicit*  
 » *hunc eminùs lanas regias componentem ;*  
 » *quod videns commotus in irâ, reliquit Ingo-*  
 » *bergam, et Merofledem accepit. Habuit et*  
 » *aliam puellam opilionis, id est pastoris ovium*  
 » *nomine Theudechildem, de quá et fertur*  
 » *filium habuisse.»*

» Le roi Gontran, qui étoit un bon prince,  
 » prit d'abord, à titre de concubine ou de  
 » maîtresse, Vénérande, qui étoit domestique  
 » chez un de ses officiers. Il en eut un fils  
 » nommé Gondebaud. Ensuite il épousa Mar-  
 » catrude, fille de Magnaire ; et son fils Gon-

» debaud fut envoyé à Orléans. Peu de temps  
 » après Marcatrude mourut , et après sa mort  
 » le roi épousa Austregilde , surnommée Bo-  
 » bila , de laquelle il eut deux fils <sup>1</sup>.»

« Ensuite le roi Caribert épousa Ingoberge ,  
 » de laquelle il eut une princesse<sup>2</sup> , qui fut  
 » menée dans le royaume de Kent , où elle  
 » fut mariée. Ingoberge avoit alors pris à son  
 » service les deux filles d'un homme pauvre.  
 » L'aînée s'appeloit Marcovèse , et portoit l'ha-  
 » bit de religieuse. La cadette avoit nom Mé-  
 » roslède. Le roi devint éperdûment amou-  
 » reux de ces deux filles. J'ai dit plus haut  
 » que leur père étoit un ouvrier en laine. In-  
 » goberge s'apercevant de la violente passion  
 » que le roi avoit conçue pour elles , en de-  
 » vint jalouse. Elle s'avisa de mander secrè-  
 » tement leur père au palais pour le faire tra-  
 » vailler ; s'imaginant que quand le roi l'auroit  
 » vu attaché à un métier , il n'auroit plus que  
 » de l'aversion et du mépris pour ses filles.  
 » Le roi , à qui Ingoberge avoit fait espérer  
 » de voir quelque chose de curieux et de sin-  
 » gulier , aperçut de loin le père de ses maî-  
 » trresses , qui travailloit les laines du palais.  
 » Cela le mit en colère contre la reine , et il  
 » l'abandonna pour s'attacher à Méroslède. Il  
 » eut encore une maîtresse nommé Theudé-

<sup>1</sup> Greg. Tur. l. 4. ch. 25. — <sup>2</sup> *Ibid.* ch. 20.

» cide , qui étoit fille d'un pâtre , c'est-à-dire ,  
» d'un homme qui gardoit les moutons. On  
» dit qu'il en eut un fils. »

L'on voit donc par les passages de Grégoire de Tours , que des trois épouses que M. de Voltaire donne en même temps au roi Gontran , Vénérande n'étoit qu'une concubine , que ce prince avoit dans sa jeunesse ; que Marcatrude , fut ensuite sa véritable épouse , et ne vécut pas long-temps avec lui ; et que ce ne fut qu'après la mort de cette première reine , qu'il épousa Austregilde. Voilà comment le roi Gontran eut pour femmes en même temps Vénérande , Marcatrude et Austregilde.

Pour Caribert et Chérebent M. de Voltaire est si bien instruit , qu'il ne nomme pas seulement la véritable épouse de ce prince. Il ne parle que de ses maîtresses , dont il dit les noms , sans savoir qui elles étoient , ni ce qu'elles étoient. Nous ne faisons point d'observations sur cela : il n'y a qu'à l'envoyer étudier un peu mieux l'histoire de Grégoire de Tours.

Enfin , pour ce qui concerne le roi Sigebert qui étoit un grand prince , on peut consulter ce qui est rapporté dans le livre des Erreurs , chapitre de Charlemagne.

Je vous demande pardon , M. de Voltaire , si je démontre si clairement que j'ai raison , et que vous avez tort ; et je suis très-fâché de

donner au public des preuves si convaincantes, que tout ce que vous affirmez avec le plus d'assurance, et que vous défendez avec tant d'opiniâtreté et de hardiesse, n'est cependant qu'erreur et fausseté.

### §. X.

#### *De choses plus sérieuses.*

« Non, Monsieur, la persécution n'étoit  
 » pas dans le génie des Romains. Toutes les  
 » religions étoient tolérées à Rome, quoique  
 » le sénat n'adoptât pas tous les dieux étran-  
 » gers.... Les Romains, ce peuple roi, n'agi-  
 » tèrent jamais la controverse. Ils ne son-  
 » geoient qu'à vaincre les peuples et policer  
 » les nations. Il est impossible qu'ils aient ja-  
 » mais puni personne uniquement pour la re-  
 » ligion. Ils étoient justes.... Ce fut par l'or-  
 » dre d'un Saducéen, et non d'un Romain,  
 » que Saint Jacques, frère de Jésus, fut la-  
 » pidé. Il est donc très-vraisemblable que la  
 » haine implacable qu'on porte toujours à ses  
 » frères séparés de communion, fut la cause  
 » du martyre des premiers chrétiens. J'en  
 » parlerai ailleurs. Mais à présent, ô libelliste!  
 » je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seu-  
 » lement d'étudier l'histoire en philosophe,  
 » si vous pouvez. »

*Réponse.*

Je ne devine pas pourquoi M. de Voltaire intitule cet article : *De choses plus sérieuses*. Ce ne sont là que des paroles vagues et sans objet fixe. J'aimerois autant ces titres de chapitres, qu'on trouve quelquefois dans Dom Quichotte : Chapitre où l'on dit des choses qu'on saura quand on les aura lues. M. de Voltaire fait une proposition, comme un docteur de Sorbonne. Il enfile des preuves, et il finit par dire une injure à son adversaire. C'est le seul point auquel son adversaire ne répondra pas.

Sa proposition est que la persécution n'étoit pas dans le génie des Romains; et les preuves sont, 1.<sup>o</sup> que toutes les religions étoient tolérées à Rome; 2.<sup>o</sup> que les Romains n'agitèrent jamais la controverse; 3.<sup>o</sup> qu'il est impossible qu'ils aient jamais puni personne pour la religion; 4.<sup>o</sup> que le proconsul Festus dit aux Juifs qui demandoient la mort de saint Paul, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme sans l'avoir entendu; 5.<sup>o</sup> que ce fut par l'ordre d'un juif que saint Jacques fut lapidé. Il faut avouer que ces preuves sont démonstratives, et qu'on ne peut rien trouver de plus lumineux et de plus convaincant.

Les Romains idolâtres admettoient parmi eux toutes sortes d'idolatries; donc ils ne persécutèrent pas les chrétiens. Festus dit aux Juifs, qui pressoient la mort de saint Paul, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme avant qu'on lui eût donné la liberté de se justifier; donc Rome ne persécuta pas les chrétiens. Un saducéen émeute le peuple de Jérusalem, et fait lapider saint Jacques; donc les Romains ne persécutèrent pas les chrétiens. Ces Romains tolérèrent pendant quelque temps les Juifs; donc ils ne persécutèrent pas les chrétiens.

Quelle logique? Est-ce ainsi qu'on raisonne après avoir étudié l'histoire en philosophe? En vérité, il n'en faudroit pas davantage pour me dégoûter à jamais d'une pareille étude, malgré l'invitation que M. de Voltaire m'en fait en ces termes pédantesques : Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe, si vous pouvez. Je lui répondrai modestement, que je ne le puis pas.

## §. XI.

### *De la Messe.*

« Notre Monsieur assure que la messe étoit  
 » du temps de Charlemagne, ce qu'elle est  
 » aujourd'hui. Il veut nous tromper. Il n'y

» avoit point de messe basse, et c'est de quoi  
 » il est question. La messe fut d'abord la Cène.  
 » Les fidèles s'assembloient au troisième étage.  
 » Ils rompoient le pain ensemble selon ces pa-  
 » roles : Toutes les fois que vous ferez ceci,  
 » vous le ferez en mémoire de moi, etc. »

### *Réponse.*

Il n'est point question entre M. de Voltaire et son censeur, ni de messe basse, ni de grande messe. Il s'agit de la messe précisément. Le texte de Voltaire lui-même va nous en convaincre. Voyez le chapitre onzième de l'histoire générale.... « La messe, dit-il, étoit dif-  
 » férente de ce qu'elle est aujourd'hui, et plus  
 » encore de ce qu'elle étoit dans les premiers  
 » temps. Elle fut d'abord une Cène. La ma-  
 » jesté du culte augmentant avec le nombre  
 » des fidèles, elle fut à-peu-près ce qu'est la  
 » grand'messe aujourd'hui. »

Or, il est prouvé et démontré dans le livre des Erreurs, chapitre onzième, qu'à dès les premiers siècles de la paix de l'Eglise, la messe fut, à quelques prières près, ce qu'elle est encore aujourd'hui. Il étoit donc fort inutile de faire, dans les Eclaircissements, un article d'un point sur lequel on n'avoit rien à répondre.

Parce que dans les pays chauds de l'Orient

on soupoit dans des endroits élevés, pour avoir plus d'air et de fraîcheur, et que ce fut pendant le souper, que se fit l'institution de l'Eucharistie; M. de Voltaire veut faire entendre qu'on disoit la messe au troisième étage. Cela étoit-il essentiel? Le pratiquoit-on partout? pouvoit-on le pratiquer partout? C'est sur quoi nous attendons les éclaircissements et les découvertes de ce grand historien.

## §. XII.

### *De la Confession.*

« Le libelliste dit, p. 85, que la confession » auriculaire étoit établie dès les premiers » temps du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. » Voici l'histoire fidèle de la confession. » Après ce début, M. de Voltaire emploie deux pages et demie, pour prouver que l'usage de la confession nous est venu des païens; que saint Jacques ayant dit: Confessez, avouez vos fautes les uns aux autres, les premiers chrétiens établirent aussi cette coutume, comme la gardienne des mœurs; que comme les abus se glissent dans les choses les plus saintes, on fut obligé, sous Théodose I, d'abolir la charge de pénitencier, c'est-à-dire, l'usage de la confession, à l'occasion d'un grand scandale ar-

rivé à Constantinople, et qu'il fut permis à chacun de se présenter à la communion, selon ce que sa conscience lui dieteroit. Il cite, pour ses autorités, deux historiens grecs, Socrate et Sozomène; il finit son grand exposé, en disant que Jean Chrysostôme, qu'il ne juge pas à propos d'honorer du nom de saint, recommanda fortement de ne se confesser qu'à Dieu, et cite de ce docteur deux passages puisés dans des ouvrages calvinistes.

### *Réponse.*

Nous avons été jusqu'ici assez bons pour croire que la confession étoit une institution du Fils de Dieu, du divin législateur des chrétiens; mais M. de Voltaire, dont les découvertes sont toujours curieuses et intéressantes, nous donne une histoire toute nouvelle de la confession; il nous apprend que cet usage nous vient des païens, chez qui elle fut admise de temps immémorial, et quelques absurdités passagères, et même assez incertaines de quelques barbares grossiers, font tout le fondement de son assertion: il prétend ensuite, que les premiers chrétiens, sur un mot de saint Jacques, adoptèrent cet usage, lequel certainement ils ne connoissent guère, et que quelques abus donnèrent ensuite occasion de le supprimer. Nous avons prouvé dans le chapitre

onzième du livre des Erreurs , tome I, l'institution divine du sacrement de pénitence , par des textes clairs de l'Écriture , et par quantité de passages des conciles généraux , et c'est-là que nous renvoyons les lecteurs. Ce que M. de Voltaire rapporte d'après Sozomène, ne regarde que la confession publique , abrogée à cause du scandale qui arriva à Constantinople , pour la faute d'une dame et d'un diacre , du temps du patriarche Nectaire. Les passages de saint Chrysostôme, son successeur , ne sont relatifs qu'à cette espèce de confession. Quand M. de Voltaire aura tenté de répondre quelque chose aux preuves que nous avons données dans le premier tome, nous lui en fournirons de nouvelles.

### §. XIII.

#### *De Bérenger.*

« L'article de Bérenger , dit-il , p. 132, est » très-curieux ; il paroît que l'auteur de l'His- » toire générale ne sait point le catechisme des » catholiques, mais qu'il est bien instruit de » celui des calvinistes.

« On peut lui répondre qu'il est très-bien » instruit des deux catéchismes, et il sait que » tous les deux condamnent les ignorants qui » disent des injures.

• « On passe tout ce que cet honnête homme

» dit sur l'Eucharistie, parce qu'on respecte ce  
» mystère autant qu'on méprise la calomnie.  
» Il y a des choses si sacrées et si délicates,  
» qu'il ne faut ni en disputer avec des fripons  
» ni en parler devant des fanatiques. »

*Réponse.*

M. de Voltaire dit qu'il est bien instruit des deux catéchismes, le catholique et le calviniste, et qu'il sait que tous les deux condamnent ceux qui disent des injures; et en même temps il en dit à son adversaire: il le traite d'ignorant, de calomniateur, de fripon, de fanatique; il ne suit donc ni l'un ni l'autre. On voudroit bien savoir quel est aujourd'hui son catéchisme. Seroit-ce celui de Mahomet?

On passe, ajoute-t-il, tout ce que cet honnête homme dit sur l'Eucharistie. Il paroît que M. de Voltaire n'est pas absolument incorrigible; il a profité des reproches qu'on lui fait dans le livre des Erreurs, sur la manière indécente dont il a parlé d'un mystère si auguste. On peut consulter les réponses qu'on lui fait dans le chapitre XVII.

## §. XIV.

*Du second Concile de Nicée, et des Images.*

« Nous ne réfuterons pas ce que dit le li-  
 » belle, du second concile de Nicée, du con-  
 » cile de Francfort et des livres carolins : on  
 » sait assez que les livres carolins envoyés à  
 » Rome, et non condamnés, traitent le second  
 » concile de Nicée, de synode arrogant et im-  
 » pertinent. »

*Réponse.*

On sait que les livres carolins tombèrent dans l'oubli dès qu'ils parurent, et que le souverain pontife Léon III y répondit d'une manière également lumineuse et efficace, pour instruire l'empereur et les Pères du concile de Francfort. Voltaire dit qu'il ne réfutera rien de ce qui est dit sur cet article ; c'est la preuve la plus sûre qu'il n'a rien pu trouver à dire.

## §. XV.

*Des Croisades.*

« Le bon sens de l'auteur du libelle se re-  
 » marque dans les éloges qu'il fait de l'entre-  
 » prise des croisades, et de la manière dont

» elles furent conduites ; mais il permettra  
 » qu'on doute que des mahométans aient voulu  
 » choisir pour leur soudan un prince chré-  
 » tien , leur ennemi mortel et leur prisonnier,  
 » qui ne connoissoit ni leurs mœurs , ni leur  
 » langue. L'auteur de l'Histoire générale dit  
 » que Constantinople fut prise , pour la pre-  
 » mière fois , par les Francs , en 1204 , et qu'a-  
 » vant ce temps-là aucune nation étrangère  
 » n'avoit pu s'emparer de cette ville. L'auteur  
 » du libelle appelle cette vérité une erreur  
 » grossière , sous prétexte que quelques empe-  
 » reurs grecs étoient rentrés victorieux dans  
 » Constantinople après des séditions. »

*Réponse.*

Il eût été de la sagesse de ne pas retoucher ces points , pour ne pas s'exposer à être derechef convaincu de faux , et pour ne pas ajouter une basse supercherie à des erreurs grossières. Qu'on lise le chapitre XVIII du livre des Erreurs , on verra le bon sens de l'auteur , qui appelle les croisades des expéditions singulières , qui donne les véritables raisons de leur peu de succès , qui fait remarquer quelques avantages réels qu'elles ont procurés aux Occidentaux. Voilà comment il fait l'éloge des croisades , et de la manière dont elles furent conduites.

Que Voltaire, dans son cabinet, et cinq cents ans après l'événement, doute de ce qu'assure un témoin oculaire, respectable par ses lumières et sa sagesse, autant que par sa haute naissance, on ne doit pas en être surpris; il y a des choses plus essentielles, plus évidentes, qu'il auroit un plus grand intérêt de croire, et dont il lui plaît cependant de douter.

Mais voici ce qui est encore plus singulier. Dans le chapitre quarante-cinquième de l'Histoire générale, à l'occasion de la prise de Constantinople par les Francs, il dit que ce fut la première fois que Constantinople fut prise et saccagée, et qu'elle le fut par des chrétiens qui avoient fait vœu de ne combattre que des infidèles. L'auteur du livre des Erreurs lui dit là-dessus, que sa bile contre les croisés, le fait tomber dans des erreurs grossières; il lui prouve par le témoignage des historiens grecs, que Constantinople avoit déjà été prise, saccagée, brûlée plusieurs fois par les Grecs mêmes. Voltaire veut faire entendre maintenant, qu'il n'a pas dit cela; qu'il ne s'agit, dans son texte, que de la prise de la ville par des nations étrangères; et que, dans ce que disent les historiens grecs, il n'est question que de quelque sédition.

Que penseront de Voltaire ceux qui rapprocheront le texte de l'Histoire générale, de ce texte des Eclaircissements? On ne doit donc

plus être surpris s'il contredit si souvent et si hardiment les plus grands historiens, puisqu'il est assez hardi pour se contredire lui-même !

### §. XVI.

#### *Des Albigeois.*

« L'article des albigeois est un de ceux où  
» l'auteur du libelle montre le plus d'igno-  
» rance et déploie le plus de fureur : il est cer-  
» tain qu'on imputa aux albigeois des crimes  
» qui ne sont pas même dans la nature hu-  
» maine ; on ne manqua pas de les accuser de  
» tenir des assemblées secrètes, dans lesquelles  
» les hommes et les femmes se mêloient in-  
» différemment après avoir éteint la lumière.  
» On sait que de pareilles horreurs ont été im-  
» putées aux premiers chrétiens et à tous ceux  
» qui ont voulu être réformateurs : on les ac-  
» cusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils  
» n'eussent jamais entendu parler de Manès. »  
Après cela, Voltaire répète assez inutilement  
une partie des choses qu'il avoit avancées dans  
son Histoire générale, et qui ont été réfutées ;  
et il ne se justifie sur aucun des points qui font  
l'objet de la réfutation.

*Réponse.*

Cet article est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance; et cependant Voltaire ne peut le prendre en défaut sur aucun point. C'est un de ceux où l'on emploie le plus de fureur; et cependant il n'a rien avancé, qui ne soit soutenu par des preuves authentiques. Il est certain qu'on leur imputa des crimes qui ne sont pas même dans la nature, et il ne fournit aucune preuve que l'imputation fût sans fondement. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens et à tous ceux qui ont voulu être réformateurs; mais 1.° les chrétiens ont été justifiés sur ce point, par les païens mêmes. Voltaire veut-il justifier les albigeois? 2.° Les dogmes des albigeois n'autorisoient que trop cette imputation. 3.° Il est faux qu'on ait imputé les mêmes horreurs à tous ceux qui ont voulu être réformateurs: on ne les a jamais imputées ni aux luthériens, ni aux calvinistes, ni aux hussites, ni à une infinité d'autres sectes. 4.° Il est souverainement indécent de mettre en comparaison d'infames manichéens, avec les premiers chrétiens.

En répétant dans cet article des éclaircissements, ce qu'il avoit déjà rapporté ailleurs des massacres de Carcassonne, il dit: Il se

trouve aujourd'hui un homme qui ose canoniser ces abominations, et qui imprime dans Avignon, que c'étoit ainsi qu'il falloit traiter au nom de Dieu les princes et les peuples. Avouons que cet homme est doux et indulgent!

A son épiphonème j'en oppose un autre. Avouons que l'historiographe Voltaire est bien véridique et bien fidèle! Il n'y a absolument rien ni de ces expressions, ni de ces sentiments, dans le livre des Erreurs. On y trouve des sentiments entièrement opposés. Voici le texte de l'auteur, p. 184 : « On ne peut lire sans hor-  
» reur la sévérité, ou plutôt la cruauté dont  
» on usa envers les albigeois. Cette sévérité  
» n'étoit point inspirée par l'Esprit de Jésus-  
» Christ. Plusieurs missionnaires s'y oppo-  
» sèrent quelquefois... Le massacre de Béziers,  
» le pillage de Carcassonne, la prise de Lavaur  
» font horreur. Mais cette horreur semble di-  
» minuer, quand on pense aux ravages affreux  
» et aux massacres dont les albigeois s'étoient  
» rendus eux-mêmes coupables. » Voilà com-  
ment j'ai canonisé ces abominations, et décidé qu'il falloit traiter ainsi, au nom de Dieu, les princes et les peuples.

M. de Voltaire, si votre adversaire est assez modéré pour ne pas vous traiter de calomniateur, de etc. ; soyez persuadé que tout le public n'aura pas la même modération.

## §. XVII.

*Des Changements faits dans l'Eglise.*

« Le libelliste s'imagine qu'on a manqué de  
» respect à l'Eglise catholique, en rapportant  
» les diverses formes qu'elle a prises. »

*Réponse.*

Il faut que le grand historiographe en soit bien convaincu lui-même, puisque, dans cet article, il ne se défend et ne se justifie sur aucun des points sur lesquels il a été repris. Seulement il fait un petit discours d'environ deux pages, dans lequel se trouve une douzaine de nouvelles erreurs, qui apparemment ne s'étoient pas présentées à son esprit, lorsqu'il bâtissoit son histoire générale. Comme on en trouve partout la réfutation, il n'est pas nécessaire de nous arrêter.

## §. XVIII.

*De Jeanne d'Arc.*

« Que cet homme charitable insulte encore  
» aux cendres de Jean Hus et de Jérôme de  
» Prague, cela est digne de lui ; qu'il veuille

» nous persuader que Jeanne d'Arc étoit ins-  
» pirée, et que Dieu envoyoit une petite fille  
» au secours de Charles VII contre Henri VI,  
» on pourra rire : mais il faut au moins rele-  
» ver la mauvaise foi avec laquelle il falsifie  
» le procès-verbal de Jeanne d'Arc, que nous  
» avons dans les actes de Rymer.

» Interrogée en 1471, elle dit qu'elle est  
» âgée de vingt-neuf ans. Donc, quand elle  
» alla trouver le roi, elle avoit vingt-sept ans.  
» Donc le libelliste est un assez mauvais cal-  
» culateur, quand il assure qu'elle n'avoit que  
» dix-neuf ans. »

### *Réponse.*

Voltaire a représenté Jean Hus et Jérôme de Prague, condamnés comme hérétiques dans le concile de Constance; il les a représentés comme deux hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, et qui n'avoient été condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des sophistes et des prêtres. Je n'ai pas souscrit purement et simplement à cet éloge. Voilà mon premier crime aux yeux de Voltaire. Venons maintenant à cet événement singulier de la Pucelle d'Orléans.

Qu'est-ce que cette fille extraordinaire, connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans, devenue si célèbre par ses exploits, et qui a joué

un rôle si avantageux à la France, et si funeste aux Anglois. C'est la matière de bien des discussions. Un mot tranchant ne suffit pas pour décider cette question.

L'auteur du livre des Erreurs a pris le parti qui lui a paru le plus sage. Voltaire l'accuse d'avoir falsifié le procès-verbal de Jeanne d'Arc, qui se trouve dans les actes de Rymer. Et l'auteur ne dit pas un mot de Rymer, ni de ses actes.

On sait bien que les extraits de Rymer et de Tyndal sont imprimés avec l'histoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras; et ce n'est que de celui-ci que le censeur de Voltaire a parlé. Voici le texte, p. 206 : Quant à son âge, il est certain que M. Rapin de Thoyras a fait une bévue, en mettant 29 pour 19. Je n'examine pas si l'erreur est volontaire. Je dis seulement que les actes authentiques démontrent cette erreur. Où est la falsification annoncée par Voltaire ?

### §. XIX.

#### *De Rapin de Thoyras.*

« Il attaque l'exact et judicieux Rapin de  
 » Thoyras. Il dit qu'il n'étoit ni de son goût,  
 » ni sûr pour lui, de se déclarer pour la Pu-  
 » celle d'Orléans. Ne voilà-t-il pas un homme

» bien instruit des mœurs de l'Angleterre ? Un  
» auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut,  
» avec la plus entière liberté. »

*Réponse.*

D'une multitude innombrable d'auteurs françois qui ont écrit sur la Pucelle, trois seulement ne sont point pour elle. Monstrolet, sujet du duc de Bourgogne; du Haillan, qui très-souvent se contredit lui-même; et Rapin de Thoyras, réfugié en Angleterre, et ensuite mort à Vézél. L'auteur du livre des Erreurs est bien éloigné de mépriser M. Rapin de Thoyras. Il s'autorise de cet historien contre Voltaire même, au chapitre quarante-deuxième. Mais comme il étoit protestant réfugié, on ne devoit pas s'attendre qu'il parlât de la Pucelle, autrement qu'il en a parlé.

§. XX.

*De Mahomet et de la prise de Constantinople.*

« L'auteur du libelle renouvelle le beau  
» conte de Mahomet II, qui coupa la tête à  
» sa maîtresse Irène, pour faire plaisir à ses  
» Janissaires. Ce conte est assez réfuté par les  
» annales turques, et par les mœurs du serrail,  
» qui n'ont jamais permis que le secret du lit

» de l'empereur fût exposé au raisonnement  
 » de la milice. Il nie que la moitié de la ville  
 » de Constantinople ait été prise par compo-  
 » sition ; mais les Annales turques , rédigées  
 » par le prince Cantemir , sont d'assez bonnes  
 » preuves que le libelliste ne connoît pas  
 » plus l'histoire turque , que la nôtre. »

### *Réponse.*

M. de Voltaire traite le prince Cantemir de débiteur de fables ; et c'est sur la foi de cet écrivain , qu'il assure que la moitié de la ville de Constantinople fut prise par composition.

Il s'appuie des Annales turques , pour nier que Mahomet coupa la tête à la belle Irène ; et les Annales turques ne parlent point de ce fait.

Il dit que son adversaire ne connoît pas plus l'histoire turque , que la nôtre ; et cet adversaire lui répond qu'il les connoît assez , pour savoir combien Voltaire les défigure et les altère l'une et l'autre

### §. XXI.

#### *De la Taxe des Péchés.*

L'auteur du libelle , page 207 , demande : où est cette licence déshonorante , cette

» taxe honteuse , ces prix-faits , etc. qui avoient  
 » passé en coutume , en droit et presque en  
 » loi ? Qu'on lise donc la taxe de la chan-  
 » cellerie romaine , imprimée à Rome , en  
 » 1514 , chez Marc Silbert , au champ de Flore ,  
 » et l'année d'après , à Cologne , chez Gosvinus  
 » Colinius ; enfin à Paris , en 1520 , chez Tous-  
 » saint Denis , rue S. Jacques. Le premier  
 » titre est *de causis matrimonialibus*.

« *In causis matrimonialibus pro contractu*  
 » *quarti gradus , taxa est turonenses septem ,*  
 » *ducatus unus , carlini sex.*

« Faut-il que ce pauvre homme nous oblige  
 » ici de dire que dans le titre dix-huit on  
 » donne l'absolution pour cinq carlins à celui  
 » qui a connu sa mère ? Que pour un père et  
 » une mère qui auront tué leur fils , il n'en  
 » coûte que six tournois et deux ducats ? Et  
 » si on demande l'absolution du péché de  
 » sodomie et de la bestialité , avec la clause  
 » inhibitoire , il n'en coûte que trente-six  
 » tournois et neuf ducats ? Après de telles  
 » preuves , que ce libelliste se taise. »

### Réponse.

Le livre de la taxe de la chancellerie ro-  
 maine , que M. de Voltaire cite sans l'avoir  
 vu , a toujours été un des grands cris de guerre  
 des protestants contre l'Eglise romaine. Ils en

ont fait plusieurs éditions et traductions ; ils les ont toujours embellies de gloses , de notes et de remarques ; mais ils ne citent jamais que des éditions faites en Allemagne ou en France. Aucun d'eux n'ose affirmer qu'il ait entre les mains , ou qu'il ait même vu la prétendue édition de Rome , par Marc Silbert , de 1514 , laquelle est la première , et sur laquelle les autres se sont faites , ou ont dû se faire. Il faut remarquer que toutes ces éditions sorties des mains protestantes , sont très-différentes les unes des autres , et qu'elles ne s'accordent nullement sur plusieurs points.

Il avoit déjà paru de ces sortes de productions , sous les pontificats de Jean XXII et de Benoît XII , qui furent supprimées dès qu'elles furent au jour. Celle qu'on met sous Léon X , a été condamnée en Espagne et à Rome , comme un ouvrage falsifié par les hérétiques. On trouvera toutes ces preuves dans Bayle , aux articles de Laurent Banck et d'Antoine Dupinet.

C'est là ce qui fait le fondement des fières assertions de Voltaire , et de l'assurance avec laquelle il dit à son censeur : *Après de telles preuves , que le libelliste se taise.*

Sur un grand nombre d'erreurs et de calomnies qui sont réfutées dans le chapitre XXIV du livre des Erreurs , Voltaire ne réclame que sur ce point , sur lequel on lui oppose tous les

conciles du seizième siècle. Les actes authentiques de ces conciles valent bien son avorton de livre, dont il n'a pris la notion que dans Bayle.

§. XXII.

*Du Droit de confesser, des Séculiers.*

« Il demande où l'historien a appris que  
 » les séculiers et les femmes mêmes avoient  
 » droit de confesser. Oh, mon pauvre igno-  
 » rant! dans S. Thomas, pag. 255 de la troi-  
 » sième partie, édition de Lyon 1758: *Con-*  
 » *fessio ex defectu Sacerdotis, laico facta,*  
 » *sacramentalis est quodam modo.* Ignorez-  
 » vous combien d'abbesses confessèrent leurs  
 » religieuses? »

*Réponse.*

Oh, mon savant Voltaire! ignorez-vous donc que tous les critiques soutiennent que cette partie de la Somme n'est pas de Saint Thomas? Ignorez-vous que le *quodam modo* est un correctif, qui nous apprend que cette confession n'est pas véritablement sacramentale? Pourriez-vous nous citer quelque abbesse qui ait réellement confessé ses religieuses? Pour moi, je ne connois que la folle institutrice de la congrégation de l'Enfance, rendue célèbre par l'histoire de l'avocat Reboulet.

## §. XXIII.

*Du Calvinisme.*

Cet article n'est qu'une protestation de l'auteur de l'Histoire générale, de son impartialité. Chacun la connoît. Nous passons sur cela. On sait assez ce qu'il en faut croire.

## §. XXIV.

*De François I.*

« L'auteur du Libelle porte l'esprit de persécution, jusqu'à rapporter ce qui est imputé au roi François I, par Florimont de Raimon : Si je savois aucun de mes enfants entaché ( d'opinions contre l'Eglise Romaine ), je le voudrois moi-même sacrifier. Voilà ce que l'auteur du Libelle appelle une tendre piété. Quoi ! François I, qui accorde à Barberousse une mosquée en France, auroit eu une piété assez tendre pour égorger le Dauphin, si le Dauphin avoit voulu prier Dieu en françois, et communier avec du pain levé et du vin, etc. »

*Réponse.*

Qui le croiroit, que ces grandes exclamations

ne sont fondées que sur une honteuse supercherie ! En vérité, M. de Voltaire a bien peu de soin de son honneur. Il craint bien peu ce que pensera de lui le lecteur, quand il sera instruit du fait. Il ne s'agit nullement, ni de la communion sous les deux espèces, ni de la communion à la grecque avec du pain levé, ni des prières en françois. Il s'agit d'un outrage abominable fait au divin mystère de l'Eucharistie. Voici le fait : Quelques fanatiques forcenés firent afficher dans tout Paris des placards remplis de blasphèmes les plus affreux et les plus outrageants contre l'auguste mystère de l'Eucharistie. Le roi l'ayant appris, en fut touché de la plus vive douleur. Il ordonna une procession générale, à laquelle il voulut assister à la tête de toute sa maison : et là, à la vue de toute sa cour et de tout le peuple de Paris, il fit, un flambeau à la main, une solennelle amende honorable, en réparation de ces outrages et de ces blasphèmes. Il fit un discours qui marquoit bien sa vive foi et sa tendre piété<sup>1</sup>. Et quant à moi qui suis votre roi, dit-il, en finissant les larmes aux yeux, si je savois un de mes membres maculé ou infecté de cette détestable erreur, non-seulement je vous le baillerois à couper, mais davantage ; si j'apercevois aucun de mes enfants

<sup>1</sup> Erreurs de Voltaire, tom. I, p. 290.

entaché, je voudrois moi-même le sacrifier.

Cet exposé suffit pour faire tomber tout le fracas de la déclamation de Voltaire, et pour faire connoître que ses défenses ne sont fondées que sur des détours indignes, et sur d'odieuses infidélités. Il n'est personne qui ne saisisse d'abord le sens des paroles du roi.

### §. XXV.

#### *De la Saint-Barthélemi.*

« Malheureux, avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la Saint-Barthélemi ? Il paroît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités. Lisez donc Mézerai, qui avoue que dès l'année 1570 on continuoit dans le dessein d'attirer les huguenots dans le piège, etc. »

#### *Réponse.*

Je n'ai été aidé dans mon ouvrage que par la vérité, dont j'ai suivi les lumières. J'ai fait voir que j'avois ces massacres en horreur. J'ai lu Mézerai. C'est lui qui m'a appris à corriger l'erreur où vous tombez, en disant qu'il y eut soixante mille huguenots de massacrés. Mézerai n'en met que vingt-cinq mille.

Vous dites que je parois excuser ces massacres. Je dis, dans mon petit ouvrage sur les Mœurs, que ce fut une tache à notre nation, et la faute d'un prince séduit par quelques particuliers. Je dis dans le livre des Erreurs, que ce fut un accès de fureur dans Charles IX, qui fut cause de ce massacre. Trouvez-vous là les sentiments d'un fauteur de persécution ?

### §. XXVI.

#### *Du Duc de Guise et des Barricades.*

« Voici les paroles du calomniateur ignorant, p. 347 : Quant à la défense que Henri » III fit au duc de Guise de venir à Paris, l'auteur de l'Histoire générale dit que le roi fut » obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il » n'y avoit point d'argent pour payer un courrier. Pauvre libelliste ! citez mieux. Il y » a dans le texte : Il écrit deux lettres, or- » donne qu'on dépêche deux courriers. Il ne » se trouve point d'argent dans l'épargne pour » cette dépense nécessaire. On met les lettres » à la poste, etc. »

#### *Réponse.*

L'auteur du livre des Erreurs met en substance ce que Voltaire dit d'une manière plus

étendue. Le lecteur peut en faire aisément la comparaison, et juger. Où est donc la calomnie? Où est l'ignorance? Où est l'infidélité de citation? J'ai ajouté que cette anecdote du défaut d'argent sentoit bien le petit bourgeois, l'homme mal instruit. M. de Voltaire croit que je veux parler de M. de l'Etoile. Il se trompe. C'est à un autre que ces paroles s'adressent.

### §. XXVII.

#### *Du prétendu Supplice de Marie d'Aragon.*

« Il est très-utile de détruire tous les contes  
 » ridicules dont les romanciers, soit moines,  
 » soit séculiers, ont inondé le moyen âge. Un  
 » Geofroi de Viterbe conte que deux cents  
 » ans auparavant, Othon III ayant épousé Ma-  
 » rie d'Aragon, cette impératrice devint amou-  
 » reuse d'un comte du pays de Modène; que  
 » ce jeune homme ne voulut point d'elle; que  
 » Marie, irritée, l'accusa d'avoir voulu atten-  
 » ter à son honneur; que l'empereur fit dé-  
 » capiter le comte; que la veuve vint, la tête  
 » de son mari à la main, demander justice;  
 » qu'elle offrit l'épreuve du fer ardent; qu'elle  
 » passa sur ces fers sans les sentir; que l'im-  
 » pératrice, au contraire, se brûla la plante  
 » des pieds, et que l'empereur la fit mourir.  
 » Ce conte ressemble à toutes les légendes de

» ces siècles de barbarie. Il n'y avoit du temps  
 » de l'empereur Othon III, ni de royaume  
 » d'Aragon, ni de Marie d'Aragon, ni de comte  
 » de Modène. C'est assez qu'un ignorant ait  
 » écrit de telles faussetés, pour que cent au-  
 » teurs les copient. »

*Réponse.*

Voilà le grand service que le savant et judicieux Voltaire veut rendre au monde : c'est de détruire tous les contes ridicules des romanciers, soit moines, soit séculiers. C'est apparemment dans cette vue, qu'il a bâti son Histoire générale, toute écrite au flambeau de la vérité, et avec la plus scrupuleuse fidélité. Cependant, sans entrer dans le fond de l'aventure de l'impératrice Marie d'Aragon, je remarquerai quelques erreurs où il tombe à cette occasion : il dit que Geofroy de Viterbe écrivoit deux cents après Othon III; et Geofroy naquit peu d'années après la mort de ce prince.

Il dit qu'alors, c'est-à-dire, vers la fin du dixième siècle, et au commencement du onzième, il n'y avoit point de royaume d'Aragon; et dans le chapitre XXXIV de l'Histoire générale, il nomme lui-même les rois d'Aragon existants dans ce même siècle; d'ailleurs, on n'a qu'à lire Mariana.

Il dit qu'il n'y avoit point alors de comte de

Modène; il y avoit long-temps que les empereurs donnoient le titre de comte; il y avoit une ville et pays de Modène. Comment M. de Voltaire prouvera-t-il qu'aucun gentil-homme modénois n'avoit alors le titre de comte?

Qu'il est difficile de se soutenir, quand on a d'autres intérêts que celui de la vérité! Qu'il est difficile de ne pas errer, quand on ne suit que l'imagination et la passion.

### §. XXVIII.

#### *De la Donation de Pepin.*

« Oui, l'on persiste à croire que jamais Pe-  
 » pin ni Charlemagne ne donnèrent ni la sou-  
 » veraineté de l'exarchat de Ravenne ni de  
 » Rome; 1.<sup>o</sup> parce que, si cette donation avoit  
 » eu lieu, les papes en auroient conservé, en  
 » auroient montré l'instrument authentique:  
 » 2.<sup>o</sup> parceque Charlemagne, dans son testa-  
 » ment, met Rome et Ravenne au nombre  
 » des villes qui lui appartiennent; 3.<sup>o</sup> parce  
 » que les Othon ne reconnurent point cette  
 » donation; 4.<sup>o</sup> parce que Pepin n'avoit pas  
 » pu donner des villes sur lesquelles il n'avoit  
 » ni droit ni prétention; 5.<sup>o</sup> parce que jamais  
 » les empereurs grecs ne se plainirent de cette  
 » prétendue donation; 6.<sup>o</sup> parce que le pas-  
 » sage d'Eginhart, qui dit que Pepin offrit la

» Pentapole à saint Pierre, veut dire seule-  
» ment qu'il la mit sous la protection de saint  
» Pierre, comme Louis XI donna depuis le  
» comté de Boulogne à la Sainte Vierge, etc. »

*Réponse.*

Permis à M. de Voltaire de croire ce qu'il voudra, et permis à nous de lui montrer que les preuves dont il tâche d'étayer son sentiment, ne sont rien moins que concluantes. Des historiens contemporains, françois et lombards, rapportent le détail de cette donation; des historiens italiens qui connoissoient les archives de Rome, disent la même chose, et M. de Voltaire ne veut les croire ni les uns ni les autres. Pourquoi le croirions nous lui-même?

Mais les papes, dit-il, en auroient conservé l'instrument authentique. En quoi a consisté cet instrument? N'est-ce qu'une lettre? N'est-ce qu'une cession solennelle faite dans une assemblée et devant des témoins? Mais il faut bien qu'il y ait eu des pièces, puisque c'est sur ces pièces qu'Anastase le bibliothécaire écrivait un siècle après Pepin et Charlemagne.

Pepin, ajoute Voltaire, ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Ce raisonnement n'est pas heureux. Les conquérants prennent bien ce qui ne leur appartient pas: ils peuvent donc bien aussi le donner. Ils ne

connoissent point d'autre droit que le droit du plus fort. Tels furent les droits que firent valoir les Romains, les Alexandre, les César, les Pepin, les Charlemagne, les Mahomet, les Tamerlan.

On assure que les empereurs grecs ne firent aucunes plaintes : ils en firent comme il est démontré dans le livre des Erreurs, mais elles furent inutiles.

Mais Charlemagne, dans son testament, met Rome et Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent; c'est qu'il y avoit conservé les droits de suzerain.

Les Othons ne reconnurent point cette donation; bien d'autres empereurs ne l'ont ni reconnue, ni méconnue. Qu'en conclure?

Enfin, dit Voltaire, cette donation est comme celle que Louis XI fit à la sainte Vierge du comté de Boulogne. Il y a bien de la différence entre Louis XI et Charlemagne. Louis XI savoit bien que la Sainte Vierge n'enverroit pas du ciel des gouverneurs, des magistrats, des officiers de finances dans le comté de Boulogne, et qu'elle auroit la complaisance de lui laisser toujours l'utile et l'honorifique; aussi le tenoit-il toujours en sa garde : il aimoit mieux donner aux habitants du ciel qu'à ceux de la terre, il ne risquoit pas grand'chose par une pareille donation. Mais en voilà assez pour faire sentir la force des raisons de M. de Voltaire. En rire,

ou les regarder avec pitié, c'est tout ce qu'il y a à faire.

§. XXIX.

*D'un Fait concernant le Roi de France]*  
*Henri III.*

« Auteur du libelle, vous dites que vous  
 » n'avez jamais pu trouver dans quel livre il  
 » est dit que Henri III assiégea Livron en  
 » Dauphiné; vous prétendez qu'il n'a jamais  
 » été assiégé, parce que ce n'est aujourd'hui  
 » qu'un village.... Voyez l'abrégé chrono-  
 » logique de Mézerai : vous apprendrez que Li-  
 » vron étoit alors une ville; qu'Henri III la  
 » fit assiéger par Bellegarde; que ce roi alla  
 » lui-même au camp; que les assiégés lui re-  
 » prochèrent la Saint-Barthélemi du haut de  
 » de leurs murs..... Vous les trouverez dans  
 » les mémoires de l'Etoile, p. 117. L'auteur  
 » de l'Histoire générale a souvent négligé de  
 » citer des autorités sur des faits connus; il  
 » n'a cité que sur des choses extraordinaires,  
 » qui ont besoin d'être confirmées : c'est à vous  
 » à reconnoître sa fidélité par tous les garants  
 » qu'il vous donne, et à rougir d'avoir parlé  
 » avec tant d'audace de ce que vous ignorez. »

*Réponse.*

Voilà bien de la bile et du courroux ; il n'y a pas cependant de quoi s'effrayer. Voltaire fait quelquefois comme cet admirable chevalier qui prenoit des moulins à vent pour des géants qu'il falloit combattre. Son censeur n'a presque rien dit de tout ce qu'il lui fait dire : il n'a jamais prétendu que Livron ne fût point assiégé ; il n'a point dit que Livron n'ait jamais été une ville : il parle de l'état où il est aujourd'hui, et il en parle avec certitude et connoissance.

Voici le texte du livre des Erreurs. M. de Voltaire dit qu'Henri III voulant entrer dans une petite ville nommée Livron (ce n'est qu'un village ou petit bourg du Dauphiné), il s'aperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti, et on lui cria du haut des murs : approchez, massacreurs, nous ne nous trouverez pas endormis comme l'Amiral. J'ai cherché à vérifier cette anecdote, et je ne l'ai trouvée nulle part ; mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante : c'est la réponse que fit Monbrun, lorsqu'il fut sommé de rendre cette place. Deux choses rendent les hommes égaux, répondit-il insolemment au roi, le jeu et les armes. M. de Voltaire, vous voyez qu'on vous rend anecdote pour anecdote... vous devez être content.

Vous dites que je prétends que Livron n'a jamais été assiégé, et je nomme le commandant qui refusa de rendre la place à Henri III.

Vous donnez pour garant de cette anecdote M. de l'Etoile, et vous méprisez vous-même souverainement cet auteur dont vous vous appuyez. Dois-je en croire, dites-vous, ce l'Etoile, qui écrivoit le soir tous les contes populaires qu'il avoit entendus le jour .

Vous avez souvent négligé, ajoutez-vous, de citer des autorités; on sait les raisons de votre négligence; on sait quelle est votre scrupuleuse fidélité; le livre de Erreurs en est garant.

Votre adversaire est-il dans le cas de rougir, ainsi que vous le dites, d'avoir parlé avec tant d'audace de tout ce qu'il ignoroit? Est-ce lui qui est le falsificateur, l'ignorant, l'audacieux?

### §. XXX.

#### *De la Conversion d'Henri IV.*

« C'est mauvaise foi dans le jésuite Daniel,  
 » c'est puérilité dans le libelliste, de prétendre  
 » qu'Henri IV changea de religion par conviction..... Ce grand homme, si lâchement per-  
 » sécuté, obligé de plier son courage sous les

\* Dissertation sur la mort d'Henri IV. page 241.

» lois de ses ennemis , ne daigna pas seule-  
 » ment signer sa confession de foi , rédigée ,  
 » après bien des contestations , par David du  
 » Perron , telle qu'on la trouve dans les Mé-  
 » moires du duc de Sully , qui en fit supprimer  
 » bien des minuties. Henri IV la fit seulement  
 » signer par Loménie. On peut , dans un vain  
 » panégyrique , représenter ce héros comme  
 » converti ; mais l'histoire doit dire la vérité. »  
 Après cela , il traite Daniel avec le dernier  
 mépris.

*Réponse.*

C'est un outrage à la mémoire de Henri IV , qui étoit la franchise , l'honneur et la probité même , de le représenter comme un dissimulé , qui trompoit également les catholiques et les huguenots ; ou comme un libertin qui se moquoit également des deux religions , par une conversion apparente. Quel honneur prétend-il faire à ce grand prince , en disant qu'il ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée par le cardinal du Perron , le plus savant théologien de son siècle ? Qu'appelle-t-il ces minuties supprimées par le duc de Sully ?

Henri IV fait solennellement sa profession de foi à la porte de l'église de S. Denis , en présence du plus grand nombre des seigneurs du royaume ; et cet acte ne sera qu'un leurre donné aux deux partis ! Il se contente de le faire si-

gner par Loménie , comme ne voulant point s'engager, comme n'y prenant nulle part lui-même. C'est bien ici qu'il faudroit citer des autorités ! C'est bien ici une de ces choses extraordinaires qui ont besoin d'être confirmées !

Si Voltaire eût fait les attentions convenables , il eût compris que le roi ayant fait publiquement sa profession de foi , il n'étoit pas nécessaire qu'il mît sa signature. Il suffisoit de celle du secrétaire d'état, comme témoin.

Qu'il déclame tant qu'il voudra contre Daniel , mais qu'il respecte Henri le Grand !

### §. XXXI.

*Du Cardinal du Perron , et des Etats de 1614.*

« Le libelliste donne lieu d'examiner une  
 » question importante. Tous les mémoires du  
 » temps portent que le cardinal du Perron s'op-  
 » posa à la publication de la loi fondamentale  
 » de l'indépendance de la couronne ; qu'il fit  
 » supprimer l'arrêt du parlement qui confir-  
 » moit cette loi naturelle et positive ; qu'il ca-  
 » bala , qu'il menaça ; qu'il dit publiquement,  
 » que si un roi étoit arien ou mahométan , il  
 » faudroit le déposer. »

« On ne dira pas ici ce que le libelliste mé-  
 » rite : mais cette opinion , que l'Eglise peut  
 » déposer les rois , est de toutes les opinions.

» la plus absurde et la plus punissable ; et ceux  
 » qui les premiers ont osé la mettre au jour ,  
 » ont été des monstres ennemis du genre hu-  
 » main.

« Le libelliste demande où l'on trouve les  
 » paroles de du Perron ? où ? Dans les mé-  
 » moires du temps recueillis par le Vassor ,  
 » dans l'histoire chronologique du jésuite d'A-  
 » vrigni , partout. »

### *Réponse.*

On demande des autorités à M. de Voltaire, et il cite le Vassor, cet ex-oratorien, qui après avoir renoncé à sa patrie et à sa religion, alla composer en Angleterre une histoire de Louis XIII, laquelle n'est qu'une déclamation de fureur contre la France. Il cite d'Avrigni, qui en rapportant ce qui se passa aux états de 1614, contredit tous les sentiments de l'auteur de l'Histoire générale. Il dit qu'on trouve partout les preuves de ce qu'il affirme ; et on lui répond, que qui dit trop ne dit rien.

L'auteur du livre des Erreurs a puisé ce qu'il a dit à l'occasion de ce qui se passa aux états-généraux de 1614, dans le procès-verbal de ces états mêmes. La source est plus sûre que les mémoires obscurs et les libelles sans nom où Voltaire est allé puiser, pour infecter l'univers avec la monstrueuse Histoire générale.

Il calomnie le cardinal du Perron , en lui attribuant les sentiments et les démarches annoncées dans cet article des Eclaircissements. Ce cardinal établit de la manière la plus forte les droits sacrés de la personne des rois , et la souveraineté de la couronne , dans les discours qu'il prononça aux états. On peut voir sur ce point ce qui a déjà été dit dans le chapitre cinquante-sixième des Erreurs , et qu'il est inutile de répéter ici.

On ne dira pas ici , ajoute encore Voltaire, ce que le libelliste mérite. Mais tout le monde sait ce que mériteroit le panégyriste de Cromwel, qui fit trancher la tête à son roi ; de Charles de Sudermanie, qui enleva la couronne à son neveu Sigismond , roi de Suède ; de Guillaume, prince d'Orange, qui chassa du trône d'Angleterre, son beau-père et son bienfaiteur. Ce n'est pas en lisant l'Histoire générale , qu'on apprendra à respecter les rois. Combien d'écrivains pourroient être mis aujourd'hui au nombre des monstres !

M. de Voltaire doit sentir de quelle modération nous usons ici. Les emportemens déshonorent un écrivain, offensent les honnêtes gens, et ne peuvent plaire qu'aux caractères méchants.

## §. XXXII.

*De la Population de l'Angleterre.*

« Le chevalier Petit a prouvé qu'il faut les  
 » circonstances les plus favorables pour qu'une  
 » nation s'accroisse d'un vingtième en cent  
 » années. Le libelliste demande comment l'An-  
 » gleterre a eu un tiers de plus de citoyens  
 » depuis la reine Elizabeth? On répondra que  
 » c'est précisément parce que l'Angleterre s'est  
 » trouvée dans les circonstances les plus favo-  
 » rables; parce que des Allemands, des Fran-  
 » çois, des Flamands sont venus en foule s'é-  
 » tablir dans ce pays; parce que soixante mille  
 » moines, dix mille religieuses, dix mille prê-  
 » tres séculiers de compte fait, ont été rendus  
 » à l'état et à la propagation, parce que l'ai-  
 » sance a été encouragée..... Gouvernez mal  
 » votre basse-cour, vous manquerez de vo-  
 » laille. Gouvernez-la bien, vous en aurez une  
 » quantité prodigieuse. Oison, qui écrivez con-  
 » tre ces vérités utiles, puisse la basse-cour  
 » ou vous vous êtes engraisé aux dépens de  
 » l'état, n'être plus remplie que de volailles  
 » nécessaires! »

*Réponse.*

L'auteur du livre des Erreurs s'exprime ainsi

dans le chapitre 45 , p. 384-et 385. M. de Voltaire nous assure ici que l'Angleterre , depuis la révolution de la religion , c'est-à-dire , depuis une cinquantaine d'années , étoit plus peuplée d'un tiers ; et dans le chapitre premier de son Histoire , il dit qu'il faut que les circonstances soient bien favorables , pour qu'une nation augmente d'un vingtième par siècle. Comment accorder ces deux propositions ? C'est à cette question que répond M. de Voltaire. Voyons son adresse pour se tirer d'embaras.

L'Angleterre étoit plus peuplée d'un tiers ; c'est , dit-il , qu'elle s'est trouvée précisément dans les circonstances les plus favorables. Mais , lui dira-t-on , les circonstances les plus favorables ne donnent qu'un vingtième d'accroissement en un siècle. Dans les époques que vous donnez , il n'y a guère plus d'un demi-siècle. Cela ne devoit donc faire qu'un quarantième d'accroissement ; et cependant vous mettez treize quarantièmes au lieu d'un. Comment accorder cela ?

Mais des Allemands , des François , des Flamands sont venus en foule s'établir dans ce pays. Le moyen n'est pas suffisant. Des Anglois , des Irlandois , des Ecossois désertoient en même temps le pays. Ainsi la difficulté reste.

Mais soixante mille moines et dix mille prêtres séculiers ont été rendus à l'état et à la pro-

pagation. Mais il n'est pas dit que ces soixante et dix mille hommes , parmi lesquels il y avoit bien des décrépits , se soient tous mariés , et qu'ils aient tous eu lignée. D'ailleurs , ce nombre ne fait guère que le centième de la nation.

Mais l'aisance a été encouragée. Mais aussi les guerres civiles , qui ont désolé l'Angleterre dans cet espace de temps ont bien fait autant de mal , que l'aisance a pu faire de bien. Ainsi tout reste encore égal. Avouons que M. de Voltaire est heureux à lever les contradictions qu'on lui reproche.

Il fait ensuite des adieux très-honnêtes à son adversaire , qu'il traite d'oison de basse-cour. Un petit oison devoit-il donc tant allumer sa bile ?

Pour vous , M. de Voltaire , on vous regarde comme un aigle. L'aigle surpasse tous les autres oiseaux par le perçant de sa vue , la fierté de ses regards et sa violence à déchirer.

---

## REPONSE

*Aux Additions aux Observations sur le Libelle intitulé : les Erreurs de M. de Voltaire , par M. Dam....*

Nous venons de voir les heureux efforts de M. de Voltaire pour se justifier au moins d'une centième partie des erreurs qu'on lui a reprochées. Mais ce fidèle historien , croyant qu'il se manqueroit à lui-même , s'il ne se justifioit pas encore sur les contradictions où l'on l'accuse d'être tombé , il a jugé à propos de joindre quelques additions à ses lumineux Eclaircissements. Il sait que la variété des personnages plaît sur la scène : il ne veut pas paroître cette fois sous son nom , il emprunte le nom de M. Dam..... Quel est ce M. Dam ? C'est ce qu'il laisse à deviner ; cependant le masque qu'il prend ne le couvre pas assez. On le reconnoît d'abord à ce ton de décence , de modestie et de modération qu'on vient déjà de remarquer dans les Eclaircissements. L'auteur du livre des Erreurs , allant d'une manière plus unie , n'emprunte point de personnage étranger. Il va lui-même donner ses observations sur les additions écloses depuis peu.

L'auteur du libelle , dit le Voltaire déguisé , pages 20 , 21 et 22 de son discours prélimi-

naire, dénonce quatre contradictions, dans lesquelles, dit-il, M. de Voltaire a donné, sans compter une infinité d'autres, qu'il ne désigne point..... La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme; la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre; la troisième à Michel Servet, et enfin la quatrième à Cromwel. Tâchons de faire connoître la bonne foi, la sagacité et l'honnêteté de ces messieurs.

Après cet exorde le faiseur d'additions entre en matière, et nous allons le suivre pas à pas.

## ARTICLE PREMIER.

### *De l'Etablissement du Christianisme.*

« **P**REMIÈRE fausseté du libelliste, absurdité  
» de ses raisonnemens. »

« Il est véritablement étonnant, dit-il,  
» page 19 de son Discours préliminaire, que  
» M. de Voltaire avec l'étendue de son génie,  
» sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition  
» ait donné dans des contradictions si visibles.  
» Dans son Histoire générale, il nous dit chap.  
» 5, que ce ne fut jamais l'esprit du sénat ro-  
» main, ni des empereurs de persécuter per-

» sonne pour cause de religion ; que l'Eglise  
 » chrétienne fut assez libre dès les commen-  
 » cements ; qu'elle eut la facilité de s'étendre ;  
 » et qu'elle fut protégée ouvertement par plu-  
 » sieurs empereurs. »

« Et dans son Siècle de Louis XIV , conti-  
 » nue le libelliste , chapitre du calvinisme , il  
 » dit que cette même Eglise , dès les commen-  
 » cements , bravoit l'autorité des empereurs ,  
 » tenant , malgré les défenses , des assemblées  
 » secrètes dans des grottes et des caves sou-  
 » terraines ; jusqu'à ce que Constantin la tira  
 » de dessous terre pour la mettre à côté du  
 » trône. »

« Il seroit aussi étonnant que M. de Voltaire  
 » se fût exprimé ainsi , qu'il l'est de voir tant  
 » d'ignorance jointe à tant de mauvaise foi....  
 » M. de Voltaire n'a jamais dit que l'Eglise  
 » chrétienne fût assez libre dès les commen-  
 » cements. On sait assez que ce n'est pas ainsi  
 » qu'il écrit. Voici le premier passage défiguré  
 » par le libelliste , tel qu'il est dans le texte. »

« Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun cé-  
 » sar , ni d'aucun proconsul , ni du sénat ro-  
 » main , d'empêcher les juifs de croire à leur  
 » loi. Cette seule raison sert à faire connoître  
 » quelle liberté eut le christianisme de s'éten-  
 » dre en secret. »

« Indépendamment des changements que  
 » le libelliste a jugé à propos de faire dans ce

» passage , on voit qu'il en a supprimé le mot  
 » *en secret* , qui ne favorisoit point le sens con-  
 » traire et forcé qu'il a tâché de lui donner  
 » par les expressions fausses et plates qu'il a  
 » substituées aux véritables. Première preuve  
 » de la fidélité de cet honnête compilateur! »

*Réponse.*

On ne peut pas douter que les deux textes , extraits du Discours préliminaire , ne présentent une contradiction.

Le premier annonce que l'Eglise chrétienne eut, dès les commencements, la liberté de se former et de s'étendre, parce que ce ne fut jamais l'esprit du sénat ni des empereurs, de persécuter personne pour cause de religion, et que plusieurs empereurs la protégèrent ouvertement.

Le second annonce que cette même Eglise n'avoit point cette liberté, puisqu'elle étoit obligée de se retirer dans des grottes et dans des lieux souterrains, pour y tenir secrètement ses assemblées; que ces assemblées étoient défendues par les empereurs, et qu'elle resta cachée sous terre jusqu'à ce que Constantin l'en tira.

Certainement on ne niera pas que ces deux textes ne présentent une contradiction : l'un annonce la liberté dont jouissoit l'Eglise chré-

tienne, l'autre la nie ; l'un annonce des permissions et des protections, l'autre des défenses et des persécutions. Cela paroît assez contradictoire. Maintenant, ces textes sont-ils véritablement de Voltaire? Rien de plus aisé à démontrer qu'ils sont de lui pour la substance, le sens et les expressions.

Il dit dans l'Histoire générale, chap. 5 : Ce qui est certain, c'est que le génie du sénat ne fut jamais de persécuter personne pour la créance; Nerva, Vespasien, Tite, Trajan, Adrien, les Antonins, ne furent point persécuteurs; Marc-Aurèle ordonna qu'on ne poursuivît point les chrétiens pour cause de religion. Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien, les protégèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps de s'étendre et de fortifier leur église naissante. (Voyez Discours préliminaire page xxiv.) Les chrétiens jouirent d'une si grande liberté, qu'ils avoient publiquement, dans plusieurs provinces, des églises élevées sur les débris des temples.

Je le demande maintenant : y a-t-il, dans le premier texte, une expression qui ne soit pas prise de Voltaire, et dans le même sens que présente Voltaire? Si les expressions sont fausses et plates, comme il le dit, c'est la faute de celui dont on rend les textes. Voilà donc le premier passage du Discours préliminaire, authentiquement justifié. Voltaire ne dit rien

sur le second, parce qu'apparemment il n'a rien pu trouver à dire.

C'est donc sans fondement qu'il accuse l'auteur du Discours, d'ignorance, d'infidélité et de mauvaise foi. C'est donc en vain qu'il cite un autre texte qu'on n'a point eu en vue; il ne fait qu'augmenter sa honte en voulant la cacher: c'est donc en vain qu'il appuie tant sur ce mot *en secret*, comme efficace pour sauver sa contradiction. Elle reste toute entière:

*Causa patrocinio non bona pejor erit.*

Mais n'est-il pas certain, M. le docteur, dit encore Voltaire, qu'avant Domitien, le christianisme ne fut point persécuté? On lui répond que non, et que le contraire est démontré dans le livre des Erreurs. D'ailleurs cela ne fait rien au point dont il s'agit, non plus que tous les autres raisonnements vagues et étrangers à la question, qu'il lui a plû d'ajouter; enfin, les deux textes du Discours préliminaire sont contradictoires; ils sont fidèlement extraits des écrits de Voltaire. C'est tout ce qu'il falloit démontrer.

## ARTICLE II.

*Des différentes espèces d'hommes.*

« SECONDE fausseté du libelliste, et témoignage de son ignorance. »

« M. de Voltaire, dit-il tom. III de l'Histoire générale, page 193, dit que la nature humaine, dont le fonds est partout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes. »

« Et, pag. 6 du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière, qui ne paroissent rien tenir de leurs voisins; qu'il est probable qu'il y a des espèces d'hommes différents les uns des autres, comme il y a différentes espèces d'animaux. »

« Théologien obscur, vous dites des mensonges. M. de Voltaire, en parlant de certaines différences qui se trouvent entre les peuples du Japon et nous, tom. III de l'Histoire générale, p. 193, dit : La nature humaine, dont le fonds est partout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples et nous. Et dans le second endroit, p. 6 du même volume : Il est probable que

» les pygmées méridionaux ont péri, et que  
 » leurs voisins les ont détruits : plusieurs es-  
 » pèces d'hommes ont pu ainsi disparoître de  
 » la face de la terre, comme plusieurs espèces  
 » d'animaux. Les Lapons ne paroissent point  
 » tenir de leurs voisins, etc. »

« On voit qu'il n'y a presque pas un mot  
 » dans ces deux passages, qui soit dans ceux  
 » cités par le libelliste ; mais quand M. de Vol-  
 » taire auroit annoncé que le fonds de la na-  
 » ture humaine est partout le même, et qu'il  
 » y a des espèces d'hommes différentes, il n'y  
 » auroit qu'un ignorant qui pût trouver de la  
 » contradiction dans cette proposition, et qui  
 » ne sache pas que le fonds de la nature est le  
 » même pour tous les êtres. »

### *Réponse.*

Ne diroit-on pas que M. de Voltaire a raison pour cette fois ? Cependant il est très-aisé de faire voir que c'est son adversaire seul qui lui l'a et qui l'a toute entière.

L'auteur du livre des Erreurs, en présentant les contradictions de M. de Voltaire, n'a point extrait les textes mot pour mot ; il ne les a point mis en *italique* ; il n'en a pris que la substance et le sens. Or le sens de ce premier passage, est que la nature humaine, dont le fonds est partout le même, a établi les mêmes res-

semblances entre tous les hommes; car ces mots, *autres ressemblances*, ne veut dire que plus de ressemblances, de nouvelles ressemblances.

Et pour en donner une preuve qui ne laisse aucun doute au lecteur, et qui convainque M. de Voltaire lui-même, je vais rapporter tout le passage, tel qu'il est au commencement du chap. 120 de l'Histoire générale : « Ce que » les Turcs ont fait à Bagdad, ce que les em- » pereurs Allemands ont voulu faire à Rome, » les Taïcofamas l'ont fait au Japon. La na- » ture humaine, dont le fonds est partout le » même, a établi d'autres ressemblances en- » tre ces peuples et nous; ils ont la supersti- » tion des sortilèges, que nous avons eue si » long-temps : on retrouve chez eux les péle- » rinages, les épreuves du feu, qui faisoient » autrefois une partie de notre jurisprudence; » enfin ils placent les grands hommes dans le » ciel, comme les Grecs et les Romains. Leur » pontife a seul, comme celui de Rome mo- » derne, le droit de faire des apothéoses, et » de consacrer des temples aux hommes qu'il » en juge dignes. »

Que M. de Voltaire parle ici lui-même. Ne sont-ce pas les mêmes ressemblances qu'il a voulu établir? Et ne perd-il pas toutes ses peines, en s'efforçant de se justifier?

Il a si bien senti l'insuffisance de sa défense,

qu'il ajoute que, quand même il auroit avancé ce qu'on lui fait dire, il n'y auroit point de contradiction, parce qu'il n'y a qu'un ignorant qui ne sache pas que le fonds de la nature est le même pour tous les êtres.

Mais il ne s'aperçoit pas que se défendre ainsi, c'est tomber de la fièvre en chaud-mal, comme on dit. Pour se justifier d'une contradiction qu'on lui reproche, il donne dans les absurdités extravagantes du spinosisme, qui ne reconnoît dans l'univers qu'une seule et unique substance, avec différentes modifications. Le parti le plus généreux eût été d'avouer la dette. Le plus prudent au moins étoit de garder le silence.

Il finit, en disant qu'il renvoie l'auteur à son propre témoignage; qu'il peut juger s'il existe entre M. de Voltaire et lui, d'autres rapports de ce fonds de la nature humaine. L'auteur aime le genre humain, respecte la religion, déteste le mensonge, ne méprise personne, ne dit point d'injures. Que M. de Voltaire juge lui-même s'il y a quelques rapports entre son adversaire et lui.

## ARTICLE III.

*De Michel Servet.*

« TROISIÈME fausseté du libelliste. M. de  
 » Voltaire assure, à ce qu'il prétend, Histoire  
 » générale, tome III, que Michel Servet, qui  
 » fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin,  
 » nioit la divinité éternelle de Jésus-Christ ;  
 » et dans la page suivante, il assure aussi que  
 » Servet ne nioit point ce dogme. »

« C'est une chose merveilleuse que l'audace  
 » avec laquelle ces messieurs imaginent des  
 » absurdités pour dire des sottises. »

« Il y a dans le texte, Histoire générale  
 » tome III, p. 119, en parlant de Michel Ser-  
 » vet : Il adoptoit en partie les anciens dog-  
 » mes soutenus par Eusèbe, par Arius, qui  
 » dominèrent dans l'Orient, et qui furent  
 » embrassés au seizième siècle par Lelio So-  
 » cini. »

« Et dans la page suivante, après avoir rap-  
 » porté le supplice que Calvin fit souffrir à  
 » Servet : ce qui augmente l'indignation et la  
 » pitié, c'est que Servet, dans ses ouvrages  
 » publiés, reconnoît nettement la divinité  
 » éternelle de Jésus-Christ. »

« Si M. de Voltaire n'avoit pas eu l'atten-

» tion d'ajouter que c'étoit dans ses ouvrages  
 » publics , que Servet reconnoissoit la divinité  
 » de Jésus-Christ, on pourroit pardonner à  
 » l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux pas-  
 » sages en contradiction ; mais après de telles  
 » infidélités , on ne peut que le livrer au mé-  
 » pris qu'il a mérité. »

*Réponse.*

Comme les Allemands annoncent leurs victoires par nombre de postillons sonnant du cor, ainsi Voltaire annonce les siennes, en faisant retentir les airs de ces grandes expressions, et des titres honorables dont il décore ses adversaires confondus. Audace, absurdités, sottises, ignorance, infidélités, tels sont les monstres dont il triomphe. Mais voyons si son triomphe est bien assuré.

Il convient d'abord que Servet nioit la divinité de Jésus-Christ, puisqu'il soutenoit les dogmes d'Arius ; et il assure ensuite qu'il ne la nioit pas, puisque ce ne fut que sur quelques termes hasardés, échappés long-temps auparavant en écrivant à un ami, qu'il fut condamné. Certainement hasarder quelques termes sur un sentiment, ce n'est pas une preuve qu'on le soutienne ; et soutenir un sentiment, c'est quelque chose de plus que hasarder quelques termes. Or, selon M. de Voltaire, tout

le crime de Servet fut d'avoir hasardé quelques termes sur ce dogme. Voici le texte entier de l'Histoire générale : Ce qui augmente l'indignation et la pitié, c'est que Servet, dans ses ouvrages publiés, reconnoît nettement la divinité éternelle de Jésus-Christ. Calvin, pour le perdre, produisit quelques lettres secrètes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hasardés.

Ainsi selon le premier texte, Servet adoptoit les dogmes d'Arius ; selon le second texte, Servet n'avoit fait que hasarder quelques termes relatifs aux dogmes d'Arius. Il combattoit la divinité de Jésus-Christ, il reconnoissoit la divinité de Jésus-Christ, il ne lui étoit échappé que quelques termes sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ. On est indigné contre Calvin qui le fait brûler comme arien, quoiqu'il ne le fût pas réellement ; il ne l'étoit pas quoiqu'il en adoptat les dogmes. Il faut attendre que Voltaire nous débrouille lui-même par de nouveaux éclaircissements, le chaos de ses pensées.

## ARTICLE IV.

*De Cromwel*

« QUATRIÈME fausseté du libelliste. Je vou-  
 » drois bien qu'il nous dise dans quel endroit  
 » du premier volume des Mélanges de littéra-  
 » ture, etc. qu'il a l'audace de citer, il a pris  
 » que Cromwel, selon M. de Voltaire, depuis  
 » qu'il eut usurpé l'autorité royale, ne cou-  
 » choit pas deux nuits dans une même cham-  
 » bre, parce qu'il craignoit toujours d'être as-  
 » sassiné; qu'il mourut avant le temps d'une  
 » fièvre causée par ses inquiétudes. »

« Dans quel autre endroit, chapitre 5 du  
 » Siècle de Louis XIV, M. de Voltaire a-t-il  
 » écrit que Cromwel respecta les lois? »

« Il faut avouer, que si ce critique théolo-  
 » gien n'est pas fidèle, il est au moins bien fé-  
 » cond en invention. »

« De tout ce qu'on vient de voir qu'il attri-  
 » bue à M. de Voltaire au sujet de Cromwel,  
 » ces mots seuls, qu'il mourut avant le temps,  
 » sont vrais; tout le reste est de la composition  
 » du libelliste. »

Après cela M. de Voltaire se tourne et se  
 retourne de toutes les manières, pour rajuster,  
 expliquer, adoucir, et justifier ses textes; il en

rapporte plusieurs qui ne servent de rien pour le point dont il s'agit. Il défie toute la malice du libelliste de faire remarquer une seule contradiction dans ces passages , et il finit en disant : « Voilà ce qu'étoit Cromwel , et comment » il convenoit à M. de Voltaire de le montrer. » Voilà ce que tout le monde reconnoît dans cet homme extraordinaire , et ce que l'imbécillité et la mauvaise foi appellent des contradictions. »

« On peut juger du reste du libelle , par les » articles qu'on vient de réfuter. Il ne méritoit pas qu'on en prît la peine ; mais il étoit bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de Voltaire , ne sont que les fourberies d'un calomniateur ; et que les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste , ne sont que l'éloge du crime , du mensonge et de l'ignorance , fait par un complice. »

### *Réponse.*

Il s'agit ici de deux points : 1.<sup>o</sup> Les deux textes du Discours préliminaire sont-ils contradictoires ? 2.<sup>o</sup> Sont-ils , quant à la substance , fidèlement extraits des OEuvres de Voltaire ?

Il ne faut pas certainement beaucoup de pénétration , pour apercevoir la contradiction qu'il y a entre ces deux propositions :

Cromwel passa sa vie dans le trouble , et mourut avant le temps , d'une fièvre causée par ses inquiétudes.

Cromwel mourut avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée toute sa vie.

Car comment accorder ces troubles de sa vie , ces craintes perpétuelles , ces fièvres causées par ses inquiétudes , avec cette fermeté d'ame qu'il montra toute sa vie , et qui l'accompagna jusqu'à sa mort ? Comment accorder encore cette brillante réputation d'un grand roi , avec la cruauté qui se baigne dans le sang ?

Il ne s'agit donc que de démontrer que ces deux propositions sont véritablement et fidèlement extraites de Voltaire.

Il demande d'abord avec fierté à l'auteur du livre des Erreurs , dans quel endroit du premier volume des Melanges , qu'il a l'audace de citer , il a pris que Cromwel ne couchoit pas deux nuits dans une chambre , parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné. Et l'auteur lui demandera à son tour avec modestie , mais avec assurance , s'il ne reconnoît pas ce passage , comme fidèlement extrait de ses OEuvres.

Dans le chapitre quarante-neuvième du livre des Erreurs , ou il est traité de Cromwel , on cite ce passage avec bien d'autres qui regardent cet usurpateur. On cite à la marge

Le chap. 149 de l'Histoire générale. On y joint un autre passage du chap. trente-huitième des Mélanges. Si le négligent imprimeur, dont l'auteur étoit éloigné de plus de cent lieues, a oublié une citation, la cause de M. de Voltaire en devient-elle meilleure? Dirait-il que ce texte n'est pas de lui?

Il ose affirmer que dans tout ce qu'on lui attribue ici au sujet de Cromwel, ces mots seuls, *qu'il mourut avant le temps*, sont vrais, et que tout le reste est de la composition de son adversaire.

Et que répondra-t-il à ceux qui ont ses OEuvres entre les mains, et qui ouvrant le chap. 149 de l'Histoire générale, y liront ces paroles: que Cromwel mourut d'une fièvre occasionnée probablement par l'inquiétude causée par la tyrannie? Car dans les derniers temps, il craignoit toujours d'être assassiné, et il ne couchoit jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Et dans le chapitre trente-huitième des Mélanges: qu'il vécut inquiet jusqu'à quarante-trois ans, se baigna dans le sang, passa sa vie dans l'inquiétude, et mourut avant le temps.

Monsieur de Voltaire, cela est-il de ma composition, ou de la vôtre? N'y a-t-il là de vrai, n'y a-t-il de vous que ces mots: qu'il mourut avant le temps? Ai-je dit autre chose de Cromwel, que ce que vous en avez dit vous-

même , soit dans l'Histoire générale , soit dans les Mélanges , soit enfin dans le Siècle de Louis XIV ? Que penseront maintenant les lecteurs , de votre défense ou de la mienne ? Vous applaudirez-vous de vos succès à sauver vos contradictions ? Est-ce de votre côté ou du mien , qu'on trouvera la vérité , la décence , la fidélité ?

*Conclusion.*

M. de Voltaire finit sa glorieuse défense par les adieux gracieux qu'il fait à son adversaire , et auxquels on répondra en peu de mots.

On peut juger , dit-il , du reste du libelle , par les articles qu'on vient de réfuter.

On peut dire en effet , que cette réfutation fait l'éloge le plus complet du livre des Erreurs. Elle s'étend sur trente-six articles , tandis qu'il y a encore plus d'un millier d'erreurs présentées et démontrées , et sur lesquelles on n'ose pas dire un mot. Et de ces trente-six articles , il n'y en a pas un qui ne fasse mieux connoître avec quelle certitude l'auteur du livre a prononcé ; pas un qui ne fasse mieux connoître la vive sensibilité de M. de Voltaire , et l'inutilité de ses efforts pour se justifier ; pas un qui ne démontre que les détours , les adresses , les ressources de l'homme le plus ingénieux , sont vaines , quand il n'a pas pour lui la vérité.

Il ne méritoit pas qu'on prît la peine de

le réfuter ; mais il étoit bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de Voltaire, ne sont que les fourberies d'un calomniateur.

Il eût été de la gloire de M. de Voltaire d'apporter des raisons, et de ne point dire d'injures. Ces termes d'impudent, de fripon, d'insolent, de calomniateur, d'ignorant, de fanatique, de téméraire, d'audacieux, de libelliste, d'oison, de falsificateur, de malheureux, etc. ; ces termes ne sont point du goût des honnêtes gens. L'auteur croiroit se déshonorer d'y répondre. Il reconnoît d'ailleurs volontiers, que c'est un genre de combats, dans lequel M. de Voltaire aura toujours le dessus. Les emportemens et les détours qu'on voit ici d'une part, et la modération et le ton assuré qu'on reconnoît de l'autre, sont un contraste que le public ne manquera pas de sentir.

Les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge et de l'ignorance, fait par un complice.

Je ne connois ni l'apologie, ni l'apologiste ; et je ne sais pas si j'en suis connu. L'amour de la vérité et le respect pour la religion m'ont déterminé à écrire. Je crois que les mêmes motifs l'ont animé.

Pour ce qui regarde ces graves accusations de crime et de mensonges, on sait que, quand

elles partent de certaines bouches , elles deviennent par-là même des témoignages et des preuves de vertu et de vérités.

-FIN DU SECOND VOLUME.

---

---

# TABLE.

---

## LES ERREURS DOGMATIQUES.

	Page	v
<b>A</b> VANT-PROPOS.		v
CHAPITRE I. Remarques sur les pensées de Voltaire sur l'administration publique.		1
CHAP. II. Des preuves de l'existence de Dieu.	19	
CHAP. III. Du Déisme.	33	
CHAP. IV. De la Tolérance des Philosophes.	40	
CHAP. V. Du Matérialisme, ou Dissertation sur l'Ame.	47	
CHAP. VI. De la Nature de l'Ame.	56	
CHAP. VII. De Locke.	59	
CHAP. VIII. Des Sentiments des anciens Philosophes sur l'Ame.	65	
CHAP. IX. De l'Immortalité de l'Ame.	68	
CHAP. X. De la Morale des Philosophes.	71	
CHAP. XI. De la Liberté.	80	
CHAP. XII. Des Vérités révélées, et des Livres divins.	87	
CHAP. XIII. Du Péché originel.	93	
CHAP. XIV. De la Population de l'Univers.	98	
CHAP. XV. De la Population de l'Amérique.	100	
CHAP. XVI. De la Population du Nord.	106	
CHAP. XVII. De la Nation Juive.	113	
CHAP. XVIII. Des Conciles.	122	
CHAP. XIX. De la Politique attribuée à quelques Papes sur les matières de Foi.	130	
CHAP. XX. Des Sectes persécutantes.	134	

CHAP. XXI. Des Offrandes consacrées par le motif de Religion.	139
CHAP. XXII. Du Célibat de Religion.	141
CHAP. XXIII. De la Subordination.	148
CHAP. XXIV. Des Richesses et de la Puissance du Clergé.	165
CHAP. XXV. Des Mœurs et de l'Esprit du Clergé.	176
CHAP. XXVI. De la Nation Française.	190
CHAP. XXVII. Examen du Poëme sur la loi naturelle.	197
ARTICLE I. D'un Dieu Créateur.	199
ART. II. De la Nature de l'Âme.	205
ART. III. Du Culte de Religion.	214
ART. IV. De la divinité de la Religion.	221
ART. V. Du Tolérantisme.	224
ART. VI. Des avantages du Tolérantisme.	229
ART. VII. De l'Intolérance.	233
ART. VIII. Des Guerres et des Persécutions pour cause de Religion.	238
ART. IX. Du Gouvernement de la Religion.	244
ART. X. Des Vertus des Païens.	247
ART. XI. Analyse du Poëme sur la Loi naturelle, avec de courtes observations sur divers endroits de ce Poëme.	251
CHAP. XXVIII. De quelques Ouvrages attribués à M. de Voltaire, mais non avoués.	270
CHAP. XXIX. Résumé général de toute cette réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penser, et comment on doit regarder les Ouvrages de M. de Voltaire.	273
RÉPONSES aux Eclaircissements historiques de M. de Voltaire.	279
RÉPONSES aux Additions aux Observations sur le Libelle intitulé : <i>Les Erreurs de M. de Voltaire</i> , par M. Dam...	353
ARTICLE I. De l'Établissement du Christianisme.	354

T A B L E.

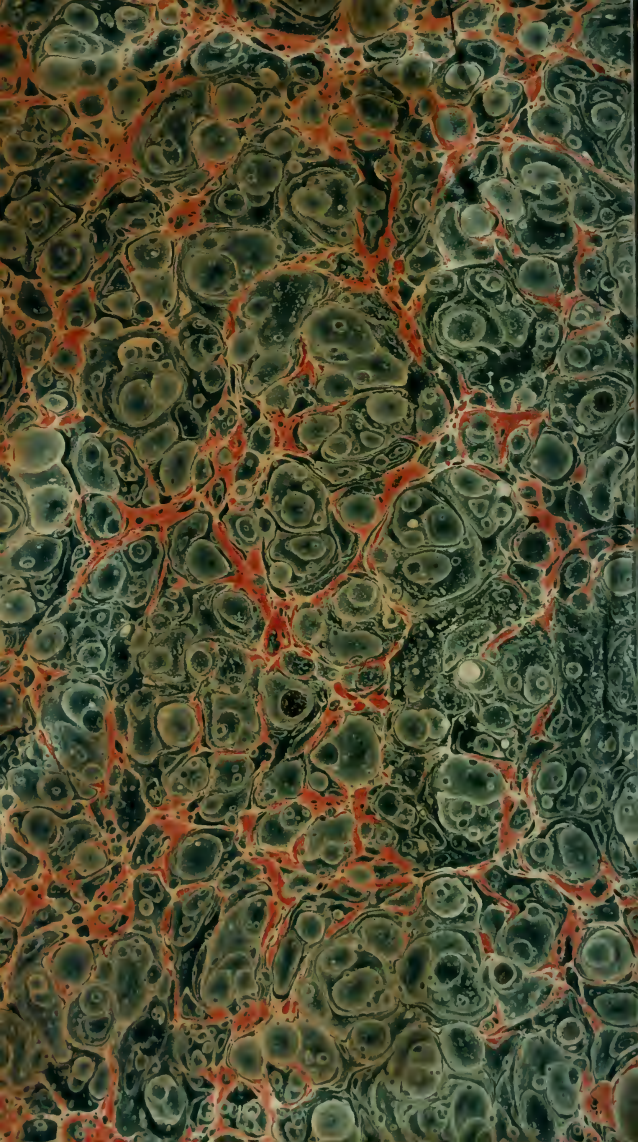
373

ART. II. Des différentes espèces d'hommes.	359
ART. III. De Michel Servet.	363
ART. IV. De Cromwel.	366

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.







150791

Voltaire, François Marie Arouet de  
Nonnotte, Claude François  
Erreurs de Voltaire. Vol. 2.

LF  
v935  
Yno

University of Toronto  
Library

DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET

Acme Library Card Pocket  
Under Pat. "Ref. Index File"  
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C  
39 15 20 05 15 004 4